

M

a r g e s

L**i n g u i s t i q u e s**

Numéro 1, Mai 2001

Langage – Communication – Représentations

R E V U E E L E C T R O N I Q U E E N S C I E N C E S D U L A N G A G E

**Faits de Langue**
Faits de discours
Données – Processus et Modèles
Qu'est ce qu'un fait linguistique ?**Sommaire**Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?
*William Labov*La connection empirique
entre la réalité et le discours.
Seyès et l'ordre de la langue
*Jacques Guilhaumou*Pragmatique:
état de l'art et perspectives
*Jacques Moeschler*Langage et hors-langage - Quelques remarques
*Frédéric François*Borrowing as a semantic fact
*Yong-Ho Choi*Entre langue, discours (texte), et narration: sur le choix de l'anaphore dans
un exemple de style/discours indirect libre
*Guy Achard-Bayle*Pour une linguistique interactionnelle
*Lorenza Mondada*Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ?
Éléments de réflexion pour amorcer le débat
Didier de Robillard



Mai 2001 Numéro 1 :

**Faits de Langue - Faits de discours
Données – Processus et Modèles
Qu'est ce qu'un fait linguistique ?**
Numéro dirigé par *M. Michel Santacroce* (Cnrs, France)

Novembre 2001 Numéro 2 :

**Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire
Perspectives en sociolinguistique urbaine**
Numéro dirigé par *M. Robert Vion* (Université de Provence, France)

Mai 2002 Numéro 3 :

Sociolinguistique(s) urbaine(s)
Numéro dirigé par *M. Thierry Bulot* (Université de Rouen, France), éditrice associée *Cécile Bauvois* (Université de Mons, Belgique)

Novembre 2002 Numéro 4 :

Langage, Linguistique et Psychanalyse
Numéro dirigé par *M. Michel Arrivé* ((Université Paris X, France) *
(*Sous réserve d'acceptation des dates de publication)

Mai 2003 Numéro 5 :

Une sémiotique du sensible
Numéro dirigé par *Mlle Véronique Fillol* (Université de Nouméa, Nouvelle-Calédonie, France)

Novembre 2003 Numéro 6 :

Pathologies du langage
Numéro dirigé par *Mme Véronique Rey* (Université de Provence, France)

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage **Marges Linguistiques** est éditée et publiée semestriellement sur le réseau internet par

M.L.M.S. Editeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas (France.)

La revue **Marges Linguistiques** accepte les articles, non publiés par ailleurs, présentant un lien étroit avec le thème du numéro particulier auquel il est destiné et faisant état soit d'une analyse personnelle (corpus, exemples) individuelle ou collective ; soit un travail plus spéculatif et plus théorique qui, dans une perspective originale, fait le lien entre recherches antérieures et théories linguistiques de référence, soit encore d'une lecture critique, concise et synthétiques d'un ouvrage récent dans le domaine (ayant trait à la thématique du numéro en cours).

Mode de sélection

Le principe de sélection est le suivant: (1) un tri préalable sera effectué par les membres du comité de rédaction et aboutira à une pré-sélection des articles destinés au numéro en cours ; (2) chaque article sera ensuite relu par deux membres du comité scientifique (évaluation en double aveugle). En cas de désaccord, l'article sera donné à relire à un troisième lecteur : consultant associé à la revue ou personnalité scientifique extérieure à la revue mais jugée particulièrement apte pour porter une évaluation dans le champ concerné, par le comité de rédaction.

L'auteur (ou les auteurs) sera avisé dès que possible de la décision prise à l'égard de son article : (1) sélection ; (2) refus avec les justifications du refus ou (3) report dans la sélection immédiate accompagné des commentaires des relecteurs pouvant amener à une révision du texte pour une nouvelle soumission ultérieure.

Informations indispensables

Les auteurs sont priés de bien vouloir accompagner les articles d'une page de garde fournissant les informations suivantes (cette page confidentielle ne sera pas transmise aux membres du comité scientifique) :

- Nom et prénom
- Nom de l'université, du groupe de recherche (plus généralement nom du lieu professionnel)
- Adresse électronique impérativement, éventuellement adresse http (site web)
- Notice biographique (50 à 100 mots)
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et 10 mots clés (en français)

Mode d'acheminement

ML étant une revue entièrement et résolument électronique, gratuite, et ne disposant d'aucun fond propre pour l'acheminement d'un éventuel courrier postal, les articles proposés doivent obligatoirement nous parvenir sous la forme d'une annexe à un courrier électronique: envoyez votre article comme document attaché à : contributions.ML@wanadoo.fr. Prenez soin également de respecter les formats .RTF (.rtf) ou .DOC (.doc) en d'autres termes Rich Text File, Microsoft Word (à ce propos voir Les formats de fichiers). Précisez dans le corps du message si le fichier attaché est compressé et quel mode de compression a été utilisé (stuffit, zip, etc.).

Pour les raisons exposées ci-dessus, **ML** décline toutes responsabilités en ce qui concerne le sort des articles qui pourraient être envoyés par courrier postal à la revue ou à l'un des membres du comité de rédaction. Les disquettes (Mac ou Pc) peuvent éventuellement et très exceptionnellement être acceptées mais ne pourront en aucun cas être renvoyées aux expéditeurs.

Formats de fichiers

Les articles peuvent être soumis dans les formats suivants :

- Fichiers de type Microsoft Word [version 5, version 5.1, version 6, version 7 (Pc) ou 8 (Mac), Word 2000 (Pc)].
- Fichiers de type **Rich Text File** (.rtf)

Lorsqu'un fichier comporte des « images » incorporées au texte, il est bon d'envoyer : (1) le fichier avec les images disposées par vos soins et toujours accompagnées d'une légende précise en dessous de chaque image ; (2) le fichier texte seul [.rtf] ou [.doc] et les images (classées et séparées) [.pct] ou [.jpg] .

Tableaux et figures doivent être accompagnés d'un numérotation et d'une courte légende, par exemple : Fig. 1 : texte de la légende. Lorsque la figure est un fichier « image », utilisez une image aux formats [.pct] ou [.jpg] que vous faites apparaître dans le corps de texte mais que vous envoyez également à part en [.pct], 300 dpi, 32 bits si possible.

Vous pouvez compresser le fichier en utilisant les formats de compression [.sit] ou [.zip]. Si vous compressez une image [.pct] en [.jpg], choisissez plutôt une compression faible ou standard pour préserver la qualité de l'image initiale.

Taille globale des textes

- Entre 10 pages (minimum) et 20 pages (maximum) – Une quantité moyenne de 15 pages est espérée pour chacun des articles.
- Les comptes-rendus de lecture doivent comprendre entre 3 et 6 pages (maximum) – Les autres caractéristiques de présentation des comptes-rendus sont identiques à celle des articles.
- 30 à 40 lignes (maximum) rédigées par page. Ce qui permet d'aérer le texte avec des sauts de ligne, des titres et sous-titres introducteurs de paragraphes.
- Chaque page de texte comporte entre 3500 et 4500 caractères, espaces compris (soit environ 2500 à 3500 caractères, espaces non compris), ce qui représente entre 500 et 650 mots.

Les styles des pages

Les marges : 2 cm (haut, bas, droite, gauche) – [Reliure = 0 cm, en tête = 1, 25 cm, pied de page = 1, 25 cm – sinon laissez les valeurs par défaut]

Interligne : Interligne simple partout, dans le corps de texte comme dans les notes ou dans les références bibliographiques.

Présentation typographique du corps de texte :

Style : normal - alignement : justifié (si possible partout)

Espacement : normal - Crénage : 0

Attributs : aucun (sauf si mise en relief souhaitée)

Police de caractères :

Times 12 points dans le corps de texte, Times 10 points les notes

Times 12 points dans les références bibliographiques.

Couleur(s) :

Aucune couleur sur les caractères (ni dans le corps de texte, ni dans les notes, ni dans les références)

Aucune couleur ou trame en arrière-plan (des couleurs peuvent être attribuées ultérieurement lors de la mise en page finale des articles acceptés pour la publication)

Paragraphes : justifiés - Évitez si possible, l'ajout de retour chariot (ligne orpheline) ou de tabulations.

Normes typographiques françaises:

Un espace après le point [.]

Un espace avant les deux points [:]

Pas d'espace avant une virgule [,] ou un point [.]

Un espace avant le point virgule [;]

Pas d'espace intérieur pour (...) {...} [...]

Un espace avant [?]

Un d'espace avant des points de suspension (trois points) : [...]

Un espace avant [%]

Un point après [etc.] ou [cf.]

Un espace avant et après les signes [=], [+], [-], [X], etc.

Les références bibliographiques

Les références complètes doivent figurer en fin de document. Les auteurs utilisent des références indexées courtes dans le corps de texte, en utilisant les conventions suivantes :

(Eco, 1994) (Py, 1990a) (Chomsky & Halle, 1968) (Moreau et al., 1997)

(Searle, 1982 : p. 114) ou (Searle, 1982, 114)
(Fontanille, 1998 : pp. 89-90) ou (Fontanille, 1998, 89-90)

Eco (1994) indique que ... Eco précise également (op. cit. : pp. 104-105) que ...

Les références complètes doivent être présentées par ordre alphabétique et respecter les normes suivantes :

Un article de revue

Nom de l'auteur – Initiales du prénom – Année de publication (entre parenthèses) – Titre de l'article (entre guillemets) – Nom de la revue (éventuellement précédé de « in ») – Volume – Première et dernière page de l'article.

Exemple 1:

Bange, P. (1983). « Points de vue sur l'analyse conversationnelle ». *DRLAV*, vol 29, pp. 1-28.

Un article dans un livre

Nom de l'auteur – Initiales du prénom – Année de publication (entre parenthèses) – Titre de l'article (entre guillemets) – In : nom et initiales du ou des coordinateurs de l'ouvrage – Titre du livre – Ville – Nom de l'éditeur - Première et dernière page de l'article.

Exemple 3 :

Véronique, D. (1994). « Linguistique de l'acquisition et didactique des langues étrangè-res : à propos de la référence pronominale ». In : Flament-Boistrancourt, D. (ed.) *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*. Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 297-313.

Comité scientifique

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne, Suisse) - Jean-Jacques Boutaud (Université de Bourgogne, France) - Josiane Boutet (Université de Paris VII, France) - Thierry Bulot (Université de Rouen, France) - Paul Cappeau (Université de Poitiers, France), Jean Caron (Université de Poitiers, France), Chantal Charnet (Université Paul Valéry - Montpellier III, France) - Joseph Courtés (Université de Toulouse II, France) - Béatrice Daille (IRIN - Université de Nantes, France) - Marcelo Dascal (Université de Tel Aviv, Israël) - Françoise Gadet (Université de Paris-X Nanterre, France) - Alain Giacomi (Université de Provence, France) - Benoit Habert (Laboratoire LIMSI, Université Paris X, France) - Monica Heller (Université de Toronto, Canada) - Thérèse Jeanneret (Université de Neuchâtel, Suisse) - Catherine Kerbrat-Orecchioni (GRIC (Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives, CNRS-Lyon2) Université Lumière Lyon II, France) - Norman Labrie (Université de Toronto, Canada) - Guy Lapalme (Université de Montréal, Québec, Canada) - Olivier Laügt (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, France) - Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) - Jacques Maurais (Conseil de la langue française, Québec, Canada) - Piet Mertens (Katholieke Universiteit Leuven, Département de Linguistique, Belgique) - Sophie Moirand (Université de la Sorbonne Nouvelle, France) - Claudine Moise (Université d'Avignon, France) - Lorenza Mondada (Université de Bâle, Suisse) - Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainaut, Belgique) - Bernard Py (Université de Neuchâtel, Suisse) - François Rastier (CNRS, Paris, France) - Véronique Rey (Université de Provence, France) - Didier de Robillard (Université de Tours, France) - Eddy Roulet (Université de Genève, Suisse) - Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) - Jean Véronis (Université de Provence, France) - Evelyne Viegas (Natural Language Group, Microsoft Corporation, USA) - Diane Vincent (Université de Laval, Québec, Canada) - Robert Vion (Université de Provence, France).

Consultants associés

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) - Jacques Fontanille (Université de Limoges, Centre de Recherches Sémiotiques (FRE2208 CNRS), France) - Jacques Moeschler, Département de linguistique, Université de Genève, Suisse) - Geneviève Dominique de Salins, Faculté Arts, Lettres et Langues, CIREC (EA 3068), Université de Saint-Etienne, France) - Andréa Semprini (Université de Lille III, France).

Comité de rédaction

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) - Mireille Bastien (Université de Provence, France) - Thierry Bulot (Université de Rouen, France) - Stéphanie Clerc (Université d'Avignon, France) - Véronique Fillol (Université de Nouméa, Nouvelle Calédonie) - Alain Giacomi (Université de Provence, France) - Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) - Michèle Monte (Université de Toulon, France) - Philippe Rapatel (Université de Franche Comté, France) - François Rastier (Cnrs, Paris, France) - Didier de Robillard (Université de Tours, France) - Michel Santacroce (Cnrs, laboratoire Parole et langage, UMR 6057, France) - Yvonne Touchard (IUFM de Marseille, France) - Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) - Jean Véronis (Université de Provence, France).

Rédacteur en chef

Michel Santacroce (Cnrs, laboratoire Parole et langage, UMR 6057, France)

- 001 Calendrier prévisionnel**
003 Consignes aux auteurs
Michèle Monte et Yvonne Touchard
- 005 Equipe éditoriale**
007 Editorial
Michel Santacroce
- 009 Colloques et manifestations**
Véronique Fillol
- 012 Comptes rendus d'ouvrages :**
 - Compte rendu de l'ouvrage : « *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique* », de P. Blanchet (2000) par Leila Messaoudi. UFR de sociolinguistique appliquée. Université Ibn Tofail Kénitra – Maroc.
 - Compte rendu de l'ouvrage : « Les dimensions culturelles des enseignements de langue » de J-C. Beacco (2000) par Michel Santacroce, Cnrs, Université de Provence.
- 020 Liens sur la toile**
Alain Giacomi
- 021 Nouvelles brèves**
- 025 Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?**
William Labov
- 069 La connection empirique entre la réalité et le discours. Sieyès et l'ordre de la langue**
Jacques Guilhaumou
- 087 Pragmatique : état de l'art et perspectives**
Jacques Moeschler
- 103 Langage et hors-langage – Quelques remarques**
Frédéric François
- 114 Borrowing as a semantic fact**
Yong-Ho Choi
- 124 Entre langue, discours (texte), et narration: sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre**
Guy Achard-Bayle
- 142 Pour une linguistique interactionnelle**
Lorenza Mondada
- 163 Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Éléments de réflexion pour amorcer le débat**
Didier de Robillard
- 205 Table ronde : L'origine du langage**
Daniel Véronique
- 209 Les groupes de discussion de Marges Linguistiques**
- 211 Forum des revues**
Thierry Bulot
- 212 Présentations de thèses**
- 215 Rubrique éditoriale**
- 218 Echos**
- 219 Appel à contributions**

Prenons acte: le premier numéro de la revue *Marges Linguistiques* est né. Acte de naissance de toute évidence, acte de langage probablement, acte, enfin et surtout, d'une mobilisation collective, internationale, planétaire (internet oblige) - sympathique et conviviale - autour d'une notion rarement ou trop rarement abordée frontalement, celle de fait linguistique. L'occasion ainsi de publier un texte de William Labov, inédit en français et somme toute peu connu : What is a linguistic fact ? (Lisse, The Peter de Ridder Press, 1975 – Belgique - pour l'édition anglaise) dont l'actualité, troublante à certains égards, semble pouvoir s'interpréter par le retour d'un débat que l'on pouvait croire « dépassé » autour de la dichotomie saussurienne *langue vs parole*. Suivons plus avant le fil de l'histoire de la discipline, avec Jacques Guilhaumou, pour nous convaincre que la question reste vivace et nécessaire, encore et toujours, des prises de position qui vont orienter fondamentalement cette linguistique générale, trop rapidement peut être, rebaptisée « science du langage », une discipline qui éprouve quelque difficulté à évaluer justement ses héritages, fussent-ils d'ailleurs plus idéologiques que scientifiques, si tant est que l'on puisse séparer les deux.

Faut-il pour autant déclarer la mort d'une discipline qui découvrirait « un siècle après » que les orientations initiales menaient à une impasse ? Car comment oublier que la pragmatique est passée par là ? Une pragmatique dont Jacques Moeschler nous retrace précisément l'histoire et qui semble définir une nouvelle donne, tout en générant de nouveaux paradoxes et de nouvelles questions, notamment du côté de la cognition et de l'élaboration mentale d'un savoir linguistique. Fait cognitif, fait pragmatique, fait linguistique, fait social, fait sémantique ? C'est ici que s'inscrivent les préoccupations de Frédéric François mais également celles de Yong-Ho Choi, l'un s'interrogeant sur les entours du discours, l'autre examinant le phénomène de « l'emprunt » comme « fait » sémantique. L'un jonglant entre langue, langage et hors-langage, l'autre balisant le champ d'une socio-sémantique ou d'une socio-sémiotique en bonne part formelle s'inscrivant en contrepoint des préoccupations sociolinguistiques classiquement attendues.

L'ancien, le nouveau – peut-on trancher ? Données, processus, modèles ? Sommes-nous mieux placés aujourd'hui qu'hier pour cerner ces « faits de langue » qui pourraient n'être perceptibles qu'en tant que « faits » de discours ou actualisation discursive, si l'on suit Guy Achard-Bayle dans son analyse du choix du déterminant anaphorique dans un exemple de discours indirect. Un fait discursif qui reste cependant distinct de l'effet discursif ou narratif, dans la perspective de linguistique textuelle ici adoptée. L'ancien, le nouveau ? C'est également le propos de Lorenza Mondada, lorsqu'elle entame une réflexion à la fois épistémologique et empirique sur les conséquences, pour un modèle et une analyse linguistiques, de la prise en compte de données socio-interactionnelles traitées dans une perspective interactionnelle.

Fin de la linguistique ? Fin d'une linguistique ? Nous nous garderons de prendre position – laissant aux auteurs et aux lecteurs le soin de polémiquer. L'aspect « multimedia » de *Marges Linguistiques* (www.marges-linguistiques.com) est propice aux échanges, aux réactions, aux échos qui trouveront place au fil des numéros. Qu'on se le dise pourtant, c'est bien d'une certaine façon « la fin des linguistes » d'hier et d'aujourd'hui, qu'annonce Didier de Robillard, lorsqu'en introduisant la théorie du chaos dans le champ de la (socio)linguistique, il note des régularités probables, mais qui ne seraient plus prédictibles au sens strict (le fait accompli).

Beaucoup de « fins » pour un début, me direz-vous ! Fait linguistique, effet de langue, fée du langage : l'occasion de signaler ou de rappeler, si besoin est, qu'il y a plusieurs centres à la périphérie. S'il m'est possible de revendiquer un seul fait, que ce soit celui de cette diversité, de cette hétérogénéité, de cette richesse mais aussi de cette complexité dans les approches de l'objet langagier ; une heureuse complexité que la revue *Marges Linguistiques* s'est attachée à restituer et à promouvoir.

Michel Santacroce
Mai 2001



Juillet 2001

TALN 2001

Traitement Automatique du Langage Naturel

Du 2 au 5 juillet 2001

Contact : taln2001@univ-tours.fr

URL : <http://www.li.univ-tours.fr/taln-recital-2001/>

Les communications porteront sur tous les thèmes habituels du TALN, incluant, de façon non limitative: lexicque, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, discours, analyse, génération, résumé, dialogue, traduction automatique, approches logiques, symboliques et statistiques

TALN 2001 accueillera également des travaux de domaines proches dans lesquels le TALN joue un rôle important, dans la mesure où l'accent est mis sur la composante TALN: traitement de la parole (prosodie, linguistique, pragmatique), traitement de l'écrit, aspects cognitifs, terminologie, acquisition de connaissances à partir de textes, extraction d'information, recherche documentaire, linguistique de corpus, utilisation d'outils de TALN pour la modélisation linguistique.

XXIIe Colloque d'ALBI Langage et signification

L'oralité dans l'écrit... et réciproquement...

Du 9 au 13 juillet 2001

Contact : beatrismarillaud.cals@wanadoo.fr

Le thème du XXIIème colloque d'Albi est l'oralité, ou plus précisément la question des rapports entre l'oral et l'écrit. Il sera donc question de revenir sur l'opposition pratique mais combien complexe de code oral/code écrit, à partir de la description du français oral (mais aussi de nouvelles pratiques discursives comme ce que l'on peut appeler le « cyberlangage »), de phonétique, de linguistique variationniste, de l'analyse des conversations, de sociolinguistique et psycholinguistique.

D'autres axes de recherche sont proposés, il sera question notamment de revenir à la réflexion anthropologique d'un Goody sur l'opposition entre cultures à tradition orale et cultures à tradition écrite (n'y aurait-il pas une manière proprement graphique de raisonner, de connaître ?). Le thème interdisciplinaire « d'oralité » sera aussi l'occasion de faire une place aux travaux portant sur le concept de rythme .

Enfin la particularité et dans le même temps l'originalité de ce colloque est de faire intervenir chercheurs et enseignants, mais aussi des poètes présents pour lire leurs textes et communiquer leur réflexion poétique.

Août 2001

Colloque AFLS 2001

en collaboration avec le Centre de Recherche VALIBEL (Variétés linguistiques du français en Belgique) à l'U.C.L., Louvain-la-Neuve

L'année européenne des langues : la situation du français en Europe

Du 31 août au 2 septembre 2001

Contact : N.R.Armstrong@leeds.ac.uk

URL : <http://www.unl.ac.uk/sals/afls/>

Ce colloque organisé à l'occasion de l'année européenne des langues propose de recentrer les travaux en linguistique théorique et descriptive; sociolinguistique; acquisition du français langue seconde; linguistique appliquée et pédagogie du français autour du thème « la situation du français en Europe ». Les axes choisis sont les suivants :

- Les enjeux concernant l'enseignement de la langue française dans le contexte européen, et au-delà.
- Les politiques linguistiques au regard du français, en Europe et au-delà.
- Descriptions et théorie de la langue française, en France et dans les autres pays de l'Europe.

Le colloque cherchera – au-delà de cette synthèse - à établir un équilibre entre les aspects théoriques et appliqués de la recherche en langue française.

Septembre 2001

RES-SYLED Paris III Sorbonne Nouvelle avec la Société d'Histoire des Sciences du Langage, l'UMR 7597 "Histoire des théories linguistiques", l'ERADLEC, Paris III avec le concours des éditions Peeters

Victor Henry : linguistique et partages disciplinaires a la fin du xix^e siècle en France

Du 20 au 22 septembre 2001

Contact : christian.puech@univ-paris3.fr

L'objet de ce colloque est de revenir sur les travaux, la pensée, l'influence et la place de Victor Henry, méconnu en sciences du langage. Plusieurs indices montrent que l'intérêt pour Henry est en train de se renouveler. Les communications seront regroupées sous trois intitulés

1. Le comparatiste: l'américaniste précoce, l'indo-européaniste tardif, la thèse sur L'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque, le dialectologue (sur l'alsacien), le pédagogue des Conférences du musée pédagogique...

2. La linguistique générale: l'interprétation des lois phonétiques, la correspondance avec Schuchardt, la correspondance avec Saussure, les Antinomies, la forme antinomique du savoir linguistique, l'origine kantienne de cette présentation, la comparaison antinomies/dualismes saussurien, l'influence de l>Allgemeine Sprachwissenschaft allemande, la position sur la question de l'origine du langage (héritage, originalité, perspective), la distinction « langage appris/langage transmis », ses enjeux, sa reprise et sa modification chez Ch. Bally, la représentation de l'apprentissage linguistique...

3. Les pathologies du langage et la linguistique naissante, les créations de langues et la mise en place d'un paradigme de la communication à la fin du XIX^e siècle, les sémantiques et les représentations du sujet parlant, « l'expertise » linguistique en sciences humaines, la redistribution des territoires savants entre linguistique, psychologie, philosophie du langage, l'importance (comparée) du paradigme de l'inconscient dans les « théories de l'expression » et le domaine artistique ...

PacSLRF 2001, c/o National Foreign Language Resource Center,
University of Hawaiï at Manoa, Honolulu, USA.

Pacific Second Language Research Forum (PacSLRF)

Du 4 au 7 octobre 2001

Contact : pacslrf@hawaii.edu

URL : <http://www.LLL.hawaii.edu/pacslrf>

Ce colloque organisé par l'Université d'Hawaiï, sera centré sur les recherches actuelles en Langue étrangère, et particulièrement sur les langues d'Asie et du Pacifique . Il s'agira donc de recenser et de décrire un certain nombre de langues, colloque qui participera d'un « observatoire » des langues dans la mesure où le Pacifique constitue à lui seul la plus grande richesse linguistique au monde.

Marie Carani (HAR, U. Laval)

Présidente du Comité Organisateur du 6e Congrès mondial de l'Association Internationale de Sémiotique Visuelle (AISV)

6e Congrès mondial de l'AISV. Le visuel à l'ère du post-visuel

Du 16 au 21 octobre 2001

Contact : mcarani@microtec.net

URL : <http://www.fl.ulaval.ca/hst/visio>

Le projet scientifique de ce 6^{ème} congrès international de sémiotique visuelle est de problématiser le champ visuel au sens large face au monde et à la culture électroniques actuels devenus le message et ce, suivant les sept sous-thèmes suivants :

- 1- le visuel, le culturel, l'interculturel, l'intergénérationnel, l'interdisciplinaire, l'intermédiatique. Un premier axe centré donc sur les problématiques inter-sémiotiques
- 2- le visuel, l'espace-temps, le sensori-cognitif, le poly-sensoriel. Le deuxième ouvre sur la grande problématique actuelle du sensible (nouveau paradigme ?) en sémiotique.
- 3- la cognition culturelle et la cognition spatiale
- 4- l'image visuelle, l'image de masse, l'image digitalisée, l'image virtuelle (autant de sémiotiques de l'image ?)
- 5- les nouvelles technologies de l'information et les nouveaux médias artistiques: art assisté par ordinateurs, « cyber-art », etc.
- 6- les objets non-artistiques: médicaux, ethnographiques, publicitaires,...
- 7- les arts de l'action et l'objet spectacle: performance, théâtre, danse, mode.

Dans un tel contexte d'invention/production/réception artistique complexifié, où la définition même du domaine visuel est mise en cause par les arts qui s'y pratiquent, quels sont la place, le statut, la fonction et le rôle que peuvent occuper ou jouer encore les productions artistiques visuelles, y compris l'objet visuel proprement dit (objet graphique, photographique, etc.) ?

Avril 2002

English Department - University of Gent

Discourse resources : the sociolinguistics of access, availability and distribution

Du 4 au 6 Avril 2002

Contact : ss14@bank.rug.ac.be

URL : <http://bank.rug.ac.be/ss14>

Ce « symposium » propose de faire le point sur les travaux sociolinguistiques actuels mais aussi de comparer d'une certaine manière les méthodologies sociolinguistiques et celles de l'analyse du discours autour de concepts communs de « pratiques discursives », « genre », « style », etc.

Compte rendu de l'ouvrage
La linguistique de terrain. Méthode et théorie.
Une approche ethno sociolinguistique,
de **P. Blanchet** (2000)
par **Leila Messaoudi**
UFR de sociolinguistique appliquée
Université Ibn Tofail Kénitra
Maroc.

Plusieurs questions se posent aux chercheurs dans le domaine de la linguistique de terrain. L'ouvrage de Philippe Blanchet contribue, par les questionnements et les éléments de réponse qu'il contient, à faire avancer la réflexion sur ce sujet.

Dès l'introduction, le lecteur se trouve plongé dans la problématique du terrain. L'auteur y présente son propre parcours, introduisant ainsi le "je" méthodologique, l'explicitant et l'encadrant. Cette pratique de plus en plus courante dans les sciences sociales, n'est pas encore en usage - ou pas suffisamment - dans le domaine sociolinguistique. Pourtant, il est important de situer le « je » du chercheur pour comprendre et éviter les biais de l'étude. Philippe Blanchet a su, dans l'ensemble, intégrer cet aspect. Son expérience personnelle du terrain a été l'occasion de l'objectivation des méthodes et la réflexion épistémique sur les concepts et leurs relations. Et d'emblée, certains choix et préférences du chercheur ont été avancés. Par exemple, l'idée des « liens épistémologiques forts » entre le fonctionnalisme, la dialectologie et la sociolinguistique (p.18), est défendue d'entrée de jeu, par Philippe Blanchet. Elle sera reprise et se profilera de nouveau dans les chapitre 2, pp.50-55 et chapitre 3, pp. 71-86. Certes, ce rapprochement n'aurait pu se faire aussi spontanément, s'il n'avait été prouvé et éprouvé par la démarche concrète de confrontation avec le terrain. Il est vrai que la dialectologie peut alimenter les corpus de la sociolinguistique, en particulier, pour l'étude des géolectes. Il est démontré aussi que le fonctionnalisme, qui ne s'appuie que sur des corpus authentiques, peut fournir des données utiles à la sociolinguistique.

Le lecteur ne peut qu'adhérer à ces choix tant ils paraissent évidents. Toutefois, cela ne l'empêchera pas de faire remarquer qu'un corpus constitué par le linguiste fonctionnaliste ne prend pas toujours en considération les paramètres retenus par le sociolinguiste. Tout comme il pourra faire noter qu'il est possible de puiser dans d'autres cadres théoriques que le fonctionnalisme. William Labov, qui a eu son étape « fonctionnaliste », ne s'est-il pas inspiré, à un moment de la recherche, des méthodes génératives et en particulier de leur aspect formel, pour la formulation des règles relatives aux réalisations des variables ?

En fait, il s'agit, pour le chercheur, de faire un choix qui doit être clairement exprimé. Blanchet l'a fait de manière claire et on ne peut lui en tenir rigueur.

En outre, on retiendra sa réflexion riche et documentée sur les aspects méthodologiques. En abordant les méthodes perçues comme antagonistes: celles dites « hypothético-déductives » et celles « empirico-inductives ». (pp28-40), il les présente comme complémentaires. Lorsqu'il soulève les difficultés de recueil des données et les méthodes préconisées pour sélectionner les corpus et tester leur validité, il note à juste titre: « On travaille d'abord par observation participante, puis ensuite seulement par enquêtes » (p. 40). Les références contrastives et comparatives sont un moyen de validation: les investigations sur des terrains différents (par exemple Provence et Bretagne et la mise en perspective avec des terrains plus vastes (France, Europe, francophonie) permet des comparaisons multiples.

Celles ci constituent autant de garde fous méthodologiques contre les éventuels « enfermements » trop subjectifs de l'hyper spécialisation sur un domaine étroit et du regard intérieur (p. 44). La démarche du terrain implique une progression: « En allant de la prise globale d'informations et d'indices par observation participante de micro situations jusqu'à l'éventuel échantillon constitué par enquête directive » (p. 49). L'accent est mis sur le lien dialectique entre la pratique et la théorie et les niveaux micro et macro. Ces liens peuvent être observés grâce au comparatisme et aux confrontations de différentes situations-objets: « c'est par l'examen de la complexité de diverses situations microsociolinguistiques globales (en contexte) que l'on tend vers une vision plus générale » (p.49).

Et Blanchet passe de l'expérience particulière à une réflexion théorique solidement documentée conduisant à une théorie globale, de type ethnolinguistique (pp. 63-97). A la lumière de cette dernière, les différents concepts fondamentaux de la sociolinguistique sont revisités: le continuum et ses polarités, l'interlangue, la norme, etc. (pp. 96-133).

On peut regretter, cependant, que Blanchet n'ait pas intégré davantage, dans l'ouvrage, les cas concrets émanant de son expérience du terrain. Des exemples auraient pu être tirés de la passation de l'enquête phonologique (de Henriette Walter, administrée à 12 informateurs (p.21) ou bien puisés dans les enquêtes semi-directives qui ont été conduites, en interrogeant les informateurs sur des lexèmes, relatifs à tel ou tel domaine de la cuisine ou aux produits de la mer, sélectionnés sur un total de 2500 (p. 21). Ces pratiques (nantaises) qui pourraient ainsi être intégrées au « français septentrional de référence » (p. 21) auraient contribué à illustrer des concepts méthodologiques et aidé à comprendre des dénominations comme la langue, l'interlangue (pour langue régionale), le continuum, la norme, etc. A notre sens, c'est cette étude sur le parler régional: ce « français régional, sorte d'interlangue transmise à travers les jeunes générations ne possédant plus la langue substratique (le provençal) » (p. 18), qui a vraisemblablement marqué et le parcours du chercheur et l'itinéraire du livre. Il aurait été intéressant de *coller* davantage à l'expérience du terrain et d'y re-situer à chaque fois les concepts. Le terrain, n'est-il pas la meilleure illustration de la fonctionnalité des concepts ? N'est-il pas le garant de leur « validité » ?

En fait, l'auteur a été pris dans la tentation, combien séduisante, d'une belle envolée théorique. On ne peut nier la valeur didactique de cet exposé dense et synthétique qui a brassé ingénieusement les concepts des courants les plus connus, de façon claire et concise.

Particulièrement, on ne peut minimiser l'importance de ces questionnements sur la relation entre le chercheur et le terrain, sur son action, sa portée, sur sa subjectivité « ... le linguiste étant pétri de langage, il ne peut s'abstraire de lui-même et construire effectivement un objet ainsi dissocié de lui-même. (...). Une prise de conscience de l'ensemble des processus d'intersubjectivité est nécessaire à la fois pour en contrôler les dérives et pour en exploiter la richesse » (p.90). Et il ne manquera pas de souligner: « il est important pour sa distanciation scientifique que le chercheur soit conscient de ces inévitables liens avec les courants socioculturels » (p.90). Principe auquel on adhérera, sans réserves. A cet effet, il semblerait que l'on pourrait ranger cet ouvrage dans la sociologie compréhensive, comme projet scientifique d'ensemble, marqué par des liens privilégiés avec la pensée d'Edgar Morin, en particulier par l'adoption de certains concepts comme la « pensée écologisée » (p. 84), la « méthode de la complexité », la « pensée complexe » (p.65), l'auto-éco-normativité (p.125), etc. Et on ne peut que souscrire à ces points de vue qui s'éloignent des « sentiers battus » et des courants qui ont prévalu jusqu'à présent dans la sociolinguistique française et européenne. Mais il est évident que de vouloir classer et étiqueter comporte toujours des aspects réducteurs. Cela permet tout au plus de dégager une tendance dominante que l'on pourrait qualifier, en l'occurrence, d'humaniste. Et l'on appréciera, positivement, cette prise de conscience aiguë de l'interventionnisme impliqué par la sociolinguistique et les problèmes d'ordre éthique qu'il peut induire (pp. 94; 97). Philippe Blanchet insiste sur le « cadre éthique » de l'implication du chercheur et de sa responsabilité (p.133). Le chercheur se doit d'être vigilant, en prenant garde aux applications ou utilisations abusives. Est-ce toujours possible ? Les « manipulations » qui peuvent être opérées sur les résultats d'une enquête, pour des raisons complètement extérieures à la recherche scientifique, peuvent-elles être évitées ?

Par ses aspects humanistes, cet ouvrage interpelle le chercheur, bien au delà des aspects purement méthodologiques ou épistémologiques; et c'est là, véritablement, son apport le plus saillant.

Le propos explicite de J.-C. Beacco est de revisiter, dans un ouvrage dense mais de taille modeste (192 pages), la problématique de l'enseignement de la culture-civilisation, qui, nous dit-on, s'apparente trop souvent à une pensée méthodologique unique. L'ambition didactique est clairement revendiquée, et justifie du coup le terme de "culture-civilisation" s'appliquant aux seules questions de méthodologie d'enseignement traitées dans leur spécificité (ie. en situation) et non comme applications de considérations sociologiques ou anthropologiques. Beacco se place ainsi sur le terrain des méthodologies d'enseignement, à savoir celui des réflexions théoriques destinées à fonder des pratiques d'enseignement: détermination d'un syllabus (contenus et/ou compétences à enseigner), choix de supports pour l'enseignement, formes d'exploitation des supports, répartition linéaire et chronologique de ceux-ci, activités de systématisation destinées à accompagner l'acquisition des connaissances ou la mise en place progressive des compétences, auto-évaluation et/ou évaluation institutionnelle. Dans le même temps, et au delà des considérations techniques ou techniciennes - il s'agit également de donner bonne place à l'histoire individuelle (ie. les pratiques sociales individualisées), aux valeurs éducatives, aux représentations idéologiques et aux exigences déontologiques des enseignants et des apprenants.

La connaissance des langues vivantes a été, depuis l'origine, considérée non comme une fin en soi mais en tant que moyen d'accès, privilégié sinon irremplaçable, à d'autres cultures valorisées (la Rome républicaine et impériale parle le latin et enseigne seulement le grec en langue seconde et non les langues *barbares*). L'auteur considère ensuite différents types de demandes culturelles en situation d'apprentissage guidé f.l.e. La curiosité culturelle qui se manifeste dans la volonté d'apprendre une langue étrangère est susceptible d'être interprétée, précise Beacco, comme un intérêt légitime ou plus radicalement comme une sorte de fascination pour certaines productions culturelles ou attirance pour un autre art de vivre. Cette permanence de la demande culturelle en classe de langue est également sensible à la place faite aux productions de la culture cultivée: peinture, architecture, musique, sculpture et textes littéraires. La didactique des langues a, selon l'auteur, réhabilité la fréquentation des grands textes français tout en valorisant les littératures d'expression française dans le cadre de la francophonie. Ainsi, les nouvelles formes de consommation des langues centrées sur des nécessités communicatives et professionnelles (langues de spécialités) ne semblent pas avoir fait disparaître des motivations plus culturelles. La place de la civilisation a par ailleurs, été institutionnalisée dans des dispositifs de formation et de certification f.l.e. ou dans les formations universitaires.

Après avoir montré que la demande culturelle, multiforme, s'avérait être toujours vivace dans l'exercice quotidien de l'enseignement à tous les niveaux d'apprentissage, J.-C. Beacco examine les différents problèmes que cet aspect de l'enseignement des langues soulève, notamment au plan des méthodologies d'enseignement: terrain spécifique sur lequel s'engage l'auteur.

Les "inerties méthodologiques" qui seront abordées en détail plus tard dans l'ouvrage (partie 4) s'expliquent par le fait que le terme de " culture " est une notion chargée d'histoire, un mot hautement polysémique. Constat est fait que les méthodologies d'enseignement qui ont cours en didactique de la culture-civilisation ne procèdent pas de démarches réfléchies, contrôlées par une interprétation claire de ce que l'on entend par " civilisation ", par " culture " ou par " culturel " et plusieurs approches terminologiques sont alors exposées sous forme d'oppositions:

- tout d'abord l'opposition classique **culture** vs **nature**. Ce qui structure cette première dichotomie est la valeur appréciative positive de " culture ". Sortant de l'animalité biologique par ontogenèse et phylogenèse, l'homme accéderait à des formes réputées supérieures d'expression personnelle et d'organisation sociale.
- Puis celle entre **civilisation (universelle)** vs **cultures (nationales)**. Cette distinction est le produit d'un travail historique complexe en partie lié au réveil des nationalités dans l'Europe post-révolutionnaire ; les principes fondateurs stimulent le désir d'unification des

nationalités opprimées par des puissances étrangères. Ceci dessine deux orientations pédagogiques possibles : l'une fondée sur les valeurs universelles d'un ensemble culturel, l'autre sur les caractéristiques propres à un État-nation ou à un peuple.

- Simultanément l'opposition entre **culture nationale** et **cultures de groupes** tend à considérer qu'à l'intérieur de l'espace politique d'un État-nation, des différences régulières existent : les collectivités cherchent à établir et à faire admettre leur originalité, leur différence. Dans le champ de la didactique des langues, on a vigoureusement réaffirmé la nécessité fondamentale de prendre en charge ce multiculturalisme inhérent à toute culture nationale. Ce sentiment de la multiplicité culturelle prend aussi son origine dans la manifestation des diversités géographiques, linguistiques et culturelles qui ont survécu à la création d'un marché intérieur unifié et d'un état national.
- **Cultures traditionnelles vs cultures modernes et post-industrielles.** Dans les sociétés industrialisées et post-industrielles, à la suite de la spécialisation des tâches, les groupes sociaux se diversifient au sein d'une même communauté et des subcultures s'autonomisent avec des effets à la fois positifs (plus grande souplesse, fluidité) et négatifs (indétermination, engouements passagers, insécurité potentielle).

Ces valeurs de *civilisation* ou de *culture* n'ont pas été pleinement sollicitées et impliquées en didactique, fait remarquer Beacco (p. 32) . Il y a cependant quelques évolutions dont la plus importante est la prise en compte progressive et croissante de la réflexion anthropologique et sociologique, mais aussi une relativisation de l'ethnocentrisme ainsi qu'un souci de recontextualiser les composantes culturelles. Sont alors indiqués les lieux privilégiés où se manifeste cette incontournable composante culturelle (p 33 à 42). Demeurent actives les perspectives culturelles valorisant l'étude des textes littéraires (et plus largement relevant des sciences humaines et sociales) consacrés par une audience internationale. L'implication des sciences sociales est plus nette désormais, ce qui permet de faire découvrir une société dans ses aspects multiples : économiques, démographiques, politiques, régionaux. Par ailleurs, la culture-civilisation des manuels de langue semble aujourd'hui plus diversifiée (encore qu'un certain conformisme règne) ou inattendue, fondée qu'elle est souvent sur les supports authentiques, qui créent de véritables *effets de réel*. La " question civilisation " n'est pas réglée pour autant : elle suppose que l'on se donne des critères pour justifier l'interprétation que l'on considère comme appropriée de " civilisation " et pour construire les démarches d'enseignement qui correspondent à ce choix premier. Ces dimensions culturelles des enseignements de langues ne sauraient être pourtant définies dans l'absolu, mais en relation avec les caractéristiques de la situation éducative.

S'il faut bien reconnaître que la prudence de l'auteur, dans la première partie de cet ouvrage (qui en compte cinq en tout), se justifie en bonne part par les subtiles ramifications qu'implique la notion de " culture ", il faut cependant noter que la délimitation nécessaire d'un champ d'investigation et de réflexion préalable (ici principalement les méthodologies d'enseignement f.l.e.) se fait au détriment des aspects les moins réductibles à une méthodologie particulière: aspects culturels implicites, aspects culturels inconscients et donc non maîtrisés par les acteurs en présence. Alors que l'anthropologie et la sociologie sont citées en tant que disciplines inspiratrices, on note l'absence de toute mention aux travaux de l'école de Palo Alto, de toute évocation des aspects culturels de la communication multicanale en général, non verbale en particulier ou encore des liens attestés entre anthropologie culturelle, linguistique de contacts et problématique de l'appropriation des langues et des cultures. Ainsi, le lecteur peut-il avoir l'illusion d'un objet didactique particulier (culture-civilisation) certes polysémique, complexe et en constante évolution mais à la portée désormais des didacticiens et enseignants de langue. La question reste de savoir dans quelle mesure les représentations culturelles intériorisées qui façonnent l'ensemble des interactions et négociations interculturelles se prêtent à un agencement didactique (fût-il résolument non techniciste) ou à des pratiques pédagogiques.

"La notion de culture " est d'une polysémie telle que ce n'est pas d'elle que peut venir une quelconque décision didactique", précise Beacco (p. 43), réaffirmant ainsi la nature de ses préoccupations. Au contraire, ajoute l'auteur, il revient au "décideur" éducatif, dans les cadres proposés par la réflexion didactique, de sélectionner parmi les interprétations attestées de civilisation et de culture celle(s) qui correspond(ent) au projet éducatif à mettre en place dans une situation d'enseignement particulière. Dans cette perspective, mettre en place des

enseignements de culture-civilisation adaptés à un public et/ou à une institution suppose de dégager les caractéristiques des situations d'enseignement que l'on prendra en considération pour moduler ces formes de présence de la culture-civilisation dans la classe de langue. Sont retenus quelques critères généraux permettant de distinguer ces situations éducatives:

- Le niveau de compétence en langue et le danger des simplifications abusives auprès d'apprenants débutants (d'où d'ailleurs l'évocation d'une approche culturelle en langue maternelle dans un premier temps)
- L'expérience sociale des apprenants et la question du degré d'implication de ceux-ci dans les problématiques sociales et politiques (apprenant-citoyen), économiques (la perception des appareils de production) ou encore idéologiques (capacité des apprenants à intégrer les réalités culturelles de la culture-cible).
- La nature des publics d'apprenants – avec une distinction entre, d'une part, les publics spécialisés (les élèves professeurs de langues) et d'autre part, les autres, c'est-à-dire ceux de l'enseignement obligatoire de premier et de second degrés et ceux des écoles de langues privées ou des institutions universitaires ou encore les non-spécialistes en langue étrangère, ceux des facultés scientifiques (médecine, sciences exactes ...) dont le cursus comprend des cours de langue.
- L'institution éducative au sein de laquelle est organisé le cours de langue/civilisation qui constitue à elle seule un lieu de contraintes pour d'ultérieures décisions relatives aux objectifs d'enseignement (délimitation des disciplines enseignées, compétences théoriques et pédagogiques des enseignants).

Simultanément, l'auteur précise (p. 51) que de l'ensemble de ces paramètres, on ne peut déduire de manière mécanique un choix méthodologique particulier puis il envisage plus en détail la question des relations (économiques, culturelles, politiques, militaires; stables et/ou épisodiques et/ou partielles) entre les cultures en contact. Ces relations sont décrites comme étant complexes notamment parce qu'elles ne sont pas égalitaires (acculturation de type colonial) et gardent les traces de rapports de domination (par exemple militaires ou économiques), également parce que les influences ne se produisent pas dans les mêmes domaines, enfin parce que le degré de similitude ou d'analogie entre deux ensembles culturels découpés par des États-nations politiques, le caractère continu ou discontinu, traditionnel ou récent, antagoniste ou non de leurs relations modèlent les représentations préalables des apprenants et leurs attentes. Les didacticiens et les pédagogues sont conviés ainsi à opérer des choix, à négocier des orientations, en respectant les attentes des apprenants liées elles-mêmes aux multiples formes des contacts entre les cultures.

La mise en évidence de l'importance des situations éducatives, incite l'auteur à situer plus nettement encore, le cadre préalable de sa réflexion : le cours de langue (plus spécifiquement f.l.e.) dans une institution scolaire publique ou privée. Cet environnement permet alors de dénoncer quelques dissymétries flagrantes: hiérarchie langue/culture (l'entrée lexicale sert alors de prétexte à des "éclaircissements" culturels atomisés), absence d'une impossible "grammaire culturelle" et difficulté pour sélectionner (côté enseignant) les informations culturelles pertinentes, danger enfin de limiter la présence "culturelle" au seul discours d'un enseignant, considéré comme seul vecteur des réalités culturelles. Ces différents aspects conduisent l'auteur à attribuer à l'objet didactique "culture-civilisation" un statut particulier et à imaginer des traitements pédagogiques spécifiques afin de sortir des inerties méthodologiques (les formes dominantes des enseignements de culture-civilisation).

L'apport principal - qui n'est pas négligeable - mais également certaines des faiblesses argumentatives de cette deuxième partie résident vraisemblablement dans le refus d'un débat terminologique général et trop souvent stérile autour de la notion de " culture ". Il appartiendrait au didacticien de trancher en fonction des profils d'apprenants et de la diversité – qu'on ne peut nier – des situations éducatives. Pour autant est-on capable de lister ou de répertorier l'ensemble des situations éducatives ? Est-ce par ailleurs utile ? L'auteur ne s'y risque pas et se contente d'indiquer quelques éléments susceptibles de légitimer les orientations pédagogiques des enseignants de langue tout en se situant lui-même dans un cadre institutionnel (scolaire – public ou privé) qui s'avère être ou trop spécifique pour que l'on puisse en tirer des conclusions générales et l'on retombe dans l'atomisation des approches culturelles dénoncée tantôt ; ou trop général pour que l'on puisse en tirer des conclusions particulières et l'impact pédagogique en devient aussitôt partiellement caduque. Les inerties

apparentes, exposées dans la troisième partie, ne sont plus alors “ méthodologiques ” mais relèvent bien plus d'un ensemble de pratiques éducatives qui ne peuvent être régulées par une configuration suffisamment mature de la question culturelle en classe de langue.

La troisième partie de l'ouvrage s'attache à mettre en évidence les différentes inerties qui freinent la mise en place d'une didactique des cultures raisonnée et systématique. Ces lenteurs sont de natures différentes : (1) inerties structurelles et culturelles (le poids des institutions académiques); (2) inerties méthodologiques (poids des traditions éducatives, absence d'une théorisation structurée dans le champ de l'interculturalité); (3) diversité des pratiques pédagogiques (d'une efficacité inégale mais surtout non fondées sur des choix méthodologiques explicites – préalablement théorisés). Apparaît ainsi, un aplanissement des différences entre enseignement de la langue et enseignement de la culture-civilisation, une indifférenciation renforcée par les manuels et/ou supports traditionnels qui ont tendance à asservir les dimensions culturelles à des objectifs essentiellement langagiers. Se dégagent un certain nombre de tendances: (1) l'usage de la comparaison culturelle (vite limitée par les aspects top subjectifs de l'expérience culturelle des apprenants) ; (2) les approches thématiques hétéroclites et non-systématiques ; (3) l'absence de progression ; (4) l'utilisation de documents authentiques, souvent détournés de leurs finalités premières et auxquels on accorde trop vite, selon l'auteur, un statut de vérité alors que leur représentativité est sujette à caution. Selon Beacco, “ c'est bien la conception même de ces supports qui fait obstacle à des déplacements significatifs de méthodologie ” (p. 84). Au-delà d'un simple constat, des explications sont fournies susceptibles, sinon de légitimer, du moins d'expliquer cette méthodologie ordinaire des dimensions culturelles en classe de langue : (a) les problèmes de gestion du temps (imprévisibilité de la classe de langue) ; (b) un certain conservatisme lié aux attentes, places et rôles des apprenants au sein de l'institution éducative ; (c) les types de représentations culturelles des enseignants de langue, qui, le plus souvent, sont rarement en contact direct avec les pays étrangers dont ils enseignent la langue ; (d) les convictions linguistico-pédagogiques des enseignants, entretenues ou suscitées par une certaine anthropologie linguistique, les réflexions d'Humboldt mais aussi d'E. Sapir (thèse Sapir-Whorf), ou encore de Wittgenstein, Lévi-Strauss et E. Benveniste; convictions qui accordent la primauté aux mots comme mode d'accès privilégié à une culture.

La prédominance de l'entrée lexicaliste, une fois repérée, n'est plus justifiée, dès lors que l'on remet en cause les arguments habituels de la thèse Sapir-Whorf. Ainsi, la non-adéquation des ensembles lexicaux entre différentes cultures témoigne davantage, selon Beacco, de stades culturels ou économiques, que d'une “ vision du monde ” instaurée par du lexique. En d'autres termes, l'entrée lexicale homogénéise les représentations sociales ou les idéologies alors qu'au sein d'une même nation (entité politique et non culturelle) ou d'une même culture les différences de groupe à groupe, de région à région, de génération à génération sont grandes.

Fort de cette critique justifiée du “ mot ” comme support privilégié de la représentation culturelle en classe de langue, J.-C. Beacco entend heureusement proposer des pistes plus diversifiées mais aussi plus méthodiques pour l'enseignement des dimensions culturelles en classe de langue. On note cependant que le portrait global, un peu caricatural, que dresse l'auteur des “ pratiques d'enseignement ”, laisse peu de place aux réflexions didactiques antérieures, pourtant bien attestées ces vingt dernières années, dans ce domaine.

Par suite, l'auteur cherche à établir un inventaire des finalités didactiques disponibles pour les enseignements culturels en classe de langue, à partir d'une typologie des compétences inspirée de celle du *Cadre européen commun de référence* et illustre globalement les choix qu'il est possible d'effectuer dans ce domaine, en fonction des situations éducatives.

Sont exposés essentiellement quatre aspects: (1) La culture-civilisation comme “ savoir-faire ” dont la finalité “ immédiate ” reste la gestion du quotidien mais qui peut également constituer une première approche d'une culture d'entreprise ; (2) La culture-civilisation comme “ savoir ”, ce savoir se subdivisant lui-même en “ savoirs encyclopédiques ” (connaissances, réputées fondamentales ou indispensables), élaboration d'une “ culture générale ” et organisation de connaissances relatives à des caractéristiques tenues pour identitaires de la société cible (traits identitaires) ; (3) la culture-civilisation comme “ savoir-être ”, soit encore l'occasion d'une relativisation de ses propres pratiques sociales, de ses propres convictions ou encore de ses croyances (comparaison des cultures, analyse des stéréotypes culturels). L'auteur expose ainsi la possibilité d'une “ éducation interculturelle ”

légitimée, notamment en Europe, par les migrations de populations et la nécessité de lutter contre diverses formes d'intolérance et de racisme. (4) La culture-civilisation comme "savoir-interpréter" qui repose sur l'hypothèse que tout membre d'une communauté culturelle dispose, à divers degrés, "d'une compétence interprétative qui le met en mesure de donner du sens social à certains éléments de son environnement, au moins immédiat" (p.127).

Au terme de cet inventaire non exhaustif et "purement illustratif" (p. 114) de compétences opérationnelles, de compétences de connaissance et de visées éducatives, il est précisé que les finalités éducatives esquissées peuvent parfaitement coexister comme autant d'exigences distinctes et éventuellement cumulables. Cette dernière affirmation pose d'ailleurs problème, dans la mesure où, après avoir déploré le manque de fondements théoriques des pratiques d'enseignements, l'auteur oscille entre une reconnaissance des pratiques et de trop timides propositions, qui restent également fragiles sur le plan théorique qu'elles prétendaient éclairer. Par ailleurs, l'inscription du projet "méthodologique" de l'auteur, en faisant explicitement référence à une situation socio-historique particulière, à savoir la question des populations migrantes dans le processus de construction européenne, gagne en pertinence locale tout en perdant au plan plus général des enseignements français langue étrangère et français langue seconde.

La dernière partie de l'ouvrage, plus courte mais plus dense, entend s'inscrire dans des "stratégies de continuité" (p. 137) en précisant comment pourraient être (re)considérées les approches discursives dans le domaine de la culture-civilisation. Si l'ethnographie de la communication est hâtivement pointée comme l'une des pistes possibles de renouvellement de la réflexion didactique, il n'en demeure pas moins que son programme reste, selon l'auteur, largement à réaliser. Sans approfondir davantage les avantages d'une ethnographie de la communication appliquée à la didactique f.l.e., la question porte désormais sur un certain nombre d'aménagements des pratiques observées précédemment. Ces aménagements en passent tout d'abord par la reconnaissance de la diversité des discours sociaux et non plus celle des "mots" à forte charge culturelle (discours didactiques, discours de témoignage, discours des médias, discours officiels et institutionnels, discours des sciences sociales); également par la découverte systématique d'une société, grâce à une méthodologie axée sur une typologie plus élaborée des discours sociaux (textes expositifs vs non expositifs; discours allusifs vs explicites), mais aussi par la prise en compte de paramètres tels que la densité culturelle (représentation complexe vs raréfiée de la réalité sociale), l'interprétation des observables ; la lisibilité linguistique (prévisibilité forte vs faible), les utilisations didactiques (activation de la compétence interprétative, approfondissement puis réinvestissement), fonction enfin de différents supports (discours "spontanés" ou indices non verbaux, discours de divulgation des sciences sociales, discours de l'événement et des individus).

Cette analyse des discours, s'assortit d'une éducation civile qui vient compléter l'éducation interculturelle préconisée précédemment avec l'idée de défendre des valeurs démocratiques et une idéologie de la tolérance et du respect d'autrui trop souvent bafouée. Au terme de l'ouvrage, l'auteur, tout en rappelant que de nombreux travaux sur le terrain sont en cours (et notamment les *cultural studies* dans le domaine anglo-saxon) qui permettront d'éclairer et de mieux gérer les formes d'enseignement de la culture-civilisation, précise que l'exposition des *possibles méthodologiques* qu'il a entreprise n'a d'autre but que celui de faciliter les choix, objectifs et démarches qu'il revient à chaque enseignant d'adopter. On peut toutefois se demander si cet objectif est totalement atteint. En effet, la pluralité des possibles méthodologiques semble bien souvent se confondre avec l'hétérogénéité des pratiques déjà constatées et la dénonciation répétée des faiblesses d'une démarche purement lexicaliste, masque trop vite les faiblesses prévisibles d'une démarche seulement axée sur l'analyse des discours. Par ailleurs, même si l'on conçoit qu'une démarche didactique ait nécessité de trancher, le manque de consistance persistant de la notion même de culture, la rationalisation didactique de phénomènes subtils (attitudes, comportements individuels et collectifs), fût-elle justifiée par un souci d'efficacité pédagogique, ainsi qu'un débat très circonscrit autour de quelques compétences et paramètres généraux, limitent la portée générale de l'ouvrage, dont les ambitions premières paraissent d'une plus grande envergure. Simultanément, le souci d'assigner à l'argumentation un cadre particulier (l'école dans le devenir européen), le refus d'une impossible exhaustivité, et la cohérence globale des propos favorisent la poursuite d'une réflexion didactique nécessaire dans un univers scolaire résolument pluriculturel.



The NECI Scientific Literature Digital Library

<http://citeseer.nj.nec.com/cs>

Cette adresse est celle d'une bibliothèque virtuelle (The NECI Scientific Literature Digital Library) qui offre l'accès à plus de cinq millions de pages. Différents modes de recherche sont proposés, qui permettent par la suite de télécharger de nombreux textes. On peut au-ainsi effectuer des recherches soit à partir d'un nom d'auteur, soit à partir d'un concept qui est fourni dans son contexte de citation. Un autre avantage du site est qu'il est à tout moment remis à jour.

The LinguistList

<http://www.linguistlist.org/>

Ce site est une référence de base pour la communauté des linguistes, dans la mesure où outre, entre autres, l'accès à de nombreux abstracts témoignant de l'avancée des recherches, il permet de pouvoir entrer en contact avec de nombreux linguistes. Il propose également une suite de liens intéressants qui permettent une réelle économie de temps dans la recherche d'informations complémentaires liées à un domaine linguistique précis.

Créoles et pidgins

<http://www.ling.su.se/Creole/>

Ce site est une source importante de renseignements pour les chercheurs qui travaillent en priorité sur les pidgins et les créoles, mais aussi pour ceux qui s'intéressent aux politiques linguistiques ou encore à la genèse des systèmes linguistiques. Il a à la fois un intérêt documentaire, dans la mesure où il s'applique à tenir la population scientifique concernée au courant des événements la concernant (colloques, parutions d'ouvrages...), et un intérêt scientifique de première importance, puisqu'il met en ligne un certain nombre d'articles.

L'ethnologue

<http://www.sil.org/ethnologue/ethnologue.html>

Ce site est particulièrement intéressant pour les chercheurs qui souhaitent avoir rapidement des renseignements d'ordre général sur les langues, qu'il s'agisse des langues ayant suscité de nombreuses études ou bien des langues beaucoup moins citées. Des données très précises sont en effet fournies sur les langues du point de vue de leur classement typologique, des lieux où elles sont parlées - qui sont illustrés par un certain nombre de cartes - ou encore sur leur nombre de locuteurs. Si les données chiffrées sont à prendre, comme toujours dans ce domaine, avec une certaine prudence, elles constituent néanmoins une source intéressante de renseignements, et ce d'autant plus que le site est fréquemment remis à jour.

Vous souhaitez proposer des liens ? Ecrire à liensweb.ml@free.fr

Ouvrages récents

Du sens dans le processus métaphorique

2001, Paris : Champion, 304 pages.

De **Catherine Détrie**

Université Montpellier III

catherine.detrie@univ-montp3.fr

La métaphore est traditionnellement traitée en termes de déviance d'ordre intralinguistique. Cette analyse privilégie le pôle de la réception, et donc celui de l'interprétation de l'énoncé métaphorique. Cet ouvrage, au contraire, articule constamment le connaître et le dire, les praxis humaines et les choix lexicaux, et développe une réflexion sur la production de sens métaphorique, construite à partir des deux propositions ci-dessous :

- l'énoncé métaphorique est engendré par un point de vue idiosyncrasique sur le monde sensible ;
- la déviance perçue, et traitée en termes de métaphore, est liée à une catégorisation qui s'avère originale au regard des catégorisations conventionnelles, et qui exige ainsi de la part du destinataire des procédures interprétatives plus ou moins complexes.

L'objectif de ce travail est alors de mettre à jour la double dialectique dans laquelle s'origine l'énoncé figuré : celle du langage et du réel, celle du même et de l'autre, dont le dialogisme bakhtinien est une manifestation. Dans ce cadre, la métaphore manifeste un rapport praxique aux entités visées, et un rapport dialogique aux réglages de sens plus conventionnels des autres locuteurs, qui sont autant de significations intersubjectivement stables au regard de réglages métaphoriques perçus comme déviants.

Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification

2001, Nancy : Les Presses Universitaires de Nancy, Collection Langage-interaction-cognition dirigée par Pr Alain Trognon.

de **Corinne Rossari**

Le propos de ce livre est de circonscrire l'apport des connecteurs aux relations de discours. Pour ce faire, l'auteur adopte une double perspective sur les relations de discours marquées par des connecteurs : une de macroanalyse qui offre une vue d'ensemble unifiée des propriétés des relations marquées et une de microanalyse qui présente des paramètres stables permettant de différencier les connecteurs d'une même classe.

Le lecteur parvient de cette manière à saisir des pistes qui permettent à la fois : de voir ce que les connecteurs partagent et qui fait qu'il est légitime de rassembler ces diverses entités sous une même étiquette et, de cerner le degré de différenciation qui sépare les entités perçues comme proches sémantiquement.

C'est ainsi que non seulement des classes de connecteurs sont distinguées, mais des membres à l'intérieur de leur classe respective. L'étude peut de la sorte prendre en compte aussi bien la différence entre donc et de ce fait, par exemple, comme membres d'une même classe que la différence entre donc et de toute façon en tant que représentants de deux classes distinctes. La méthodologie est essentiellement centrée sur les contraintes combinatoires des connecteurs. Il s'agit de déterminer les facteurs, qui, dans une configuration linguistique déterminée, exercent une influence sur la possibilité de l'emploi du connecteur. Avec cette méthodologie, les connecteurs sont traités comme des entités lexicales à part entière et non seulement comme des marques privilégiées de processus interprétatifs ou cognitifs indépendants du code. Dans cette optique, l'étude balaye un ensemble de connecteurs de types sémantiques très différents les uns des autres. Quatre classes de connecteurs sont examinées : les connecteurs de cause et de conséquence, ceux de reformulation et ceux de contrastes. L'hétérogénéité dans le choix des connecteurs analysés permet de faire ressortir des mécanismes communs aux connecteurs indépendamment des relations de discours qu'ils seraient censés spécifier, mécanismes qui sont à l'origine de leur apport à la relation de discours.

Cours par correspondance de l'Astrado provençal

L'Astrado provençal ("la destinée provençale"), association fondée en 1965 par l'écrivain et enseignant Louis Bayle, a pour objectif principal d'éditer des livres concernant la langue et la littérature provençales, ainsi que d'organiser des cours de provençal par correspondance.

Ces cours, créés par L. Bayle, sont désormais dirigés par Michel Courty et Philippe Blanchet (écrivains provençaux et professeurs). La langue enseignée et utilisée est le provençal rhodanien, en orthographe moderne. Le cours de langue du premier degré propose vingt leçons et vingt devoirs aux débutants, contenus dans la *Grammaire provençale* de L. Bayle (publiée par l'Astrado) et une cassette audio pour les premières leçons et les textes d'accompagnement.

Le second degré est constitué d'un cours de langue et littérature provençales en deux parties. La première s'appuie sur les *Morceaux choisis des auteurs provençaux (tome I : des débuts de la renaissance à la mort de Mistral)* publiés par l'Astrado. Trente devoirs amènent à travailler davantage la langue, à écrire des textes et à découvrir la littérature provençale. La seconde partie, récemment refondue, s'appuie désormais sur l'*Anthologie de la littérature provençale moderne* de M. Courty (de la renaissance du XIXe siècle à aujourd'hui) publiée en 1997 par l'Astrado. Vingt nouveaux devoirs proposent des exercices pour s'approprier un maniement plus avancé de la langue, pour s'habituer à rédiger de véritables commentaires littéraires et pour étudier en profondeur les thèmes, genres, styles et esthétiques de la littérature provençale moderne.

Chaque niveau peut être suivi en une ou deux années. Un *Diplomo d'estudi provençau* est décerné à la fin de chaque cours. Les correcteurs sont tous des écrivains reconnus et des enseignants professionnels. Pour plus d'informations et pour inscription, contacter *L'Astrado Prouvençalo*, 7 les Fauvettes, 13130 Berro ou par courrier électronique au directeur des cours: philippe.blanchet@uhb.fr.

Revue électronique

- Une nouvelle revue électronique d'études philologiques vient de paraître sur le réseau à l'adresse : <http://www.tonosdigital.com>
Editrice : Dra. Juana Castaño Ruiz (juanacas@um.es)
Universidad de Murcia-Facultad de Letras
Filología Francesa, Románica, Italiana y Árabe (Espagne)

- Récente parution du premier numéro de Recherches en rédaction professionnelle, une revue universitaire diffusée exclusivement sur le web. La consultation est gratuite, à l'adresse suivante : <http://www.usherb.ca/flsh/rrp/index.htm>

ACLIF – Association des Chercheurs en Linguistique Française

Avec l'appui des Services Culturels de l'Ambassade de France à Bucarest et du Laboratoire "Modalités du fictionnel" de l'Université du Littoral, l'ACLIF organise un Séminaire-colloque qui s'inscrit dans la traditions des Séminaires de didactique universitaire (depuis 1994) organisés à Constanta.

Thème : Référence verbale et référence nominale

Pour tous renseignements : <http://www.chez.com/aclif>

Nouveau site internet de phonétique française

L'Université Laval de Québec (au Canada) a maintenant un site internet de phonétique française. Il a été réalisé par le Laboratoire de phonétique et phonologie du Département de langues, linguistique et traduction de la Faculté des lettres. Ce site internet est consacré avant tout à la description phonétique des sons du français. Le site comporte une vaste base de données de documents sonores et visuels originaux (croquis buccaux, radiogrammes, photographies des lèvres, spectrogrammes, etc.), illustrant la spécificité des articulations françaises et permettant leur identification précise. On y trouve également un lexique comprenant la définition d'environ 500 termes phonétiques parmi les plus courants. Une large place est faite à la transcription phonétique, après écoute d'enregistrements. Les exercices portent avant tout sur le français, y compris, naturellement, la variété québécoise, mais également sur des mots tirés de dix langues très différentes (arabe, chinois, swahili, japonais, russe, vietnamien, portugais, coréen, anglais, espagnol). Cette base de données est accessible gratuitement à l'adresse suivante: <http://www.lli.ulaval.ca/labo2256/>

Massachusetts Institute of Technology

Les cours du M.I.T. seront prochainement tous en ligne et gratuitement consultables à l'adresse suivante : <http://web.mit.edu/newsoffice/nr/2001/ocw.html>

Vous souhaitez faire publier une annonce ? Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr



**Faits de Langue
Faits de discours
Données – Processus
et Modèles
Qu'est ce qu'un fait
linguistique ?**

Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?

William Labov

La connection empirique entre la réalité et le discours. Sieyès et l'ordre de la langue

Jacques Guilhaumou

Pragmatique : état de l'art et perspectives

Jacques Moeschler

Langage et hors-langage – Quelques remarques

Frédéric François

Borrowing as a semantic fact

Yong-Ho Choi

Entre langue, discours (texte), et narration: sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre

Guy Achard-Bayle

Pour une linguistique interactionnelle

Lorenza Mondada

Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Éléments de réflexion pour amorcer le débat

Didier de Robillard



**Qu'est-ce qu'un fait
linguistique ?**
Par William Labov
University of Pennsylvania
United States

Mai 2001

Sommaire

1. Qu'est-ce qu'un fait linguistique¹ ?
 2. Problèmes dans le recours à des jugements introspectifs
 - 2.1- Rejet en bloc des jugements des linguistes
 - 2.2- L'instabilité des dialectes idiosyncrasiques
 - 2.3- Contradictions entre les jugements introspectifs et le comportement
 3. Quelques résultats de l'observation
 - 3.1- Le facteur Q
 4. La linguistique comme entreprise commune
- Références bibliographiques

Note de l'éditeur: Ce texte a été publié antérieurement en version originale anglaise chez l'éditeur Lisse - The Peter de Ridders Press – 1975 (Belgique) sous le titre: "What is a Linguistic Fact ?". A noter que dans la présente édition en français, les exemples figurent en anglais suivis de leurs équivalents en français.

Note de la rédaction: Nous remercions chaleureusement William Labov pour nous avoir autorisé à traduire et à publier ce texte en français. La version intégrale du texte initial en anglais est également disponible sur le site web de Marges Linguistiques: <http://www.marges-linguistiques.com> (Base de données textuelles). Que soient surtout remerciés toutes celles et tous ceux qui ont participé à la présentation, à la traduction collective et bénévole ainsi qu'à la vérification de ce texte en français, et notamment: Cécile Bauvois de l'Université de Mons (Belgique), Alain Giacomi de l'Université de Provence (France), Monique Oyallon, Mansfield University of Pennsylvania (USA), Berthille Pallaud, Cnrs, Université de Provence (France), Alain Regnier de l'Université de Montpellier III (France), Philippe Rapatel de l'Université de Franche-Comté (France) et Jim Walker de l'Université de Lyon II (France) pour la traduction; Dominique Lagorgette de l'Université de Savoie (France), Daniel Véronique de l'Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle (France) et Sylvie Gagnon, University of Canterbury (New Zealand) pour la vérification globale du texte traduit; Stéphanie Clerc de l'Université d'Avignon (France), Béat Grossenbacher (Suisse), Michèle Monte, Université de Toulon (France), Michel Santacroce, Cnrs, Université de Provence (France) et Jennifer Lyle (USA) pour la mise en page finale du texte anglais puis français.

¹ Cet article est une version révisée de l'exposé présenté au Golden Anniversary Symposium de la Linguistic Society of America au Linguistic Institute, à Amherst, en juillet 1974. Une grande partie de la recherche examinée dans ce texte a été réalisée grâce au financement de la National Science Foundation, que nous tenons à remercier. Nous avons tiré profit de discussions avec un certain nombre de collègues, notamment Mark Baltin. Nous saluons avec gratitude l'aide des membres de notre groupe de recherche à l'Université de Pennsylvanie : Mark Baltin, Ann Bower, Gregory Guy, Donald Hindle, John Rickford, et Judy Weiner.

Les linguistes s'accordent à penser que nous étudions la structure générale du langage, et non la compilation de faits particuliers sur les langues; notre but est de comprendre la capacité de l'humain à construire un système langagier et non de recueillir simplement le produit de ce système. Cependant, nous voulons tous que nos explications et analyses soient justes; très peu de linguistes s'intéressent à une grammaire universelle mais inexacte. À tout le moins, nos théories doivent être adaptées à n'importe quel ensemble de recueils fiables de faits sur la langue, et notre véritable intérêt est d'obtenir plus de faits fiables, même si nous ne les recueillons pas nous-mêmes. En ce sens, tous les linguistes axent leur travail sur les données, et ils s'intéressent également aux fondements empiriques de leur domaine. Certaines des différences apparentes entre les linguistes sur cette question semblent être dues à leur démarche rhétorique; d'autres semblent être de véritables différences de méthodes. Quoi qu'il en soit, il s'est développé une dichotomie courante qui conduit les observateurs extérieurs à croire, à tort, que certains linguistes s'intéressent aux fondements empiriques de leur domaine, et d'autres non.

L'idée que nous avons communément de l'histoire de la linguistique en Amérique au cours des cinquante dernières années est qu'elle peut être divisée en deux périodes principales: au cours des trente premières années, de 1925 à 1955, les linguistes américains se sont intéressés à la description du langage à partir de faits objectifs; durant les vingt dernières années, de 1955 à 1975, les linguistes se sont de plus en plus intéressés à l'explication de l'aptitude langagière par l'intermédiaire de l'étude des intuitions. Bien que cette division néglige une très large part de la recherche historique et phonétique qui s'est poursuivie très régulièrement, elle reflète bien les changements manifestes dans la terminologie et les thèmes de la plupart des articles de la plupart des publications. Cela est particulièrement vrai de la manière dont les linguistes emploient le terme *théorie*: dans la première période, *théorie* désigne un ensemble de procédures suivies pour écrire des grammaires; dans la période suivante, *théorie* signifie un ensemble de principes universels régissant les modèles abstraits qui peuvent produire les phrases bien formées d'une langue.

Notre critique évalue l'histoire de la linguistique américaine sous un éclairage quelque peu différent. Il s'avère que les intuitions des locuteurs natifs ont constitué la base principale de la description linguistique tout au long de ces cinquante années. Mais à mesure que la richesse et la finesse de la description linguistique se sont développées, les données intuitives se sont révélées de plus en plus insuffisantes lorsqu'il s'agit d'appuyer les constructions théoriques des linguistes. Un nouveau mouvement est donc né pour reconsidérer les relations entre *langue* et *parole* - non pour bouleverser les réalisations des cinquante dernières années mais plutôt pour les renforcer et les développer.

Au cours de cette discussion nous aborderons nécessairement quelques problèmes de méthodologie, mais seulement dans la mesure où ils concernent des questions fondamentales². Nous serons contraints de réexaminer quelques questions essentielles: qu'est-ce qu'une langue ? qu'est-ce qu'un fait de langue ? et qu'est-ce qui constitue une preuve dans une théorie linguistique ?

Il est d'abord nécessaire d'établir une distinction entre fait de langue et explication linguistique. On sait fort bien que l'on s'accorde difficilement sur ce qui constitue une explication convaincante, et il est d'usage chez certains linguistes de reprocher à d'autres linguistes de ne pas s'intéresser suffisamment aux explications. Mais tous les linguistes dont le travail sera examiné dans ce texte considèrent la linguistique comme une science empirique; tous utilisent des faits de langue comme substance des explications de leurs théories, ou comme moyen de prouver des théories déjà construites.

Comme nous le verrons, la plupart des discussions sur la preuve linguistique supposent une très bonne compréhension de ce qu'est la nature des faits de langue - pas en détail, mais en principe. Pourtant, dans ce domaine, les désaccords sous-

² Pour une discussion plus détaillée des questions méthodologiques, voir "Méthodologie" (Labov 1971a) et "Quelques principes de méthodologie linguistique" (Labov 1971b).

jacents peuvent être plus profonds que dans la sphère des explications linguistiques. Si deux linguistes sont en désaccord sur leurs explications, le différend peut être résolu avec de nouveaux faits; mais si un linguiste ne parvient pas à en persuader un autre que ses faits sont des faits, il peut difficilement le persuader que sa théorie est exacte, ou même lui prouver qu'il traite le même sujet. Une première étape dans le réexamen des fondements empiriques de notre domaine consiste à dégager les zones d'accord sur cette question cruciale et à déterminer ensuite où se situent les désaccords.

1. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?

La recherche des fondements empiriques ne peut pas être menée intelligemment si les phénomènes variables ne sont pas d'abord distingués des invariants dans les relations linguistiques. Le programme général de tous les linguistes commence par la recherche des invariants. Ainsi le postulat fondamental de la linguistique établi par Bloomfield au début de son développement reste toujours indiscutablement valable: à savoir que certains énoncés sont identiques³. Le fait fondamental de la phonétique relève naturellement de l'affirmation opposée: il n'y a pas deux énoncés véritablement semblables⁴. Le mode de fonctionnement fondamental de la linguistique et sa raison d'être découlent de la nécessité de résoudre cette contradiction: en principe et en fait certaines différences ne constituent pas une différence. Cette équivalence de variantes, ou variation libre, est la contrepartie du postulat fondamental. La première constatation de l'invariance est donc le point de départ de l'affirmation de types ou de catégories: par exemple, que [hænd], soit une occurrence du même type que [hæ:ˆnd], ou les petites différences de longueur, de hauteur et de nasalisation entre ces deux énoncés, ne font aucune différence du point de vue du sens linguistique. Il y a un nombre important de faits semblables, dans les langues connues, que nous nous permettons de signaler, de discuter et d'analyser sans produire d'autres preuves. Dans ce cas-là, nous trouvons ou supposons que jugement introspectif, sollicitation inductive, observation et expérience se rejoignent. Dans les études sur les langues peu connues, chaque affirmation est censée reposer sur l'analyse linguistique de nombreux faits de ce genre: nous n'exigeons pas de transcriptions phonétiques rigoureuses des énoncés, car en fait elles sont considérées comme insatisfaisantes à moins qu'elles ne s'accompagnent d'une transcription plus sommaire, parce qu'elles omettent d'inclure les faits linguistiques qui permettent d'établir si la nasalisation, l'arrondissement, la glottalisation, etc., changent quelque chose dans la langue donnée. Ainsi l'omission de données associée à la simplification de la transcription est une manière d'énoncer des faits linguistiques.

Si toute variation en restait à ce niveau superficiel, l'analyse linguistique ou les linguistes seraient inutiles. Les cas intéressants de règles invariantes comprennent des relations plus abstraites. Ainsi les voyelles nasalisées semblent s'opposer aux voyelles orales devant les occlusives sourdes dans de nombreux dialectes anglais, créant de ce fait une opposition entre [kæ:t] et [kæt]. L'analyse linguistique, selon laquelle ces nasales représentent une suite /VN/ sous-jacente, s'appuie sur deux types de faits: (a) toutes les voyelles dans cet environnement abstrait peuvent être nasalisées, et les consonnes nasales effacées, et (b) même pour celles qui se comportent toujours ainsi, ces occurrences sont perçues comme 'identiques', c'est-à-dire comme voyelle orale plus consonne nasale. Encore une fois, introspection, sollicitation inductive, et observation coïncident, et nous pouvons en discuter comme d'un fait de l'anglais.

³ Plus précisément, "Au sein de certaines communautés, certains énoncés sont semblables ou partiellement semblables" (1926: 154).

⁴ Bloomfield le reconnaît en principe dans le commentaire suivant : "À l'extérieur de notre science ces ressemblances sont seulement relatives; en son sein elles sont absolues. Cette vue de l'esprit n'est qu'en partie en suspens en linguistique historique."

À un niveau plus abstrait, il est possible d'affirmer que les phrases anglaises qui commencent par des syntagmes sujets requièrent des compléments⁵:

- (1) For John to tell him was a shame. (Pour John, le lui dire était une honte)
- (2) John's telling him was a shame. (Le fait de le lui dire était une honte pour John)
- (3) That John told him was a shame. (Que John le lui dise était une honte)
- (4) *John told him was a shame⁶. (*John lui dit était une honte)

À nouveau, observations et jugements introspectifs concordent bien, ou pour être plus précis, personne n'a découvert jusqu'à présent de désaccord qui conduirait à entamer un programme d'observation et d'expérimentation.

Enfin, considérons l'hypothèse selon laquelle l'extraposition en anglais déplace le sujet réel en fin de phrase et réalise le sujet apparent sous la forme de l'outil purement formel *it*, associant (1) et (5) par transformation:

- (5) It was a shame for John to tell him. (C'était une honte pour John de le lui dire)

Cette analyse peut s'appuyer sur deux types différents de faits linguistiques (a) une relation permanente existe entre les deux types de phrases, de sorte que pour chaque occurrence du type (1) il y a une occurrence acceptable du type (5), et (b) la signification des deux types est la même pour chaque couple d'occurrences. Pour le premier fait, il est possible de rechercher la concordance des jugements introspectifs et de l'observation, bien qu'il serait difficile de constituer un ensemble d'observations assez fiable pour étayer la proposition (a) telle qu'elle est formulée. Pour le second fait, les outils d'observation et d'expérimentation qui révéleraient une telle concordance n'ont pas encore été mis en place. Une seule chose est certaine : personne n'a encore affirmé que la différence formelle entre (1) et (5) est une différence de signification du point de vue du sens linguistique.

Le plus important, à cette étape-ci du raisonnement est de s'entendre sur le fait que la 'signification' linguistique qui est à la base du postulat fondamental n'est pas un équivalent de chaque type de 'signification' au sens de signification sociale, ou de mise en relief. On peut souhaiter porter toute son attention sur les différences de courbe intonative, de nasalisation ou de focalisation d'éléments linguistiques: mais ces études portant sur le mode d'expression ou de force interactive doivent reposer sur l'idée que ces variantes sont d'autres façons de dire 'la même chose' du point de vue du sens linguistique. Le linguiste qui s'intéresse à des structures plus complexes devrait pouvoir poursuivre ses recherches en tenant pour acquis la similitude de ces faits.

Ce serait une chance si la plupart des faits de la syntaxe anglaise présentaient ce caractère, parce qu'on ne peut absolument pas espérer pouvoir observer ou tester expérimentalement une proportion significative des types de phrases qui doivent être traitées dans une grammaire syntaxiquement élaborée.

Toutes les fois qu'un tel consensus sur les jugements de 'similitude' et de 'différence' existe, nous pouvons sereinement supposer que la *langue* est étudiée en tant que propriété commune de la communauté linguistique. Ainsi le paradoxe saussurien⁷ peut-il être utilement exploité dans la mesure où la communauté linguistique explorée est homogène, et où l'aspect social du langage est étudié à travers les intuitions d'un ou deux individus.

⁵ Un fait qui a récemment reçu beaucoup plus d'importance théorique à la suite de l'énoncé de l'hypothèse selon laquelle seules les langues avec de tels compléments obligatoires ont des transformations qui déplacent des éléments dans cette position (Baker 1970).

⁶ L'irrecevabilité de (4) est rendue considérablement plus claire que la plupart des cas semblables grâce à la remarque disant que si (4) est recevable, elle semble être perçue comme une forme de " John told him that it was a shame " accompagné d'un effacement surprenant de *that* et de *it*.

⁷ Selon le paradoxe saussurien, la *langue*, ou aspect social du langage, peut être étudiée à partir du discours de tout individu, alors que l'étude des caractéristiques individuelles de la *parole* nécessite une étude sociale (Labov 1972a: 186).

S'il n'en était pas ainsi, les fondements empiriques de la linguistique seraient sérieusement compromis. Si chaque fait linguistique devait être examiné par le biais d'un échantillonnage représentatif, par l'expérimentation et par l'observation, les linguistes n'iraient jamais au-delà des structures les plus simples des langues les plus connues. En adoptant la politique inverse, et en supposant l'existence d'un consensus général à l'égard des faits linguistiques chaque fois que cela est possible, il est possible de recueillir des faits sur une grande variété de langues, et d'explorer en profondeur les *patterns* syntaxiques de celles qui ont déjà été étudiées. L'intérêt croissant pour les principes généraux ou universels du langage⁸ ne pourra se maintenir qu'en tenant pour acquis ces postulats; autrement il s'agirait de tirer des conclusions générales à partir d'un ensemble de faits insuffisant à la fois dans son étendue et dans sa profondeur.

Dans la première période de la linguistique américaine, le problème des fondements empiriques a été abordé principalement en termes d'étendue de la description. Boas, Sapir et Bloomfield essayèrent d'obtenir à partir des langues amérindiennes une large gamme de descriptions linguistiques pour confirmer et développer leur conception des structures et des *patterns* de l'évolution linguistique. Pour Bloomfield, il était essentiel de démontrer que les principes de reconstruction interne et la méthode comparative pouvaient être appliqués aux langues qui n'avaient pas d'histoire littéraire (Hockett 1948:504ff.). Lorsqu'une nouvelle communauté linguistique commençait à être étudiée, il était normal de supposer que la production d'un ou deux locuteurs représentait l'intégralité de la langue. En outre, les séances de sollicitation inductive avec l'informateur étaient centrées sur ses jugements introspectifs concernant la façon dont il dirait une phrase, s'il devait la dire.

C'est encore la procédure normale dans les travaux linguistiques sur le terrain aujourd'hui. Les textes qui sont juxtaposés à ces jugements sont habituellement des fictions ou des discours formels qui incluent des jugements normatifs à propos du bon usage ainsi que des exemples des véritables *patterns* linguistiques. Même les linguistes qui apprennent suffisamment bien la langue vernaculaire pour suivre le cours de la conversation n'essayent pas d'utiliser de telles données comme preuves dans leurs analyses.

Bloomfield a clairement rejeté la notion d'étude détaillée de l'acte de parole dans son contexte social.

Nous ne suivons pas l'emploi d'une forme linguistique dans une communauté dans chaque acte de parole. Une fois que l'individu a pris l'habitude d'employer une certaine forme linguistique, nous supposons que sous l'influence de certains stimuli physiques, de circonstances personnelles, et d'habitudes extra-linguistiques du groupe, il la produira. Étant donné l'existence d'une certaine forme linguistique dans une communauté, nous supposons qu'elle est employée sous de telles influences, et nous ne nous intéressons qu'à la place qu'elle occupe dans l'ensemble du *pattern* linguistique et à ses modifications progressives. [1927, cité dans Hockett 1970: 175].

La différence essentielle entre les descriptivistes de la première période et les générativistes de la seconde vient de ce que les premiers s'intéressaient davantage aux langues peu connues où les jugements introspectifs ne provenaient pas d'eux-mêmes. L'insistance sur l'objectivité des données était alors plutôt destinée à empêcher que la propre intuition des linguistes soit considérée comme représentative de la communauté linguistique, qu'à exclure complètement les observations introspectives. Dans son analyse de "l'anglais américain du type Centre-Ouest" Bloomfield (1935) se met, à un moment donné, à citer son propre discours comme preuve de l'existence d'une variante longue de /ahr/ que l'on rencontre toujours dans *starch* mais qui est facultative dans *march*.

L'occurrence de ces formes en S est un trait subphonémique insaisissable; c'est avec la plus grande prudence que je classerai ces formes telles que je pense les entendre et les produire.

⁸ Voir par exemple Greenberg 1963, Bach et Harms 1968, et *Stanford Working Papers on Linguistic Universals* 1969ff.

Il "s'excuse" ensuite dans une note de bas de page:

En raison de ma propre expérience linguistique complexe, à la fois personnelle et professionnelle, j'ai essayé de décrire non pas mon propre discours, mais celui de mon entourage. En ce qui concerne les différences phonémiques, cette approche semble présenter peu de difficulté. Pour ce qui est des traits subphonémiques, cependant, la situation est plus complexe...

Cette restriction quant à l'utilisation du chercheur comme informateur semble s'être progressivement érodée au cours des deux décennies suivantes. Trager a librement utilisé ses observations du /a/ bref venant de son propre dialecte de North Jersey (1930); Bloch a développé certaines de ses plus grandes réflexions théoriques à partir de sa propre phonologie, comme c'est le cas dans *pa'd* par opposition à *pod* (1941). La tradition de la dialectologie introspective s'est poursuivie ces dernières années avec Sledd dans son analyse détaillée de sa propre phonologie d'Atlanta (1966). Il reste que les descriptivistes de cette première période ont toujours préféré utiliser des données sur le discours des autres quand ils le pouvaient. Ainsi Trager et Smith se sont fortement appuyés sur les résultats de la dialectologie américaine dans leur analyse de l'anglais (1957) qui fait encore autorité. Ces travaux se basent sur une sélection des perceptions d'informateurs naïfs plutôt que des jugements plus élaborés de linguistes, mais ce sont néanmoins des introspections. Les méthodes des géodialectologues ne diffèrent pas fondamentalement des autres méthodes de sollicitation inductive: l'informateur donne au dialectologue son avis sur le choix des mots qu'il utilise et sur la façon dont il les prononce⁹.

Ainsi il n'y a aucune différence fondamentale dans les données utilisées par les descriptivistes et les générativistes. De nos jours, de nombreux générativistes utilisent abondamment l'intuition des locuteurs d'autres langues (cf. Hale 1973, Perlmutter et Oresnik 1973), et les dialectologues américains continuent d'utiliser le témoignage introspectif sur leur propre dialecte.

De ce consensus sur la méthode, on pourrait conclure qu'il n'y a pas de véritable problème avec les données utilisées en linguistique, et que le désintérêt pour les fondements empiriques est tout à fait justifié par l'uniformité des phénomènes. De nombreux linguistes croient que les zones de consensus sont assez étendues pour fournir assez de données en vue de la description générale de toute langue, ou d'une théorie du langage en général. En effet, la proposition initiale de Chomsky stipulait que les problèmes suscités par le désaccord sur les données pouvaient être résolus en les évitant complètement: soit en concentrant nos débats sur les 'cas évidents' soit en laissant les témoignages régler ceux qui l'étaient moins (1957:14). Nous ferons référence à ces cas évidents comme exemples du comportement linguistique 'invariant': (bien que ces cas évidents soient traités dans le cadre de la variation linguistique, la variation est ensuite soit ramenée à la règle de l'invariant soit laissée comme variation libre). Ces cas s'accordent alors avec la vision catégorielle de la langue en tant qu'ensemble de catégories invariantes, discrètes, et communes à la communauté linguistique tout entière.

Faits sur les variations linguistiques

Selon tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il semble qu'il ne peut y avoir que très peu de faits sur les variations linguistiques qui aient une portée linguistique. Prenons d'abord les variations présentées par un seul locuteur de la langue. Du point de vue catégoriel, la production de sa règle soit (a) est en variation libre par rapport aux données soit (b) elle ne l'est pas: si (a) est vrai, cela ne fait aucune différence que sa règle s'applique ou non à quelque moment donné; si (b) est vrai alors sa règle est catégorique et s'applique toujours. Dans l'un ou l'autre cas il n'y a rien d'autre à ajouter. Les tentatives de description des facteurs qui déterminent 'presque'

⁹ Il est vrai que les dialectologues notent de temps en temps des formes syntaxiques qu'un informateur emploie au cours de la discussion et qui ne sont pas soumises à la sollicitation inductive; de plus, plus récemment, de petits échantillons 'de conversation libre' ont été également enregistrés sur le terrain, bien que les cartes ou les atlas dialectaux n'aient pas encore fait appel à de tels matériaux.

la production d'une règle sont habituellement considérées comme des analyses incomplètes¹⁰.

Quant à la variation entre locuteurs, et aux différences qui pourraient nuire au consensus recherché. Si ces différences étaient assez importantes pour être prises au sérieux, alors il suffirait de déclarer qu'à cet égard les locuteurs ont des grammaires différentes, et d'adapter l'objet de la description à l'organisation des données.

Ainsi la tâche consistant à analyser la variation peut être écartée de la sphère de l'analyse linguistique proprement dite. Bloomfield a effectivement examiné plus en détail que la plupart de ses étudiants une partie des variations inexplicables qu'il a trouvées dans ses données. Dans son examen des voyelles brèves du Menomini, par exemple, il a noté très franchement que "la délimitation des voyelles brèves dans la forme normale constitue la plus grande difficulté de la phonétique du Menomini" (1962:6). Une lecture attentive révèle qu'une partie du problème vient d'une part de la réduction des voyelles ('inarticulées') et d'autre part des variations sociolinguistiques du type étudié systématiquement ces dernières années ('les fluctuations de surface'). Par exemple, en examinant les variations du /e/ et du /ɛ/, Bloomfield note: "les variantes plus hautes qui coïncident avec e semblent être favorisées dans l'élocution rapide..." (1962: 10).

Dans d'autres cas de variations sociolinguistiques du Menomini, Bloomfield avait tendance à accepter les normes prescriptives dans les jugements introspectifs des informateurs, et il décrit les écarts par rapport à ces normes comme une utilisation moins compétente de la langue. Lorsqu'il observe les variations dans l'emploi des déictiques de proximité et de distance en Menomini, il note que la personne identifiée comme proche peut changer d'une phrase à l'autre; et qu' "on entendra une forme légèrement maladroite et moins urbaine, qui, sans être inhabituelle, présente la même occurrence sans l'emploi d'un déictique de distance" (1962:40). Dans le célèbre "Literate and illiterate speech" (1927), Bloomfield compare les connotations 'positives' et 'négatives' des structures anglaises, qu'il rejette généralement, aux critères du bon et du mauvais usage en Menomini, qu'il attribue à l'emploi de certaines formes par des personnes qui "présentent une supériorité évidente, à la fois de personnalité et de rang".

En conformité avec sa position générale sur les variations de discours (voir p. 5 ci-dessus), Bloomfield n'a jamais tenté d'analyser ces variations avec des moyens formels. Dans *Language*, il traite le problème en divisant son étude des changements linguistiques en deux sortes de chapitres : ceux qui portent sur les phénomènes catégoriels ("Changement phonétique", "La méthode comparative") et ceux qui portent sur les variables ("Fluctuation dans les formes", "Géographie des dialectes"). Le premier ensemble présente des analyses linguistiques systématiques, le second s'étend abondamment sur les facteurs externes affectant le langage de manière informelle. Les étudiants de Bloomfield ont progressivement développé la notion d'*idiolecte* pour exclure les phénomènes variables, réduisant ainsi considérablement la portée de leur analyse au discours d'une personne parlant d'un sujet pendant une courte période¹¹. Les générativistes ne se sont généralement pas préoccupés du problème de la variation, à quelques notables exceptions près¹², et excluent toute donnée contredisant leurs analyses, sauf si elles sont issues de leur propre 'dialecte', c'est-à-dire, de leur propre opinion à propos des phrases.

L'étude des jugements introspectifs est effectivement ainsi à l'abri de toute contradiction provenant de données conflictuelles. Mais de fréquents replis vers l'idiolecte présentent l'inconvénient que chaque observateur de la structure générale de la langue se limite à un ensemble différent de faits¹³. De tels replis représentent

¹⁰ Néanmoins, les descriptivistes signalent fréquemment ces 'quasi-règles' ; voir Labov 1971a pour illustration.

¹¹ Voir Bloch 1948, pour l'exposé le plus systématique de ce concept.

¹² La plus notable étant Guy Carden, dont les travaux, comme dans beaucoup d'autres questions, jouent un rôle primordial dans ce débat sur les problèmes des jugements introspectifs.

¹³ Ce problème a été soulevé de façon beaucoup plus convaincante dans la monographie de Wald sur les marqueurs temporels du Swahili de Mombasa, où

ainsi un échec du principe de Saussure selon lequel la *langue* est la propriété générale de la communauté linguistique, ainsi que du programme de Chomsky selon lequel une théorie du langage s'établit à partir 'des cas évidents' car il est souhaitable pour la théorie que les différences entre les membres de la communauté linguistique se limitent aux questions accessoires et sans importance.

Malheureusement, cet espoir est vain. Les études des jugements introspectifs réalisées jusqu'à présent indiquent que la variations dans ce domaine est très répandue, voire incontrôlée et chaotique. Ces résultats peuvent être résumés sous trois intitulés:

1. Le rejet global des jugements des linguistes
2. L'instabilité des dialectes idiolectaux
3. Les contradictions entre introspection et comportement.

Plutôt que de passer en revue tous les travaux dans ce domaine, il vaut mieux essayer de présenter un des résultats de chaque type en détail, et renvoyer le lecteur à des études plus complètes.

2. Problèmes dans le recours au jugement introspectif

2.1. Rejet en bloc du jugement des linguistes

La première mention de l'instabilité des jugements d'acceptabilité a paru dans un bref rapport sur des tests de grammaticalité faits par Hill (1961). La technique de Hill a été critiquée par Chomsky, qui a suggéré qu'on pourrait vouloir en déduire une échelle de grammaticalité (1961) mais, lors de la décade suivante, presque aucun article ne fut publié sur ce problème¹⁴. Par ailleurs, les quelques études sur le sujet ont enregistré une très grande variation dans les réponses, ainsi que des écarts considérables par rapport aux jugements portés par les linguistes dans leurs publications.

Dans son texte de 1970, Langendoen rapporte les réponses de 46 enseignants d'école secondaire à un questionnaire sur des tags interrogatifs; leurs réponses concernant 91 phrases ont montré une remarquable variabilité. Lehiste a soumis la même liste à 46 personnes bilingues estonien-anglais; elle s'attendait à établir que les bilingues plus jeunes étaient plus près des locuteurs natifs de Langendoen; en fait, elle a découvert, à sa grande surprise, que le degré de variation, même chez les bilingues plus âgés, n'était pas plus important que celui des locuteurs natifs (1970).

Lehiste en a conclu que ses données remettaient sérieusement en question la notion selon laquelle la grammaticalité peut être déterminée en faisant appel aux savoirs intuitifs de locuteurs natifs. Wedge et Hingemann (1971) ont soumis un test semblable à 12 étudiants en linguistique et 32 informateurs naïfs. Ils ont relevé le même degré de variation chez les sujets naïfs, qui s'écartaient encore plus des enseignants anglais que les étudiants en linguistique. Ils ont suggéré cependant que la majeure partie de cette différence pouvait être réduite à une distribution bi-modale des réponses: les enseignants semblent préférer les réponses conformes au bon usage tandis que les sujets naïfs préfèrent les "réponses notionnelles".

Tous ces résultats soulèvent la question suivante: qu'arriverait-il si un échantillon donné de jugements de linguistes sur la grammaticalité était soumis à une population d'origine diverse ? L'étude la plus systématique de ce type a été menée par Spencer (1973). Elle a testé 150 phrases tirées d'études syntaxiques de Perlmutter, Carlotta Smith, Postal, Ross, Rosenbaum et R. Lakoff auprès de 60 juges: 20 étudiants diplômés en linguistique, 20 autres étudiants diplômés et 20 personnes de la ville du Collège d'État. Le tableau 1 montre le nombre de phrases

l'étude grammaticale est fondée entièrement sur l'observation du vernaculaire (1973).

¹⁴ Des études à grande échelle sur les jugements d'acceptabilité ont été entreprises en Angleterre par Quirk et Svartvik (1966) et Greenbaum et Quirk (1970); ces études ont mis au point d'autres techniques pour tester la compétence linguistique. Mais l'organisation du matériel testé ne semblait pas pertinente au regard des questions soulevées par la théorie américaine.

testées pour chaque auteur; les colonnes 2 et 3 montrent le nombre de phrases où il n'y eut pas d'accord chez les sujets naïfs lorsque les phrases étaient présentées dans un ordre aléatoire, et lorsque les phrases étaient présentées dans l'ordre prévu dans l'article source; les colonnes 4 et 5 montrent les différences chez les étudiants diplômés (non-naïfs) en linguistique, lors de présentations au hasard ou dans l'ordre prévu. 'Désaccord' signifie que sur une échelle d'acceptabilité à quatre niveaux, moins de la moitié des sujets ont des jugements compris dans la moitié positive de l'échelle d'acceptabilité à quatre niveaux, si le linguiste avait accepté la phrase, et moins de la moitié des jugements portés sur la moitié négative de l'échelle s'il l'avait refusée. La colonne suivante a pour titre 'certains < 50%': c'est le nombre de phrases sur lequel il n'y a pas eu d'accord dans au moins l'un des trois sous-groupes de 20 sujets. Ce fut le cas pour 40% des 150 phrases. La dernière colonne montre les jugements avec lesquels les trois sous-groupes étaient en désaccord. 29 des 150 phrases ont été catégoriquement rejetées par cet ensemble de 60 juges. Au vu de tous ces résultats, il devient clair qu'aucun linguiste n'a fait mieux ou pire que les autres dans ce domaine.

Tableau 1

Les désaccords de sujets naïfs et non naïfs avec les jugements de six linguistes sur la grammaticalité (tiré de Spencer, 1973).

			D	E	S	A	C	C	O	R	D
	Nombre de phrases	Naïfs au hasard	Naïfs en ordre	Non-naïfs au hasard	Non-naïfs au hasard	Non-naïfs en ordre	Non-naïfs en ordre	Non-naïfs en ordre	Non-naïfs en ordre	Certains < 50 %	Tous < 50 %
Perlmutter	30	7	8	5	5	10	3				
C. Smith	30	15	14	13	11	17	10				
Postal	30	10	7	7	7	10	7				
Ross	30	8	9	8	8	10	5				
Rosenbaum	23	5	4	4	6	9	1				
R. Lakoff	7	4	3	4	3	4	3				
	150	49	44	41	40	61	29				
%		32	29	27	26	40	20				
Nombre de sujets		40	40	20	20						

Les études de ce genre ne sont pas fréquentes; comme nous l'avons déjà souligné, la logique sous-jacente à la recherche linguistique suppose le consensus plutôt que de chercher à le tester. Mais aucune étude à ce jour n'obtient de résultats radicalement différents de ceux évoqués ci-dessus. À l'heure actuelle, aucun résultat ne permet d'entretenir l'espoir que les jugements introspectifs des linguistes soient fiables, reproductibles ou généralisables dans leur application au langage de la communauté. Il faut donc se demander quelles sont les conséquences de ces faits pour les théories linguistiques qui sont fondées sur de tels jugements. Trois possibilités distinctes existent : (a) les désaccords se limitent à des exemples anecdotiques et redondants, (b) les désaccords se répartissent au hasard dans le texte, et (c) les désaccords sont réservés à des exemples critiques. Spencer ne s'est pas occupé de répondre à cette question, et ce n'est que récemment que l'on a commencé à analyser la structure des arguments syntaxiques de façon à répondre à cette question.

On trouve des cas de (a), où des linguistes produisent des jugements idiosyncrasiques qui ne sont pas importants dans leur raisonnement. Soit les exemples suivants fournis par Chomsky (1973: 259):

- (6) (a) We received plans to kill Bill. (Nous avons reçu des projets pour tuer Bill)
 (b) We received plans to kill each other. (Nous avons reçu des projets pour nous entre-tuer)
 (c) We received plans to kill me. (Nous avons reçu des projets pour me tuer)

Même ceux qui sont tout à fait au courant des "Conditions pour les transformations" auront de la difficulté à deviner laquelle de ces trois phrases comporte un astérisque dans le texte original. Il ne s'agit pas de (c), que la grande majorité des juges naïfs choisissent, mais plutôt de (b). Il a été impossible de trouver chez les linguistes ou la population en général le moindre appui pour ce jugement¹⁵. Mais ces exemples ne jouent pas de rôle central dans le raisonnement: ils ne représentent que l'un des divers exemples qui viennent appuyer un peu plus la "condition spécifiée du sujet" en montrant qu'on peut y avoir recours pour remplacer certaines conventions. Si Chomsky a tort sur ce point, son raisonnement principal n'en est pas affecté sérieusement.

Cependant, le modèle du raisonnement syntaxique dans la tradition générativiste attire souvent l'attention sur des désaccords critiques plutôt que fortuits, puisque nous sommes poussés à tester nos règles en examinant leur application dans des combinaisons de contextes de plus en plus intriquées; l'acceptabilité de types de phrases complexes devient fréquemment l'argument décisif à la base d'une conclusion théorique. Nous avons examiné dans cette perspective "Les antécédents absents" de Grinder et Postal (1971), qui pensaient avoir trouvé les arguments décisifs pour résoudre le débat entre la sémantique générativiste et les théories interprétatives de la syntaxe. Or, bon nombre des arguments de Grinder et Postal sont corrélés et ne sont pas individuellement décisifs; pourtant eux-mêmes ont retenu comme données critiques un type de phrases qui a été accepté par Chomsky et rejeté par eux :

(7) John didn't leave until midnight, but Bill did. (John n'est pas parti avant minuit mais Bill si)

Nos propres recherches sur l'acceptabilité n'ont pu fournir aucun appui convaincant à la position de Grinder et Postal ni de la part des linguistes ni avec d'autres locuteurs; pourtant, à leurs yeux, leur position n'est pas affaiblie pour autant, puisqu'ils affirment que des réponses aussi variées révèlent des différences dialectales; ils croient par ailleurs que leur propre théorie est supérieure puisqu'elle permet d'expliquer de telles différences. Bien plus, ils soutiennent que l'on doit s'intéresser aux faits de variation. Ils constituent en effet le type de données le plus précieux pour la théorie syntaxique puisqu'ils offrent l'avantage d'être un test plus puissant de l'adéquation explicative que les faits de n'importe quel dialecte. Il est temps de passer au second volet de la recherche, à savoir la stabilité des dialectes syntaxiques.

2.2 L'instabilité des dialectes idiosyncrasiques

Parmi les dialectes syntaxiques dont on a débattu récemment et qu'on a envisagés comme étant des preuves de la théorie linguistique, on trouve les dialectes de renvois (cross-over), cités par Postal (1968), les dialectes à quantificateurs étudiés par Carden (1970, 1973b) et Lakoff (1971), et les dialectes de suppression de propositions subordonnées analysés par Elliott, Legum et Thompson (1969). Il s'agit toujours de dialectes idiosyncrasiques ou idiolectaux, en ce sens qu'ils révèlent une distribution sociale prévisible: frères et soeurs, amis et ennemis sont tout aussi à même d'utiliser l'un ou l'autre de ces dialectes. Ceux qui ont été le plus soigneusement examinés sont les dialectes NEG-Q et NEG-V, étudiés par Carden (1970) et Heringer (1970) ainsi que par notre groupe de recherche

¹⁵ Ces phrases ont été incluses dans une petite enquête portant sur 19 locuteurs qui n'étaient pas au courant des enjeux théoriques en question; cette enquête utilisait une échelle d'acceptabilité à quatre niveaux. Un seul des 19 locuteurs a reproduit le *pattern* de réponse de Chomsky en notant (6b) moins bon que (6a) et (6c). Neuf locuteurs ont estimé que (6a) était semblable à (6b) et que (6c) était moins bon; les sept autres locuteurs ont trouvé affirmé que les trois phrases étaient semblables. Dans une autre étude auprès de 20 locuteurs, personne n'est arrivé aux mêmes conclusions que Chomsky, qui estimait (6b) inacceptable ou pire que (6c).

(Labov, 1972a, 1972c, Baltin 1974). On dit de ces dialectes qu'ils sont différents quand il s'agit d'interpréter des phrases telles que:

(8) All the boys didn't leave. (Tous les garçons ne sont pas partis)

Dans le dialecte NEG-Q, la structure de surface est la négation de la proposition selon laquelle *all the boys left* (tous les garçons sont partis) $\sim (x, p(x))$, ce qui équivaut à *Not all the boys left* (Pas tous les garçons sont partis); par conséquent (7) ne peut pas être interprété ainsi : *None of the boys left* (Aucun des garçons n'est parti), $x (\sim p(x))$. Il est probable que le dialecte NEG-Q a une règle obligatoire qui attire la négation au quantificateur lorsqu'il modifie le prédicat inférieur; et il est également probable que le dialecte NEG-V interdit catégoriquement d'abaisser la négation à la position pré-verbale lorsqu'il s'agit du prédicat supérieur dans la phrase¹⁶.

La situation normale, répétée dans de nombreuses études montre qu'entre 70 et 90% de la population ont des réponses NEG-Q dans leur idiolecte. Mais des études plus poussées incluant des tests répétés et de nouvelles techniques montrent qu'un nombre croissant de sujets peut voir les deux possibilités et former un troisième dialecte AMB(igu) (Heringger, 1970). En fait, une série d'expériences menées par notre groupe de recherche montre que les dialectes purement NEG-Q ou NEG-V n'existent peut-être pas puisqu'il est possible de déclencher l'interprétation NEG-V chez presque tout le monde en utilisant la bonne technique (Labov, 1972a: 193-7). Maintenant, nous voudrions présenter une technique issue d'une recherche récente permettant de démontrer que tous les locuteurs ont des compétences NEG-V dans leurs grammaires particulières. Hindle a en effet soumis à des sujets la figure 1 et leur a posé la question suivante:

(9) If all the squares were triangles, then all the figures would not have four sides. True or false ?
(Si tous les carrés étaient des triangles, alors toutes les figures n'auraient pas quatre côtés. Vrai ou faux ?)

Problèmes dans l'usage des jugements introspectifs

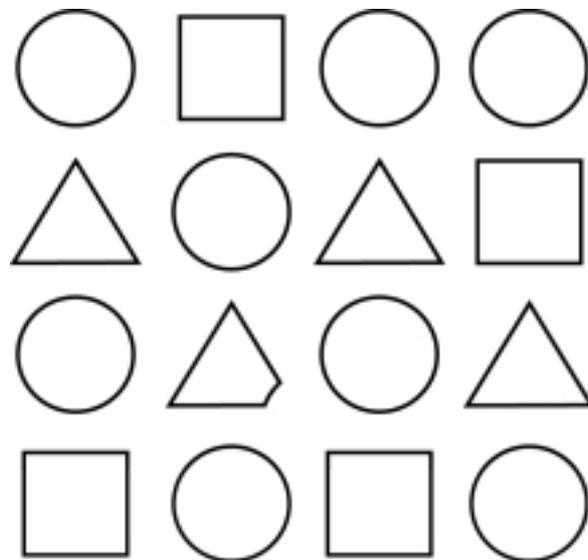


Fig.1

¹⁶ L'état des connaissances en ce qui concerne les contraintes sur l'attraction de la négation au quantificateur relatives au premier cas est bien plus avancé que dans le second cas, qui a trait aux conditions de l'abaissement de la négation; il y a de nombreuses contraintes particulières sur cette règle qui sont peu comprises.

Cette question exige un raisonnement NEG-V, puisqu'avec l'interprétation NEG-Q, à savoir *Pas toutes les figures ont quatre côtés*, l'hypothèse est non pertinente, et cela que les carrés soient ou non changés en triangles. Vingt-trois des vingt-quatre sujets ont répondu d'une façon qui montrait qu'inconsciemment ils utilisaient l'interprétation sémantique NEG-V¹⁷. Ces résultats mettent sérieusement en doute la possibilité que de tels dialectes idiosyncrasiques fassent vraiment partie de la grammaire anglaise. D'autres raisons de mettre en question ces dialectes ont émergé de nos autres études sur l'attraction de la négation vers les quantificateurs. Les résultats ont en effet révélé qu'il y avait un gradient régulier de l'attraction aux quantificateurs, le plus fort s'établissant avec *any* (*n'importe lequel*), tandis que *each* et *every* (chaque) présentent une attraction moins forte et que *all* (*tous*) établit l'attraction la plus faible des trois ; le tableau 2 montre deux de ces résultats. Cependant pour un vrai dialecte NEG-V, (10a) serait tout aussi mauvais que (10b):

- (10) (a) All of the boys didn't leave. (Tous les garçons ne sont pas partis)
 (b) Any of the boys didn't leave. (N'importe lequel des garçons n'est pas parti)

et l'attraction à la négation serait tout aussi forte pour *tous* que pour *n'importe lequel*.

Tableau 2
 Deux études sur la force de l'attraction de la négation
 aux quantificateurs universels.

(1) Phrases:

All the men didn't arrive. (Tous les hommes ne sont pas arrivés)
 Every man didn't arrive. (Chaque homme n'est pas arrivé)
 Each of the men didn't leave. (Chacun des hommes n'est pas parti)
 Anybody didn't arrive. (Chacun n'est pas arrivé)

Quantificateur	Grammaticalité					Moyenne
	1	2	3	4	N	
all	8	10	1		19	1,6
every	4	6	7	2	19	2,4
each	2	2	6	9	19	3,1
any	1	1	5	12	19	3,5

- Échelle 4 = Aucun locuteur natif ne le dirait.
 3 = On pourrait concevoir que d'autres locuteurs natifs puissent le dire
 2 = Bizarre, mais il est concevable qu'on le dise
 1 = On le dirait sans hésiter

(2) Phrases:

All the boys didn't go there. (Tous les garçons ne sont pas allés là)
 Every one of the boys didn't go there. (Chaque garçon n'est pas allé là)
 Each of the boys didn't go there. (Chacun des garçons n'est pas allé là)
 Any of the boys didn't go there. (Aucun des garçons n'est pas allé là)

Quantificateur	Grammaticalité					Moyenne
	1	2	3	4	N	
all	7	14	2	1	24	1,8
every	3	9	9	3	24	2,5
each	3	7	10	4	24	2,7
any	0	2	11	?	24	3,4

- Echelle 4 = Seul un étranger dirait une chose pareille
 3 = Peut-être que des locuteurs diraient ça en anglais mais je ne l'ai jamais entendu
 2 = Certains le diraient, d'autres non
 1 = Quiconque élevé dans la langue anglaise le dirait spontanément

¹⁷ Le même locuteur qui a répondu d'une manière différente n'a pas eu non plus de réaction NEG-V au syllogisme suivant : "Tous les hommes n'ont pas trois bras; John est un homme; par conséquent John_____"

À ces résultats, on a opposé que les dialectes à quantificateurs ne sont qu'une des préférences pour une interprétation plutôt que pour une autre¹⁸, de sorte qu'une seule règle variable d'attraction de la négation dans différents dialectes avec différentes valeurs (Carden, 1973c) est possible. Cependant, une étude récente de Baldwin montre qu'il est tout à fait probable que la détermination de la préférence pour NEG-Q ou NEG-V soit une activité extra-linguistique, qui a peu à voir avec la règle grammaticale.¹⁹

Les dialectes de suppression du sujet adverbial. Certains des travaux les plus soutenus sur les dialectes syntaxiques idiosyncrasiques ont succédé au rapport d'Elliot, Legum et Thompson (1969) [par la suite ELT], après qu'ils ont découvert une échelle d'implication dans les réactions de locuteurs à des phrases comportant des propositions adverbiales à sujets supprimés:

- (11) People enjoyed themselves while watching Sophia Loren.
(Les gens prenaient du bon temps tandis qu'ils regardaient Sophia Loren)
(12) Sophia Loren was seen by people while enjoying herself.
(Sophia Loren a été vue par des gens tandis qu'elle prenait du bon temps)
(13) Judy was seen by people while enjoying themselves.
(Judy a été vue par des gens alors qu'ils prenaient du bon temps)
(14) The people saw Karen while enjoying herself.
(Les gens ont vu Karen alors qu'elle prenait du bon temps)

Les réactions de 27 locuteurs natifs ont été enregistrées sur une échelle d'acceptabilité à quatre niveaux divisée ensuite en deux afin de fournir une échelle d'implication ; 19 des 27 locuteurs ont fourni des réponses qui correspondent aux prédictions linguistiques.²⁰

Dialectes	Phrases				Nbr. de sujets
	(12)	(11)	(13)	(14)	
1	+	+	+	+	4
2	+	+	+	-	5
3	+	+	-	-	10

¹⁸ G. Lakoff 1973; également évoqué chez Carden 1973c.

¹⁹ Baltin (à paraître) a imaginé des tests de mémoire au cours desquels les locuteurs ont régulièrement confirmé l'existence de types de réponses NEG-Q ou NEG-V en réaction à des phrases telles que *Tous les zoks ne sont pas gras*. Après un certain temps, le chercheur pose la question suivante : "Si Rux est un zok, peut-il être gras?". Une seconde série de tests, que nous avons mis au point, enregistre les réactions de locuteurs à des interprétations restrictives ou non restrictives dans des phrases telles que *Les zoks malins vomissent beaucoup*. Après un certain temps, on pose la question suivante : "Si Rux est un zok, vomit-il beaucoup?". Baltin pensait que la préférence pour NEG-Q plutôt que NEG-V venait d'une stratégie généralisée, où le locuteur sélectionne la lecture incluse plutôt que la lecture incluante et par conséquent il prédisait qu'il y aurait une corrélation considérable entre la sélection des stratégies NEG-Q et les interprétations d'adjectifs restrictifs. Ses résultats ont largement confirmé son hypothèse et montré que la préférences pour NEG-Q ou NEG-V dépend de stratégies psychologiques trop générale pour être intégrées dans une grammaire.

²⁰ L'échelle d'implication fournie par ELT incluait aussi un locuteur au *pattern* d'acceptabilité (+---) et un autre ayant répondu avec un *pattern* entièrement négatif (----). Mais leur ordre de présentation s'est révélé très erratique au cours des tests et ELT estiment qu'il n'y a aucun fondement linguistique valable justifiant le rejet de (12); ces petites cases semblent avoir été incluses afin de confirmer l'existence d'une échelle d'implication, idée qui est tout de même abandonnée en fin d'analyse, tandis que l'attention se porte sur les fréquences des *patterns* 1, 2 et 3.

Le dialecte 3, qui rejette les phrases (13) et (14), est apparemment gouverné par une contrainte qui oblige le sujet supprimé des propositions adverbiales à être le sujet de la phrase principale; il s'agit de la règle du sujet sous-jacent dans le dialecte 3; le dialecte 2 partage cette contrainte, mais permet à l'objet dérivé d'une phrase au passif de contrôler la suppression²¹.

ELT argumentent en faveur de l'existence de la réalité linguistique de ces dialectes dans la mesure où il ne peut pas être accidentel que les *patterns* les plus courants en viennent à être linguistiquement intéressants. Les résultats de ELT sont essentiels pour notre discussion car ils montrent que les jugements introspectifs des étudiants en linguistique font la preuve du fonctionnement de traits indépendants²². La sélection de ces traits par des locuteurs naïfs forme des grammaires distinctes qui sont indépendantes des réseaux de communication déterminant les dialectes géographiques ou sociaux. Il s'ensuivrait, finalement, que certains des désaccords entre linguistes sur les jugements intuitifs sont dus à des différences de dialecte idiosyncrasique, ce qui justifierait une pratique courante qui veut que linguiste analyse ses propres jugements comme représentatifs d'un système linguistique distinct.

Les méthodes utilisées par ELT ont été sévèrement critiquées par Greenbaum (1973) qui a refait l'expérience avec 48 étudiants de premier cycle, naïfs sur le plan linguistique, et a procédé à des contrôles bien plus précautionneux, particulièrement en ce qui concerne l'ordre de présentation des phrases. Seuls 14 des 48 informateurs répondirent à l'aide de l'un des trois *patterns* critiques 1, 2 ou 3 et aucun des *patterns* n'a été reproduit avec une fréquence plus élevée que celle due au simple hasard. Legum, Elliot et Thompson (1974) (par la suite LET) ont entrepris de reproduire cette étude de façon encore plus extensive, avec 272 étudiants du premier cycle, en intégrant par ailleurs les contrôles de Greenbaum. LET ont modifié pour chaque question la limite du délai de réponse, initialement de 5 secondes chez Greenbaum : la moitié de leurs étudiants procédèrent à leur propre rythme, c'est-à-dire " aussi rapidement que possible ". Leurs résultats avec le groupe chronométré ne sont pas loin de ceux de Greenbaum, mais les *patterns* de différenciation du groupe qui a procédé à son rythme sont encore plus définis :

Études	Nbr. de sujets	% de <i>patterns</i> prédits
ELT	27	70 %
Greenbaum	48	29
LET minuté	127	42
LET à son rythme	145	52

Ainsi un peu plus de la moitié du groupe fonctionnant à son propre rythme a produit des *patterns* qui étaient prédits par la théorie linguistique issue de l'étude originale de ELT: 24% des *patterns* 3 (+++--), 19% des *patterns* 2 (+++-) et 10% des *patterns* 1 (++++)²³. Mais 47% des autres interrogés du même groupe ont également produit 13 autres *patterns* qui n'étaient pas attendus. LET montrent que les *patterns* attendus ont été significativement plus fréquents que ceux qui ne l'étaient pas dans la moitié des paires se prêtant à comparaison mais pas dans l'autre moitié. Ils ont évalué la situation comme suit :

²¹ L'ordre de présentation de la règle d'effacement concernant le passif constitue la meilleure façon d'exprimer cette contrainte, mais l'effet n'est pas indépendant de la première contrainte et n'est pas reproduit dans les réponses différenciatrices à (11) et à (12).

²² Si ces traits étaient vraiment indépendants les uns des autres, il s'agirait alors d'une classification croisée qui établirait quatre *patterns*. Ils sont indépendants en ce sens que la sélection de l'une ou de l'autre contrainte par le locuteur représente encore un choix individuel.

²³ Il faut noter que ces jugements d'acceptabilité sont dorénavant classés dans les *patterns* classiques et non plus dans les dialectes (voir plus loin). L'échelle ne joue plus un rôle prépondérant dans la discussion.

Puisque les *patterns* 4,.5-7 ne sont pas significativement différents des *patterns* attendus, il est nécessaire de les examiner de plus près pour voir s'ils présentent un intérêt linguistique. Aucun de ces *patterns* ne semble explicable en termes théoriquement intéressants. De plus nous n'avons aucune raison de croire que des locuteurs anglophones natifs considèrent les phrases (11) ou (12) comme inacceptables pour une quelconque raison linguistiquement intéressante. Comme l'une ou les deux phrases ont été rejetées par les informateurs se retrouvant dans les catégories de *patterns* 4,.5-6, il est probable que ces personnes ont interprété l'acceptabilité d'une façon différente de celle qui était prévue par nous. Une telle explication n'aide en rien pour l'explication du *pattern* 7 (++-+) dont on ne peut rendre compte.

Cette évaluation franche de la situation par des linguistes qui, à l'origine, cherchaient une preuve solide de dialectes cohérents doit être considérée comme le portrait honnête de la faiblesse de cette preuve. Deux autres considérations indiqueraient que le plaidoyer pour les dialectes à effacement adverbial est loin d'être complet.

Les trois séries de tests que nous venons de décrire utilisaient seulement une occurrence de chaque type. Nous sommes bien sûr intéressés par les dialectes gouvernés par une règle générale et nous aimerions soumettre aux sujets plusieurs occurrences de chaque type pour voir s'ils s'inscrivent dans un *pattern* général. Quantité d'études montrent que dans une telle situation variable les sujets n'arrivent pas à produire des résultats uniformes lorsque des phrases incluant des substitutions lexicales dans le même *pattern* sont évaluées. À cet égard, Carden rapporte qu'un maximum de 90 % de fiabilité est possible quand la même occurrence est présentée à des sujets après un laps de temps de plusieurs semaines (1975); notre propre étude des dialectes à quantificateurs montre que les phrases qui présentent des réponses variables sont plutôt instables quand les nouvelles occurrences sont présentées.²⁴

Si on donnait aux sujets de LET cinq occurrences de chaque type, et que le niveau maximum de 0.90 de fiabilité soit atteint, les nombres représentant chaque dialecte idiosyncrasique seraient alors de $(0.90)^5$ ou 59% des groupes de LET; mais dans la mesure où les *patterns* 1, 2 et 3 représentaient seulement 52% des réponses à une seule occurrence, il est peu probable que des *patterns* cohérents émergeraient de tests continus.

LET sont apparemment réceptifs à l'état de la preuve: dans leur étude de 1974 ils ne font plus référence aux 'dialectes'; ils croient qu'ils peuvent appuyer leur affirmation quant à l'existence de contraintes linguistiques significatives sur l'effacement du sujet dans les propositions adverbiales sans poser le principe d'idiolectes idiosyncrasiques. En fait leurs découvertes sont tout à fait cohérentes avec une règle unique qui démontrerait la force variable des contraintes par une pondération probabiliste (Carden 1973c). La variabilité des réponses intuitives serait ainsi, de ce fait, fortement analogue à la variation qui existe dans l'utilisation de règles telles que la concordance négative (Labov 1972b) ou l'effacement de *que* (Sankoff 1973).

LET ont confronté leurs données à l'hypothèse nulle qui stipule une distribution aléatoire des jugements. Si quelqu'un devait tester ces données pour appuyer l'hypothèse des dialectes idiosyncrasiques, l'hypothèse nulle devrait connaître une distribution tenant compte de deux contraintes probabilistes sur la règle d'effacement de l'adverbe, soit (a) une contrainte qui favorise un syntagme nominal gouvernant en position sujet, et (b) une autre qui pondère la présence d'une construction passive dans la proposition principale.²⁵ D. Sankoff et P. Rousseau (1973) ont développé une méthode précise pour évaluer des échelles d'implication qui posent le principe de

²⁴ Dans une étude menée par Baltin et nous-même (1972d), les locuteurs avaient la possibilité de prouver la cohérence des *patterns*. On leur présentait deux occurrences de chacun des deux types de jugement différenciatif, soit : NEG-Q et NEG-V (désambiguïsés syntaxiquement); et NEG-Q et NEG-Y (désambiguïsés sémantiquement). Un seul des dix-sept sujets a été cohérent dans son utilisation de NEG-Q ou de NEG-Y dans ses réponses.

²⁵ Comme il a été noté plus haut, l'indépendance de la seconde structure n'a pas encore été établie et on ignore toujours comment elle pourrait être représentée.

dialectes idiosyncrasiques; ils ont découvert que le nombre d'écarts de ces *patterns* est habituellement le même que le nombre le plus probable que l'on puisse attendre des contraintes d'une règle probabiliste. Les données présentées jusqu'à présent sur les dialectes idiosyncrasiques n'arrivent pas à appuyer l'existence de tels dialectes mais s'appliquent assez bien à une population homogène sous le même ensemble de contraintes probabilistes. Cette découverte s'accorde bien avec les données de Lehiste et Wedge & Ingemann sur l'étendue de la variation des réponses intuitives aux tags interrogatifs.

Contraste avec les dialectes géographiques et sociaux. Nous pouvons mieux évaluer ces découvertes sur les dialectes idiosyncrasiques en les opposant aux résultats de recherches sur les dialectes qui ont une base géographique ou sociale. Ce sont des dialectes qui s'inscrivent dans le principe de densité locale : l'hypothèse de Bloomfield selon laquelle les différences linguistiques cohérentes sont générées par des différences de *patterns* de communication (1927:326-8, 340). La plupart des études dialectales utilisent une technique de sollicitation inductive comme nous l'avons déjà indiqué; d'autres incluent l'observation directe de la parole (Labov, Cohen, Robins and Lewis 1968; Labov 1972b; Shuy, Wolfram and Riley 1966; Wolfram 1969). Mais il est également possible d'étudier les dialectes sociaux et géographiques grâce à la sollicitation de jugements d'acceptabilité et d'interprétation sémantique. Dans nos recherches sur la possibilité d'existence de grammaires pan-dialectales nous avons soumis des locuteurs d'une région du pays à des *patterns* syntaxiques qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes pour voir s'il n'y a pas lieu d'inclure ces *patterns* comme règles potentielles de leur grammaire. Nous avons ensuite testé la reconnaissance des nouvelles formes comme phrases grammaticales de l'anglais, l'interprétation sémantique appropriée, la capacité de prédire d'autres formes, et la connaissance du statut sociolinguistique (Labov 1972c). Rickford a pour sa part étudié les réactions des Blancs et des Noirs au *been* accentué du dialecte anglais noir vernaculaire [dorénavant ANV], comme dans:

(15) She been married. (elle été mariée)

En réponse à la question, "Est-elle encore mariée ?" 68% des sujets blancs ont répondu "non"; ils estimaient que cette phrase était un dérivé de l'élimination du 's' de *she's been married*. 92% des locuteurs noirs ont pour leur part correctement répondu "oui", puisque ce *been* accentué a dans ANV le sens de "présent parfait à distance", décrivant des événements qui étaient vrais dans le passé et continuent à l'être dans le présent. Tous ces résultats convergent vers une différence dialectale cohérente.

Nous avons aussi étudié les réactions des locuteurs au dialecte à *anymore* positif dans cinq régions différentes du pays (Labov 1972c). Les sujets ont été soumis à des phrases telles que :

(16) John is smoking a lot any more. (John fume beaucoup ces jours-ci)

Parmi la (ou les) tâches qu'on leur demandait d'effectuer, ils devaient spécifier l'une des trois interprétations sémantiques, définissant le mieux l'interprétation d'*anymore* parmi "encore", "négatif" ou "ces jours-ci". Dans nos premières séries de tests, 111 des 121 sujets de New York, de l'Est de la Nouvelle Angleterre et du Sud ont choisi les sens erronés 'négatif' ou 'encore'. Les sujets du Midwest, où cette forme est fréquente, ont donné la réponse juste, 'ces jours-ci', dans 31 des cas sur 37.²⁶ Ces données étaient en accord avec les autres réponses qui montraient que le *anymore*

²⁶ 'Juste' signifie que les locuteurs ont utilisé un *pattern* cohérent dans l'usage, et que leur accord était complet quant à la signification des phrases et l'étiquetage de la forme. Nous n'avons encore pas trouvé d'exemple d'utilisation spontanée d'*anymore* positif signifiant 'encore' ou ne correspondant pas à 'ces jours-ci'. Cependant, il faut également noter qu'il y a encore beaucoup à dire sur les nuances de sens de signification plus subtiles de cette forme qui la différencient de la traduction 'ces jours-ci'.

positif est une règle de grammaire caractéristique du Midwest, absente dans tout le Nord et sur la côte sud. D'autre part nous avons obtenu régulièrement environ 60% de "ces jours-ci" à Philadelphie, ce qui nous avait d'abord conduit à croire que le *anymore* positif était distribué de façon variable, presque idiosyncrasique, dans la ville - vraisemblablement à la limite de l'aire d'emploi d'*anymore*. Mais dans une série d'études plus tardives menées plus tard par Hindle (1974), où les techniques de sollicitation étaient considérablement perfectionnées²⁷, le pourcentage de réponses a démontré que la connaissance de *anymore* croissait jusqu'à un niveau de 87,5 % :

		<i>Sujets de Philadelphie</i> <i>% de réponse correctes</i>
Q-SCOM-1	(1972)	61
Q-SCOM-11	(1972)	67
Q-SCOM-111	(1972)	59
Q-QUAN-1	(1973)	50
Q-ANY-1	(1973)	62.5
Q-TEL	(1974)	87.5

Grâce à cette autre preuve plus convaincante (voir ci-dessous), nous sommes parvenus à la conclusion provisoire suivante: la règle du *anymore* positif est uniforme à Philadelphie, et presque tous les locuteurs possèdent cette forme dans leur compétence. De plus il semble maintenant que la distribution des *anymore* positifs corresponde précisément à la région du Midland que Kurath a isolé à partir d'un échantillonnage lexical (Kurath 1939).

Les études dialectales qui ont une base géographique ou sociale solide suivent ainsi, on le voit bien, la direction opposée des études de dialectes idiosyncrasiques. L'étude des différences qui se situent réellement dans le domaine des *patterns* communicatifs, permet, à chaque étape, d'éclaircir le *pattern*, et montre que tous les membres de la communauté langagière ont accès au même ensemble de normes interprétatives, même s'ils n'utilisent pas eux-mêmes toutes les formes.²⁸ Dans l'étude des dialectes idiosyncrasiques, chaque étape amène à douter de la réalité linguistique des déclarations. Il semble très vraisemblable que la plupart des dialectes idiosyncrasiques proposés jusqu'à maintenant soient des artefacts de la situation de sollicitation. Les dialectes idiosyncrasiques existent peut-être: mais la charge de la preuve en incombe clairement à ceux qui en proposent l'existence. En attendant que des preuves plus solides soient fournies par ceux qui n'ont aucune théorie à défendre dans le domaine, la position la plus raisonnable est de supposer que de tels dialectes n'existent pas.

Est-il possible de se fier à des cas évidents? Confronté à la situation qui vient tout juste d'être soulignée, il semble que la meilleure solution soit de se fier au principe établi par Chomsky au tout début de notre seconde période. Il faut éviter les jugements idiosyncrasiques, et construire la théorie sur des données qui ne sont pas sujettes à des questions aussi sérieuses. Il serait préférable de citer de nouveau cette déclaration en entier (1957 : 14) :

... dans le but de fixer les objectifs de la grammaire de manière significative il suffit d'admettre une connaissance partielle des phrases et des non-phrases. Cela veut dire que nous pouvons supposer pour cet exposé que certaines suites de phonèmes sont sans aucun doute des phrases et que certaines autres séquences sont sans aucun doute des non-phrases. Dans bien des cas intermédiaires nous devons être prêts à laisser la grammaire décider elle-même, lorsqu'elle sera construite de la façon la plus simple de sorte qu'elle

²⁷ Un des traits de méthode les plus importants réside dans la nécessité de s'assurer que les phrases expriment une plainte. Guy Lowman s'est aussi rendu compte de l'importance de ce trait, quand il a commencé à étudier les réactions à *anymore* dans la région du Midland au cours de son travail sur l'Atlas Linguistique. Ses résultats ont été plus cohérents quand il est passé à des phrases où le locuteur se plaignait : *Farmers are pretty scarce around here anymore* (*Les fermiers sont plutôt rares ici ces derniers temps*). (Raven McDavid nous a communiqué cette information)

²⁸ L'accord sur les normes interprétatives a servi de point de départ à la définition de la communauté linguistique depuis l'étude de New York (Labov 1966).

inclue les phrases évidentes et exclue les non-phrases évidentes. ... Un certain nombre de cas évidents fournira alors un critère d'adéquation pour n'importe quelle grammaire particulière.

En réponse à la question, "Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?", il semblerait que ces cas évidents sont les faits que nous recherchons, et que les cas incertains ne le sont pas. Beaucoup de linguistes utilisent le mot "fait" pour référer à n'importe lequel de leurs propres jugements sur la grammaticalité. Mais Chomsky, quant à lui, n'a jamais eu l'intention d'accepter de tels jugements comme des données bien établies. Quand il a insisté sur le fait que les intuitions des locuteurs natifs étaient le premier sujet d'intérêt de la linguistique, il a aussitôt mis les linguistes en garde (1964:939) :

Ce n'est pas que ces jugements introspectifs soient sacrosaints et au-dessus de tout soupçon. Au contraire, leur correction peut être contestée ou soutenue de différentes manières, dont certaines de façon plutôt indirecte. La cohérence chez les locuteurs issus d'un même milieu, et la cohérence d'un locuteur particulier en différentes occasions est une information pertinente.

La "cohérence chez les locuteurs issus d'un même milieu" est d'un intérêt vital dans la distinction entre véritables dialectes et artefacts de la sollicitation. C'est l'absence d'une telle cohérence qui a mené Lehiste à douter de la valeur des réponses intuitives aux tags interrogatifs. C'est aussi la cohérence qui nous a amené à accepter les différences entre Blancs et Noirs dans le système du temps et de l'aspect. C'est d'ailleurs le manque de cohérence entre expérimentations répétées qui constitua la plus grande faiblesse des prises de positions au sujet des dialectes idiosyncrasiques. La position prudente adoptée dans le texte cité ci-dessus est aussi caractéristique de la manière dont Chomsky réagissait envers les jugements grammaticaux, et, à cet égard, il doit être cité comme illustrant les pratiques scientifiques les plus rigoureuses.

Quand il n'a aucune raison de douter des jugements qu'il a émis, Chomsky en parle comme de faits ou de données (e.g., 1973:241 et passim). Quand il n'est pas vraiment certain, il peut évoquer "des différences apparentes du degré d'acceptabilité". Dans d'autres cas, il peut franchement avouer son incertitude. Bien que sa règle prévoie l'acceptabilité de *I saw a picture of me hanging on the wall*, il admet que "[s]es jugements sont incertains dans ces cas-là" (1973:251). Voilà un exemple d'un cas incertain, qui devrait vraisemblablement être réglé à l'aide des cas évidents qui l'entourent.²⁹ Chomsky estime souvent nécessaire de discuter de phrases qui sont intermédiaires quant à leur grammaticalité, et de tous les cas qui ne sont pas évidents. *The men are each easy for the other to please* (*Les hommes sont chacun faciles pour les autres à satisfaire*) semble à Chomsky aussi acceptable que *Each of the men is easy for the others to please* (*Chaque homme est facile pour les autres à satisfaire*), et meilleur que **The men are easy for each other to please* (**Les hommes sont faciles pour les uns les autres à satisfaire*). Chomsky utilise le qualifieur "me semble" pour les deux premiers cas, et les signale comme cas douteux, mais procède autrement dans les phrases suivantes :

(17) I ordered the boys to have each finished the work by noon.

(J'ai ordonné aux garçons d'avoir tous fini le travail à midi)

(18) *I promised the boys to have each finished the work by noon.

(*J'ai promis aux garçons d'avoir tous fini le travail à midi)

où la première est acceptée et la seconde marquée d'un astérisque sans plus de commentaire.³⁰

²⁹ Ce pourrait être aussi le cas de (6a, b, c), si un *pattern* évident se trouvait dans les phrases environnantes. Voir note de bas de page 15, ci-dessus.

³⁰ L'étude à laquelle il est fait allusion dans la discussion sur (6a, b, c) ci-dessus, comprend aussi (17) et (18). Les réponses concernant ces deux phrases ne s'opposaient pas aux jugements de Chomsky d'une manière aussi tranchée que dans le premier cas; sept des dix-neuf locuteurs étaient d'accord avec lui pour dire que (18) était pire que (17); huit les jugeaient semblables; et quatre adoptaient la réaction inverse à celle de Chomsky. Il ne s'agit donc pas d'un cas évident.

Il y a des cas où Chomsky admet franchement l'incertitude, mais où il plaide néanmoins en faveur de la justesse des jugements. Ainsi, dans le cas de (6a, b, c) cité précédemment, *We received plans to kill Bill/each other/me*, Chomsky dit que "Les jugements sont quelque peu incertains, mais il me semble que les conclusions sont justes". *Quelque peu incertains* est peut-être l'équivalent de ?* dans la terminologie de Ross, et cohérent avec la suggestion de Chomsky, en 1961, d'une échelle de grammaticalité, mais les bases sur lesquelles Chomsky affirme qu' "il semble que les conclusions sont justes" ne sont cependant pas du tout claires. En effet, il est difficile de confirmer la décision de mettre un astérisque devant *I've received plans to kill each other*, en recourant à l'opinion d'autres locuteurs. Quelle autre preuve en dehors de ces jugements incertains peut-elle exister ? Il s'agit peut-être d'un cas supplémentaire du point soulevé dans la discussion de 1964 sur les données (p.939):

La possibilité de bâtir une théorie systématique et générale qui rende compte de ces observations est aussi un facteur à considérer lors de l'évaluation de la justesse probable des observations particulières

Dans ce cas les jugements sur l'acceptabilité ne sont pas des données premières mais des 'conclusions' fondées sur l'observation que la Condition du Sujet Spécifique, appliquée à chaque mouvement, peut les prédire.³¹

Quand Chomsky se trouve devant des désaccords sur les intuitions, il note fréquemment le fait : par exemple, en discutant de *our election of John* (acceptable) vs. *our election of John president* (inacceptable), il remarque, que "les réactions face à ces phrases varient légèrement : [celles-ci] représentent mes jugements" (1973). Il continue alors, "Etant donné de telles données. " Les données auxquelles Chomsky se réfère n'ont rien à voir avec le fait que les réactions varient, mais plutôt avec le fait qu'il s'agisse de ses propres jugements, sur la seule base desquels il continue à discuter. Ainsi, à plus d'une occasion, Chomsky lui-même n'a pas été capable de fonder son argumentation sur des "cas évidents", mais il a plutôt découvert que la logique de la recherche le forçait à exclure des données ceux qui étaient en désaccord avec lui.

Quand Chomsky rencontre des désaccords de la part de ceux qui ont un point de vue théorique opposé au sien, il ne trouve pas nécessaire d'accepter leurs jugements comme des données qu'il ait à prendre en compte. Leurs introspections sont appelées des 'déclarations factuelles' plutôt que des faits. Dans "Some empirical issues ..." (Quelques problèmes empiriques ...) Chomsky examine les arguments de Lakoff en faveur de l'existence d'un verbe abstrait sous-jacent à 'persuade' (persuader)³². Il rapporte les interprétations sémantiques de Lakoff de *I persuaded/dissuaded John (not) to date any girls* dans une phrase commençant par " De la façon dont Lakoff interprète les faits ..." Ainsi, les intuitions de Lakoff ne sont pas des faits, mais seulement des interprétations de faits. Chomsky conclut sa démonstration en disant "Les jugements concernant ces cas peuvent difficilement être très solides, mais je ne vois aucune raison d'accepter ces déclarations factuelles. "

L'extrême prudence de Chomsky envers le jugement introspectif de ceux qui sont en désaccord avec lui sur le plan théorique peut être justifiée à la lumière de la tendance bien connue des idées préconçues qui affectent le jugement. En effet la procédure élaborée de double anonymat issue de l'expérimentation clinique est fondée sur la découverte que si quelqu'un sait ce que les résultats d'une expérience sont supposés être, il aura une forte tendance à les faire apparaître de cette façon

³¹ Bien que plusieurs observateurs estiment qu'il s'agit d'une procédure circulaire, on se doit de souligner que Chomsky la défend explicitement comme scientifique dans la référence citée.

³² Le problème concerne les jugements introspectifs de Lakoff selon lesquels *persuade* suivi d'un complément positif permet que l'interprétation en *plusieurs* soit considérée comme le prédicat de plus haut niveau, tandis que lorsqu'il est suivi d'un complément négatif, cette interprétation est inacceptable ("There are many girls that I persuaded John not to date"). *Dissuade* démontre sa composition sous-jacente de la même manière que *persuade* + négation en partageant cette propriété même quand le complément est positif.

(Rosenthal 1966). Demander un jugement introspectif sur l'acceptabilité des phrases est une expérience, bien que peu maîtrisée, et elle est bien sûr sujette à l'effet de l'expérimentateur.

Il nous semble que Chomsky a plutôt raison de refuser d'accepter les jugements de Lakoff au sujet de *persuader* comme preuve, puisque Lakoff n'a pas pu s'empêcher d'être influencé par l'approche de la sémantique générative sur la question. Encore une fois, nous pouvons voir que la position conservatrice de Chomsky sur les données offre un excellent exemple à suivre pour améliorer les fondations empiriques de la linguistique. Il s'ensuit tout aussi naturellement que Chomsky ne devrait pas accepter ses propres jugements comme des preuves de ceci ou de tout autre sujet où il a établi une position théorique. Bien sûr, il est difficile pour quiconque de franchir cette étape, puisqu'il est naturel de croire que l'effet de l'expérimentateur s'applique aux autres mais pas à soi-même.

L'expérimentateur ne peut évaluer lui-même l'effet de l'expérimentateur dans son propre cas : s'il le pouvait, l'effet n'existerait pas. J'ai débattu de cette question dans un grand nombre d'universités à travers le pays, et j'ai découvert que la plupart des linguistes qui sont engagés dans l'étude de leurs jugements introspectifs ont le sentiment que l'influence de leur théorie sur leurs jugements est un problème mineur tout au plus. Pour autant que je sache, leur confiance n'a aucun fondement. Il est assez vrai que la plupart des linguistes aimeraient éviter d'utiliser des phrases contestées ou incertaines comme preuves; mais les études de Spencer et toutes les autres recherches montrent que personne n'a encore été capable de le faire. Un des exemples les plus spectaculaires de l'effet de l'expérimentateur peut être trouvé dans les sections finales des "Antécédents Manquants" de Grinder et Postal. Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, les auteurs ont trouvé en (6) un type de phrase critique que Chomsky avait accepté et qu'ils rejetaient. Ils qualifient l'argument de Chomsky de "trompeur et aberrant" puisqu'ils ont pour leur part trouvé que 9 sujets sur les 10 qu'ils ont interrogés étaient d'accord avec eux. Un linguiste de l'UCLA m'a écrit que dans un débat sur le sujet avec 30 étudiants, une majorité appréciable était d'accord avec Chomsky (M. Kac, communication personnelle). Or, la position théorique dominante de l'UCLA à l'époque utilisait la position interprétative de Chomsky attaquée par Grinder et Postal.

Que doit-on faire ? Le problème souligné semble assez sérieux. Il a une incidence sur chaque linguiste individuellement: personne ne veut remporter une victoire temporaire sur ses opposants si le prix à payer consiste à faire reposer ses arguments sur de fausses données. Mais il a également une incidence sur le domaine dans son ensemble. Puisque chaque étude menée jusqu'à présent sur les jugements intuitifs indique que s'y trouve une part non négligeable d'effet de l'expérimentateur, les intuitions incontrôlées des linguistes doivent être considérées avec de sérieux doutes. Si ces intuitions sont supposées représenter seulement l'idiolecte du linguiste, alors la valeur de ses analyses repose sur des fondations très incertaines. Il doit les soumettre à d'autres études expérimentales pour qu'on puisse tester la cohérence de ses jugements; mais même si c'est possible maintenant, ce ne le sera pas après sa mort. Dans la mesure où les articles sur la syntaxe abstraite reposent souvent sur les découvertes de plusieurs autres linguistes, l'entreprise entière semble être en cause, et je ne vois pas comment les futures générations de linguistes pourront les utiliser.

La solution au problème établi précédemment semble suffisamment claire. Nous devons (1) reconnaître l'effet de l'expérimentateur, et (2) revenir à la notion originale de travail sur les cas évidents. Nous pourrions alors faire reposer notre travail sur trois principes opératoires offrant une base assez solide pour l'exploration continue des jugements grammaticaux:

I LE PRINCIPE DE CONSENSUS : *s'il n'y a aucune raison de penser autrement, on suppose que les jugements d'un locuteur natif sont caractéristiques de l'ensemble des locuteurs de la langue.*

II LE PRINCIPE DE L'EXPÉRIMENTATEUR : *s'il y a un quelconque désaccord sur les jugements introspectifs, les jugements de ceux qui sont familiers avec les problèmes théoriques ne devraient pas être retenus comme preuves.*

III LE PRINCIPE DES CAS ÉVIDENTS : *les jugements contestés devraient être renforcés par la présence d'au moins un pattern cohérent dans la communauté de locuteurs ou être abandonnés.*

Si des jugements divergents sont censés représenter des dialectes différents, une recherche suffisante dans chaque dialecte doit être menée pour démontrer que chaque jugement est un cas évident au sein de ce dialecte.

En accord avec la discussion de la première partie de cet article, nous procéderons normalement selon le principe I. Ceci peut être fait à l'aide de nos propres jugements introspectifs, ou à l'aide de ceux de quelqu'un d'autre, suivant le principe 2. La formulation de ce principe exclut tous ceux qui partagent avec le chercheur une connaissance quelconque de la portée théorique des jugements. Les réactions des étudiants de ces linguistes sont particulièrement suspectes, que ce problème particulier ait ou non été discuté avec eux; ils sont sous l'influence du professeur de multiples façons, comme le prouvent les thèses publiées dans tout département de linguistique.

Mais que se passera-t-il si un conflit éclate dans une réunion, et que quelqu'un entre violemment en désaccord avec le chercheur à propos de ses jugements de grammaticalité ? Il n'y a aucune raison pour que le chercheur considère un autre jugement comme supérieur au sien; mais à partir de ce moment, les propres jugements du locuteur sur ces problèmes doivent être considérés comme pollués, et si ces données doivent être utilisées à nouveau, le chercheur se doit de déterminer si elles représentent des cas évidents ou non. Les propres réactions du chercheur peuvent servir de guide pour la recherche, mais elles ne peuvent pas être considérées comme une preuve en vue d'établir un cas évident.

Le Principe III offre alors deux chemins différents. Les exemples contestés peuvent être abandonnés et des cas évidents peuvent être recherchés en vue d'appuyer l'argument. Ou bien les canons du travail scientifique peuvent être utilisés pour explorer la variation trouvée. Un cas évident ne signifie pas nécessairement qu'il faille être d'accord à 100% avec la position du chercheur: cela veut seulement dire qu'un *pattern* cohérent de jugements ou de comportements appuyant la réaction initiale du chercheur se retrouve également chez d'autres locuteurs, ce qui permet d'établir que les exemples contestés ne sont plus qu'un effet idiosyncrasique ou erratique résultant des recherches théoriques. On peut identifier deux *patterns* différents, et alors deux cas évidents existent; ou, plus généralement, un cas évident et une large frange de réponses individuelles excentriques (voir note de bas de page 15).

Il n'y a aucune raison de confiner la notion de "cas évident" aux jugements catégoriques. Il est tout aussi possible de trouver un gradient cohérent, où les locuteurs sont incertains ou intermédiaires dans leurs réponses, tout en étant cohérents, et en étant capables de différencier de manière cohérente sur ce gradient une phrase d'une autre. On peut facilement voir le parallèle entre de tels gradients introspectifs (les "squishes" de Ross - 1972, 1973) et les lois variables utilisées pour décrire le comportement linguistique. La différence principale vient de ce que ces dernières reposent sur une preuve objective tandis que les gradients introspectifs ne peuvent être vérifiés objectivement: c'est pour pallier cette situation que le Principe III a été conçu.

Les trois principes ne sont pas les mêmes que ceux qui auraient été utilisés dans n'importe quel travail scientifique ou universitaire. Le Principe I reconnaît clairement la caractéristique spécifique de la langue : sa généralité et son caractère obligatoire. Mais quand la généralité nous fait défaut, nous ne sommes pas pour autant dispensés de prendre les mêmes précautions que les autres chercheurs pour éviter de biaiser les résultats dans un sens qui nous serait favorable.

Précédemment je me suis attaché à désigner les jugements introspectifs comme une partie des fondations empiriques partielles de la linguistique. Dans la mesure où la communauté des locuteurs est homogène, il y a des raisons de croire que des preuves solides peuvent être recueillies grâce à ces jugements. Mais dans notre étude sur les fondations empiriques d'une théorie du changement linguistique (Weinreich, Labov et Herzog 1968), nous affirmions que l'hypothèse de l'homogénéité ne pouvait pas nous mener très loin. En description synchronique, elle peut aller un peu plus loin; cela reste à voir. Mais nous n'avons pas encore considéré l'ensemble des preuves les plus préjudiciables à la faiblesse des données intuitives; elles surgissent chaque fois que nous comparons les jugements intuitifs au véritable usage de la langue dans la vie de tous les jours.

2.3 Contradictions entre les jugements introspectifs et le comportement

Ce n'est pas un fait nouveau de dire que les gens affirment une chose et en font une autre. Dans nos recherches sociolinguistiques, nous n'avons pas été surpris de découvrir que les personnes qui affirment ne pas dire "ain't", ni laisser tomber les *g*, ni prononcer de manière plus aiguë les /a/ brefs, les utilisent en fait dans la demi-heure qui suit en discours non-surveillé. Il était un peu étonnant de découvrir des individus affirmant qu'ils n'utilisaient pas le présent historique³³, ou le passif *got* ou le *you know*³⁴, alors qu'en fait il apparaît que tout le monde utilise ces formes. La première observation à en tirer est évidente : si une forme est socialement stigmatisée, les locuteurs diront l'utiliser moins fréquemment qu'ils ne le font en réalité. Un autre principe est moins évident, mais met plus fortement en cause la validité de tels jugements : ceux qui utilisent le plus une variante marquée dans leur vernaculaire seront les plus prompts à la stigmatiser dans la parole d'autrui³⁵.

Dans ces cas, l'écart entre l'attitude et le comportement est tellement régulier qu'on peut l'utiliser pour faire des inférences à propos de la sécurité linguistique de l'individu et des processus généraux du changement linguistique. On peut donc utiliser les différences entre ce que dit l'individu à propos de son comportement et le comportement lui-même pour différencier le rôle du sexe ou de la position sociale dans le changement linguistique (Labov, 1966, Trudgill, 1972), voire pour développer un index d'insécurité linguistique en observant les différences entre ce que les personnes disent et ce qu'elles disent être correct.

Mais la grande majorité des règles linguistiques sur lesquelles portent nos recherches ne sont pas marquées socialement. Les dialectes à quantificateurs ne semblent pas avoir une portée sociale profonde, pas plus que le mouvement de *chaque* ou l'utilisation dans un sens positif de *anymore*³⁶. Nous aurions pu donc

³³ Selon les observations faites par Nessa Wolfson dans son étude en cours du présent historique

³⁴ Selon les observations de Teresa Labov dans ses recherches en cours sur l'interaction conversationnelle à Philadelphie ; alors que beaucoup de gens croient qu'ils n'utilisent pas le parenthétique *you know* (tu sais/vous savez), il est apparu régulièrement dans le discours de tous les locuteurs que l'on a observés jusqu'à présent.

³⁵ Voir le cas de Mollie S. dans Labov 1966, 471.

³⁶ De temps à autre, certains locuteurs estiment qu'*anymore* est stigmatisé, mais ils sont idiosyncrasiques à cet égard. Lors d'une discussion avec une classe de collégiens au Kansas, il est apparu qu'un étudiant avait eu toute sa vie une conception semblable, que les autres ont trouvé très surprenante. Nous avons des enregistrements de doyens et de ministres utilisant le positif *anymore* de manière relativement libre. Il s'agit d'un usage inconscient pour la plupart des locuteurs du midwest. Nous avons demandé à la secrétaire d'une agence de location de voitures à Cleveland de nous indiquer si les personnes des environs disent "We go to the movie a lot anymore", elle a répondu : "No, they say they go to the show". Par ailleurs, on trouve un certain nombre d'individus de la classe moyenne pour qui ce terme est vaguement non standard, et qui disent ne pas l'utiliser. Il serait donc exagéré d'affirmer qu'il n'y a pas du tout de marquage social du *anymore* positif : une

espérer que les jugements introspectifs obtenus par les chercheurs correspondent dans ces cas relativement bien aux grammaires utilisées par les locuteurs lorsqu'ils produisent et interprètent les phrases.

Nous avons donc été relativement surpris de trouver un grand nombre de cas où les sujets utilisaient des structures syntaxiques dans les formes les plus naturelles de l'interaction, après que leur introspection la plus consciencieuse avait montré que l'utilisation de ces formes était impossible pour eux. Ces résultats étaient pourtant prévisibles compte tenu des résultats expérimentaux obtenus précédemment sur les dialectes à quantificateurs. Quand les sujets réagissaient à la figure 1, ils ne parlaient pas de la relation du quantificateur *all* (tous), en utilisant la négation; un ou deux ont même répondu " vrai " à la question. Mais quand on leur montrait l'étrange rectangle qui était presque un triangle, ils répondaient " Ah ! Faux, bien sûr ! ". C'est donc qu'ils utilisaient l'interprétation NEG-V de la phrase (9) très naturellement, même si la plupart d'entre eux avaient dit auparavant qu'ils ne pourraient pas utiliser cette interprétation en réponse à des questions directes à propos de phrases isolées.

Le dispositif expérimental peut toujours être considéré comme un contexte d'un genre particulier qui appelle un genre particulier de comportement linguistique. C'est l'utilisation d'une forme syntaxique dans la conversation ordinaire qui donne la preuve la plus marquante de la grammaire qu'utilisent les locuteurs³⁷. Nos résultats les plus convaincants proviennent d'un autre *pattern* de quantificateur, le dialecte avec *anymore* positif.

Dans notre étude de la communauté linguistique de Philadelphie³⁸, nous avons relevé plusieurs centaines d'exemples de l'utilisation de *anymore* dans la conversation spontanée. La référence temporelle est toujours [neg, passé], c'est-à-dire que la condition décrite était fautive dans un moment d'un passé indéterminé et est devenue vraie actuellement. Dans la vaste majorité des cas, l'*anymore* positif est conditionné par l'environnement plus large d'un acte de parole particulier : on le trouve dans l'expression des plaintes³⁹. Il est utilisé librement dans tous les secteurs de la communauté blanche, mais pas par les membres de la communauté noire⁴⁰. Dans tous ces cas, et dans toutes nos observations sur la communauté du grand Midland, nous n'avons pas trouvé de preuve d'un stigmate social.

Cependant nous avons maintenant suffisamment de preuves concernant la valeur des introspections sur l'emploi d'*anymore*, pour montrer qu'elles n'ont qu'une faible relation avec ce que les locuteurs disent effectivement. Depuis 1972, nous avons recueilli 12 témoignages de locuteurs qui utilisaient l'*anymore* positif fréquemment mais affirmaient dans leur jugement introspectif ne jamais l'employer.

fois qu'il est détecté comme étant une forme régionale, il peut être rejeté comme pas tout-à-fait standard.

³⁷ Le concept sous-jacent ici est que le langage est un instrument de communication sociale, et que la grammaire est modelée et contrôlée par le fonctionnement du langage lors de l'interaction journalière. Si ce concept de validité est accepté, il pose un problème considérable pour les travailleurs de terrain : ils veulent observer la manière dont les gens utilisent le langage quand ils ne sont pas observés, ce qui ramène les chercheurs au paradoxe de l'observateur (Labov, 1972a : 209)

³⁸ La recherche en cours sur la variation et le changement linguistique a obtenu le soutien financier de la National Science Foundation (subvention no GS-36282X).

³⁹ Environ 90% des cas que nous avons observés peuvent être classés comme étant des plaintes. Le travail récent de Hindle (1974) sur *anymore* montre qu'un grand pourcentage d'interprétations justes vient de phrases exprimant une plainte (Service is bad anymore) par opposition à des phrases exprimant un simple constat (Mary goes to high school anymore). Dans une recherche plus récente, 100% des interprétations étaient sémantiquement justes dans la première phrase contre seulement 75% pour la seconde.

⁴⁰ Nous avons entendu beaucoup de témoignages selon lesquels les Noirs utilisent *anymore*, mais jusqu'à présent, nous n'avons qu'un seul enregistrement valable d'un tel emploi.

Devant une phrase telle que *John is smoking a lot anymore*, ils disaient ne jamais l'avoir entendue auparavant, ne la reconnaissaient pas comme de l'anglais, pensaient que cela pouvait vouloir dire " ne pas fumer " et montraient les mêmes signes de perplexité que les locuteurs du nord, qui eux ne connaissent pas cet emploi, car ils sont en dehors de la zone dialectale concernée⁴¹. Cela décrit également la réaction de Jack Greenberg, un constructeur de 58 ans élevé à Philadelphie Ouest. Ses réactions introspectives étaient si convaincantes que nous nous sommes sentis obligés de les accepter d'abord comme des descriptions valides de sa grammaire. Cependant, deux semaines plus tard, on l'a entendu dire à un plombier " Do you know what's a lousy show anymore ? Johnny Carson "⁴² (Tu sais ce que c'est qu'une émission minable ces jours-ci ? Johnny Carson).

Durant ces trois dernières années, beaucoup d'étudiants en linguistique ont étudié les environs de Philadelphie. Tous ont eu l'expérience de réfutations éclatantes de la validité du jugement introspectif.

L'observation suivante est typique de ces contradictions entre les jugements introspectifs et le comportement. Une femme de 42 ans d'origine irlandaise ne parvenait pas à décider comment interpréter *John smokes a lot anymore* ou *Harry likes music anymore*. Quand on lui a demandé le sens de *anymore* dans ces phrases, elle a dit : " Je n'ai jamais entendu cette expression ". Mais presque à la fin de l'interview, qui était enregistrée, elle a dit " Anymore, I hate to go to town anymore " (ces jours-ci, je déteste aller en ville ces jours-ci) et aussi " Well, anymore, I don't think there is any proper way 'cause there's so many dialects " (et bien, ces jours-ci, je ne pense pas qu'il y ait de manière particulière, parce qu'il y a tellement de dialectes).⁴³

À chaque fois que nous avons eu l'occasion de maintenir un contact continu avec un habitant blanc de Philadelphie, nous avons observé qu'il utilisait le positif *anymore* quand le contexte favorable apparaissait⁴⁴. À partir de ce corpus de données en croissance constante, la conclusion qui s'impose à propos des jugements de 20% des sujets de Philadelphie dont les introspections ne reconnaissent pas l'utilisation d'*anymore* est que ces jugements n'ont aucune relation directe avec la grammaire qui gouverne leur discours. Ce fait a pour conséquence embarrassante de permettre au chercheur d'en savoir plus à propos de la grammaire d'un locuteur que celui-ci n'en connaît lui-même⁴⁵.

Il est impossible de nier que nous avons appris beaucoup des enquêtes directes sur *anymore* à Philadelphie; de façon générale, les données de Philadelphie convergent clairement avec celles des autres zones du Midland et s'opposent à celles de New-York et du Nord. Le plus grand *pattern* de réponses introspectives correspond au *pattern* plus vaste d'observation et d'utilisation. A mesure que nos techniques de

⁴¹ Voir Labov 1972c pour des résultats concernant la confusion tenace des locuteurs qui n'utilisent pas *anymore* dans un sens dialectal, et qui retournent à la fausse interprétation de " still " même après avoir été exposé au moins une fois à l'interprétation dialectale de " anymore ".

⁴² Je dois cette observation à Teresa Labov.

⁴³ Observation de Barbara Freed, qui menait l'entretien.

⁴⁴ La mère d'un des membres (J. Weiner) de notre équipe de recherche niait le fait d'utiliser *anymore*, bien qu'on l'ait entendue l'employer à plusieurs reprises. Mais après plusieurs mois d'observation, elle a rapporté que son père n'utilisait jamais le positif *anymore*. On a par la suite observé qu'il se plaignait rarement. Peu de temps après cette observation, cette dame nous a indiqué que son père (un bijoutier) était considérablement contrarié par le prix de l'or. C'est alors qu'il a dit : " I get as much for it on scrap as they want to pay for it anymore ".

⁴⁵ D'une certaine façon, il s'agit d'une situation normale, puisque les chercheurs connaissent mieux les règles de grammaire du dialecte d'un individu donné que cet individu. Mais, dans ce cas, il est possible d'affirmer que les chercheurs connaissent mieux les intuitions du locuteur étudié que lui-même, si l'on considère que ses intuitions représentent la connaissance qu'il utilise effectivement pour parler et interpréter le discours; il peut paraître bizarre de dire que les chercheurs connaissent mieux ses intuitions que le locuteur lui-même, mais nos résultats vont dans cette direction.

sollicitation de jugement se sont améliorées, nous avons obtenu un pourcentage de plus en plus élevé de réponses cohérentes. L'observation des comportements réels a même montré que la communauté linguistique est encore plus cohérente que ce que nos meilleurs tests formels avaient permis d'établir. A ce stade, les introspections individuelles ne constituent plus une source d'information intéressante. Elles n'en disent pas plus à propos du dialecte de Philadelphie mais révèlent en revanche l'habileté des sujets à rendre compte de leur grammaire. Si l'intérêt principal des linguistes se situe dans la grammaire, ces jugements doivent être mis de côté quand il s'agit de décrire le système de Philadelphie. Il est également possible de s'intéresser au dispositif psychologique qui rend une personne capable de décrire de façon adéquate ses règles grammaticales ; les jugements introspectifs constituent des données importantes pour ce type d'étude. Il s'agit sans doute d'un sujet de la toute première importance, qui devrait être étudié plus en profondeur, mais aussi longtemps que la compréhension de cette compétence ne sera pas plus avancée, les linguistes peuvent uniquement juger de la validité de ces jugements par comparaison avec des observations et des expériences qui contournent les réflexions conscientes à leur sujet.

Les contradictions phonologiques. L'instabilité des jugements syntaxiques n'est pas une découverte nouvelle. On a en revanche toujours espéré que les jugements phonologiques s'établissaient sur une base plus solide; le choix entre 'similitude' et 'différence' dans le cas de paires minimales phonologiques semblait fournir un fondement solide aux conclusions sur le système phonologique. Même Chomsky, qui n'appréciait pas les tests opérationnels en général, a concédé que le test de commutation suggéré par Harris (1951) était un dispositif fiable (1957).

Depuis le début, on sentait qu'il y avait une connexion forte entre la perception et le système phonologique. Quelques linguistes sont même allés plus loin et ont posé qu'il y avait une correspondance univoque entre la capacité à distinguer les paires minimales et le système, de sorte qu'il était possible de se passer de la phonétique impressionniste et de cartographier les systèmes phonémiques à l'aide de réactions subjectives à une parole de synthèse⁴⁶. Quoi qu'il en soit, il a été largement constaté que les individus pouvaient distinguer des contrastes sub-phonémiques s'ils étaient stigmatisés, comme le contraste entre fricative et occlusive douce dans *this* et *that*) (Labov, 1966). De plus, on a observé que les locuteurs disent faire de vieilles distinctions qui ont disparu de leur usage, comme le contraste entre *witch* et *which*, et peuvent aisément les distinguer quand ils les entendent⁴⁷. Cela signifie que nous devons de toute évidence rejeter une cartographie univoque entre perception et système phonologique, bien que la relation ait toujours été considérée comme extrêmement étroite. La position traditionnelle peut être résumée en deux règles tacites qui semblent gouverner toute la recherche des 50 dernières années :

1. Si un locuteur natif ne peut pas distinguer deux sons, alors ces sons seront en variation libre dans son usage
2. Si deux classes de mots sont séparées de façon cohérente par une différence phonétique, quelle que soit la taille de cette différence, les locuteurs de cette langue l'entendront comme une différence importante et l'utiliseront pour distinguer ces classes de mots dans le cours de la communication quotidienne.

La règle 1 pourrait s'appeler la *fidélité des intuitions* et la règle 2 *l'inadéquation de la phonétique*. La deuxième règle est reflétée dans l'affirmation forte de Bloomfield (1926) :

Une " petite différence de son " , cela n'existe pas dans le langage.

⁴⁶ Une demande de subvention a été soumise à la National Science Foundation à la fin des années 60 mais elle a été rejetée.

⁴⁷ Un cas semblable se retrouve dans la distinction des /t/ et /d/ médians dans *latter* et *ladder*.

Selon la règle 1, des tests de paires minimales pourraient être utilisés pour prouver l'équivalence phonologique sans référence à la phonétique impressionniste ; donc quand les New-Yorkais disent que *source* et *sauce* sont 'semblables', on pourrait en toute sécurité inférer que tous les deux contiennent la voyelle phonémique /oh/. Sous la règle 2, la transcription phonétique de paires minimales pourrait être utilisée pour établir des différences sans se référer aux réactions subjectives. Ainsi Bloch a distingué [pad] et [pa·d] comme une opposition entre /a/ et /ah/ (1941), et Trager et Smith ont distingué quant à eux [jist] et [ji'st] comme une opposition entre /i/ et /i:/ (1957). Ces stratégies alternatives étaient rendues possibles grâce à une troisième règle sous-jacente.

3. La perception d'une distinction phonétique est une distinction phonologique nécessaire mais pas suffisante.

Nous avons par conséquent été étonné de trouver en 1971 un cas qui allait à l'encontre de ces trois règles : les New-Yorkais qui ne possédaient pas le /r/ post-vocalique entendaient tous *source* et *sauce* comme semblables; et la phonétique impressionniste paraissait le confirmer. Mais nos études spectrographiques (Labov, Yaeger et Steiner, 1972, : Ch. 6) montraient une différence régulière dans le noyau des deux voyelles, tant dans la prononciation de paires minimales que dans le discours spontané. Le noyau /ohr/ était régulièrement plus haut ou plus vers l'arrière que le noyau /oh/ sans /r/ sous-jacent⁴⁸. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Quatre autres cas ont été identifiés, pour lesquels les locuteurs natifs d'un dialecte font des distinctions plus étroites avec succès, mais n'arrivent pas à les identifier comme différentes : /uw/ et /ul/ dans le sud ouest, /uw/ et /ow/ à Norwich, en Grande-Bretagne, /ihr/ et /ehr/ à Norwich, /ay/ et /oy/ dans l'Essex, en Grande-Bretagne. Ce dernier cas fournit des résultats particulièrement clairs parce que nous avons pu préparer les tests de commutation à partir de la prononciation des locuteurs eux-mêmes pour /ay/ et /oy/ dans les interviews de 1971, et les faire entendre aux mêmes sujets un an plus tard. La figure 2 montre les mesures spectrographiques du noyau de /ay/ et de /oy/ tels que prononcés par Mme Léonard Raven, 69 ans, de Tillingham, en Essex⁴⁹. Les symboles vides représentent un /oy/, les symboles pleins /ay/, les cercles correspondent aux mots utilisés en discours spontané, les triangles à ceux utilisés dans la prononciation de paires minimales. Une relation semblable à celle qui existe dans les *sauce* et *source* new-yorkais se retrouve chez la locutrice : /oy/ est plus haut ou plus vers l'arrière que /ay/. On notera que, dans les paires minimales, il y a seulement une petite différence dans la position de F2 ; ce fait reproduit une situation commune à beaucoup d'autres cas⁵⁰.

Le graphe 3 montre les /ay/ et /oy/ dans le discours spontané et les paires minimales de Jack Cant, 87 ans, de Tillingham. La distance entre les deux phonèmes est à nouveau grandement réduite dans la prononciation des paires minimales. Un test de commutation a été préparé à partir des voyelles de Cant en discours spontané et pour les paires minimales, et il lui a ensuite été soumis ainsi

⁴⁸ Ce cas reproduit la relation existant dans les dialectes qui maintiennent le /r/ postvocalique.

⁴⁹ Les noyaux précédant les /l/ finaux ne sont pas reproduits dans les *patterns* que nous donnons ici ; ces *patterns* ont été légèrement déplacés vers le bas mais la relation est préservée. Notez que " devant ", " arrière ", " haut ", etc., sont utilisés ici comme des équivalents de F1 et de F2 plus bas ou plus haut, qui sont caractéristiques des relations phonétiques de bas niveau; une relation plus complexe détermine les changements linguistiques plus abstraits (Labov, Yaeger et Steiner, 1972)

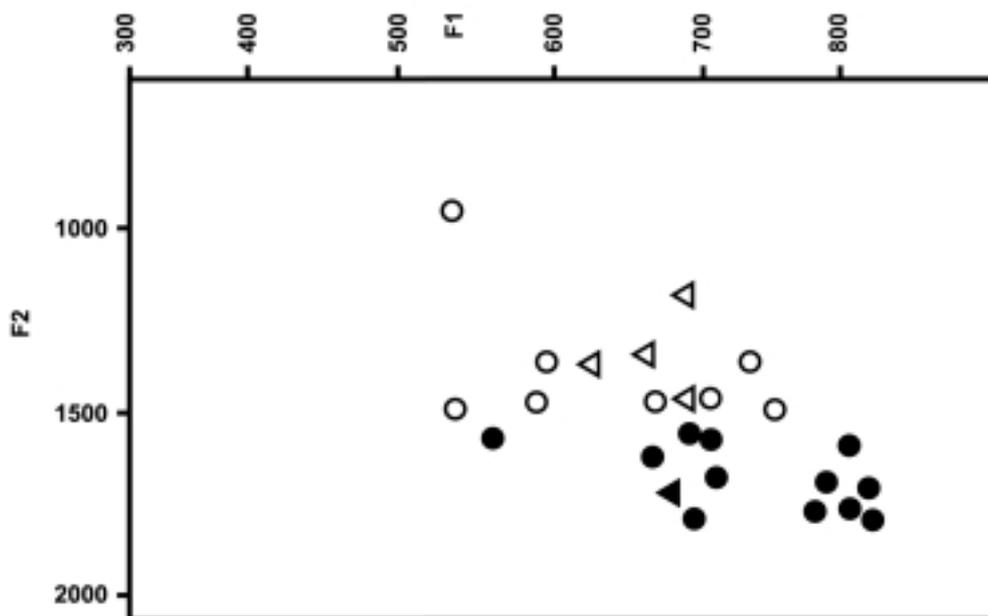
⁵⁰ L'un des avantages majeurs de la mesure instrumentale réside dans sa capacité d'augmenter notre confiance dans la perception de petites différences dans l'antériorité et la postériorité. Même si les seuils de perception pour F2 ne sont jamais plus du double de ceux de F1 (Flanagan, 1955), la plupart des atlas de dialectes ne rapportent pas plus de trois degrés d'antériorité et de postériorité, tandis qu'on peut rapporter jusqu'à seize distinctions de hauteur.

qu'à M. et Mme Léonard Raven. Jack Cant n'a identifié ses productions correctement que dans 40% des cas. M. Raven n'a entendu aucune différence. Mme Raven a correctement identifié les paires venant du discours spontané mais a raté leur identification dans 7 cas sur 10 dans les paires minimales.

Il ne s'agit pas d'idiosyncrasies de trois locuteurs de Tillingham. Depuis longtemps, l'Essex de l'est a été répertorié comme une région où il n'y a pas eu re-séparation après la fusion de /ay/ et /oy/ au XVIIIe siècle. Les travailleurs de terrain pour l'atlas Orton et Dieth traduisent tous les /ay/ et /oy/ de ce village par un [ɪ]. Le fait qu'il ne s'agisse pas d'une vraie fusion nous force à réexaminer sous un jour nouveau un grand nombre d'arguments historiques à propos des fusions et de la re-séparation⁵¹ et fait naître des questions sur le nombre de fusionnements identifiés comme tels dans la documentation sur les dialectes et qui représentent en fait les distorsions manifestées entre la perception et la production.

Problèmes dans l'usage des jugements introspectifs

Fig. 2. Distributions de /ay/ et /oy/ dans le discours spontané et les paires minimales de Mme Leonard Raven, 69 ans, Tillingham, Essex.



Figures vides = oy
Figures pleines = ay

Cercles = discours spontané
Triangles = paires minimales

⁵¹ Voir Labov, Yaeger et Steiner, 1972, Ch. 6 et G. Nunberg, 1974 pour un examen plus détaillé du cas de la fusion de /ay/ et /oy/.

Tel quel, il ne s'agit pas d'un principe très radical : il donne uniquement la primauté à l'utilisation du langage pour les cas de distorsion déjà prouvés par l'observation. Mais puisqu'il implique que l'utilisation du langage est en fait plus cohérente que les jugements introspectifs, il appelle à un degré de confiance dans les données issues de l'observation qui doit être justifié. Il y a dix ans, il aurait été difficile de défendre une telle position. Mais au cours des dix dernières années, les découvertes des linguistes menant des recherches empiriques ont un caractère cumulatif et convergent qui indique que leurs résultats reposent sur des fondations fermes. Dans le chapitre suivant, nous présenterons brièvement de nombreuses études qui sont tout à fait opposées aux résultats divergents des études introspectives.

3. Quelques résultats de l'observation

Dans la deuxième partie, nous avons vu que la variation dans les jugements introspectifs augurait souvent des influences néfastes d'origine idiosyncrasique et extérieures aux données linguistiques. Ces jugements semblaient pouvoir être facilement biaisés par l'attitude du sujet que ce soit à l'égard de la sémantique comme dans le cas des 'tags' interrogatifs ; à l'égard de la théorie, comme dans le cas des antécédents manquants ; à l'égard des tests de questions comme dans le cas des dialectes à quantificateurs. Aussi intéressantes que ces réactions puissent être pour l'étude des "attitudes tertiaires à l'égard du langage", elles s'interposent entre les linguistes et les faits linguistiques puisqu'elles ne constituent pas l'objet fondamental qu'ils se proposent d'étudier.

Attitudes et comportements: La linguistique n'est pas le seul domaine où se confrontent les relations entre les réponses verbales et le comportement réel. Depuis de nombreuses décennies, la sociologie tente d'évaluer les réponses à des questionnaires d'enquête et de les mettre en relation avec la façon dont les gens réagissent réellement en situation concrète. La linguistique a un grand avantage sur d'autres domaines des sciences sociales en ce sens qu'en même temps qu'un individu manifeste et explicite ses attitudes, il produit également un comportement verbal. Les idées qu'il exprime peuvent ne pas être le produit de sa seule expérience personnelle, et elles peuvent ne pas augurer de son comportement social, mais les phrases qu'il emploie sont le résultat de sa compétence linguistique que que les linguistes peuvent enregistrer et étudier à loisir .

Quand nous commençons l'étude du comportement langagier, nous nous rendons vite compte qu'il est au moins aussi variable que les jugements intuitifs, et à première vue, il peut sembler tout aussi chaotique⁵³. Bien sûr, il existe des cas évidents où tout le monde met en œuvre la même règle. Mais, ainsi que l'indique le principe I, il n'est pas nécessaire d'entreprendre une étude minutieuse de l'emploi du langage pour parvenir à la conclusion que ces règles ont déjà été identifiées par les jugements introspectifs. Il est également vrai que certains des cas évidents identifiés de manière introspective se révèlent être quelquefois à l'examen beaucoup moins évidents. Dans la première partie de ce travail, nous avons indiqué que les complémenteurs de l'anglais occupent obligatoirement la première position ; voilà un exemple net que nous n'avons aucune raison de contester. On a également posé que l'effacement des pronoms relatifs sujets de phrases enchâssées est totalement interdit. C'est ainsi que Bever et Langendoen (1971) considèrent la phrase 19 comme agrammaticale :

(19) *There is a man wants to see the boss downstairs.
(* il y a un homme veut voir le patron en-bas).

Pourtant, des études du discours spontané ont montré que cette contrainte est trop strictement formulée. Cofer, dans son étude de l'effacement du pronom relatif à Philadelphie (1972), a en effet relevé 14 occurrences de ce type de phrase dans un

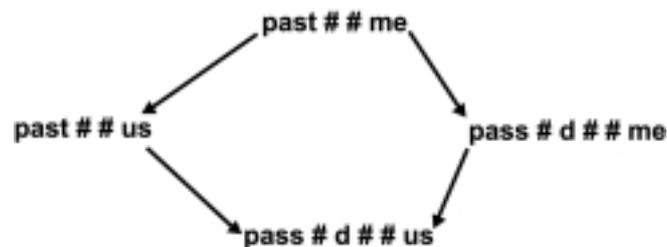
⁵³ Voir la description du parler de New York dans Labov 1966: Ch. II.

corpus pouvant potentiellement contenir 336 constructions. Il s'agit d'un pourcentage faible certes mais significatif. L'étude de Cofer confirme l'existence d'une contrainte variable agissant sur la règle, qui défavorise fortement l'effacement du pronom relatif en position sujet mais on ne peut conclure pour autant que (19) est agrammatical, car il s'agirait d'une erreur sérieuse de méthode.

Au fur et à mesure que l'étude des *patterns* systématiques et réguliers de variabilité progresse, nous touchons aux limites de l'utilité du recours aux jugements introspectifs. Les jugements introspectifs tendent à être catégoriques, mais quand ils nous abandonnent au milieu d'un gradient du type '?*', nous n'avons plus de point de repère. L'étude de la variabilité dans l'emploi du langage fournit cependant une vision plus précise des frontières entre catégories, et ainsi, il est possible de dégager les effets d'un nombre important d'environnements grammaticaux et phonologiques sur une règle linguistique, au delà même ce qu'on aurait cru pouvoir faire.

3.1. Le facteur Q

L'une des premières variables analysée en relation avec le conditionnement linguistique interne fut la suppression des occlusives finales en anglais. C'est dans Labov 1965 que les contraintes de base ont été décrites, quand nous avons montré que (a) la règle est favorisée si une consonne suit et que (b) cette même règle est défavorisée si une frontière grammaticale précède. Ainsi la règle s'applique-t-elle le plus souvent pour *past##me*, et le moins souvent pour *pass #d# ##me*, accompagnée de deux cas intermédiaires:



Tous les ans depuis cette publication, il y a de nouvelles découvertes au sujet de la suppression de -t et -d, ainsi que de nouvelles problématiques qui s'avèrent d'une importance considérable pour la théorie linguistique. Et pourtant le caractère cumulatif et convergent du domaine reste intact, car (1) les contraintes phonologiques et grammaticales de base (a, b) sont reconfirmées avec force à chaque nouvelle étude et (2) les points de désaccords ont toujours été résolus par l'apport de nouvelles données et de nouvelles techniques.⁵⁴

On peut illustrer le caractère cumulatif de ce travail en examinant un problème particulier et en le poursuivant jusqu'à sa résolution. Il s'agit ici de la relation entre une pause suivie d'une consonne, d'une part, et d'une voyelle de l'autre, et leurs effets respectifs sur le groupe de consonnes final du mot précédent. Les premières explorations effectuées par Labov, Cohen et Robins (1965) les ont amenés à regrouper les pauses avec les consonnes suivantes, mais ces résultats ont été publiés dans le cadre de leur description de la variété d'anglais des Noirs de New York, sans autre explication. Wolfram a proposé d'autres regroupements dans son étude sur le discours des Noirs à Détroit (1969) : la pause était regroupée avec les voyelles qui suivaient sans plus d'explication.

Cette différence aurait pu donner lieu à un débat de fond. Il ne s'agit pas simplement de détails insignifiants : l'effet d'une consonne suivante par opposition à celui d'une voyelle semble être un principe général qui s'applique à un grand nombre de langues dans lesquelles des consonnes finales sont supprimées. Si le groupe de consonnes est suivi d'une voyelle, la forme canonique CVC peut être restituée par resyllabification, si bien que CVCC-V devient CVC-CV. La décision

⁵⁴ Pour un aperçu des progrès réalisés dans ce domaine, voir W. Labov, compte rendu de Fasold 1972, à paraître dans *Language and Society*.

quant à la localisation d'une pause finale pourrait bien influencer la généralité et le pouvoir explicatif de cette règle. C'est un argument à double tranchant. D'un côté, une pause finale permet le libre relâchement du deuxième élément du groupe de consonnes, et celui-ci en devient plus facilement perçu et donc plus facilement reproduit, ce qui devrait empêcher la règle. De l'autre côté, une pause finale ne permet pas la resyllabification, ce qui devrait favoriser la règle.

Dans son étude sur le langage des Noirs à Washington DC (1971), Fasold a pris soin de séparer les trois catégories, et il a trouvé des indications très nettes, dans cette communauté, qu'une pause finale devrait être regroupée avec une consonne suivante. Ainsi, la question semblait-elle être résolue. Peu après, cependant, de nouveaux développements dans l'étude de la variation ont fait qu'il est devenu possible d'étudier de manière bien plus approfondie les contraintes de simplification dans les groupes de consonnes.

En 1972, Cedergren et Sankoff ont présenté une version revue et corrigée du formalisme des règles variables bien plus conforme aux axiomes de la théorie des probabilités (1974) ; par la même occasion, ils ont fourni une méthode de calcul pour l'extraction des probabilités individuelles et les environnements particuliers ont contribué aux résultats globaux de la règle. Très tôt, le modèle fut appliqué dans une étude sur la suppression de -t, et d dans une sélection beaucoup plus vaste de dialectes (Labov 1974). Les contraintes phonologiques et grammaticales de base (a, b) furent de nouveau confirmées : pour un segment suivant, une consonne suivante (K) est toujours l'environnement favori, et il affiche donc la valeur de 1.00. [Dans le modèle multiplicatif

$$P = P1. P2 . Pa \dots Pn$$

une probabilité de 1.00 maintient l'opération de la règle à un niveau maximum, et toute valeur inférieure diminue la probabilité de sortie P.] Les valeurs associées à une voyelle suivante sont bien inférieures, soit entre .194 et .505.

En outre, il est possible d'approfondir encore la compréhension de cette règle en distinguant des mots qui débutent avec un glide; les valeurs de ces phonèmes se trouvaient logiquement entre celles des consonnes et des voyelles, étant donné leur capacité à être resyllabifiées avec la consonne précédente : la plupart du temps, CVC-GV peut être changé en CVC-CGV.

Cependant, l'appui de Fasold à la position de Labov et al. sur la question d'une pause suivante s'arrête là. Il apparaît qu'une pause suivante donne lieu à des valeurs plus hautes qu'une voyelle dans certains dialectes (Atlanta) et des valeurs inférieures pour les locuteurs de St. Louis et du Texas. Le chercheur est ainsi submergé par le même type de variation idiosyncrasique que dans les jugements introspectifs sur les dialectes à quantificateurs.

L'étude la plus complète de la suppression de -t et -d a été menée par Guy (1974), qui a examiné des ensembles de données beaucoup plus importants, prélevés de notre étude en cours sur la communauté linguistique de Philadelphie. Guy a étudié des enregistrements individuels qui pouvaient contenir jusqu'à 566 occurrences, tirés de cinq heures d'enregistrements,⁵⁵ ainsi que le discours d'autres habitants de Philadelphie qui contenait habituellement entre 150 et 200 occurrences. Les résultats de cette étude sont d'une régularité extraordinaire, et la variation est en étroite corrélation avec le nombre d'exemples dans les cellules correspondantes. Le tableau 3 donne les résultats obtenus chez 19 Philadelphiens et leurs 2866 occurrences par comparaison à un seul individu, Joanne H., avec ses 566 occurrences. Dans les deux cas, les observations, comme prévu, montrent qu'une obstruante suivante a favorisé (K), et que les glides (G) sont intermédiaires.

Guy introduit une subdivision de plus dans son étude : les liquides sont séparées des autres consonnes, si bien que la série s'étend des obstruantes (K), aux liquides (U), puis aux glides (G) et aux voyelles (V), jusqu'à la pause finale (Q). Les résultats sont d'une régularité remarquable. Dans chaque cas, ce sont les obstruantes suivantes qui sont favorisées, suivies des liquides (U), des glides (G) et

⁵⁵ Les données de cette étude ont été recueillies par Arvilla Payne, qui a enregistré une journée entière de discours et d'interactions avec un certain nombre d'autres locuteurs dans un seul enregistrement continu.

ensuite des voyelles.⁵⁶ En dernier lieu, on peut noter que dans les deux colonnes, l'effet d'une pause suivante (Q) est de loin le moins élevé, bien moins élevé en fait que celui d'une voyelle: la présence d'une pause suivante réduit de manière draconienne la probabilité que la règle s'applique.

Tableau 3

Comparaison des Probabilités de Groupe et individuelles
pour la suppression de -T, et D à Philadelphie

		19 Philadelphiens	Joanne H.
Données		.87	.93
Statut grammatical			
Monomorphémique	(M)	1.00	1.00
Ambigu	(A)	.91	.87
Forme du passé	(P)	.44	.10
Suivant			
Obstruante	(K)	1.00	1.00
Liquide	(U)	.77	.75
Glide	(G)	.59	.57
Voyelle	(V)	.40	.21
Pause	(Q)	.19	.04
Précédent			
/s/	(S)	1.00	1.00
Autre fricative	(F)	.46	1.00
Occlusive	(M)	.81	.98
Nasale	(N)	.76	.72
Liquide	(L)	.62	.58
Nombre d'occurrences		2886	566

[d'après Guy 1974]

Le Tableau 4a montre les relations qui existent entre chaque membre de la série K-U-G-V-Q. La colonne la plus importante pour ce qui concerne la discussion actuelle est la quatrième, car elle détaille la relation entre V et Q. Pour dix-huit des sujets, V a des valeurs supérieures à Q, et Q est supérieur à V pour un seul sujet. La conclusion est très claire : c'est la pause suivante qui exerce la contrainte maximum sur la règle de la suppression de -t, et d à Philadelphie.

Tableau 4a

Ordre des Contraintes de Consonne Suivante
pour la suppression de -T, et D pour 19 Philadelphiens

Facteur		Facteur		(1) > (2)	(1) = (2)	(1) < (2)
(1)	(2)					
Obstruante (K)	vs. Liquide (U)			12	1	4
Liquide (U)	vs. Glide (G)			11	1	5
Glide (G)	vs. Voyelle (V)			14	0	5
Voyelle (V)	vs. Pause (Q)			18	0	1

⁵⁶ La séparation des liquides et des glides fait qu'il est possible d'effectuer un test rigoureux de l'analyse des traits distinctifs en termes de traits binaires indépendants [\pm consonne, \pm voyelle]. Si les glides ont le trait [-consonne], et les liquides ont le trait [+vocalique], et que ces traits sont indépendants, alors $p(V) = p(G) \cdot p(U)$. L'analyse révèle que les glides s'approchent de la relation exprimée dans la formule citée ci-dessus dans certains cas, mais pas dans d'autres. Cependant, il est clair que les liquides se trouvent entre les consonnes et les glides, ce qui est conforme aux prédictions de la théorie.

Quant aux locuteurs du dialecte de la ville de New York, nous constatons une différence considérable. Guy a étudié la suppression de *-t*, et *d* chez six locuteurs new-yorkais blancs de la classe ouvrière ;⁵⁷ le Tableau 4b indique que, chez les six, Q était supérieur à V. La conclusion qui s'impose est que chez les locuteurs ouvriers blancs de New York, une pause suivante se comporte comme une consonne en ce qui concerne la suppression de *-t*, et *d*. Ceci est conforme à ce qui a été démontré par ailleurs pour les locuteurs noirs, et marque une différence dialectale étonnante et inattendue entre Philadelphie et New York.

Tableau 4b
Ordre des Contraintes de Consonne Suivante
pour la suppression de *-T* et *D* chez 6 New-Yorkais

Facteur (1)		Facteur (2)		(1) > (2)	(1) = (2)	(1) < (2)
Obstruante (K)	vs.	Liquide (U)		2	2	2
Liquide (U)	vs.	Glide (G)		4	0	2
Glide (G)	vs.	Voyelle (V)		5	0	1
Voyelle (V)	vs.	Pause (Q)		0	0	6

[d'après Guy 1974]

Cette situation éclaire la relation entre les explications substantielles et la généralité linguistique. Les contraintes de base sur *-t* et *d* semblent être obligatoires dans tous les dialectes et motivées par des principes phonétiques et sémantiques généraux. Mais lorsqu'aucune motivation linguistique claire pour une contrainte ou pour une autre ne prédomine, la possibilité que les dialectes soient différenciés existe. Le facteur Q démontre bien la relation entre l'arbitraire de la structure linguistique et la motivation substantielle. Dans bien des cas, les connaissances actuelles permettent de prédire les cas où la plus grande uniformité se manifesterait et ceux où la variation arbitraire peut exister.

En dernier lieu, il convient de noter que l'étude de la variation offre une quantité de données illimitée pour résoudre des questions linguistiques. Il est probable que l'une des contributions les moins fructueuses de la deuxième période d'activité linguistique, dite générative, a été l'idée que les données peuvent miner la théorie. La quête de procédures d'évaluation internes ne semble pas avoir abouti à des résultats positifs, mais plutôt à un scepticisme généralisé quant à la possibilité de choisir entre les nombreuses théories qui sont générées par chaque petit ensemble de données. L'étude de la variation nous offre un ensemble de nouveaux faits illimités pour résoudre ce type de problème. Parmi les nombreuses contributions de l'étude de Guy au domaine linguistique, il y faut mentionner la preuve de l'importance de l'utilisation des données pour en arriver à une résolution finale claire du problème. Le Tableau 5 indique la relation entre le nombre d'occurrences et la distribution de l'ordre attendu des groupes de facteurs : M[onomorphémique], A[ambigu] et P[assé], et la série KUGVQ, évoquée précédemment. Lorsqu'il y a plus de 35 occurrences dans la plus petite des deux cases comparées, les résultats sont parfaitement réguliers; s'il y a moins de cinq occurrences, les résultats sont aléatoires.⁵⁸

⁵⁷ Ces locuteurs faisaient également partie de l'analyse du discours des ouvriers new-yorkais menée par LYS 1972.

⁵⁸ Il est important d'observer que certaines relations sont plus solides que d'autres, et atteignent la régularité avec un nombre inférieur d'occurrences. Ainsi, les premières études sur la suppression de *-t* et *d* démontraient des régularités remarquables même lorsque les cases plus petites contenaient seulement trois ou quatre occurrences -, mais dans notre cas, il s'agissait des relations M-P et K-V, qui sont les plus solides, et qui comprennent un certain nombre de régularités mineures qui ne se voient pas si aisément.

La découverte par Guy du facteur Q, qui sépare New York de Philadelphie, soulève un certain nombre de questions, comme le fait toute découverte importante. Il faut maintenant s'interroger sur l'existence d'autres traits phonétiques qui sont en corrélation avec cette différence, et se demander jusqu'à quel point la règle qui différencie les deux dialectes est fermement ancrée. Nous prévoyons toute une série d'études qui nous éclaireront sur la différenciation dialectale d'une part et sur la théorie des traits phonologiques de l'autre.

L'étude de la variation syntaxique. Ce n'est pas un hasard si cette discussion a introduit les problèmes les plus ardues de variation dans les jugements introspectifs en se servant d'exemples syntaxiques, et illustré les progrès réalisés dans l'observation de la parole en utilisant un exemple phonologique. L'importance que nous attachons aux avantages de l'analyse quantitative de grandes quantités de données pourrait en fait souligner la difficulté que nous avons à appliquer ces mêmes méthodes à la syntaxe. Qu'est-ce qui nous permet de croire que le Principe IV peut s'appliquer aux cas peu évidents qui se trouvent à n'importe quelle page d'une étude introspective sur la syntaxe ?

Tableau 5
Distribution en pourcentage de l'ordre attendu
à Philadelphie, Suppression de -T et D

Groupe de facteurs	Nombre d'occurrences dans les plus petites cases			
	0-5	6-15	16-35	36+
MAP	50%	73%	85%	100%
KUGVQ	56%	81%	80%	100%
N:	8	15	13	9
	27	48	36	31

[d'après Guy 1974]

Il est vrai qu'aucune des études de la variation syntaxique n'a atteint l'envergure des études portant sur l'effacement de t et d. Mais nombre d'enquêtes récentes portant sur la variation syntaxique ont ouvert de nouvelles pistes et montré qu'il n'y a pas de barrière pratique ou théorique à l'exploration des phénomènes syntaxiques. L'article de G. Sankoff dans *NWAVE* (De nouvelles voies pour l'analyse de la variation en anglais) s'intitulait à juste titre "Au dessus et au delà de la phonologie dans les règles variables" (1973). Dans ce rapport elle présentait l'étude du développement de la particule exprimant le futur "bai" en mélanésien tok pisin, ainsi que la question de l'effacement du "que" en français de Montréal, obtenant dans les deux cas des résultats convaincants en s'appuyant sur des travaux précédents. Wald (1973) a corroboré, à l'aide de données quantitatives considérables, la relation entre la référence temporelle et les marqueurs de temps en swahili. Labov (1972b) a analysé l'attraction et la concordance des négations à l'aide de techniques quantitatives. G. Sankoff, dans son étude la plus récente sur la particule "ia" en tok pisin, met en évidence le développement graduel d'un marqueur relatif à partir d'un marqueur discursif. (1975).

Mais on doit admettre que ce type d'analyse repose sur des phénomènes syntaxiques relativement fréquents. Qu'en est-il des constructions syntaxiques qui n'apparaissent pas plus d'une ou deux fois au cours d'un entretien de deux heures? Lavandera s'est attaqué à ce problème dans son étude des propositions introduites par "si" dans l'espagnol de Buenos Aires (1974). Les verbes de phrases de ce type sont soumis à de grandes variations. Ils peuvent être à l'imparfait du subjonctif, au présent, au conditionnel ou au futur. Lavandera avait donc besoin d'un large corpus pour pouvoir analyser le facteur sociolinguistique et grammatical qui détermine cette variation. Mais avec quelle fréquence une proposition hypothétique apparaît-elle dans une conversation spontanée ? Lavandera a développé des techniques de

conversation permettant de faire apparaître ces formes avec une fréquence suffisante. Il a pu ainsi obtenir 1489 exemples de propositions introduites par “si”, produites par 90 sujets. Le corpus était également suffisamment étoffé pour que l’analyse au moyen du programme Cedergen/Sankoff produise des résultats très significatifs⁵⁹.

Il y a deux voies possibles pour l’application de ces techniques à l’étude de formes syntaxiques rares. La première, suivie par Lavandera, consiste à enrichir les données produites par le discours naturel. La deuxième consiste à présenter la forme étudiée au locuteur dans le cadre d’une conversation et à chercher ensuite des informations au sujet du traitement sémantique de la structure par le locuteur. Notre étude des dialectes NEG-Q et NEG-V dans la section 2 comportait des techniques expérimentales de ce type. Mais les diverses expériences réalisées n’avaient que peu de rapport avec la conversation spontanée: le sujet se trouvait en situation de test, ce qui pouvait fort bien induire des réactions différentes de son traitement habituel des formes linguistiques. L’idéal recherché dans ces études est de pouvoir engager une conversation avec un interlocuteur pour obtenir l’information recherchée et de conclure sans que le sujet de l’enquête se rende compte qu’il a été soumis à une expérience. Ces techniques d’échange rapide et anonyme ont été utilisées dans l’étude des variables phonologiques (Labov 1972a; ch. 111), mais leur utilisation dans des questions syntaxiques est plus difficile. “Difficile” ne veut cependant pas dire “impossible” ou “à éviter”. Le dernier exemple examiné ici illustrera l’application de techniques expérimentales dans la recherche du sens de la variation entre *got* et *be* dans les constructions passives.

L’expérience du piéton indiscipliné (jay-walking). Le problème porte sur l’alternance de deux formes passives:

- (20) (a) I was arrested (J’ai été arrêté)
(b) I got arrested (Je me suis fait arrêter)

Ces deux formes ont-elles le même sens ? Les linguistes et les grammairiens traditionnels ont adopté sur ce sujet des positions opposées (Hasegawa 1968; Gee 1974). L’Oxford English Dictionary (OED) souligne la gamme de possibilités sémantiques qui semblent exister depuis le XVII^e siècle au moins:

get, suivi d’un pp passif : être la cause ou mettre qqn dans une situation où il sera traité d’une certaine façon, ou subira une certaine action; aussi, avec un sens affaibli: devenir l’objet d’une certaine action. Remplace souvent *be* comme auxiliaire du passif quand on ne cherche pas à exprimer un état continu.

Il est donc possible d’envisager deux *get*, l’un qui fonctionne comme auxiliaire, l’autre comme verbe principal. Certains soutiennent que le sens causal est toujours présent, bien que difficile à détecter, et que *get* n’est jamais un équivalent exact de *be*. On peut se demander si le “sens affaibli” du OED est conçu comme un équivalent exact de *be*, ou s’il s’agit d’un troisième sens, intermédiaire entre le passif et le causatif. En fait, la recherche fait état d’un large éventail de réactions reproduisant ces trois interprétations quand on demande un jugement intuitif sur (20a) et (20b).

Comme Lakoff (1971) l’a remarqué, les propositions de but soulignent clairement le sens causatif de *get*:

- (21) (a) I got arrested to prove a point. (je me suis fait arrêter pour démontrer quelque chose)
(b) I was arrested to prove a point. (j’ai été arrêté pour démontrer quelque chose)

Cela veut-il dire que le sens causatif de *get* est aussi présent en (20a) et en (20b) ? Si nous acceptons l’idée que (21a) est différent de (21b), par le sens et la structure, est-ce que cela signifie que (20a) et (20b) sont également différents l’un de l’autre ? C’est une pratique courante d’explicitement les différences de sens et de structure en ajoutant des données qui lèvent l’ambiguïté. S’il est impossible d’argumenter à rebours en comparant (21a) et (21b) pour ensuite remonter à (20a) et le comparer à (20b), alors un grand nombre d’autres arguments doivent être mis en question.

⁵⁹ Une analyse complète de ces données se trouve dans Lavandera 1975.

Mais, d'autre part, si nous acceptons la différence de sens entre (20a) et (20b), il y a une conséquence encore plus étrange. On sait déjà que le passif avec *get* est plus familier que le passif avec *be*. En fait, beaucoup de locuteurs déclarent ne pas l'utiliser du tout. Bien qu'il n'existe pas d'étude systématique à ce sujet, il y a des raisons de croire que son utilisation est stylistiquement et socialement stratifiée. Par ailleurs, on peut se demander s'il est vrai que l'on prend plus en compte la causalité dans le discours moins soutenu ?

La solution que nous proposons pour arriver à une solution de ce problème consiste à se demander s'il y a une différence quelconque d'interprétation sémantique quand le passif avec *get* remplace le passif avec *be* au cours d'une conversation ordinaire. Pour répondre à cette question, il est nécessaire de concevoir des situations où les deux sens sont appréhendés lors de la désambiguïsation de contextes plus larges, et où ce sens élargi est maintenu en tout temps de telle sorte que toute différence de sens entre *get* et *be*, même minime, sera maintenue et amplifiée au cours d'un échange prolongé. De plus, comme le passif avec *get* est un stéréotype social et qu'il est associé à toutes sortes d'attitudes irréalistes, cet acte d'interprétation doit avoir lieu sans qu'une réflexion consciente sur la langue se produise.

On a ainsi conçu une expérience non-réactionnelle qui semble remplir les conditions nécessaires. On aborde le locuteur à un coin de rue ou dans un endroit public quelconque et on lui demande (1) s'il peut participer à une enquête sur la circulation en répondant à une seule question. Les refus de participer à l'enquête ont été très limités jusqu'à présent. L'enquêteur enchaîne:

- 2 "It's about cops and jay-walkers.
(Il s'agit de flics et de piétons indisciplinés)
- 3 This happened in Milwaukee, where it's a big issue.
(Ça s'est passé à Milwaukee, où c'est un vrai problème)
- 4 This man came to a corner.
(Un homme est arrivé à une intersection)
- 5 The light was against him.
(Le feu était rouge (pour lui))
- 6 There was a cop on the corner.
(Il y avait un flic au coin de la rue)
- 7 And there was no cars coming.
(Et pas de voitures en vue)
- 8 And he crossed the street.
(Alors, il a traversé)
- 9 And he got arrested.
(Et il s'est fait arrêter)
- 10 Do you think that was the right thing to do?"
(Pensez-vous que c'était bien de faire ça ?)

Remarquez que le référent de *that* dans la phrase 10 est déterminé par le complément de *right thing*, c'est à dire, *to do*. Comme le sujet de ce complément est omis, il peut faire référence à toute action accomplie par tout actant dans une phrase précédente. Normalement il renverra à l'action accomplie par le dernier agent mentionné.

Si (9) "he got arrested" est l'équivalent du passif "he was arrested", alors *he* n'est pas un agent mais un patient et l'agent caché (effacé) est supposé être *the cop*, l'action étant donc l'arrestation. Si (8) "he got arrested" est compris comme un causatif, équivalent de "he got himself arrested", alors *he* est l'agent. La façon normale de renvoyer à cette situation est de dire que "the right thing to do" renvoie à "crossing the street" dans la phrase (9).

La phrase (10) a pris successivement les quatre formes suivantes:

	Symbole
(a) He was arrested to test the law. (Il a été arrêté pour tester la loi)	WP
(b) He was arrested. (Il a été arrêté)	W
(c) He got arrested. (Il s'est fait arrêter)	G
(d) He got arrested to test the law. (Il s'est fait arrêter pour tester la loi)	GP

L'enquête a été menée auprès de 80 sujets dans le centre-ville de Philadelphie qui répondaient à l'une des cinq formes de la phrase (10)⁶⁰. Si l'interprétation sémantique n'apparaissait pas clairement à la première réponse, l'enquêteur approfondissait l'enquête avec des questions comme "Pourquoi pensez-vous cela?" Dans la plupart des cas, l'interprétation sémantique du sujet était claire dès la première réponse:

... and he was arrested to test the law. Do you think that was the right thing to do ?

(... et il a été arrêté pour tester la loi. Pensez-vous que c'était une bonne chose ?)

No. If there's no cars coming, why shouldn't he be allowed to cross? if he's not obstructing traffic. -Housewife, 21.

(Non. S'il n'y a pas de voitures qui arrivaient, pourquoi n'aurait-il pas pu traverser ? S'il ne gêne pas pas la circulation. Femme au foyer, 21 ans)

... and he got arrested to test the law. Do you think that was the right thing to do ?

(... et il s'est fait arrêter pour tester la loi. Pensez-vous que c'était une bonne chose ?)

Legally, it's not the right thing. I would probably do it myself ... - Train operator, 46.

(Légalement, ce n'est pas bien (correct). Mais je ferais sans doute la même chose... Conducteur de train, 46 ans.)

Le tableau 6 montre les résultats de cette brève enquête. Pour la phrase en WP, une proportion considérable de locuteurs ont interprété "right thing" comme "get arrested"; pour les phrases en GP, 50% des locuteurs ont interprété "right thing" comme "cross the street", traduisant ainsi le sens causatif de *get*. À cette étape de l'analyse, les résultats concordent avec la désambiguïsation de *get* et *be* obtenue grâce à l'ajout d'une proposition de but, conformément aux remarques de R. Lakoff⁶¹. L'enquête sur les deux phrases sans proposition de but, entraîne quant à elle un pourcentage relativement faible d'interprétation causative.

⁶⁰ Nous tenons à remercier Mark Baltin, Claudia Kawas, Nobuo Ogawa et Edith Weinstein pour leur aide dans la réalisation de cette expérience.

⁶¹ Il faut noter que la situation est asymétrique pour le sens causatif. Les réponses de la plupart des locuteurs montrent qu'ils doivent remonter à la phrase (8) pour pouvoir répondre à la question avec un sens causatif: la "chose juste à faire" était de "traverser la rue" plutôt que de "se faire arrêter". En revanche, pour le sens passif, il suffisait de remonter à la phrase précédente (9). La situation anaphorique a donc joué contre le sens causatif. Comme on le voit dans le tableau 6, le sens causatif n'a obtenu que 50% des occurrences dans le contexte GP le plus favorable.

Tableau 6

Effet de la proposition de but sur les passifs avec *get* et *be*
dans l'expérience du piéton indiscipliné

Phrase	Condition	Référent de Arrest him	"Right thing to do" Cross the street
(a) Be + Prop. de but	(WP)	18	3
(b) Be	(W)	20	6
(c) Get	(G)	20	7
(d) Get + Prop. de but	(GP)	13	13

Les résultats de cette expérience nous orientent vers deux modes d'interprétation de *get* suivi d'un participe passé. Avec une proposition de but, le sens causatif apparaît plus fortement; sans proposition de but, aucune différence de sens entre *get* et *b* n'est perçue, et nous pouvons donc considérer le passif avec *get* et celui avec *be* comme des variantes socialement déterminées.

Ce type d'expérience a toutes les caractéristiques recherchées au départ. Le sujet utilise sa compétence linguistique sans réflexion ou introspection, en appliquant les règles de sa grammaire à l'interprétation de phrases dans un contexte naturel. L'expérience prend place au milieu d'une population représentative, mais elle exige un plus grand nombre de locuteurs que dans le cas d'une enquête où un seul sujet est exposé aux quatre types de phrases. L'expérience du piéton indiscipliné peut donc représenter un exemple de traitement d'un problème syntaxique qui dépasse les jugements introspectifs et permet de dégager l'interprétation sémantique dans un contexte naturel. Il ne semble pas impossible de développer des expériences de ce type pour tout type de question syntaxique, que la recherche porte sur l'acceptabilité, l'ambiguïté ou la structure de la phrase. Il s'agit en fait de faire preuve de plus d'ingéniosité que lorsque l'enquêteur se demande simplement "Puis-je dire cela?" ou "Qu'est que cela signifie, d'après moi ?" Mais il n'a jamais été suggéré à aucun moment du développement de la linguistique américaine (p. 27) que les linguistes devraient continuer à travailler indéfiniment sans prévoyance ni ingéniosité. Ces qualités ne sont pas étrangères à la linguistique; elles font partie de la compétence globale des chercheurs, au même titre que leur capacité à découvrir les paradoxes de l'ordonnance des règles.

4. La linguistique comme entreprise commune

Cette critique des fondements empiriques de la linguistique américaine n'a pas rendu justice à bon nombre de traditions indépendantes de recherche qui pourraient être considérées comme des modèles de procédures d'analyse adéquates. Nous n'avons pas discuté des développements intervenus dans la phonétique expérimentale ni du travail empirique accompli dans des domaines spécifiques comme la linguistique africaine ou d'Asie du sud-est, ni non plus des techniques expérimentales de la psycholinguistique. Notre propos s'est centré sur la description synchronique des faits linguistiques; et plus particulièrement sur Bloomfield et Chomsky à titre de porte-parole des deux traditions ayant le plus contribué au développement de la linguistique américaine, pour ensuite examiner les fondements et les pratiques de chacune d'entre elles.

La critique des fondements empiriques de la théorie des changements linguistiques entreprise par Weinreich, Herzog et nous-même (1968) avait un centre d'intérêt différent, une perspective diachronique plus importante et une perspective de recherche plus étendue. Cet article mettait l'accent sur la nécessité de reconnaître l'hétérogénéité comme une propriété fondamentale des structures linguistiques, puisque le changement demeure incompréhensible si au point de départ et au point d'arrivée nous recherchons des structures homogènes. Il présentait aussi une conception plus optimiste et moins radicale, puisqu'il reposait sur l'alliance naturelle entre la linguistique historique, la dialectologie et la sociolinguistique. Ces trois domaines partagent un intérêt commun pour le monde réel dans lequel les

changements linguistiques ont lieu, et il existe entre eux peu de désaccord en ce qui concerne la nature des faits linguistiques.

Notre propos ici visait donc à établir les principes généraux qui pourraient servir de base à un accord similaire dans le domaine de la nature des faits acceptables dans les recherches en synchronie.

Il ne saurait y avoir trop de place pour l'optimisme dans une telle aventure: les positions idéologiques sont trop bien établies, et les habitudes de travail trop fermement ancrées pour croire qu'il puisse y avoir une convergence immédiate de pensée sur ces questions. Lorsque j'ai discuté de ce sujet dans diverses universités, on m'a maintes fois dit qu'il était prématuré de s'intéresser à la fiabilité et à la validité des données, et qu'à cette étape du développement de la linguistique, il était "seulement possible de donner forme à des hypothèses" que les futures générations testeraient.

D'un autre côté, ce serait une erreur de sous-estimer la force du sentiment des linguistes qui considèrent leur discipline comme une étude du monde les entourant, et qui désirent faire reposer leur travail sur des fondations solides. Nous n'avons aucune raison de penser que la plupart des linguistes sont fondamentalement en désaccord sur ces points. Les données et les arguments avancés dans cet article ne seront généralement pas mis en doute ; le problème vient plutôt de la façon dont l'observation et l'expérience doivent s'articuler avec les données intuitives dans le travail actuel de l'analyse linguistique. Les quatre principes de travail suggérés plus haut peuvent nous fournir la base d'un accord concernant l'évaluation de différents types de données en tant que faits linguistiques ; mais quand nous considérons les différents tempéraments et styles de recherche des linguistes, il semble difficile de joindre ces faits les uns aux autres.

Par exemple, un linguiste qui est par tempérament enclin à l'introspection et à la discussion avec quelques collègues proches n'aura aucune difficulté avec le Principe I: toutes les fois qu'il n'a aucune raison de penser autrement, il continuera à accepter ses jugements introspectifs comme des caractéristiques de la langue en général. Quand aura-t-il l'occasion de douter de ses jugements? Ses associés directs lui en fourniront rarement l'occasion : premièrement, parce qu'il est considéré comme impoli de questionner les introspections de quelqu'un d'autre, et deuxièmement, parce que des chercheurs travaillant ensemble tendent à partager les mêmes jugements. S'il doit faire face à des critiques concernant ses données au cours d'une conversation d'ordre général, il se peut qu'il accepte le Principe II et mette ses propres jugements de côté. Mais à quelles conditions relèvera-t-il le défi implicite contenu dans le Principe III, et entreprendra-t-il les recherches permettant de découvrir les cas clairs qui sous-tendent la discussion ? Il est plus aisé d'imaginer de nouveaux exemples que d'examiner des modèles de jugements introspectifs ou d'inventer des expériences pour étudier des interprétations sémantiques. Il n'est probablement pas utile de le faire pour les données de moindre importance figurant dans les phrases (6a-c). Le linguiste introspectif se sentirait poussé à s'impliquer dans une telle étude seulement par intérêt pour des faits suffisamment décisifs pour compter de deux façons : lui donner raison s'ils sont justes, ou lui donner tort s'ils sont faux. Il est tout à fait concevable que des phrases comme (7) vailent la peine d'être soumises à une telle épreuve, mais il est difficile de trouver beaucoup d'exemples de ce type dans l'argumentation syntaxique.

Enfin, quels éléments amèneraient le linguiste introspectif à admettre le Principe IV, et à accepter les données provenant des modèles cohérents du discours, comme plus valides que les modèles incohérents fondés sur l'introspection ? C'est une situation assez commune en phonologie, où la plupart des locuteurs pensent qu'ils disent [kænt] en quatre segments, alors qu'en fait ils disent [kæt] en trois segments. Il est aussi possible de trouver beaucoup d'exemples dans les règles du discours : très peu de locuteurs sont capables de reconnaître à l'aide de l'introspection la forme qu'ils utilisent le plus fréquemment pour dire au revoir⁶². Il existe relativement peu d'exemples d'enquêtes sur l'introspection du locuteur dans le domaine de la syntaxe, mais les recherches sur les dialectes à quantificateurs et

⁶² Pour des données concernant ce problème, voir Labov 1974b.

l'emploi d'un *anymore* positif, pourraient être convaincantes. Il faut tout de même noter que les données concernant des jugements introspectifs sur les dialectes en NEG-Q et en NEG-V ne sont peut-être pas suffisamment cohérentes pour illustrer un cas évident d'application du Principe III. Mais pour *anymore*, deux cas évidents se détachent à partir des jugements introspectifs : les dialectes qui emploient *anymore* et ceux qui ne l'emploient pas, à condition que la preuve apportée par le comportement verbal ne rende pas cette opposition caduque, et ne nous conduise pas à postuler un seul cas évident dépendant du Principe IV. Quoi qu'il en soit, l'acceptation par un nombre significatif de linguistes introspectifs des preuves étayant le Principe IV, reste à démontrer.

Considérons maintenant un sociolinguiste qui étudie la variation dans la communauté de parole. Ce chercheur n'aura aucune difficulté à accepter le Principe IV : toutes les preuves démontrent que le vernaculaire est plus cohérent que les styles de parole les plus soignés, et que les questions directes donnent des résultats plus irréguliers. Le sociolinguiste peut ou non vouloir mener des études sur la variation des jugements introspectifs suivant le Principe III. Le Principe II ne pose aucun problème, puisque les introspections de l'analyste n'ont jamais été acceptées comme preuves dans cette perspective de travail. Mais le Principe I peut être plus difficile à accepter ; toutes les preuves apportées au manque de fiabilité des jugements introspectifs peuvent mener de nombreux sociolinguistes à se demander pourquoi de tels jugements devraient être acceptés. Ils concéderont peut-être qu'on ne peut étudier qu'une faible proportion de problèmes syntaxiques par l'observation et l'expérience, mais ils ne voudront peut-être pas construire une théorie sur des fondations qui contiennent autant d'erreurs. En effet, certains problèmes ont déjà été mis à jour mais beaucoup d'autres n'ont pas encore été localisés. Dans ce cas aussi, il est également possible que les principes soient reconnus à contrecœur mais qu'on n'ait aucun désir de les appliquer dans la pratique.

Il est facile de prédire les conséquences de ces réserves des chercheurs : les linguistes introspectifs continueront à construire des modèles divergents à partir d'idiolectes qui n'existent pas, tandis que les sociolinguistes étudieront des cas isolés de variation sans aucune grammaire cohérente à laquelle les intégrer.

Il semble évident que nous aurons besoin d'un engagement envers les méthodes convergentes et cumulatives, qui aille au delà de la reconnaissance des principes : nous ne croyons pas que les linguistes doivent changer leurs habitudes de travail à tout prix, il ne serait d'ailleurs pas sérieux de compter sur un tel changement : ce qui est crucial, en revanche, c'est la façon dont les problèmes sont présentés aux étudiants débutants. De nombreux linguistes reconnaissent le grave problème du manque de fiabilité des jugements introspectifs, mais n'en parlent pas à leurs étudiants. D'autres, après avoir reconnu le problème, y trouvent une légitimation au fait de s'éloigner du courant dominant en linguistique, et encouragent leurs étudiants à faire de même. Les deux approches me semblent également irresponsables. S'il y a une morale dans l'exercice de la linguistique, elle réside dans le combat qui permettra d'éviter de faire des étudiants les victimes des histoires personnelles et des limites de chacun. Il ne me semble pas déraisonnable de présenter dès le départ aux étudiants la faiblesse des jugements introspectifs, et de leur expliquer pourquoi les linguistes continuent à les utiliser. Il faudra ensuite les encourager à aller au delà des limites de l'introspection toutes les fois qu'ils trouvent un fait linguistique suffisamment important pour être vérifié.

Il y a ceux qui croient que cet effort visant à obtenir une convergence est nécessairement vain, parce qu'il n'existe aucune réalité linguistique observable par tous. Et certains suggèrent que les linguistes sont tout simplement en présence de deux "paradigmes" incommensurables. Mais il s'agit d'une vue à la mode, et la construction de tels paradigmes est l'occupation favorite de ceux qui préféreraient discuter des limites de la connaissance plutôt que de participer à son développement⁶³. Il existe une tendance à voir dans la linguistique un club voué au

⁶³ Certains écrivains ont considéré la linguistique comme un cas archétypal du modèle de Kuhn. Kuhn croit que les paradigmes successifs transforment le monde de telle sorte qu'ils sont "incommensurable[s] avec les paradigmes qui existaient auparavant" (1962:111). Pour un aperçu général de ce problème et de sa relation avec les autres philosophies de la science, voir Phillips 1975.

débat, dans lequel le gagnant est gratifié du privilège de ne pas avoir à lire les articles des perdants, et de la possibilité de ré-écrire l'histoire du domaine en faveur d'un quelconque ancêtre lointain. Mais rien n'empêche de s'engager dans une voie plus sérieuse et plus directe: les résultats des deux périodes de la linguistique américaine peuvent servir d'appui aux recherches, tout en reconnaissant l'insuffisance de leur fondement empirique et en ayant toujours à l'esprit la perspective générale de la structure formelle à laquelle nous sommes arrivés. Il est également facile de faire le contraire: il suffit d'exploiter la faiblesse de la linguistique introspective, et de susciter des polémiques qui dénigreront toute l'entreprise linguistique dans sa totalité. Étant donné les preuves présentées dans la seconde partie de cette étude, on pourrait facilement créer des slogans mémorables aux conséquences polémiques certaines : comme par exemple "plus les gens réfléchissent sur le langage, plus ils deviennent confus". Mais un examen minutieux des données montre que ce slogan pourrait lui-même embrouiller les choses plutôt que les clarifier.

Revenons un peu à l'emploi de *anymore* positif qui permet aisément de voir que les jugements introspectifs sont relativement incohérents. La linguistique a en fin de compte atteint le stade où les introspections des informateurs n'ont rien apporté de plus aux réflexions des linguistes sur la réalité de la règle présente dans le dialecte de Philadelphie. Mais notez que nous n'aurions pu arriver à cette conclusion par la seule observation. La première étape a consisté, au début de l'enquête, à recueillir des observations sur l'emploi de *anymore* positif à Philadelphie. La seconde étape a consisté en une étude des jugements introspectifs, qui a révélé que la ville de Philadelphie contrastait nettement avec le nord et la côte sud : en effet, au moins 50% des réactions à cette règle étaient positives. La troisième étape a réussi à faire augmenter le pourcentage jusqu'à 85-90% au moyen de tests plus fins d'interprétation sémantique. La quatrième étape a étendu l'observation, ce qui a montré qu'un nombre remarquable de cas résiduels pouvait trahir la connaissance que les locuteurs ont de la règle, au travers de leur discours spontané. Les centaines d'exemples d'*anymore* positifs observés en discours spontané n'auraient jamais pu par eux-mêmes nous conduire à cette conclusion, sans le recours systématique à des exemples de jugements introspectifs⁶⁴.

Il s'agit, semble-t-il, d'une démonstration claire de la façon dont les données, à partir de l'observation, de l'expérimentation et de l'introspection, peuvent conjointement porter sur un problème linguistique d'une certaine subtilité. Plusieurs autres résultats vont dans le même sens, à savoir que les faits peuvent être un tant soit peu plus simples et plus clairs que n'importe quel recueil de données pourrait le laisser croire. Pour ceux qui craignent que l'élaboration d'une grammaire de l'anglais éloigne les chercheurs de leur objectif, ces résultats devraient constituer des premiers pas encourageants vers une procédure unifiée visant à évaluer les faits linguistiques.

Il y a encore place pour le désaccord au moment d'aborder la vaste question touchant à l'explication de ces faits. L'opposition dans ce domaine est plus tranchée entre les approches formelles et les approches fondées sur des données réelles. De nouveau, les deux périodes de la linguistique américaine ont beaucoup de points communs : le rejet de données cohérentes pour expliquer des faits provenant de la phonétique, de la physiologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la sémantique, au profit de l'étude des propriétés structurelles formelles. Au cours des dernières années, il y a eu des signes d'un changement de perspective, allant du formalisme vers des explications fondées sur des données cohérentes, à partir de trois axes principaux de recherche: (1) les caractéristiques physiologiques de l'organisme humain; (2) l'usage social du langage; et (3) les processus cognitifs⁶⁵. Mais les efforts pour unifier notre approche explicative ne fera pas de progrès jusqu'à ce que les linguistes reconnaissent de façon unanime un fait linguistique comme valide et fiable. Les principes exposés ici le sont dans l'espoir qu'ils serviront à cette fin.

⁶⁴ Il est possible en fait que nous puissions obtenir des résultats approchant les 100% de réponses positives dans les zones d'emplois dialectaux de *anymore*, comme le montrent les réponses données récemment à certaines phrases qui incluaient l'expression d'une plainte ainsi que d'autres contextes qui favorisent cette forme.

⁶⁵ Pour une formulation plus claire de cette position, voir Lindblom 1972.

Références bibliographiques

- Bach, Emmon, and Robert Harms (eds.). 1968. *Universals in linguistic theory*. New York: Holt.
- Baker, C. L. 1970. Notes on the description of English questions - the role of an abstract question morpheme. *Foundations of Language* 6.
- Baltin, Mark. To appear. Quantifier-negative interaction. *New ways of analyzing variation in English*, ed. by R. Shuy and R. Fasold.
- Bever, T. G., and D. T. Langendoen. 1971. A dynamic model of the evolution of language. *Linguistic Inquiry* 2.433-64.
- Bloch, Bernard. 1941. Phonemic overlapping. *American Speech* 16.278-84.
- , 1948. A set of postulates for phonemic analysis. *Language* 24.3-46.
- Bloomfield, Leonard. 1926. A set of postulates for the science of language. *Language* 2.153-64.
- , 1927. Literate and illiterate speech. *American Speech* 2.432-9. 1933. *Language*. New York: Holt.
- , 1935. The stressed vowels of American English. *Language* 11.97-115. 1962. *The Menomini language*. New Haven: Yale University Press.
- , 1927. On recent work in general linguistics. *Modern Philology* 25.211-30.
- Carden, Guy. 1970. A note on conflicting idiolects. *Linguistic Inquiry* 1.281-90.
- , 1973a. Dialect variation and abstract syntax. *Some new directions in linguistics*, ed. by R. W. Shuy. Washington: Georgetown University Press.
- , 1973b. *English quantifiers: Logical structure and linguistic variation*. Tokyo: Taishukan.
- , 1973c. Disambiguation, favored readings, and variable rules. *New ways of analyzing variation in English*, ed. by C.-J. N. Bailey and R. W. Shuy. Washington: Georgetown University Press.
- , 1975. *Data for syntax and semantics: Replication results*. Mimeographed.
- Cedergren, Henrietta, and David Sankoff. 1974. Variable rules: Performance as a statistical reflection of competence. *I-language* 50.333-55.
- Chomsky, Noam. 1957. *Syntactic structures*. The Hague - Mouton.
- , 1961. Some methodological remarks on generative grammar. *Word* 17.219-39.A
- , 1964. The logical basis of linguistic theory. *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, ed. by H. Lunt, 914-1008. The Hague: Mouton.
- , 1970. Remarks on nominalizations. *Readings in transformational grammar*, ed. by P. Rosenbaum and R. Jacobs. Waltham, Mass.: Ginn.
- , 1972. Empirical issues in the theory of transformational grammar. *Goals of linguistic theory*, ed. by S. Peters. Englewood Cliffs - Prentice Hall.
- , 1973. Conditions on transformations. *A festschrift for Morris Halle*, ed. by S. Anderson and P. Kiparsky, 232-86. New York. Holt.
- Cofer, Thomas M. 1972. *Linguistic variability in a Philadelphia speech community*. Unpublished Ph. D. dissertation, University of Pennsylvania.
- Elliott, Dale, Stanley Legum and Sandra Thompson. 1969. Syntactic variation as linguistic data, 5th Meeting Chicago Linguistic Society, 52-59.
- Fasold, Ralph. 1972. *Tense marking in Black English*. Arlington: Center for Applied Linguistics.
- Flanagan, James L. 1955. A difference limen for vowel formant frequency. *Journal of the Acoustical Society of America* 27.
- Gee, James P. 1974. 'Get passive': On some constructions with 'get'. Mimeographed.
- Greenbaum, S. 1973. Informant elicitation of data on syntactic variation. *Lingua* 31.201-12.
- , and Randolph Quirk. 1970. *Elicitation experiments in English*. London: Longmans.
- Greenberg, Joseph IL 1963. *Universals of language*. Cambridge: MIT Press.
- Grinder, John, and Paul Postal. 1971. Missing antecedents. *Linguistic Inquiry* 2.209312.
- Guy, Gregory R. 1974. Variation in the group and the individual: The case of final stop deletion. *Pennsylvania Working Papers on Linguistic Change and Variation* 11, No. 4. Philadelphia: University of Pennsylvania.
- Harris, Zellig. 195 1. *Structural linguistics*. Chicago: University of Chicago Press.

- Hasegawa, Kinsuke. 1968. The passive construction in English. *Language* 44.230-43.
- Heringer, James T. 1970. Research on quantifier-negative idiolects. *Papers from the Sixth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 287-96.
- Hill, Archibald. 1961. Grammaticality. *Word* 17.1-10. <4
- Hindle, Donald. 1974. Syntactic variation in Philadelphia: Positive anymore. *Pennsylvania Working Papers on Linguistic Change and Variation II*, No. 5. Philadelphia: University of Pennsylvania.
- Hockett, Charles F. 1948. Implications of Bloomfield's Algonquian studies. *Language* 24.117-31.
- , 1958. *A course in modern linguistics*. New York: Macmillan.
- (ed.), 1970. *A Leonard Bloomfield anthology*. Bloomington: Indiana University Press.
- Keenan, Edward. 1972. On semantically based grammar. *Linguistic Inquiry* 3.
- Kuhn, Thomas S. 1962. *The structure of scientific revolutions*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kurath, H. 1939. *Handbook of the linguistic atlas of New England*. Providence* ACLS.
- Labov, William. 1966. *The social stratification of English in New York City*. Washington: Center for Applied Linguistics.
- , 1967. Some sources of reading problems for Negro speakers of non-standard English. *New directions in elementary English*, ed. by A. Frazier, 140-67. Champaign, Ill.: National Council of Teachers of English.
- , 1971a. Methodology. *A survey of linguistic science*, ed. by W. Dingwall, 412-97. College Park: University of Maryland Linguistics Program.
- , 1971b. Some Principles of linguisti methodology. *Language in Society* 1.97-120.
- , 1972a. *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia. University of Pennsylvania Press
- , 1972b. *Language in the inner city*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press
- , 1972c. Where do grammars stop? *Georgetown Monograph on Languages and Linguistics*, ed. by R. Shuy, 43-89.
- , 1972d. For an end to the uncontrolled use of linguistic intuitions. Paper presented at the Linguistic Society of America meeting, Atlanta.
- , 1974. Linguistic change as a form of communication. *Human communication: Theoretical explorations*, ed. by A. Silverstein. Lawrence Erlbaum Associates.
- , 1975. The quantitative study of linguistic structure. *Proceedings of the Second International Conference of Nordic and General Linguistics*, ed. by Karl-Hampus Dahlstedt. Umea.
- , Paul Cohen, and Clarence Robins. 1965. *A preliminary study of the structure of English used by Negro and Puerto Rican speakers in New York City*. Cooperative Research Project No. 3091. Washington: Office of Education.
- , -, and John Lewis. 1968. *A study of the non-standard English of Negro and Puerto Rican speakers in New York City*. Philadelphia: U.S. Regional Survey,
- , Malcah Yaeger, and Richard Steiner. 1972. *A quantitative study of sound change in progress*. Philadelphia: U.S. Regional Survey.
- Lakoff, G. 1973. Fuzzy grammar and the performance/competence terminology game, Meeting, Chicago Linguistic Society, 271-91.
- Lakoff, R. 1971. Passive resistance. *Papers from the 7th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 149-62.
- Langendoen, D. Terence. 1970. *Essentials of English grammar*. New York, 1-101.
- Lavandera, Beatriz R. 1975. Buenos Aires Spanish: Tense variation in *si*-clauses. *Pennsylvania Working Papers on Linguistic Change and Variation*, 1, No. 4. Philadelphia: University of Pennsylvania.
- , To appear. A sociolinguistic investigation of syntactic variables in Buenos Aires. The use of the conditional in *si*-clauses.
- Legum, Stanley. 1975. *While-clauses in English*. Unpublished Ph. D. dissertation, University of Texas at Austin.
- , Dale E. Elliott and Sandra A. Thompson. 1974. *Considerations in the analysis of syntactic variation*. Mimeographed.
- Lehiste, Ilse. 1970. Grammatical variability and the difference between native and non-native speakers. *Working Papers in Linguistics* 4, 85-94. Columbus: Ohio State University Computer and Information Science Center,

- Lindblom, Björn E. F. 1972. Phonetics and the description of language. Proceedings of the Seventh International Congress of Phonetic Sciences, ed. by A. Rigault and R. Charbonneau, 63-97. The Hague : Mouton.
- Nunberg, Geoffrey. 1974. A falsely reported merger in eighteenth century English. *Pennsylvania Working Papers on Linguistic Change and Variation*, 1, No. 2. Philadelphia. University of Pennsylvania.
- Perlmutter, D., and J. Oreznik. 1973. Language-particular rules and explanation in syntax. A festschrift for Morris Halle, ed. by S. Anderson and P. Kiparsky, 419-59. New York: Holt.
- Phillips, Derek L. 1975. Paradigms and incommensurability. *Theory and Society* 2.37-62.
- Postal, Paul. 1968. Cross-over constraints. Paper presented at the Winter 1968 meeting of the Linguistic Society of America, New York.
- Quirk, Randolph, and J. Svartvik. 1966. Investigating linguistic acceptability. The Hague: Mouton.
- Rickford, John R. To appear. Towards a coherent linguistic practice - the case of B.E. *bin*. Proceedings of the Second Annual Conference of New Ways of Analyzing Variation.
- Rosenthal, Robert. 1966. Experimenter effects in behavioral research. New York: Irvington.
- Ross, John R. 1972. Endstation Hauptwort: The category squish. Papers from the Eight Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, 310-28.
- , 1973. A fake NP squish. *New ways of analyzing variation in English*, ed. by C.-J. Bailey and R. Sliuy. Washington: Georgetown University Press.
- Sankoff, David, and Pascale Rousseau. 1973. A method for assessing variable rule and implicational scale analyses of linguistic variation. Paper presented at International Conference on Computers in the Humanities, Minneapolis, July 1973.
- Sankoff, Gillian. 1973. Above and beyond phonology in variable rules. *New ways of analyzing variation in English*, ed. by C.-J. Bailey and R. Shuy, 44-61. Washington - Georgetown University Press.
- , 1975. The origins of syntax in discourse: Some evidence from Tok Pisin. Paper presented at the International Conference on Pidgins and Creoles, Honolulu.
- Shuy, Roger W., Walter A. Wolfram and William K. Riley, 1968. Field techniques in an urban language study. Washington: *Center for Applied Linguistics*.
- Sledd, James 1-1. 1966.13reaking, umlaut and the Southern drawl. *Language* 42.18-41.
- Spencer, Nancy J. 1973. Differences between linguists and non-linguists in intuitions of grammaticality-acceptability. *Journal of Psycholinguistic Research* 2.83-98.
- Trager, George L. 1930. The pronunciation of 'short a' in American Standard English. *American Speech* 5.396-400.
- and Henry Lee Smith, Jr. 1957. *An outline of English structure*. Washington: ACLS.
- Trudgill, P. J. 1972. Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English. *Language in Society* 1.179-96.
- Wald, Benji V. 1973. Variation in the system of tense markers of Mombasa Swahili. Unpublished dissertation, Columbia University.
- Wedge, George, and Frances Ingemann. 1970. Tag questions, syntactic variables, and grammaticality. *Papers from the Fifth Kansas Linguistics Conference*, 166-203.
- Weinreich, Uriel, William Labov and Marvin 1-lerzog. 1968. Empirical foundations for a theory of language change. *Directions for historical linguistics*, ed. by W. Lehmann and Y. Malkiel, 97-195. Austin: University of Texas Press.
- Wolfram, Walt. 1969. A sociolinguistic description of Detroit Negro speech. Washington: Center for Applied Linguistics.



La connexion empirique entre la réalité et le discours

Sieyès et l'ordre de la langue

Par Jacques Guilhaumou

CNRS/UMR « Histoire des théories linguistiques »

ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon

Mai 2001

La présente étude s'organise autour de deux pôles: d'un côté une réflexion volontairement ample sur le problème des faits linguistiques tels qu'ils sont abordés dans une série d'ouvrages récents qui posent aux linguistes des questions importantes, de l'autre côté une description succincte du trajet de Sieyès dans sa confrontation à l'ordre de la langue, tel que nous l'avons décrit dans un ouvrage à paraître. Le choix d'associer ces deux pôles d'intérêt linguistique correspond à la volonté de maintenir une forte dimension d'historicité au sein d'un propos d'historien linguiste qui peut sembler égaré dans des positionnements généraux contestables.

En effet, nous sommes conscient d'outrepasser ici largement les limites qui nous sont imparties en tant qu'historien du discours (ou historien linguiste) par la communauté des linguistes. On nous reprochera sans nul doute de mélanger des considérations trop rapidement formulées sur les impasses de l'héritage de la linguistique structurale, avec notre travail permanent, depuis trente ans, de fondation de l'analyse de discours du côté de l'histoire qui vient de donner lieu à un bilan dans notre contribution au *Dictionnaire de l'analyse de discours*, à paraître en 2001.

Nous assumons pleinement ce risque dans la mesure où nous récusons d'emblée toute définition restreinte de « la linguistique » qui aurait pour seule tâche de représenter la structure d'une langue pour soi et en soi. Nous souhaitons ainsi associer de manière consubstantielle à la réflexion linguistique la question ontologique de la formation de la langue et le problème du statut linguistique de la description herméneutique du langage. Notre pari personnel d'historien linguiste est d'intégrer, dans un trajet de réflexion linguistique, tant la part abstraite, voire métaphysique du langage, que sa dimension empirique, historique et concrète sans négliger pour autant la matérialité propre de la langue abordée dans nos travaux antérieurs¹.

Nous prenons comme point de départ les limites explicatives d'une approche rationaliste usuelle du fait linguistique au sein même de « la linguistique » désignée ici dans sa typification générique, et non dans ses études concrètes. Puis notre objectif est d'aboutir à la caractérisation d'un fait linguistique sur le versant, généralement éloigné des préoccupations des linguistes, d'une histoire sémantique des concepts étendue à l'histoire des événements linguistiques. Nous approfondissons ainsi, en matière de phénomènes linguistiques, la présentation que nous avons faite, en direction des historiens curieux de phénomènes langagiers, d'une histoire langagière des concepts désormais associée au champ de la recherche française en histoire linguistique².

¹ Voir Guilhaumou, Maldidier, Robin, 1994.

² Voir notre étude « De l'histoire langagière des concepts à l'histoire linguistique des usages conceptuels » (2000b).

I- La réalité de la langue: la langue empirique.

Dans la perspective saussurienne, la langue devient objet de connaissance si elle fait système par la délimitation d'unités linguistiques (Normand, 2000). « La linguistique » est une science positive. La langue est certes un fait social, plus précisément « un produit social de la faculté du langage » (Saussure). Mais elle n'est pas prise en compte dans son ordre externe, c'est-à-dire en tant qu'ensemble de singularités linguistiques où se déploient les moyens par lesquels les hommes d'une communauté donnée se comprennent.

Mettant entre parenthèse le lien immédiat de la langue au monde, la relation directe du discours à la réalité, le linguiste structuraliste, et plus largement positiviste, s'intéresse d'abord à la langue comme système de signes, à son ordre interne. Il constitue donc un observatoire autonome de la langue lui permettant de conférer le statut de fait linguistique à une unité syntaxique, lexicale, sémantique, sémiologique. Il n'aborde le fait discursif « brut » que par homologie avec le fait linguistique « construit ». En résumé, le langage est considéré seulement comme un fait brut manifestant l'existence d'êtres parlants, donc situé hors de l'objet de « la linguistique ». Le linguiste s'en tient « au fait que ce que parle un être parlant mérite le nom de langue » (Milner, 1989, 44) dans la mesure où les langues ne sont l'objet de « la linguistique » qu'en tant qu'elles sont descriptibles en terme de propriétés.

Prenons le cas du lexicologue. Alain Rey, dans son étude devenue classique sur « Révolution ». *Histoire d'un mot*, précise que « le signe lexical est un objet transcendant et transitoire, spécifique dans sa transcendance par rapport à toute mise en discours » (1989, p. 11). Il s'agit donc de construire une position d'observateur au sein des langues naturelles dans le but d'établir le statut lexicologique du mot, c'est-à-dire sa réalité comme fait lexical. Le linguiste parle alors d'unité lexicale pour désigner un ensemble de propriétés phonologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques (Collinot, Mazière, 1999). Ainsi les mots-occurrences, c'est-à-dire les formes signifiantes, peuvent être l'objet d'un inventaire, et donc rendre compte de structures stables et valides du vocabulaire. Amplifiant cette perspective, Roland Eluërd (2000) parle du mot comme d'« un complexe de faits » pour cerner son statut lexicologique: faits certes systématisables, mais ne pouvant être décrits que dans des pratiques, des transactions et des négociations, ajoute-t-il. Cependant il met en garde le lexicologue à l'encontre d'une rationalisation systématique des faits de lexique, qui risquerait de transformer les unités lexicales trop strictement délimitées en universaux substantiels. A ce titre, l'unité lexicale en tant que fait linguistique n'est pas postulée, mais construite dans la mesure où le mot se met lui-même en usage selon diverses déclinaisons pragmatiques: le domaine d'usage, l'unité d'usage, les pratiques signifiantes de l'usage, etc.. De même le potentiel lexical d'une langue à un moment donné procède des ressources du langage lui-même, et n'est donc pas la résultante d'un sens prédictible d'une unité lexicale définie *a priori*.

Le travail du linguiste-lexicologue consiste donc ici à inventorier les mots à partir de propriétés identifiables, c'est-à-dire en leur donnant une juste place dans la description de la langue. C'est généralement dans ce cadre rationaliste que le fait linguistique est caractérisé: il est rapporté à des unités linguistiques qui n'existent que dans leurs relations, leurs valeurs et leurs différences. Faut-il donc vraiment considérer que le fait en langue n'existe qu'une fois que le fonctionnement de la langue a été décrit par le linguiste comme un système de signes, et qu'il en est de même, par homologie, pour le fait de discours ?

Nous souhaitons montrer que la description des formes de l'écriture lexicographique peut procéder, à une époque donnée, d'un sujet (politique) de la langue, donc identifiable dans une historicité déterminée. Il s'agit présentement de Sieyès néologue dans les années 1780, inventeur des notions de « socialisme » et de « sociologie » en français, porteur de l'expression fondatrice de la démocratie moderne, « L'Assemblée nationale ». Sieyès se définit alors comme *le spectateur-philosophie* de ce que doit être la

meilleure des sociétés possibles: il prépare le terrain à l'avènement de la figure du *législateur* et de sa « langue propre ». A ce titre, il dispose de deux instruments linguistiques, *le tableau analytique* et *l'invention colingue*.

La passion analytique de Sieyès, partagée avec nombre de ses contemporains, l'amène à préférer la surface de la feuille à la linéarité de l'écriture lorsqu'il présente son analyse sous la forme d'un tableau, c'est-à-dire selon une construction systématique de divisions, avec leur effet de cohérence propre. Ainsi en est-il de la première apparition en français des mots « sociologie » et « socialisme » dans un tableau de divisions de mots où Sieyès s'efforce de circonscrire ce qu'il en est de *l'art social* (Branca, Guilhaumou, 1998). Quant au colinguisme (Balibar, 1993), il permet de suivre, ici essentiellement du latin vers le français, comment la charge sémantique des mots se modifie et s'accroît quand ils passent d'un espace de communication à un autre, se mettant alors à prendre un sens nouveau. Ainsi en est-il sur une base co-lingue franco-anglo-latine du nouveau signifiant révolutionnaire d'Assemblée nationale (Balibar, 1985) mis en place au cours des événements majeurs de 1789 (Guilhaumou, 1998).

La permanence de l'exercice néologique chez Sieyès au moment où il invente « la nouvelle langue politique » nous interpelle ainsi sur l'existence du langage sous forme d'événements, donc sur la part décisive des singularités de l'expérience humaine dans la formation de la langue française.

Nous quittons ainsi la voie usuelle de « la linguistique » structurale, ou plus largement positiviste, dont nous nous sommes d'ailleurs progressivement détaché au cours de notre itinéraire d'historien du discours, tout en conservant un lien privilégié à la matérialité de langue au sein de la discursivité de l'archive. Nous partons plutôt d'une ontologie matérialiste et d'un choix empiriste, de nature foncièrement historique, en matière d'appréhension des faits linguistiques. Perspective que nous résumons par l'expression de « connexion empirique entre la réalité et le discours » emprunté à l'histoire langagière des concepts, et plus particulièrement à Koselleck (1997).

Bien sûr, Il n'est pas question de contester le bien-fondé scientifique de la rationalité de « la linguistique » exprimée à travers des assertions générales, rationnelles, sur la langue. Mais ces assertions se limitent, de notre point de vue, à la simple intentionnalité du linguiste, à son désir de produire des objets notionnels adéquats à sa conception du fait en linguistique. Elles ne peuvent être étendues, donc assimilées à la production d'une faculté universelle et sociale du langage.

En effet, il importe de circonscrire prioritairement une réalité incontournable, la *langue empirique* pour pouvoir appréhender les faits linguistiques dans leur dimension empirique, cognitive et historique. L'existence de *la langue empirique* renvoie à des blocs de réalité, au sein du continuum de l'espace-temps, irréductibles à un seul système de propositions générales; elle procède d'éléments linguistiques appréhendables dans leurs relations spatio-temporelles, c'est-à-dire déterminées par un espace d'intercommunication. La langue empirique est bien un ensemble de concepts empiriques au sens kantien (voir ci-après), une série de schèmes de l'abstraction appliqués aux données sensibles, donc aptes à produire des figures du sujet de la langue dans l'activité même de l'imagination. Elle est aussi une configuration de concepts-mots, de réalités abstraites, mais déterminées par des pratiques langagières historiquement attestées. En son sein, d'un bloc de réalité à l'autre, il est tout le temps affaire de comparaison, de réflexion, d'abstraction, de figuration, etc. sur la base du matériel empirique disponible. En d'autres termes, la langue empirique est composée d'états et de sujets cognitifs fixant le possible en langue (tout ce qu'on peut traduire de l'expérience, tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on peut formuler à partir de la pensée), donnant des instructions qui permettent aux sujets de la communication discursive de s'identifier au sein de telle ou telle pratique langagière. Les figures successives du *spectateur-philosophe*, de *l'écrivain patriote*, du *législateur-philosophe* et du *philosophe analyste* que nous allons voir se déployer dans le trajet de Sieyès, certes sous la constance de son nom propre, attestent, par leur présence, d'une diversité expressive au sein de la quête unitaire d'une « langue bien faite » (Condillac), qu'il s'agisse de la

langue abstraite de l'observateur-philosophe, de la *langue métaphorique* de l'écrivain patriote, de la *langue propre* du législateur et enfin de la *langue analytique* du métaphysicien politique. Ces variations de « la langue bien faite » sont autant d'éléments de la langue empirique imposés au 18^{ème} siècle contre « l'abus des mots » au titre du contrôle sémiotique de l'expérience humaine.

La réalité de la langue empirique répond à la question, posée par Sylvain Auroux (1998), *qu'est-ce qui existe en matière de langage ?* La réponse est formulable de la façon suivante: « le langage c'est un ordre de réalités qui a des propriétés propres et irréductibles » Il n'existe donc pas un ordre séparé du langage, et encore moins une faculté humaine spécifique pour le langage: « le monde fait partie de la définition du langage » (Auroux.). D'où la reformulation légitime de la question: comment le langage est-il connecté au monde ? Qu'en est-il de la connexion empirique entre la réalité et le discours ? C'est ainsi que nous pouvons identifier, dans certaines portions de l'espace/temps constitutif de cet ordre de la réalité extérieure, des sujets dotés de certaines capacités linguistiques développés à l'aide de divers outils linguistiques. Ainsi, l'intercommunication humaine remplit l'espace/temps de toutes sortes d'objets linguistiques, et prioritairement des sujets de la langue. Le linguiste *stricto sensu* les situe généralement dans un état de langue, et s'efforce alors, de son observatoire, de les appréhender comme des faits en langue. Il n'en reste pas moins que ces sujets/objets de la langue empirique apparaissent d'abord comme des événements irréductibles à une représentation ordonnée de l'état des choses sous la forme d'un classement de faits. Ontologiquement, il existe une réalité hors des représentations linguistiques (Searle, 1998). A ce titre, la langue participe de la même réalité que tout objet inscrit dans l'espace/temps, tout en régulant ce qui permet la communication entre les hommes.

C'est donc dans la connexion empirique entre la réalité et le discours que se mettent en place les données fondatrices de la langue. En d'autres termes, la langue participe, nous semble-t-il, d'un ordre des réalités d'essence historique et empirique. La connaissance de la langue ne peut échapper à sa dimension ontologique (dans l'activité de l'homme, quelque chose de nature historique et empirique nous pousse à produire des signes) et à son fondement matérialiste (le monde sensible, la vie, la réalité sont autant de données matérielles qui infléchissent en permanence le cours de l'activité langagière). Ainsi, nous pouvons parcourir plusieurs lignes de connexion empirique entre la réalité et le discours sur la base d'ouvrages récents.

II- La redescription ontologique du fait linguistique: de Sieyès à Humboldt.

L'abord des faits linguistiques dans la perspective de la langue empirique pose la question, au-delà du problème de la matérialité du langage, de leur dimension ontologique. A ce titre, le récent ouvrage d'Umberto Eco (1999) sur *Kant et l'ornithorynque* est d'un apport particulièrement précieux. Dans ce livre de sémiotique discursive, il est question de l'univers comme d'un continuum. A l'intérieur de ce continuum s'activent des états issus d'opérations relatives à la multiplicité de l'être, à sa réalité ontologique: états cognitifs constituant en quelque sorte des blocs résistants à toute tentative de segmenter le continuum à l'aide d'un seul système rationnel de propositions générales. Ainsi des instructions d'essence empirique, historique et ontologique délimitent les possibles, constituent une chaîne d'interprétants prise dans l'intercommunication humaine.

A ce titre, Eco s'intéresse aux *types cognitifs* et aux *contenus nucléaires* qui inscrivent dans cet espace/temps des modalités de reconnaissance et des règles d'inférence du processus médiateur de construction conceptuelle des données perceptives à l'aide de signes. La démarche sémiotique de l'auteur se décompose alors en plusieurs étapes: à l'expérience perceptive inaugurale succède une relation de l'objet particulier à une image générale, donc un type cognitif appréhendé dans le cadre du schématisme kantien. Puis la chaîne d'interprétants détermine un contenu nucléaire, c'est-à-dire la signification sociale de l'objet interprété.

Ainsi Eco peut-il distinguer les instructions qui permettent d'identifier un référent de l'acte de référence proprement dit. Dans cet acte d'identification, un élément du contenu nucléaire, exprimé par exemple à l'aide d'un mot, prouve l'existence d'un type cognitif, s'avère donc une interprétation d'une modalité procédurale de ce type cognitif. Avant toute expression d'un contenu, aussi primitif soit-il, il convient donc de s'intéresser à la manière de nommer et de se référer avec succès à l'aide de types cognitifs intersubjectivement partagés, pour lesquels il n'est pas important de savoir ce qu'ils sont et où ils sont, mais il importe plutôt de dire *qui* ils sont.

Nous sommes alors immergés dans l'univers des types et des contenus spécifiques d'un *quelque chose* qui produit le sens avant toute détermination d'un signifié. De cette caractérisation initiale des états cognitifs du continuum avant toute articulation significative résulte une attention première à « l'horizon infini de ce qui est », à « tout ce qu'on peut faire l'expérience, tout ce qu'on peut dire, qu'on peut penser », bref à l'horizon régulateur des possibles inscrits dans la pluralité même de l'être.

Reprenant la théorie kantienne du schématisme (Makowiak, 2000), Eco précise que c'est l'imagination qui permet à l'entendement de produire un concept à partir de l'intuition sensible. Le propre du schème consiste dans la formation du général par le particulier sans passer par une règle déjà posée. Il relève alors d'un jugement réfléchissant où la règle apparaît dans le seul fait de subsumer le général par le particulier, certes sous la condition *a priori* de l'existence intersubjective d'un sens commun. Déterminer les règles qui président à la connaissance de l'unité du divers consiste alors dans l'art de présenter le particulier dans l'universel de la loi par le seul fait de sa réflexivité.

Dans les termes du sémioticien, le schème est alors l'élément médiateur par excellence entre le jugement perceptif et la faculté de connaître. Dispositif cognitif en appui sur la diversité de l'expérience sensible, il fournit des instructions susceptibles de négocier en permanence la traduction de cette expérience dans des concepts. Associé à la capacité synthétique de la faculté d'imagination, il se présente sous forme d'états régulateurs, donc aptes à ouvrir la connaissance à l'ensemble des possibles. Il met en évidence les relations spatio-temporelles susceptibles d'accueillir une forme, la rapporter à un type dynamique, en identifier la position référentielle dans la production du signe avant toute détermination stable d'un signifié. Bref, le schème exhibe *quelque chose /quelqu'un* qui produit le sens sur la base d'une réalité motivée, qu'il s'agisse d'un besoin de vérité et/ou de besoins sociaux, donc incontournable.

Nous pouvons alors associer la réflexion d'Umberto Eco à l'analyse du nom propre de Sieyès (Guilhaumou, 2000a). Nous nous retrouvons ainsi, en 1794, à la jonction d'une autobiographie publiée à la troisième personne (*Notice sur la Vie de Sieyès*), donc sous couvert de l'anonymat, et de figures d'interprétants (*l'observateur-philosophe, le législateur, l'écrivain patriote, le philosophe analyste*) qui parcourent ses manuscrits personnels.

De fait, en entamant ce « récit purement historique » par un acte de baptême - « Emmanuel-Joseph Sieyès est né à Fréjus, département du Var, le 3 mai 1748 » - la *Notice* nous confronte d'emblée à un nom propre, Sieyès, désignateur rigide pour l'ensemble des mondes où il évolue au cours de son existence. Si nous suivons le linguiste Kripke (1982), le nom propre n'est pas déterminé *a priori* par des traits singularisants, des propriétés identifiantes qui lui donneraient une signification préalable: il est initialement, en quelque sorte, « vide de sens ». Développer une ontologie de la référence équivaut alors à définir le référent d'un nom propre, quelle que soit la description qu'on lui assigne, par rapport à *quelqu'un* baptisé à un moment donné et qui, en-deçà des propriétés qu'on lui assigne, restera ce *quelqu'un*³.

³ Nous n'entrons pas ici dans le débat sur la pertinence de la position de Kripke, telle qu'il a été mené dans la revue *Sigma*, N° 3, 1978 et le colloque sur *Les nomns abstraits*, publié par les Presses Universitaires du Septentrion en 1996.

Dans cette perspective, nous considérons que le nom propre Sieyès est d'abord intelligible comme fait linguistique par un acte d'identification et de reconnaissance, avant même que son signifié déploie son contenu social à partir d'une série d'expressions attestées dans le fil du discours. Qui plus est, par l'association de son archive personnelle, la signification terminale du « nom de Sieyès » se construit certes au-delà de l'acte de référence associé à sa désignation rigide, mais aussi en-deçà de sa description dans un récit, là où la présence de figures cognitives atteste du trajet de sa référence externe à sa narration interne.

Ainsi, du référent cognitif au contenu social, un ensemble de figures d'interprétants médiatise le signe du nom propre, le fait passer de son identification perceptive, empirique à sa reconnaissance abstraite au sein de l'interaction sociale. S'il est convenu de définir l'univers de l'interprétant d'un signe (Pierce, 1978) comme le lieu où se déploient les effets propres des signes, il importe aussi de considérer que l'interprétant ajoute à la valeur référentielle inaugurale du nom propre, son acte de baptême, *quelque chose* ou *quelqu'un* qui en autorise la reconnaissance, un type issu de son dictionnaire personnel. Mais de quelle nature langagière est ce type ? A quel interprétant renvoie-t-il ?

C'est là où intervient l'archive personnelle de Sieyès en cours de publication (Fauré éd., 1999). Nous y trouvons, à chaque étape du trajet de sa vie politique, une figure archétypale, un sujet cognitif à valeur d'interprétant qui donne au nom propre Sieyès une dimension référentielle forte avant même son déploiement dans le récit de sa conduite politique. Ainsi existe-t-il toujours, dans le trajet narratif, un *quelqu'un* à qui ce nom propre s'identifie, donc qui précède la description même du Sieyès impliqué dans le cours des choses, un *quelqu'un* qui produit les effets discursifs associés au signe propre de Sieyès. Ce *quelqu'un* tient sa constance de sa capacité à médiatiser en permanence l'appréhension abstraite de la donnée sensible. Il permet donc la construction d'un schème interprétatif, d'un règle régulatrice des possibles là où Sieyès s'efforce de penser un objet encore inconnu avant 1789, « la science politique », et dont les effets seront considérables à partir de 1789 avec la formation de « la nouvelle langue politique » dans « l'histoire de la révolution » (Guilhaumou, 2001a).

Une telle production référentielle du sens, qui ne se confond pas avec les usages du signifié Sieyès décrit au sein de sa *Vie politique*, dans la mesure où elle prend sa source dans « l'externalité de la référence » (Auroux, 1998), est fondamentale pour comprendre la correction perpétuelle de la présentation du nom propre de Sieyès au fil de sa narration biographique. Nous pouvons la rapporter à une « fonction de nomination propre » (Bosredon, 1997) garante du maintien des valeurs référentielles du nom propre Sieyès au sein du processus discursif attesté dans sa *Vie politique*.

En fin de compte, quelle que soit la description assignée au nom de Sieyès dans le trajet narratif, ce nom propre se réfère toujours à un *quelqu'un* à la fois externe à la narration et irréductible à l'acte de baptême en tant qu'acte inaugural de référence. Il procède donc, dans l'univers référentiel, de plusieurs sujets cognitifs qui se positionnent d'un intervalle à l'autre d'un trajet discursif, et nous fournissent ainsi les instructions nécessaires à la compréhension de la manière dont le « le nom de Sieyès » est négocié au terme de la narration⁴.

Nous nous orientons donc, en premier lieu, vers la reconnaissance d'une fonction cognitive du langage, certes à visée anthropologique. Nous nous autorisons ainsi d'une sémiotique cognitive héritée de la théorie condillacienne du langage au sein de sa théorie de la connaissance (Rousseau, 1986), et reformulée dans les termes du schématisme kantien, compte tenu qu'il n'existe pas de théorie kantienne explicite du langage. Il s'agit alors de préserver, dans le questionnement linguistique, le lien entre le langage et le monde en considérant les solutions proposées à la compréhension de la constitution linguistique du monde au sein du trajet de l'empirisme à l'idéalisme, tant

⁴ Nous précisons le trajet historique de ces sujets cognitifs dans la dernière partie de cette étude.

dans la culture allemande (Formigari, 1994) que dans la culture française au 18^{ème} siècle.

Par là même, nous prenons nos distances avec la rupture gnoséologique introduite par le principe saussurien de l'arbitraire du signe, si l'on considère qu'il écarte « le sujet parlant dans ses particularités comme dans sa volonté de signifier »⁵ Avant de considérer l'institution artificielle des signes, et dans le but de mesurer leur portée anthropologique, nous considérons d'abord l'ancrage des signes dans l'agencement objectif du monde, ce que le 18^{ème} siècle appelle « l'ordre de la nature ». A ce titre, le contrôle sémiotique de l'expérience humaine (Formigari, 1993) introduit, par la quête d'une « langue bien faite », un trajet normatif et génétique du mot à l'idée par le fait de l'analogie radicale entre le mot et la sensation qui le produit. Ainsi Condillac considère qu'il convient de restituer en permanence l'analogie entre « le langage d'action », première expression langagière naturelle, et la langue analytique. Désormais, la langue abstraite du philosophe est pour l'homme une « seconde nature », elle permet en effet de penser vrai du fait de sa connexion à la réalité.

C'est là, en matière de rencontre entre l'homme et le monde sur le terrain du langage, autre formulation possible de la connexion empirique entre la réalité et le discours, que nous accordons, à l'égal de Jürgen Trabant (1999), une position inaugurale au projet anthropologico-linguistique de Wilhelm von Humboldt.

Pouvoir de relier l'entendement et la sensibilité, le langage est central dans le mécanisme de schématisation qui permet de donner une forme à l'expérience sensible, donc à permettre la production d'une connaissance par l'entendement. Le langage est ainsi une sorte de « médium sensible », « à la fois oeuvre de l'homme et expression du monde »⁶. Il est « l'organe qui donne forme à la pensée »⁷. Au-delà de sa fonction de communication, le langage est donc le moyen privilégié de constitution de soi et du monde. Il produit la pensée, met en valeur sa dimension réflexive.

Pour Humboldt, « toute pensée, toute construction intellectuelle est d'abord rendue possible par le langage » précise Denis Thouard dans la présentation de son édition bilingue de textes linguistiques d'Humboldt (2000), dont *Sur le caractère national des langues*. Cette traduction récente en français de quelques textes importants d'Humboldt permet d'approcher « une pensée en activité dans une langue de travail » et dans ses termes mêmes⁸.

S'inscrivant dans la tradition de la critique de l'arbitraire du signe, déployée de l'humanisme à Condillac en passant par l'empirisme, Humboldt s'interroge en permanence sur la part que prend le langage à la constitution des représentations, donc sur sa fonction cognitive. Ainsi le langage ne sert pas uniquement, dans une perspective analytique, à désigner ce qui est pensé. Il est aussi et surtout un outil synthétique majeur, le moyen privilégié de constitution de la pensée. Humboldt énonce ainsi la nécessaire réciprocity du mot et de la pensée dans l'association intime entre l'unité du mot et l'unité du concept lorsqu'il considère que « le mot transforme le concept en un individu du monde des pensées »⁹.

L'altérité du mot-pensée se constitue alors de la façon suivante: la pensée devient objet en se projetant hors du moi, et ainsi se différencie de la force subjective, mais ce

⁵ Normand, 2000, 63. Cet apport de Saussure fait débat si l'on considère que poser une entité linguistique extérieure à l'acteur social, et non au sujet énonciateur, n'exclut pas que l'on développe une approche du sujet parlant dans ses particularités énonciatives. Il n'en reste pas moins que, dans le trajet de l'acteur social historiquement défini au sujet énonciateur construit par le linguiste, une part de la réflexivité des ressources interprétatives de l'acteur perd sa qualité langagière propre pour devenir un simple élément contextuel.

⁶ Humboldt cité par Trabant (1999), p. 33.

⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁸ Voir le très utile glossaire de Denis Thouard dans Humboldt (2000).

⁹ Humboldt (2000), p. 95.

nouveau contenu de réalité fait aussi vite retour dans le moi sous la forme du mot¹⁰. L'union de la pensée et du mot s'achève dans le concept de l'individualité. En d'autres termes, la linguistique doit prendre prioritairement en compte le fait que « l'homme ne peut s'approcher du domaine purement objectif du langage que selon son mode de connaître et de sentir, donc par une voie subjective »¹¹. Conférer d'emblée au mot une valeur pragmatique, à l'exemple de Condillac, c'est alors mettre l'accent sur une manière individuelle d'être issue de la « force de conscience de soi » et d'une « expression du moi », donc fortement marquée par la présence du *Je* performatif. De l'objectivation du lien entre sensibilité et entendement ainsi achevé par le fait du langage à l'individualisation des langues, donc à leur comparaison, le passage obligé est bien celui de la description du caractère individuel et national de telle ou telle langue. L'anthropologie comparée des langues, proposée par Humboldt, nous mène ainsi, sur la base d'un penchant à la sociabilité, de la capacité linguistique de l'individu à celle de la nation.

Précisons que le caractère d'une structure linguistique est ici l'effet des transformations historiques induites par les locuteurs dans leur usage de la langue. La langue actualisant en permanence la pensée, le mot achevant le concept, la variation constante des usages agit dans la langue elle-même de la façon suivante: « Ce que l'usage bien adapté à sa fin emprunte au domaine des concepts agit en retour sur eux en les enrichissant et en leur donnant forme »¹². Humboldt s'intéresse donc à l'achèvement des langues dans le discours, c'est-à-dire à leur « usage approprié » contre le linguiste qui « s'occupe uniquement de l'organisme des langues », donc « les considère uniquement comme l'instrument d'un usage possible »¹³.

L'insistance d'Humboldt sur la nature langagière de la pensée fait des langues empiriques un espace de découverte de la vérité des concepts mais relève aussi d'un refus de dissocier le transcendantal et l'empirique (ou l'historique). En accordant une place centrale au langage dans une histoire des représentations, aux langues comme « visions du monde »¹⁴, Humboldt achève en quelque sorte le processus kantien de schématisation sur un plan sémiotique. En effet, dans le mécanisme de schématisation qui permet de donner une forme dans l'entendement à l'expérience sensible, le schème est un concept qui se temporalise au sein de l'imagination. La centralité du langage comme organe de la pensée tient alors au fait que c'est le mot qui donne la forme achevée de ce concept. C'est bien l'imagination déployée dans le langage qui ouvre à l'inconnu, ainsi que le montre Jürgen Trabant (1999) dans la comparaison avec Vico. A l'encontre du penseur italien qui considère l'imagination comme un simple forme de la mémoire, Humboldt associe étroitement image et signe, corps et esprit dans la synthèse du mot et du concept, au point de reconnaître dans la production du mot ce que la linguistique moderne a appelé la double articulation, c'est-à-dire le caractère à la fois indissociable et discernable de l'expression et du contenu.

En fin de compte, l'importance de Sieyès et d'Humboldt tient au fait qu'ils associent, chacun à leur manière, la fonction cognitive du langage aux pratiques langagières de l'entente communicative. En premier lieu, ces deux observateurs-philosophes accordent un rôle prépondérant à la langue dans la mesure où ils dégagent une précompréhension du monde, intersubjectivement partagée par la communauté linguistique et exprimée dans les concepts de « monde lingual » pour Sieyès¹⁵, et de « vision du monde » pour Humboldt. Puis ils considèrent cette arrière-plan comme le cadre dans lequel se

¹⁰ La proximité métaphysique d'Humboldt avec Sieyès est ici particulièrement marqué. Voir notre étude sur Sieyès et l'ordre du moi dans (2001b).

¹¹ Humboldt (2000), p. 101.

¹² *Ibid.*, p 81.

¹³ Cité par Trabant (1999) dans la note 7 page 72.

¹⁴ Humboldt (2000), p. 180-182.

¹⁵ Voir Guilhaumou (1996).

développent les interprétations des événements, ainsi reliés au monde. A ce titre, la nation procède d'un monde vécu structuré par le langage¹⁶. Dans le processus de construction de la langue nationale, dont Sieyès est l'un des principaux protagonistes (Guilhaumou, 1998), les fonctions cognitives et expressives du langage sont indissociables. L'approche cognitive fonde le projet herméneutique de la traductibilité réciproque entre les langues et les discours.

III- Une dimension herméneutique: la réflexivité de la langue et du discours.

Qu'en est-il de façon plus précise de la compréhension discursive du monde vécu, de son déploiement narratif à l'horizon de l'intercommunication humaine? Nous quittons ainsi le point de vue de l'observateur-philosophe sur les objets de la langue empirique pour entrer dans la perspective herméneutique de l'interprète qui s'efforce de comprendre le sens des actes de discours dans le contexte de leur effectuation. Le récent ouvrage de Jean Starobinski sur *Action et réaction. Vie et aventure d'un couple* (1999) peut nous introduire à une telle compréhension du contexte langagier de vie où se nouent la croyance et l'expérience, les attentes et les raisons pratiques, le discours et la réalité.

Dans ce livre de sémantique historique, il est question d'un couple embrayeur de la compréhension du monde vécu, du rapport de l'individu au monde. En effet, le couple action/réaction circule d'un discours interprétatif à l'autre en constituant des sous-ensembles aisément reconnaissables. Nous pouvons ainsi, sur la base de telles unités lexicales « mobiles » embrayer la compréhension d'une science, d'une oeuvre, d'un système philosophique, etc. à travers sa manière d'objectiver la relation de l'homme à la réalité dans le discours lui-même. Il s'agit ainsi de s'interroger sur le statut discursif de notions qui font signe vers le mouvement, les émotions, les pulsions en les objectivant à l'intérieur d'un savoir. Ces notions permettent en effet de donner consistance à l'expérience vécue en l'objectivant dans un discours interprétatif, en introduisant à sa compréhension mutuelle. Elles marquent au départ l'opération discursive du fait matériel de l'activité humaine, puis circulent d'un savoir à l'autre. Il est donc quasi-impossible de les fixer dans une analyse lexicologique stabilisée par un métadiscours lexical. L'appréhension discursive de la force vitale « d'une action et d'une réaction merveilleuse entre la parole et la pensée » confère à ses termes instrumentaux, dont l'un d'entre eux « réaction » allait vite courir une aventure séparée, une dimension pratique et hétéronomique plus aisément saisissable par une histoire sémantique des concepts.

L'histoire conceptuelle aujourd'hui, et R. Koselleck en première ligne, considère en effet que l'étude des conditions langagières de formation des concepts ouvre à la connaissance des faits historiques. Certes les faits réels « dépassent » leurs conditions de possibilité langagières, mais ils ne peuvent s'en affranchir totalement, surtout dans leur objectivation par un savoir. La connexion empirique ainsi établie entre l'action et le discours s'avère donc fondamentale pour comprendre la réalité du fait discursif: elle situe l'ensemble des faits connus dans un même monde, au sein d'un continuum certes traversé par des trajets complexes de l'objet référé au mot, mais insécables en une part de croyance langagière et une part de science du langage.

Remarquons que le couple action/réaction apparaît, dans l'ouvrage de Starobinski, comme un sous-ensemble du discours sur l'histoire et le progrès dont Koselleck (1990) a montré l'accès à une dimension réflexive au cours de la période historique du *Sattelzeit* (1750-1850). Nous renvoyons donc le lecteur à la manière dont nous avons caractérisé, dans une autre publication (2001b), le moment historico-discursif où la notion-concept de progrès est intégré, par la pensée réflexive des Lumières, dans une histoire pragmatique

¹⁶ Sur l'importance d'Humboldt dans la formulation du lien de la langue au monde objectif, voir Habermas (2001).

de l'homme. Nous souhaitons ainsi marquer une différence entre la construction usuelle du fait discursif, c'est-à-dire son appréhension dans des relations internes au sein d'un corpus défini (par exemple la notion de progrès chez Condorcet, dont la fréquence est maximale par rapport aux auteurs de son époque) et une démarche d'histoire sémantique. Dans le cas présent, cette démarche herméneutique d'orientation plus langagière que linguistique prend en compte le principe intersubjectif de sympathie pour montrer que « toutes les langues abondent en expressions qui signifient quelque chose dans les actions humaines qui n'ont aucun rapport avec ce qu'elles ont d'heureux et de fâcheux »¹⁷ à partir du moment où les hommes s'assemblent, se considèrent comme des semblables à l'intérieur de la société civile en formation au 18ème siècle. Ainsi le couple bonheur/malheur fait obstacle au progrès de la raison humaine et doit laisser place à la multitude des expressions susceptibles à la fois de répondre aux besoins humains et de rendre compte de la meilleure des sociétés possibles, y compris par le biais de l'invention néologique déjà abordée dans le cas de Sieyès.

Le versant linguistique de cette diversité d'expressions est particulièrement bien exemplifié par les « Considérations sur l'origine et la formation des langues » d'Adam Smith (1970), publiées en annexe de sa *Théorie des sentiments moraux* (1759). Dans une perspective anthropologique, la sympathie, en tant qu'opérateur entre les émotions et les passions des individus agissants, permet enfin d'envisager une faculté régulatrice (et non rationnelle *a priori*) universelle du langage. Les éléments de la langue (« les parties du discours »), en concrétisant l'expression de la construction empirique des conditions de l'action par les moyens de la sympathie régulatrice, sont ici autant d'opérateurs diversifiés de généralisation. Sur la base d'un quête nominaliste de « la détermination des noms propres pour désigner chaque objet en particulier », l'invention des noms suscite déjà « une grande généralisation et une grande abstraction ». Quant aux verbes, ils permettent aux hommes de « diviser tous les faits en un grand nombre de parties métaphysiques ». Mais c'est le pronom personnel, et surtout le mot I (je) qui s'avère en adéquation avec l'idée la plus abstraite et la plus métaphysique:

« Il peut être regardé à la fois comme ce que les logiciens appellent un mot propre et un mot commun; et il réunit, dans sa signification, les qualités, contradictoires en apparence, d'une individualité précise et d'une généralisation très étendue » (p. 333).

Dans un telle perspective d'histoire des idées linguistiques, la question du fait linguistique se complique. Non dissocié de son fondement ontologique et de sa réalité empirique, bref de sa vie propre, le fait linguistique est à fois unique et multiple en la personne de l'individu parlant. Nul doute que le linguiste est là pour recenser des faits de langue, et surtout pour permettre l'opération de ces faits à partir d'une observation bien située. Un rationalisme minimum, basé sur des assertions générales, y suffit. Mais, s'il s'en tient à cette attitude positiviste, le linguiste risque de passer à côté des ressources réflexives de la langue attestée dans la connexion empirique entre la réalité et le discours. Il peut en effet manquer l'ancrage de la langue empirique dans la réalité de l'intercommunication humaine, ce que Sylvain Auroux appelle « l'hyperlangue » (1998). Indiquer l'existence d'un fait linguistique, ce n'est pas seulement le situer dans un faisceau de relations, donc en apprécier sa valeur. Mais c'est aussi reconstituer le cheminement ontologique, empirique et historique qui permet à l'individu de qualifier l'existence d'un fait de langue, de le désigner comme telle à l'aide de ses propres ressources interprétatives.

Nous avons toujours eu la volonté de confronter le linguiste à un observateur historien soucieux de décrire empiriquement et historiquement les capacités réflexives de sujets dotés d'outils et d'objets linguistiques¹⁸ Cette confrontation se fait sur la base d'un travail d'archives, qui valorise des systèmes conceptuels enfouis dans des textes

¹⁷ Adam Ferguson, 1783/1992, 135.

¹⁸ Voir sur ce point l'article collectif Branca-Rosoff, Collinot, Guilhaumou, Mazière, 1995.

manuscrits inédits¹⁹ et configure des trajets propices à situer la matérialité de la langue dans la discursivité de l'archive²⁰ Cependant, quelque part, nous nous contentions, dans cette confrontation certes fructueuse, d'une instrumentalisation du processus interprétatif dans notre écriture commune avec les linguistes. Maintenant nous souhaitons aller plus loin dans la prise en compte par le linguiste d'une dimension herméneutique du langage, que nous avons par ailleurs toujours revendiquée.

L'observateur linguiste appréhendé dans des figures historiques successives, s'il ne peut éviter de rencontrer les modalités linguistiques d'instrumentation du corps propre et son environnement à l'aide d'outils linguistiques (le dictionnaire et la grammaire), est tout autant confronté à la question herméneutique.

En d'autres termes, l'interrogation sur le fait discursif/linguistique ne peut être dissocié, nous semble-t-il, d'une réflexion sur « l'engagement ontologique de l'attestation » (Ricoeur, 1990) qui enrichit la conception de l'énoncé développé par Michel Foucault (1969). Un énoncé est pleinement attesté dans la mesure où il permet l'articulation de la réflexion sur l'analyse. Il opère ainsi une médiation entre le fait attesté en premier et sa dimension réflexive « seconde ». C'est son côté réaliste, donc connecté au réel tout en conservant ses ressources propres d'intelligibilité. Ainsi, il ne se confond pas avec un fait construit en langue, par exemple le mot, dans la mesure où il intègre, dans ses ressources même, une forte capacité intentionnelle à produire des objets, des sujets des concepts²¹. Certes, du fait discursif, il rend compte dans la mesure où il permet de cerner, avec d'autres énoncés, une formation discursive à une époque donnée. Mais il permet d'accéder plus à des singularités, des trajets diversifiés, des configurations complexes qu'à des unités stabilisées le temps de l'analyse linguistique.

L'énoncé ainsi défini est-il encore un fait de discours ? Sans doute si nous acceptons de considérer que le langage est, au-delà de toute instrumentation, à la disposition du locuteur sans médiation autre que sa réalité attestée. Nous pouvons ainsi en interpréter les manifestations discursives à partir de ses seules ressources réflexives au sein des cours d'action, des processus discursifs où il se déploie. Que faut-il entendre alors par la réflexivité du langage ?:

« C'est parce que la langue a cette propriété de parler d'elle-même en utilisant ses propres termes qu'elle offre au discours la possibilité de se construire avec d'autres discours et de se tenir à distance de lui-même. Le discours est ainsi porteur de ses propres ressources interprétatives. Il ne cache rien, il ne dit rien d'autre que le fait d'avoir été dit une fois et, par là, il signifie par le seul fait de son énonciation »²².

Dans cette perspective, les unités linguistiques ne sont plus seulement des données en langue aux propriétés rationnellement caractérisables, elles participent aussi d'accomplissements performatifs, de trajets thématiques, de processus discursifs dont la description empirique et historique procède de la prise en considération de leurs ressources interprétatives déployées dans des cours d'action²³.

¹⁹ Voir le cas du manuscrit de Sieyès, le *Grand cahier métaphysique*, où se précise sa métaphysique du langage, dans notre édition critique publiée dans Fauré éd. (1999).

²⁰ Voir l'exemple de « Du pain et X » (Guilhaumou, Maldidier, Robin, 1994) au sein du trajet thématique « Subsistances, pain, bled(s), grains » (Guilhaumou 2000c).

²¹ « Si les énoncés se distinguent des mots, phrases ou propositions, c'est parce qu'ils comprennent en soi, comme leurs 'dérivées' et les fonctions de sujet, et les fonctions d'objet, et les fonctions de concept », Gilles Deleuze (1986, p. 18) à propos de Michel Foucault, « nouvel archiviste ».

²² Collinot, Mazière (1998), p. 197.

²³ C'est pourquoi l'analyse discursive sur les énoncés d'archive accorde une grande importance au point de vue ethnométhologique sur la description des langages naturelles.

IV - Sieyès dans tous ses états.

Nous nous en tiendrons présentement au cas de Sieyès, dont nous reprenons maintenant le fil dans une perspective plus globalisante. Nous souhaitons en effet préciser de manière plus détaillée les modalités discursives de développement des figures d'interprétants, déjà désignés dans la présentation du positionnement cognitif de Sieyès. Ainsi l'approche herméneutique s'associe aux démarches cognitive et analytique pour aboutir à une narration achevée des événements linguistiques qui jalonnent le trajet personnel de vie de Sieyès.

Médiateurs entre l'expérience sensible et le savoir abstrait, les sujets cognitifs dénommés par Sieyès sous des figures explicites évoluent de part en part dans l'univers « lingual ». Confrontés d'emblée à la langue empirique, qualifiée d'abord de « langue concrète », ils favorisent la reconnaissance initiale de « la langue abstraite », de sa nécessité, puis l'identification ultérieure de ses traductions, d'abord dans « la langue politique », puis dans « la langue analytique », pour aboutir enfin à la production du concept de « monde lingual ».

La première de ces figures n'est autre que *le spectateur philosophe* apte à appréhender la formation du moi à l'aide d'une « langue abstraite » et à mener cette première manifestation de la future « langue analytique » jusqu'à son ultime développement, alors que le moi lui-même est pris initialement dans l'absence de réflexivité de ses premières impressions sensibles. Ainsi cet *observateur philosophe* de « l'ordre du moi » peut découvrir les principes permettant à l'homme d'exercer autant d'actes de liberté qu'il le souhaite dans la mesure où cet observateur expérimenté lui en formule le but. Ces principes, repris du philosophe Helvétius, peuvent être formulés en « peu de mots ». Principes de la morale, ils se précisent à partir de « l'obligation naturelle de se réunir en société » sur la base de l'intérêt humain et sa détermination dans les rapports interhumains. S'appuyant sur une exigence réelle, le besoin de vérité - « l'amour du vrai et du juste » dans les termes de Sieyès -, le métaphysicien non seulement énonce les principes, mais en donne les règles d'application sur la base d'instruments cognitifs, repris de la méthode analytique condillacienne. Il formule donc une série d'instructions analytiques qui président à la production du sens de l'événement.

Cependant le spectateur-philosophe n'a pas de raison d'être en soi, de même que « l'ordre du moi » ne constitue pas une entité isolée. Il travaille de concert avec un autre sujet cognitif, *le législateur*. Adeptes de « l'art social », le législateur part des besoins réels de l'homme, fournit les moyens d'en obtenir la jouissance pleine et entière dans la mesure où il en connaît le but, l'épanouissement du bonheur dans la meilleure des sociétés possibles. Il est en quelque sorte l'inventeur de « la science politique » susceptible de permettre la mise en place d'un nouvel « ordre social ».

Avec l'avènement révolutionnaire du « nouvel ordre des choses », les moyens du couple métaphysicien/ législateur ne suffisent plus à légitimer « la nouvelle langue politique ». Le découpage du réel des besoins humains de « l'ordre du moi » à « l'ordre pratique » que le travail complémentaire du métaphysicien et du législateur propose ne suscite pas d'emblée une dynamique discursive créatrice de nouvelles nominations, de nouveaux concepts. Une autre figure intermédiaire, certes éphémère, se concrétise alors, dans l'activité éditoriale même de Sieyès à la fin des années 1780, celle de *l'écrivain patriote*. Ce sujet cognitif, capable de maîtriser la dimension métaphorique de la langue comme le montre ses célèbre écrits, et tout particulièrement *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* (1789), commence par « dire la vérité », c'est-à-dire n'hésite pas à promouvoir des notions qualifiées de métaphysiques au départ (*pouvoir constituant, Constitution, Déclaration des droits*, etc.), mais qui deviennent très vite « le sens commun » de la nouvelle politique. Réalisée donc pratiquement, par la médiation de la langue politique, cette vérité est bien sûr fondée sur « les principes de la science morale et politique » énoncés par ses précurseurs. La figure de l'écrivain patriote donne ainsi consistance, dans la matière même du langage, à la complémentarité du métaphysicien

et du législateur et permet alors d'imposer sur la scène politique la prestigieuse figure du législateur-philosophe.

A vrai dire, le seul fait d'énoncer les principes d'une « langue abstraite » apte à régler la production des éléments de la langue politique, d'en fixer les instruments analytiques ne permet pas de la traduire immédiatement dans la « langue propre » du législateur. Dès la fin des années 1780, l'effort de Sieyès porte donc sur la production du sens des mots dans des événements linguistiques. Il s'agit au départ d'une simple activité néologique en prise sur la naissance d'une opinion publique républicaine, donc avant même l'avènement de la radicalité de 1789. C'est ainsi que Sieyès invente les notions de « sociologie », d'« art social », voire de « socialisme », équivalent éphémère d'« art social »²⁴.

Cependant il revient à la figure du législateur de présider à l'événement linguistique majeur, l'invention de notion d'« Assemblée Nationale » d'un point de vue co-lingue. Le 6 mai 1789, les députés du Tiers au Etats-Généraux refusent la réunion séparée des ordres exigée par le roi. Il se qualifie, sur le mode anglais, de « députés des Communes ». Dans les semaines qui suivent, diverses autres dénominations circulent, en particulier « Assemblée générale », « Assemblée des Etats Généraux », « Assemblée nationale ». Le 15 juin le député Sieyès propose le titre d'« Assemblée des représentants connus et vérifiés de la Nation française ». Sa motion, le 16 juin en faveur de l'expression simplifiée d'Assemblée Nationale est retenue: cette expression acquiert alors une dimension fortement performative en tant que sujet d'un acte déclaratif de la toute puissance de la Nation française. Ainsi Sieyès crée le nom propre de l'institution majeure du système représentatif français par une transformation colingue entre des mots français déjà associés « assemblée nationale », des mots anglais « House of Commons » et latin (« communis »). Le récit des événements d'assemblée des 15, 16 et 17 juin, avec en son centre ce phénomène co-lingue exceptionnel, permet alors de comprendre comment le corps des représentants de la Nation française s'est mis en activité instituante pour la première fois dans l'histoire de France.

La nomination de l'élément central du système politique représentatif par l'expression d'Assemblée Nationale résulte bien de la quête médiatrice de sujets cognitifs, de leur dynamique référentielle propre, de l'effectivité de leurs jugements aptes à formuler la science politique. Elle enclenche toute une série d'événements d'assemblée. Mais elle n'est pas indépendante, au plan des matériaux empiriques, d'une vaste configurations d'énoncés spécifique de la naissance du « tout de la nation » (Sieyès), d'un événement d'assemblée à l'autre. L'antécédence ontologique de l'événement linguistique sur l'événement discursif, donc sa dimension régulatrice de l'univers des possibles ne préjuge pas des déterminations concrètes de l'événement discursif. La connaissance empirique de la portée de la création de « l'Assemblée nationale » en tant qu'événement linguistique inaugural de la création de « la langue nationale » nécessite donc une description la plus large possible des événements discursifs qui nous introduisent à la nouvelle dynamique discursive d'assemblée (Guilhaumou, 1998).

Au cours des deux premières années de la Révolution française, la figure du *législateur-philosophe* ne s'impose pas aussi facilement que Sieyès l'aurait souhaité. Elle se heurte, dans sa volonté d'achever la mutation politique en cours par l'établissement d'un « ordre représentatif » à la calomnie de ceux qui « prirent le nom de révolutionnaires », en l'occurrence les jacobins.

Nous entrons une nouvelle fois dans la « Vie politique » écrite par Sieyès lui-même à la troisième personne.

D'après ce récit de vie, le bon déroulement de l'intrigue politique mise en place au cours des événements majeurs de 1789 tourne court. Peu à peu, les travaux du législateur (Sieyès est membre de l'Assemblée Constituante, puis, après une pause pendant l'Assemblée législative, de la Convention) s'épuisent. Au législateur succède le « spectateur interdit » d'un « horrible tableau », celui du « langage corrompu » des jacobins au pouvoir.

²⁴ Nous avons déjà précisé ce point antérieurement.

Cependant l'événement narré de sa « Vie politique » témoigne d'un acte de résistance à l'appel au malheur (« Rien n'est révolutionnaire comme le malheur » disent les jacobins). Le « nom de Sieyès » est toujours présent pour faire valoir la constance de l'influence de la raison, l'importance des principes de l'art social, le caractère exclusif de l'amour de la vérité.

Certes, la « Vie politique » de Sieyès nous fait part de la forclusion progressive de « l'histoire de la Révolution » connue dès 1789, donc de l'apparition d'un non-événement, la Terreur, moment où le récit majeur, celui des événements d'assemblée, tourne court. Mais le maintien du « nom connu dans la Révolution » de Sieyès est à double face: d'un côté, le plus voyant, il le condamne à devenir un « étranger » dans la politique révolutionnaire, puis un suspect, un « ennemi » du pouvoir en place, d'un autre côté, plus porteur d'avenir, il le prédestine à incarner, une fois la chute de Robespierre, acquise, la figure rénovée d'un législateur-philosophe enfin détenteur de la sa « langue propre », d'une langue non corrompue par les excès de la multitude.

Sieyès prépare ainsi l'achèvement de son trajet intellectuel énoncé au sein de ses discours programmatiques de l'An III. Cependant c'est une fois de plus dans ses manuscrits personnels qu'apparaît un nouveau sujet cognitif, le *philosophe analyste*, qualifié aussitôt de « véritable métaphysicien politique ». Sujet synthétique, il est à la fois le métaphysicien analyste, le législateur philosophe et le possesseur d'une « langue propre », « la langue analytique ». Figure par excellence de la résistance du réel de la politique, le philosophe analyste marque par sa présence le fait que Sieyès a toujours considéré pouvoir disposer d'une prise narrative sur l'événement d'assemblée, même si ses propositions de l'An III, jugées trop métaphysiques par ses collègues, ne sont jamais considérées à part entière lorsqu'elles ne sont pas tout simplement rejetées.

La « Vie politique » de Sieyès se présente donc bien comme une ultime tentative de penser l'achèvement de son projet politique, et de son agir effectif au sein de l'événement jugé majeur de la période révolutionnaire, l'événement d'assemblée. Elle parachève, en dépit des malheurs du temps, le mouvement d'ensemble vers la liberté humaine que Sieyès assimile à son projet analytique.

C'est bien en fin de parcours de « la conduite constante, uniforme et rectiligne de Sieyès dans tout le cours de la Révolution » que la figure du législateur dans ce qu'elle doit être, impartiale et équitable, (une sorte de « juge d'équité naturelle » précisera Sieyès ailleurs) se constitue en référence au sujet régulateur et dynamique constitué par le philosophe analyste. Cet ultime sujet cognitif au sein d'un parcours plein de ressources trouve en effet sa raison d'être dans une exigence analytique qui permet à des hommes rares d'ouvrir et de frayer un chemin aisé en vue de « la conquête de la vérité ». Il procède donc de la synthèse du pur besoin de vérité exprimée par le spectateur philosophe et du constant surplus de besoins sociaux énoncé par le législateur dans la loi. Qui plus est, la présence attesté dans l'archive inédite de cet ultime sujet cognitif nous entraîne bien au-delà du terme (1794) de ce « récit de vie ».

Nous pouvons aller en effet encore plus loin, là où se dessine un cheminement conceptuel au sein d'un débat avec les Idéologues d'une part, les philosophes allemands adeptes de Fichte et Kant d'autre part, pendant le Directoire²⁵ donc et jusqu'à la production, au début du XIX^{ème} siècle, du concept central de « la métaphysique du langage » de Sieyès, celui de « monde lingual ». Un monde qui « décuple, centuple à l'infini notre capacité intellectuelle », subsume donc, sous ce concept, l'ensemble des événements « heureux » que Sieyès a connu dans sa vie.

« Le nom de Sieyès » associé tant à sa parole, ses travaux, son action qu'à sa pensée et son esprit, nous entraîne, certes grâce à des matériaux empiriques divers et abondants, dans la compréhension d'une vie présentée tout le long d'un trajet où se succèdent événements linguistiques, événements discursifs d'assemblée et récit de vie, compréhension étendue jusqu'à sa réalisation la plus complète et la meilleure possible, donc en conformité avec la posture herméneutique adoptée.

²⁵ Voir notre étude sur Sieyès et les philosophes allemands (1999).

Conclusion: de la langue empirique à l'événement linguistique.

En tant qu'historien linguiste, nous considérons que *le protocole herméneutique*, exemplifié historiquement dans ses dimensions à la fois cognitive, analytique et discursive avec le cas de Sieyès, ouvre la voie à l'étude des événements linguistiques.

La position herméneutique permet d'abord de considérer la créativité linguistique comme une capacité à produire des archétypes cognitifs et leurs effets de sens sans avoir nécessairement recours à une expérimentation savante, donc par la seule description des ressources réflexives du langage en acte²⁶. Puis elle ouvre le chemin à la saisie de l'événementialité sur le mode de la donation linguistique: d'une part ce qui est donné ne peut être séparé de ce qui est dit, tout en étant distinct; d'autre part ce qui est dit est attesté par le seul fait d'être dit. Au terme de notre réflexion sur le fait discursif comme fait linguistique, il nous importe donc de souligner qu'il est essentiel, pour l'historien du discours, de distinguer le fait linguistique issu de la démarche rationnel du linguiste qui cherche à donner un statut objectif à la langue, de l'événement linguistique irréductible à sa « situation de communication » tout en demeurant connecté empiriquement au réel.

D'un point de vue sémantique, s'intéresser exclusivement au sens des mots dans le déploiement de leurs structures lexicales, syntaxiques et sémantiques nous semble constituer une gêne à la compréhension pleine et entière des phénomènes langagiers. Il nous importe donc au premier chef de bien distinguer les archétypes d'une langue commune des effets de sens qu'ils produisent. En d'autres termes, proches de Humboldt, la langue empirique confère type, figure, empreinte à la pensée avant même sa détermination par des mots qui lui donne sens, et lui confère par là même une singularité événementielle originaire qui interdit d'elle-même toute prédétermination d'un état de langue. Nous nous situons ainsi, dès l'activité originaire de l'homme dans le monde, dans une dynamique, une force de la langue, ce que Henri Meschonnic appelle le rythme de la langue. Il retrouve le point de vue herméneutique en le définissant de la façon suivante:

« Le rythme ne peut advenir que par un sujet spécifique, capable d'une subjectivation généralisée du discours, un sujet qui s'invente comme sujet par et dans cette subjectivation même. Ce sujet n'est autre que cette subjectivation (à ne plus confondre avec l'auteur), il est le continu en acte d'un corps dans le langage » (2000, 14).

De l'existence de la langue empirique, nous retenons aussi que la langue existe d'abord sous la forme de singularités événementielles, et qu'elle acquiert ensuite sa stabilité dans l'identification de ses singularités, attestées par des énoncés, au sein de schèmes fondateurs, d'archétypes cognitifs d'une langue jugée commune par ses usagers. *Quelque chose* est existant, *quelqu'un* parle au sein d'une événementialité originaire, donc, en quelque sorte « vide de sens », mais apte à désigner l'appartenance de chacun à une communauté de langage.

Qu'en est-il en fin de compte de l'événement linguistique ?

Notre approche de l'événementialité en langue relève, au-delà du principe d'immanence radicale de la langue empirique, d'une *ontologie de la référence* au sens où les données référentielles constitutives de l'événement linguistique sont autant d'actes d'identification et de reconnaissance sans présupposition aucune des énoncés qui leur donnent un contenu discursif. En effet, la connaissance de l'événement linguistique permet d'identifier la forme d'un référent empirique, par exemple *langue française*, sans déterminer a priori la procédure apte à lui donner une signification étendue, y compris sur le terrain de la conscience linguistique, par exemple les manifestations de *la langue*

²⁶ Voir notre discussion avec Sylvain Auroux sur ce point dans « A propos du livre de Sylvain Auroux, *La raison, le langage et les normes* », *Langage & Société* N°93, septembre 2000, en particulier page s 129-130.

française. L'événement linguistique présente à la communauté des sujets parlants les nouveaux éléments référentiels de la langue empirique, avant même de les catégoriser dans des procédures de compréhension des phénomènes langagiers.

A ce titre, l'approche de l'événement linguistique ne nécessite pas la connaissance préalable de l'événement discursif, comme si le premier n'était que la part de conscience linguistique du second. *A contrario*, l'événement linguistique se situe dans un espace/temps fondateur d'actes de langage régulateurs de l'événement discursif. Il se matérialise en effet dans:

- 1° des sujets disposant de capacités linguistiques propres, que nous appelons des sujets cognitifs ;

- 2° des objets linguistiques, plus particulièrement, dans le contexte de la grammatisation moderne et contemporaine, des outils linguistiques tels que les Dictionnaires et les Grammaires ;

- 3° une diversité de jugements de ces sujets déployés dans ces outils adéquats à la traduction abstraite de la langue empirique, jugements généralisants sur les faits de langue que l'on peut regrouper sous le label de « conscience linguistique ».

Une telle tripartition est certes commode, mais n'a rien de définitif. Elle précise seulement ce qu'il en est concrètement de la matière du langage dans l'événement linguistique. Elle peut permettre de fixer dans un *état d'hyperlangue* la dynamique, inhérente à l'événement linguistique, de ce *quelque chose* ou de ce *quelqu'un* producteur de sens, donc par qui le monde advient et se manifeste dans des événements singuliers à valeur universelle.

Co-extensif à la matière du langage dans son ensemble, l'événement linguistique émerge en des points singuliers d'un flux continu, se concrétise temporairement dans un état d'hyperlangue sans pour autant renoncer à sa dynamique propre. Régulateur des possibles dans l'univers discursif, il est aussi le lieu de résistance, en tant que producteur de schèmes issus de la langue empirique, à toute tentative « structuraliste » de décrire la langue comme un objet de connaissance à part, c'est-à-dire hors de sa formation historique dans le mouvement du concret à l'abstrait, du particulier au général, de la particularité du sensible à la généralité de la catégorisation.

Nous sommes donc, avec l'événement linguistique, dans la dynamique d'un référent producteur de données en langue, par exemple au 18ème siècle d'abord à travers l'apparition du dictionnaire monolingue, sous le label initial de *Dictionnaire de la langue française* avant de devenir le *Dictionnaire de l'Académie française* (Collinot, Mazière, 1997), puis sur la base de l'émergence d'un sujet (politique) de la langue (Auroux, 1983), et, au terme de la Révolution française, d'une conscience de l'adéquation entre la langue et la politique au sein d'un espace représentatif et délibératif, *l'Assemblée nationale*. Il ne s'agit pas alors de s'en tenir à la volonté explicite des contemporains de rationaliser l'usage des mots, au titre d'une recherche de la juste adéquation des mots et des choses. Il convient plutôt de préciser quels sont ce *quelque chose* (« La Langue Française ») et ce *quelqu'un* (le sujet politique de la langue) qui peuvent permettre de produire une telle adéquation par les normes de langue qu'ils introduisent dans le flux de la communication humaine. Tel est l'objectif que nous poursuivons actuellement dans notre recherche sur l'histoire des événements linguistiques au 18ème siècle, le cas Sieyès inclus.

Références bibliographiques

- AUROUX S. (1986) « Le sujet de la langue: la conception politique de la langue sous l'Ancien Régime et la révolution », in W. Busse et J. Trabandt eds, *Les Idéologues. Sémiotique, théories et politiques linguistiques pendant la Révolution française*, Amsterdam, John Benjamins.
- AUROUX S. (1998), *La raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.
- AUROUX S. dir. (1989-2000), *Histoire des idées linguistiques*, trois volumes, Liège, Mardaga.
- AUROUX S. (2000), « Entretien autour de *La raison, le langage et les normes* », *Langage & Société* N°93, septembre 2000.
- BALIBAR R. (1985), *L'institution du français. Essai sur le collingusime des Carolingiens à la République*, Paris, PUF.
- BALIBAR R. (1993), *Le colinguisme*, Paris, PUF.
- BOSREDON B. (1997), *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF.
- BRANCA S. dir. (1998), *Le mot: analyse du discours et sciences sociales*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- BRANCA S., GUILHAUMOU J. (1998), « De 'société' à 'socialisme' (Sieyès). Essai de colinguisme appliqué », *Langage & Société*, N°83-84, mars-juin 1998.
- BRANCA S., COLLINOT A., GUILHAUMOU J., MAZIERE F. (1995), « Question d'histoire et de sens », *Langages*, 117.
- COLLINOT A., MAZIERE F. (1997) *Un prêt à parler: le dictionnaire* », Paris, PUF.
- COLLINOT A., MAZIERE F., dir. (1999), *Le français à l'école. Un enjeu historique et politique*, Paris, Hatier.
- DELEUZE G. (1986), *Foucault*, Paris, Les éditions de Minuit.
- ECO U. (1999), *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Grasset.
- ELUERD R. (2000), *La lexicologie*, collection « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- FERGUSON A. (1783/1992), *Essai sur l'histoire de la société civile*, traduction révisée et annotée et introduite par J. Gautier, Paris, PUF.
- FORMIGARI L. (1993), *Signs, Science and Politics. Philosophies of language in Europe 1700-1830*, Amsterdam, John Benjamins.
- FORMIGARI L. (1994), *La sémiotique empiriste face au kantisme*, Liège, Mardaga.
- FOUCAULT M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GUILHAUMOU J. (1996), « Sieyès et le 'monde lingual' (1773-1803) », *Travaux de linguistique*, N°33, décembre 1996.
- GUILHAUMOU J. (1998), *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- GUILHAUMOU J. (1999), « Sieyès et la métaphysique allemande », *Annales Historiques de la Révolution française*, N°317.
- GUILHAUMOU J. (2000a), « Un nom propre en politique: Sieyès », *Mots*, N°63, juillet.
- GUILHAUMOU J. (2000b), « De l'histoire des concepts à l'histoire linguistique des usages conceptuels », *Genèses*, 38, avril.
- GUILHAUMOU J. (2000c), « Subsistances (pain, bled(s), grains) », *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680-1820*, Heft 19-20, H.-J. Lüsebrink et R. Reichardt eds, Munich, Oldenbourg.
- GUILHAUMOU J. (2001a), *Sieyès et l'ordre de la langue. L'invention de la langue politique moderne*, à paraître.
- GUILHAUMOU J. (2001b), « Les figures de la progression politique. L'archéologie de l'idée de progrès (XVIème-XVIIIème) », in *Progrès, retard, arriération*, J. N. Pelen dir. , à paraître.
- GUILHAUMOU J., MALDIDIER D., ROBIN R. (1994), *Discours et archive*, Liège, Mardaga.
- HABERMAS J. (2001), *Vérité et justification*, Paris, Gallimard.
- HUMBOLDT W. von (2000), *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, présentés, traduits et commentés par Denis Thouard, Paris, Seuil, collection, « Essais ».

- KOSELLECK R. (1990), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS.
- KOSELLECK R. (1997), *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard/Le Seuil.
- KRIPKE S. (1982), *La logique des noms propres*, Paris, Editions de Minuit.
- MAKOWIAK A. (1999), *Anthropologie d'un point de vue pragmatique. De la faculté d'imaginer. Kant, texte et commentaire*, Paris, Ellipses.
- MESCHONNIC H. (2000), « La force dans le langage », in *La force du langage. Rythme, Discours, Traduction. Autour de l'oeuvre d'Henri Meschonnic*, Chiss J.-L. et Dessons G. eds, Paris, Honoré Champion.
- MILNER J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- NORMAND C. (2000), *Saussure*, Paris, Belles Lettres.
- PEIRCE C. S. (1978), *Ecrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- REY A. (1989), *'Révolution'. Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard.
- RICOEUR P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- ROUSSEAU N. (1986), *Connaissance et langage chez Condillac*, Genève, Droz.
- SCHLIEBEN-LANGE B. (2000), *Idéologie: zur Rolle von Kategorisierung im Wissenschaftsprozess*, Heidelberg, C. Winter.
- SEARLE J. R. (1995), *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.
- SIEYES J. E. (1773/1999), *Manuscrits*, volume 1, dir. C. Fauré avec le *Grand cahier métaphysique*, transcrit, présenté et annoté par J. Guilhaumou, Paris, Champion.
- SMITH A. (1759/1970), « Considérations sur l'origine et la formation des langues », *Varia Linguistica*, C. Porset éd. , Paris, Ducrot.
- STAROBINSKI J. (1999), *Action et réaction. Vie et aventure d'un couple*, Paris, Seuil.
- TRABANT J. (1999), *Traditions de Humboldt*, Paris, Editions de la MSH.



Mai 2001

1. Introduction : état des lieux

En ce début de nouveau millénaire, il n'est pas inutile de se demander ce que sont devenues les sciences du langage, et la linguistique en particulier, et ce que peut être un programme de recherche pour les sciences du langage. La linguistique de ces quarante dernières années a été marquée par un changement d'orientation scientifique radical, dont l'origine doit être située par l'apparition, au milieu des années cinquante, de la grammaire générative. Quels sont les éléments à l'origine de changement dans l'histoire de la linguistique ? Ils sont essentiellement au nombre de deux.

D'une part, la grammaire générative s'est définie dès le départ comme un programme de recherche relevant des sciences cognitives. Chomsky a souvent affirmé et répété que la linguistique était une branche de la psychologie, mais il a aussi insisté sur le fait que le système cognitif dévolu au traitement et à l'acquisition du langage était spécifique au langage (voir les notions de faculté de langage, d'organe du langage, de langage-I, etc.)¹.

D'autre part, le programme de la grammaire générative a été le premier programme scientifique en linguistique qui a fait l'hypothèse du langage naturel comme système formel. En d'autres termes, la thèse fondamentale de Chomsky est que les langues naturelles peuvent être décrites comme des systèmes formels (cf. Bach 1989).

Cette deuxième contribution, bien qu'elle n'ait pas donné lieu à une application aveugle des systèmes formels à disposition dans les années cinquante (notamment la théorie des automates à états finis), a été, dans le courant des années soixante-dix, complétée par la contribution du logicien Richard Montague, dont la thèse, encore plus radicale, consistait à affirmer que les langues naturelles pouvaient être décrites comme des systèmes formels *interprétés* (cf. Bach 1989). La sémantique formelle, née de l'utilisation des langages logiques pour la description compositionnelle de la signification, a pris, parallèlement, et souvent en concurrence avec le programme de recherche chomskien, une importance proportionnelle au développement d'outils logiques nouveaux, dont les logiques non monotones, et est en train d'annexer d'une part le domaine réservé au discours, et celui du traitement du langage en contexte, à savoir la pragmatique (cf. Kamp & Reyle 1993, Chierchia 1995, Asher 1993).

La pragmatique a certainement été le domaine qui a cristallisé, ces vingt dernières années, le plus d'espérance et le plus d'intérêt. Le plus d'espérance, car la pragmatique, dans son origine philosophique, la théorie des actes de langage (cf. Austin 1970, Searle 1972), a constitué le point de convergence aux opposants de toute obédience à la grammaire générative. Cette opposition s'est faite à la fois de manière interne au paradigme chomskien et de manière externe. En effet, les sémanticiens générativistes ont développé une hypothèse, l'hypothèse performative, dont l'origine est la théorie des actes de langage (Ross 1970, Lakoff 1972).

¹ Cf. Chomsky (1995) , Pinker (1994), Pollock (1997).

De manière parallèle, mais cette fois en dehors du domaine de la théorie syntaxique, la pragmatique a été un lieu de refuge pour les tenants d'une vision fonctionnaliste du langage, privilégiant les aspects fonctionnels du langage par rapport à ses aspects formels, notamment dans le but d'expliquer certaines constructions syntaxiques en termes communicatifs, de même que la grammaticalisation de certains usages (cf. les discussions autour des notions de *foregrounding*, de transitivité, etc.)².

Ce tableau général, qui donne une importance capitale aux programmes de Chomsky, de Montague, et d'un philosophe du langage comme Searle, serait incomplet si une autre contribution, d'un philosophe également, n'avait pas eu pour conséquence de mélanger complètement les cartes et de rendre compatibles des positions qui semblaient initialement incompatibles. Paul Grice, par quelques articles aussi importants que peu programmatiques³, a introduit une frontière nouvelle entre le décodage linguistique et l'inférence pragmatique. Sa théorie de la conversation, en fait une éthique de la communication coopérative, a permis de jeter les bases d'une théorie pragmatique qui s'est peu soucié de savoir si le langage a fondamentalement une fonction cognitive ou une fonction sociale, si la linguistique devait être formelle ou fonctionnaliste. La contribution la plus importante de Grice est en fait double : d'une part, déterminer le sens d'un énoncé suppose la capacité pour le destinataire d'un acte de communication verbale de déterminer le vouloir-dire du locuteur, à savoir son intention informative (Grice 1957) ; d'autre part, achever de manière réussie la détermination de l'intention informative du locuteur suppose sa capacité à tirer les bonnes conclusions, à savoir tirer les bonnes implicatures (Grice 1975).

La notion d'*implicitation* (traduction du terme *implicature* créé par Grice)⁴ a introduit, au centre des recherches sur le langage, l'implicite, et cela à un moment propice. La communauté francophone découvrait, grâce à Oswald Ducrot, la présupposition (Ducrot 1972), et sa description mettait au centre des recherches en sémantique linguistique le rôle de l'implicite dans le discours. Parallèlement, la popularisation dans le domaine francophone de la théorie des actes de langage (Austin 1970, Searle 1972, 1982) permettait non seulement de remettre en question la tradition sémantique descriptiviste (à l'origine des théories sémantiques formelles référentielles⁵), mais de plus se devait, si l'hypothèse qu'à toute phrase énoncée correspond la réalisation d'un acte de langage, d'expliquer la relation entre la signification explicite de la phrase et le sens implicite de l'énoncé.⁶ Ainsi, la pragmatique linguistique avait devant elle un véritable programme de recherche, qui d'une part permettait à la linguistique de s'affranchir de la domination formaliste en syntaxe et en sémantique et permettait de concilier deux thèses philosophiques (anti-descriptiviste et conventionaliste) dans un programme riche en perspective.

² Cf. Hooper & Traugott (1993).

³ Rassemblés dans Grice (1989).

⁴ La tradition francophone est hésitante sur le terme à utiliser. La traduction française de l'article de Grice utilise le terme d'*implicitation* pour *implicature*, tout comme la traduction de *La pertinence* de Sperber & Wilson (1989), prolongation cognitiviste et communicative de la théorie des implicatures gricéennes. Pour des raisons qui apparaîtront plus tard, nous utiliserons *implicature* pour renvoyer au sens de Grice, et à *implicitation* pour renvoyer au sens qu'a pris ce concept dans la théorie de la pertinence.

⁵ La question de la référence en sémantique est résolue par la théorie des types : à chaque catégorie syntaxique est associé un type sémantique particulier. Ainsi, la dénotation d'un nom propre est un individu, celle d'un verbe intransitif et d'un nom commun une fonction de l'ensemble d'individus dans une valeur de vérité, celle des verbes transitifs une fonction de l'ensemble d'individus dans une fonction de l'ensemble d'individus dans une valeur de vérité, etc. (cf. Dowty, Wall & Peters 1981, et pour une version simplifiée, Moeschler & Auchlin 2000).

⁶ Nous adopterons la terminologie classique en pragmatique qui oppose signification de la phrase (conventionnelle et compositionnelle) au sens de l'énoncé (contextuel et inférentiel).

Or ce programme de recherche, prometteur, a échoué. D'une part parce que la théorie des actes de langage a été incapable de fournir le cadre explicatif et descriptif pour expliquer la variation des formes linguistiques relativement à leurs fonctions dans le discours. Plus simplement, et mis à part les descriptions ponctuelles d'actes de langage indirects proposés dans Searle (1982), aucune systématisation n'a permis d'expliquer comment une forme linguistique F, associée à la réalisation d'un acte de langage primaire A1, était associée par une convention C à la réalisation d'un acte secondaire A2. D'autre part, la recherche d'une relation conventionnelle systématique entre forme linguistique et fonction communicative a empêché de prendre en compte sérieusement la contribution du contexte dans l'interprétation de l'énoncé. Dans un contexte néo-gricéen, la tentation a été grande de développer une théorie des *implicatures conversationnelles généralisées* (Levinson 1987, 2000), caractérisée par l'idée d'une relation systématique, non vériconditionnelle, entre formes linguistiques et implicatures, motivée par deux principes pragmatiques universels, le principe-Q (donnez l'information la plus forte) ou le principe-I (donnez l'information la plus faible). Mais une telle tentative, si elle peut être discutée de manière sérieuse à propos des phénomènes et des quantificateurs scalaires, ne donne aucune image claire de l'interface entre le système linguistique et les connaissances du monde, et notamment le sous-ensemble des faits manifestes dans la situation de communication. Enfin, si la linguistique et la pragmatique ont mis au premier plan la notion d'implicite et son rôle dans la communication, aucune approche linguistique ou pragmatique de type gricéen n'a permis d'expliquer les raisons pour lesquelles les locuteurs ont des préférences de discours sous-spécifiés, vagues, ou implicites.

Il est temps de fixer les frontières d'un programme de recherche pour la pragmatique, qui donne un rôle central au contexte relativement aux informations linguistiques, mais qui rende également justice à la spécificité des informations linguistiquement encodées. Un tel programme de recherche existe. Il a été fixé, dans ses principes, il y a une quinzaine d'années, par Deirdre Wilson et Dan Sperber dans *Relevance*. La théorie, esquissée dans ses grandes lignes, s'est affinée à la fois du point de vue de ses hypothèses générales et de ses descriptions linguistiques. Dans cette contribution, nous montrerons sur quels points cette théorie ressemble et se différencie des autres approches pragmatiques, mais aussi pourquoi elle répond aux exigences d'une théorie pragmatique. Nous examinerons, dans une contribution suivante, la manière dont nous pouvons articuler théorie linguistique et pragmatique.

2. Langage et contexte

Nous partirons d'une observation simple : les phrases que produisent les locuteurs, à savoir les énoncés, sont toujours produites et interprétées dans un contexte bien précis. Les exemples typiques des linguistes nous ont cependant habitués à raisonner sur des contextes par défaut. Dans d'autres cas cependant, notamment lorsqu'il s'agit d'explicitier les implicatures conversationnelles, des contextes précis sont ajoutés, afin de permettre de comprendre ce que veut dire le locuteur.

Prenons un exemple, révélateur de la nécessité de prendre en compte le contexte ou la situation dans lequel l'énoncé est proféré :

(1) Contexte : Il est huit du soir, heure à laquelle les enfants de la famille M se couchent.

Le père à son fils Axel : *Va te laver les dents.*

Axel : *Je n'ai pas sommeil.*

Le contexte est suffisamment précis et accessible pour que l'enfant comprenne que ce que veut lui dire son père, c'est d'une part qu'il doit aller se laver les dents, et qu'ensuite, il doit aller se coucher. La réponse de l'enfant, bien qu'indirecte, est claire : Axel refuse d'aller se laver les dents et de se coucher immédiatement, et il justifie son refus par le fait qu'il n'a pas sommeil. Bien que l'ordre du père soit direct, son contenu ne se limite pas à la proposition *Axel doit aller se laver les dents*, puisqu'il implique qu'*Axel doit aller se coucher*. De même, la réponse d'Axel n'est pas directe : en disant qu'il n'a pas sommeil, il dit qu'il ne veut pas aller se laver les dents maintenant, et que de plus il ne veut pas aller se coucher.

Il y a manifestement un fossé énorme entre ce que disent le père et son fils, et ce qu'ils communiquent. Il serait, de ce fait, injustifié de penser que ce que les locuteurs comprennent est déterminé complètement par ce qu'ils disent, car si tel était le cas, on ne comprendrait pas comment ils pourraient comprendre plus. Il faudrait alors, et c'est la stratégie gricéenne classique, supposer que ce qu'ils disent n'est pas suffisant pour qu'ils puissent faire l'hypothèse que le locuteur est coopératif. Mais en quoi peut-on affirmer que ce qu'ils disent n'est pas suffisant ? Et suffisant par rapport à quoi ? Sans entrer dans les détails, cette explication n'est pas satisfaisante, et il faut en trouver une autre.

La deuxième explication généralement fournie fait recours à des principes de politesse. La communication indirecte serait motivée pour des raisons de politesse : il serait en effet plus poli de s'adresser de manière indirecte à son interlocuteur que de manière directe. Les exemples classiques concernent des activités routinières comme les requêtes de passer le sel à table. Ainsi, les exemples (2) illustreraient une échelle de politesse inverse de l'échelle de la communication explicite :

- (2) a. Je te demande de me passer le sel.
- b. Passe-moi le sel.
- c. Peux-tu me passer le sel, s'il te plaît ?
- d. Peux-tu me passer le sel ?

Le problème est que cette description n'explique pas pourquoi une manière très indirecte de demander de passer le sel, comme (3), ne respecte pas les principes de politesse, et qu'une formule elliptique comme (4) est à la fois directe, explicite et très impolie :

- (3) La soupe manque de sel.
- (4) Le sel !

Si les explications en termes de contribution coopérative et de politesse ne sont pas satisfaisantes, comment expliquer une donnée fournie par (1), somme toute élémentaire et routinière ? Pour répondre à cette question, il nous faut au préalable répondre à trois autres questions, à propos de la limite de la signification, du calcul du sens et de la nature du contexte.

Le premier problème est de savoir où est *la limite de la signification linguistique*. Deux solutions sont ici envisageables : la première inclut dans la signification linguistique la valeur en usage ; la seconde limite la signification linguistique à la signification compositionnelle. En d'autres termes, la première solution intègre le contexte dans le calcul de signification et associe à la somme *signification + contexte* le sens linguistique, alors que la seconde sépare signification linguistique et contexte, et explique par inférence, à savoir à partir du contexte et de la signification linguistique, le sens de l'énoncé.

Le deuxième problème est celui du *calcul du sens de l'énoncé* et la *limite du processus d'interprétation*. Si l'on adopte la première solution, alors il n'y a pas de véritable problème : le sens est associé au complexe *phrase-signification-contexte*.⁷ Si on adopte la deuxième solution, qui limite la signification à la signification compositionnelle, se pose la question de la limite du processus d'interprétation : jusqu'où le destinataire doit-il aller pour comprendre l'énoncé du locuteur ? Par exemple, il faut expliquer que le père doit comprendre que Axel non seulement ne veut pas se laver les dents, mais encore qu'il refuse d'aller se coucher. Mais il serait exagéré qu'il comprenne que son fils ne veut pas se coucher du tout, où encore que quel que soit l'ordre proféré par son père, celui-ci essuiera un refus.

Enfin, le troisième problème est celui du *contexte* : que va-t-on mettre dans le contexte ? Si la valeur d'usage est insérée dans la signification, alors le contexte est réduit au contexte d'énonciation. Si la signification est au contraire compositionnelle, alors le contexte contribue à

⁷ La difficulté, on en discutera plus loin, est qu'on ne voit pas comment on peut a priori déterminer le contexte indépendamment de la signification, ce qui conduit malheureusement à une certaine circularité de la méthode.

la construction du sens, et ne contient que les informations (connaissances du monde, informations encyclopédiques) qui permettent de déterminer le vouloir dire du locuteur. Reste alors à comprendre comment le destinataire est capable d'enrichir la signification linguistique pour attribuer un sens à l'énoncé.

Ce que je viens de distinguer, en discutant trois problèmes (celui de la limite de la signification linguistique, celui du calcul du sens de l'énoncé, et celui de la nature du contexte), devrait permettre de comprendre un peu mieux où se situent les différentes théories linguistiques et pragmatiques. Certaines sont homogènes et adoptent des réponses qui s'impliquent mutuellement (elles relèvent de deux paradigmes, notés A et B), d'autres sont mixtes car elles répondent sur la base des deux paradigmes A et B. Mais avant de discuter ces différentes options, j'aimerais les résumer brièvement :

	Théories A	Théories B
1. Limite de la signification	Valeur en usage	Signification compositionnelle
2. Calcul du sens	Conventions d'usage	Enrichissement et inférence
3. Nature du contexte	Contexte d'énonciation	Connaissances du monde

Tableau 1 : conditions sur les types de théories pragmatiques

3. Types des théories pragmatiques

La manière de représenter les réponses à nos trois questions permet de faire un inventaire des différents types de théories pragmatiques. Comme nous avons deux réponses possibles à trois questions, il y a huit combinaisons possibles, à savoir 2^3 types de théories. En voici l'inventaire :

(T1)	A1-A2-A3	Valeur en usage - Conventions d'usage - Contexte d'énonciation
(T2)	A1-A2-B3	Valeur en usage - Conventions d'usage - Connaissances du monde
(T3)	A1-B2-A3	Valeur en usage - Enrichissement et inférence - Contexte d'énonciation
(T4)	A1-B2-B3	Valeur en usage - Enrichissement et inférence - Connaissances du monde
(T5)	B1-B2-B3	Signification compositionnelle - Enrichissement et inférence - Connaissances du monde
(T6)	B1-B2-A3	Signification compositionnelle - Enrichissement et inférence - Contexte d'énonciation
(T7)	B1-A2-B3	Signification compositionnelle - Conventions d'usage - Connaissances du monde
(T8)	B1-A2-A3	Signification compositionnelle - Conventions d'usage - Contexte d'énonciation

Certaines de ces théories sont homogènes, d'autres sont mixtes. Les théories les plus consistantes, car relevant du même paradigme (A ou B), sont (T1) et (T5). Examinons à quoi peuvent correspondre ces différents types de théories.

Prenons tout d'abord les théories relevant du paradigme A. Le critère discriminant et principal est la détermination de la signification relativement à la valeur en usage. Ces théories correspondent toutes à ce qu'on a appelé depuis Ducrot « pragmatique intégrée ». L'idée principale est que la signification des expressions inclut leurs valeurs d'usage. La théorie (T1), prototype consistant de la pragmatique intégrée, voit donc dans le calcul du sens intervenir des conventions d'usages (au pire des lois de discours) et restreint le contexte à la situation d'énonciation (aucune connaissance sur le monde n'interagit avec les connaissances linguistiques). Une variante de cette théorie consiste à donner au contexte un rôle permettant, sur la base des connaissances sur le monde (à savoir des connaissances encyclopédiques), de confirmer ou d'infirmer la valeur en usage calculée sur la base de convention d'usage. Cette deuxième théorie (T2) correspond à la théorie des actes de langage indirects revisitée par

Morgan et sa distinction entre conventions de sens et conventions d'usage (cf. Morgan 1978). Les théories (T3) et (T4) ne sont pas consistantes, car il y a contradiction entre les critères A1 et B2⁸.

Examinons maintenant les théories issues du paradigme B, à savoir celles qui ont toutes comme point commun une définition *compositionnelle* de la signification. Les quatre théories possibles ont été développées jusqu'ici, et c'est dans cette direction que la pragmatique a fait les avancées les plus intéressantes.

La première théorie pragmatique au sens fort, et la plus consistante, est (T5), pour laquelle la signification est compositionnelle, le calcul du sens se fait par enrichissement et inférence, et le contexte correspond à des informations sur le monde. La théorie de la pertinence est certainement la théorie la plus représentative du paradigme B : elle fait une séparation nette entre linguistique et pragmatique, elle donne à l'enrichissement (notamment propositionnel) et à l'inférence un rôle déterminant, et enfin, le contexte, en tant que prémisses jouant un rôle dans les inférences, est constitué d'informations accessibles à partir des connaissances encyclopédiques de l'interlocuteur.

Mais d'autres théories pragmatiques, notamment la théorie des actes de langage, la théorie des implicatures de Grice, et aussi une version de la pragmatique souvent appelée « pragma-linguistique », ont vu le jour depuis une vingtaine d'années. Elles relèvent toutes du paradigme des théories B.

(T6), dont la définition est B1-B2-A3, ajoute à la signification compositionnelle l'enrichissement et l'inférence, mais limite le contexte à la situation d'énonciation. La théorie des implicatures de Grice est la meilleure représentante de cette approche, qui est fondamentale anti-contextualiste⁹. Certaines approches, dites « pragma-linguistique » de la référence, notamment celle de Kleiber (1994), relèvent également de ce paradigme¹⁰.

(T7), à savoir B1-A2-B3, conçoit, outre la signification comme compositionnelle, le sens de l'énoncé comme le résultat de conventions d'usage, mais recourt au contexte, à savoir un ensemble de connaissances sur le monde, pour valider l'interprétation ainsi obtenue. C'est la version linguistique de la théorie des implicatures de Grice, dont on trouvera différences version, chez Gazdar (1979), Horn (1984) ou encore récemment chez Levinson (2000) dans la théorie des implicatures conversationnelles généralisées : les implicatures sont encodées par des conventions d'usage, mais doivent faire l'objet d'une validation par le contexte.

Enfin, la dernière théorie des paradigmes B, à savoir (T8) (B1-A2-A3) ne partage avec la pragmatique au sens fort que la description compositionnelle de la signification, relègue la question du calcul du sens à des conventions d'usages et limite le contexte à la situation d'énonciation : on est ici face la version « théorie des actes de langage » de la théorie des implicatures gricéenne, représentée par la théorie des actes de langage indirects de Searle (1982).

⁸ La contradiction tient au fait que la définition de la signification en termes de valeur d'usage est une manière d'éviter le recours aux processus d'inférence pour expliquer le sens des énoncés. On trouvera une très bonne description de la différence entre *inférence* et *argumentation* (plus précisément *orientation argumentative*) dans Anscombe & Ducrot (1983).

⁹ On trouvera des arguments philosophiques convaincants dans l'excellent article de Récanati (1994).

¹⁰ L'analyse de Kleiber est essentiellement une analyse sémantique, mais elle admet la nécessité de processus d'enrichissement et de calculs inférentiels. Elle limite cependant le contexte aux informations traditionnellement associées à la situation d'énonciation, comme le moment, le lieu et le sujet de l'énonciation.

On peut représenter les principaux types de théories pragmatiques par les parcours suivants :

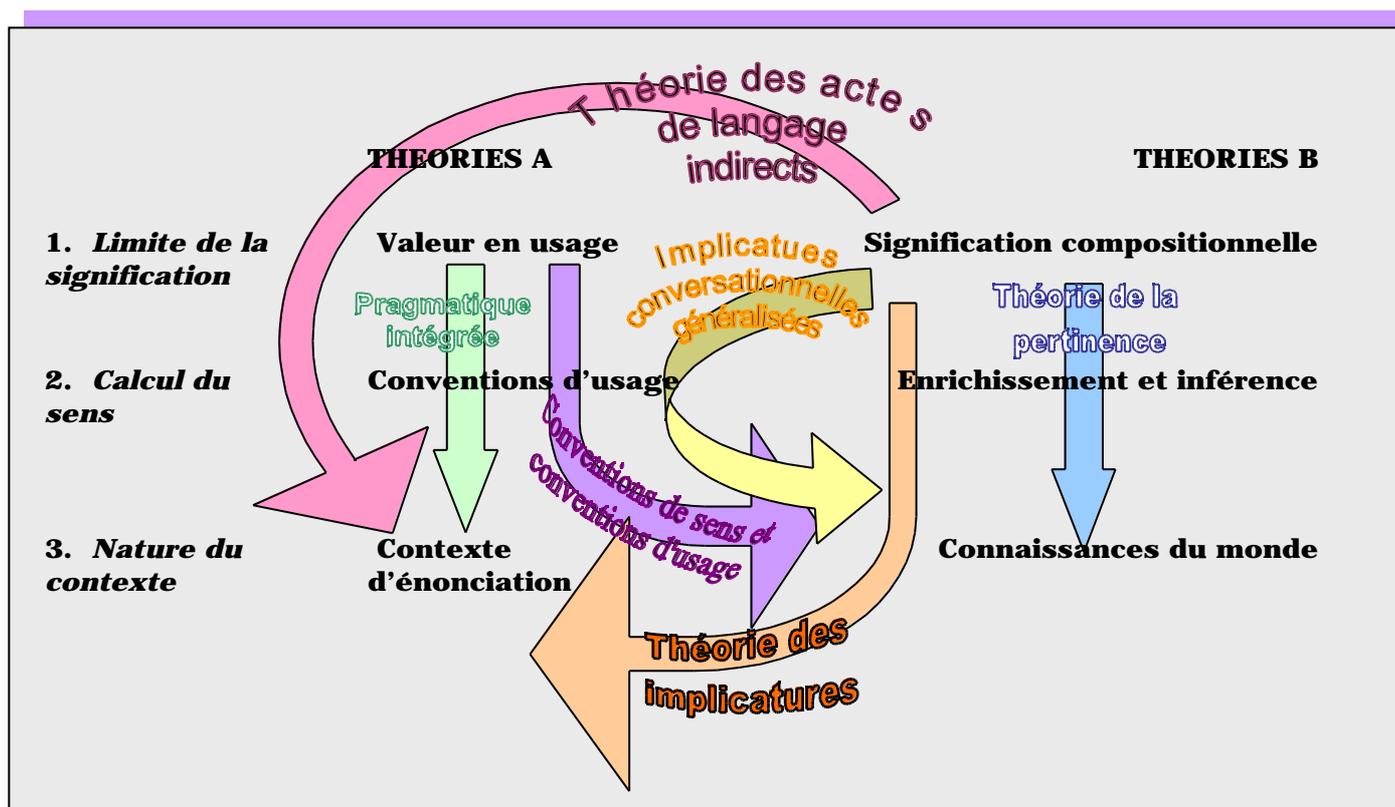


Tableau 2 : Types de théories pragmatiques

Cette présentation des différents types de théories pragmatiques peut surprendre, car elle ne fait nullement appel à quelque principe pragmatique ou linguistique que ce soit. Il n'est, cependant, pas difficile de distinguer les théories A des théories B en ce que seules les secondes sont basées sur des principes pragmatiques, alors que les théories de types A ne recourent qu'en dernier lieu à des principes pragmatiques pour expliquer les faits d'interprétation. Nous allons essayer de préciser un peu quels sont les principes généraux sur lesquels peuvent se fonder les théories pragmatiques actuelles.

4. Principes pragmatiques

La présentation que je viens de donner des différents types de théories pragmatiques ne nous permet pas encore de choisir parmi les six types de théories logiquement possibles. Nous avons vu que certaines théories étaient homogènes, car elles appartiennent entièrement à l'un des deux paradigmes examinés, alors que les autres sont des théories mixtes. Nous défendrons par la suite la théorie homogène B, mais il nous faut dans un premier temps expliquer pourquoi les théories de type A ne sont pas à même de satisfaire les exigences d'une théorie pragmatique.

La réponse passe par le fait que les théories de type A sont nécessairement des approches pragmatiques intégrées à la linguistique, ce qui implique que le sens d'un acte de communication verbal est non seulement encodé linguistiquement, mais qu'en plus il n'est nullement nécessaire de recourir à des principes d'inférence pragmatique. Si tel était vraiment le cas, alors on ne pourrait comprendre, à moins d'admettre que les langues naturelles sont hautement ambiguës, comment et pourquoi la communication verbale est le plus souvent non-littérale ou implicite.

Cela dit, admettre qu'un grand nombre des énoncés n'encodent pas littéralement les intentions des locuteurs n'expliquent pas grand chose. Encore faut-il expliquer comment l'interlocuteur est capable de recouvrer l'intention du locuteur (son vouloir-dire) et surtout pourquoi il a pris le risque de communiquer sa pensée de manière non littérale.

L'intérêt des théories pragmatiques de type B est qu'elles sont toutes basées sur des principes pragmatiques, de nature universelle. La discussion de ces principes nous permettra un choix consistant et cohérent parmi l'ensemble des théories pragmatiques possibles.

Les théories du paradigme B relèvent des approches gricéennes de la communication verbale. La théorie des actes de langage indirects, même si elle est basée sur des conventions d'usage ou des conventions de sens, requiert la renvoi à des principes de coopération conversationnelle (cf. Searle 1982), qui permettent notamment de comprendre qu'une interprétation littérale d'un acte de langage indirect n'est pas pertinent dans la situation de communication. D'un autre côté, la théorie de la pertinence, même si elle se démarque clairement des approches gricéenne en ce qu'elle fonde la communication verbale sur la base d'un seul principe, le principe de pertinence, est résolument une théorie post-gricéenne, qui a fait d'une des maximes de conversation (la maxime de pertinence) un principe communicatif et cognitif général.

Il semble donc que les théories du paradigme B se répartissent en deux groupes : les théories mixtes, qui se fondent le principe gricéen de coopération, et une théorie homogène, basée sur le seul principe de pertinence.

Comment fonctionnent les théories mixtes ? Elles recourent toutes au principe de coopération de Grice, qui permet à l'interlocuteur de faire des inférences pragmatiques (des implicatures) sur la base de la présomption que le locuteur coopère dans la communication, à savoir que sa contribution correspond aux buts et aux attentes de la conversation. L'idée de communication coopérative a eu un grand succès dans les théories pragmatiques, non parce qu'elle a permis de dire comment les locuteurs devaient se comporter dans le cours de la conversation, mais parce qu'elle a permis de définir des règles ou de maximes impliquées rationnellement par l'hypothèse que le locuteur communique de manière coopérative.

Ces maximes, au nombre de neuf chez Grice, se regroupent en quatre catégories universelles empruntées à Kant : deux maximes de quantité (Q1 : donnez autant d'information qu'il est requis, Q2 : ne donnez pas plus d'information qu'il n'est requis), une maxime de qualité (que votre contribution soit véridique) déclinée en deux sous-maximes (q1 : n'affirmez pas ce que vous croyez faux, q2 : n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves), une maxime de relation ou de pertinence (parlez à propos) et la maxime de manière (soyez clair), spécifiée en quatre sous-maximes (M1 : évitez les obscurités, M2 : évitez les ambiguïtés, M3 : soyez bref, M4 : soyez ordonné).

Ces maximes de conversations sont à l'origine du déclenchement des implicatures conversationnelles, soit parce que l'une d'entre elles est respectée, soit parce que le locuteur en viole une ostensiblement. Si l'on revient à l'exemple (1) et à l'énoncé d'Axel à son fils (« Je n'ai pas sommeil »), le fait qu'il veuille communiquer à son père qu'il ne veut pas aller dormir maintenant est le résultat de l'utilisation de la maxime de pertinence (le père est autorisé à faire l'hypothèse que son fils coopère et qu'il affirme une proposition pertinente relativement à sa demande d'aller se laver les dents). Même si le processus par lequel le père est autorisé à conclure que son fils ne veut ni aller se coucher maintenant ni se laver les dents à partir de l'énoncé « je n'ai pas sommeil » n'est pas décrit avec suffisamment de précision, notamment par un système d'inférence déductif explicite, l'intérêt de la théorie de Grice est d'avoir insisté d'une part sur la relation étroite entre succès de la communication et recouvrement de l'intention informative du locuteur et sur le rôle des inférences dans la communication. Il a de ce fait permis d'engager la pragmatique sur une voie autonome et complémentaire de la linguistique¹¹.

¹¹ Le critère technique proposé par Grice et ses successeurs est le critère de la vériconditionnalité : les implicatures conversationnelles sont annulables et de ce fait ne sont pas des contenus vériconditionnels. Ce qu'on veut dire par là est qu'il n'y a aucune garantie

Cette perspective a été systématisée et développée dans le début des années quatre-vingt dans deux directions différentes : la première a tenté de donner un contenu plus général aux maximes conversationnelles et de limiter leur nombre (c'est la perspective néo-gricéenne) ; la seconde a radicalisé la position gricéenne et a réduit l'ensemble de son système à un seul principe, le principe de pertinence (c'est la perspective post-gricéenne). Nous allons discuter rapidement ces deux approches¹².

Horn (1984) propose de réduire l'ensemble des maximes conversationnelles à deux principes, le principe-Q et le principe-R. Le principe-Q rassemble la première maxime de quantité Q1 (donnez autant d'information qu'il est requis) et les sous-maximes de manières M1 (évités les obscurités) et M2 (évités les ambiguïtés). Il demande simplement au locuteur de donner l'information la plus forte. Ce principe peut être illustré par les implicatures scalaires, et notamment le fait que si locuteur affirme que Anne a quatre enfants, il implique qu'elle n'a pas plus de quatre enfants par le principe du lien inférieur, qui stipule que les termes supérieurement liés impliquent vériconditionnellement les termes inférieurs, et qu'un terme inférieurement liés implique conversationnellement (on dira scalairement) la négation des termes supérieurement liés¹³.

Le deuxième principe, le principe-R, est un principe du lien supérieur, qui rassemble la maxime de pertinence, la deuxième maxime de quantité Q2 (ne donnez pas plus d'information qu'il n'est requis) et la sous-maxime de manière M3 (soyez bref). Ce principe stipule simplement que le locuteur ne doit pas dire plus qu'il ne le doit et l'exemple type est celui des actes de langage indirects. De fait, dans un exemple comme « Pouvez-vous me passer le sel ? » utilisé par le locuteur pour demander qu'on lui passe le sel, le principe-R permet au locuteur de dire ce qu'il croit être nécessaire pour que son intention informative soit satisfaite : étant donné la maxime de pertinence (la supposition que le locuteur est pertinent) et la maxime de quantité Q2 requérant au locuteur de ne pas dire plus qu'il n'est requis, l'interlocuteur sera amené à inférer que la demande du locuteur n'est pas une demande d'information (une vraie question), mais une requête.

Ces deux principes ont été reformulés de manière un peu plus systématique par Levinon (1987, 2000), dans le cadre de la théorie des implicatures conversationnelles généralisées. Le principe-Q¹⁴ dit simplement que le locuteur doit donner l'information la plus forte relativement aux buts de l'échange conversationnel, ce qui permet à l'interlocuteur de comprendre que le locuteur a donné l'information la plus forte consistante avec ce qu'il sait. Le principe-I¹⁵ correspond à la maxime de minimisation, stipulant que le locuteur doit dire aussi peu que nécessaire. Corollairement, l'interlocuteur est autorisé (c'est la règle d'enrichissement) à comprendre plus, jusqu'à une certaine limite. La limite est fixée par une convention de non-discutabilité : certains faits ne sont pas discutables, et constituent le fonds commun de la conversation. Si une implicature-I entre en conflit avec une proposition non-discutable, alors l'implicature sera annulée. Enfin, en cas de conflits entre une implicature-Q et une implicature-I, c'est l'implicature-Q qui gagne : les implicatures-Q sont associées généralement à des phénomènes scalaires et relèvent, dans les termes de Grice, des implicatures conversationnelles généralisées, alors que les implicatures-I sont associés d'avantage à des phénomènes moins fortement encodés (inférence invitée, pontage inférentiel, stéréotypes, renforcement de conjonctions, etc.).

qu'une implicature conversationnelle soit vraie du fait que l'affirmation qui la déclenche soit vraie.

¹² Pour une description plus précise, je renvoie à Moeschler & Reboul (1994, chapitres 9, 2, 3 et 4).

¹³ Par exemple, le fait que Anne a quatre enfants implique vériconditionnellement qu'elle en a trois, deux et un. Mais cette assertion implicite conversationnellement qu'elle n'en a pas cinq, six, etc. Cela tient au fait que les cardinaux constituent une échelle quantitative.

¹⁴ Q pour Quantité.

¹⁵ I pour Informativité.

Le tableau fourni par cette approche du langage et de la communication est dès lors le suivant. Le locuteur a à disposition deux types de stratégies, celle qui lui permet de donner l'information la plus forte, et celle qui lui permet de donner l'information la plus faible. L'économie du système tient au fait que le locuteur communique dans les deux cas plus que ce qu'il dit : en utilisant une expression déclenchant une implicature-Q, il communique qu'il ne pouvait pas donner une information plus forte ; en utilisant une expression autorisant le déclenchement d'une implicature-I, il communique à l'interlocuteur que celui-ci est autorisé à comprendre plus, en conformité avec ce qui n'est pas discuté.

On voit bien l'intérêt des implicatures-I : permettre d'expliquer pourquoi les locuteurs utilisent des formes apparemment peu propres à communiquer complètement la pensée du locuteur. Mais l'une des difficultés, ou en tout cas un des manques importants de ce type d'approche, tient au fait qu'il n'existe aucune justification cognitive à ce type de comportement : au mieux, la maxime de minimisation reçoit une motivation de type interactionnel¹⁶. Mais même dans l'hypothèse où une telle explication serait acceptable, comment comprendre que l'interlocuteur soit lui, de son côté, autorisé à comprendre plus. J'avoue ici ma perplexité : le jeu de la communication consisterait en un jeu de cache-cache où chacun, locuteur et auditeur, s'amuserait à dire moins pour que l'on comprenne plus, et à comprendre plus en supposant qu'on a dit le moins.

Le premier problème que rencontre ce type d'approche est donc un problème de pertinence : en quoi est-il pertinent de dire moins pour communiquer plus ?¹⁷ Mais il y a un problème beaucoup plus crucial, que ne résout nullement la théorie des implicatures conversationnelles généralisées : c'est celui du contexte. Le contexte y est en effet réduit à un ensemble de propositions, le fonds commun de la conversation, qui joue le rôle de test pour évaluer la consistance des implicatures : une implicature-I, pour être vraie, ne doit pas être contradictoire avec une quelconque des propositions définissant le fonds commun de la conversation. Nous verrons plus loin une autre manière de définir le contexte, mais il est important de noter, ce qu'ont fait depuis longtemps Sperber & Wilson (1982), que l'image de la communication qui en résulte est trop forte : dans la théorie des implicatures conversationnelles généralisées, il est nécessaire et suffisant que les propositions constituant le fonds commun de la conversation soient des connaissances communes. Mais si tel est le cas, alors, d'une part, l'échec de la communication est impossible (ce qui implique que l'inférence est réduite à quelque chose qui relève du code, ce que Sperber & Wilson appellent une *théorie du code augmentée*), mais surtout, d'autre part, qu'il ne serait pas possible de *construire*, dans le cours de la conversation, les hypothèses contextuelles nécessaires pour dériver l'implication correspondant à l'intention informative du locuteur.

Par exemple, dans le cours d'une conversation lors d'un repas, si le locuteur refuse un verre de vin en disant « Je suis musulman », il n'est pas suffisant que l'interlocuteur sache que « les musulmans ne boivent pas d'alcool », car si tel n'était pas le cas, il lui serait impossible de comprendre que le locuteur musulman refuse le vin qu'on lui offre. Il est en revanche beaucoup plus crucial de pouvoir inférer une telle prémisse, lui permettant de comprendre que le locuteur ne boit pas d'alcool.

Il semble donc qu'il soit nécessaire de revenir sur ces questions fondamentales, et notamment les questions suivantes :

- Comment définir la communication de manière plus faible ?
- Quel rôle joue le contexte dans la communication ?

¹⁶ C'est une version pragmatique des théories de la politesse : dire moins, dès lorsque l'on peut comprendre plus, est une stratégie classique permettant de ne pas menacer ouvertement la face de l'interlocuteur (notamment sa face positive).

¹⁷ On pourrait reformuler cette question de la manière suivante : en quoi est-il *plus* pertinent de dire moins pour communiquer plus que de dire plus pour le communiquer ?

- Comment définir la pertinence d'un acte de communication ?
- Quel rôle joue la pertinence dans la communication et la cognition humaine ?

C'est à répondre à ces questions que sera consacrée la section suivante. Elle nous permettra aussi de motiver le choix, comme théorie pragmatique de référence, de la théorie homogène du paradigme B (T5), à savoir la *théorie de la pertinence*.

5. Pragmatique, communication et cognition

L'ambition d'une théorie pragmatique n'est donc pas simplement de venir au secours de la linguistique lorsque celle-ci n'a pas de réponse à un problème donné¹⁸. Au contraire, une théorie pragmatique doit pouvoir répondre de manière explicite et consistante aux questions posées ci-dessus. Nous allons y répondre maintenant dans l'ordre.

5.1. Comment définir la communication de manière plus faible ?

La communication est décrite, en tout cas dans la théorie de la pertinence, à partir de deux modèles : le *modèle du code* et le *modèle de l'inférence*. Alors que la métaphore du code a souvent été utilisée en linguistique pour rendre compte de la fonction du langage, l'usage du modèle du code qui en est fait ici est limité aux strictes propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques du système linguistique. Décrire la langue comme un code revient ici, et ceci conformément à la tradition chomskienne, à définir la langue comme un système d'appariement entre des suites de sons et des suites de significations. Mais la pragmatique, dans la version de la théorie de la pertinence, fait sienne l'hypothèse de la sous-détermination linguistique de l'interprétation. Cela signifie simplement que pour interpréter complètement une phrase, il est nécessaire d'enrichir les aspects sous-spécifiés, notamment du point de vue de la référence, fournie par la représentation sémantique (la forme logique de la phrase)¹⁹.

Si la communication ne peut être réduite à un phénomène exclusivement codique, c'est qu'une bonne part de l'interprétation des énoncés relève de ce qu'on appelle des processus inférentiels. Ceux-ci n'interviennent pas seulement dans l'assignation des référents, la désambiguïsation, mais surtout pour déterminer l'intention informative du locuteur. Celle-ci peut certes correspondre à la proposition exprimée par la phrase, mais, très souvent, le locuteur utilise des phrases pour communiquer une pensée plus complexe que ce que la phrase signifie²⁰. L'inférence joue un grand rôle non seulement dans la communication, mais aussi dans la cognition humaine. L'une des hypothèses qui a été proposée par la théorie de la pertinence est que les processus inférentiels ne sont pas spécialisés, mais relèvent des processus cognitifs centraux, et mobilisent de ce fait à la fois des informations traitées par des systèmes d'entrées spécialisés (comme le système linguistique, mais aussi le système de la vision, le système de l'audition, etc.) des informations stockées dans la mémoire à long terme (connaissances sur le monde). La question est de savoir comment les informations dont les locuteurs disposent dans leur mémoire à long terme peuvent s'activer et jouer un rôle dans la communication. C'est à cette question que nous allons tenter de répondre maintenant.

¹⁸ C'est la conception traditionnelle de la pragmatique comme poubelle de la linguistique.

¹⁹ Cette conception de l'interprétation est relativement bien acceptée à l'heure actuelle. Les linguistes admettent que les structures sémantiques (qu'elles soient riches ou minimales) sont sous-spécifiées du point de la référence et qu'elles ne jouent qu'un rôle partiel dans les inférences pragmatiques. Cette position prend tout son sens dans une orientation informatique du traitement du langage naturel.

²⁰ Nous mentionnerons comme exemple de communication non littérale, outre les métaphores, les actes de langage indirects, les implicatures conversationnelles, les énoncés vagues.

5.2. Quel rôle joue le contexte dans la communication ?

Généralement, le contexte, dans les théories pragmatiques, est défini de deux manières différentes : ou bien comme l'ensemble des paramètres qui permettent de décrire la situation de communication ; ou bien comme l'ensemble des informations qui constituent les connaissances mutuelles aux participants de la conversation.

La première approche est typique des théories qui n'ont rien à dire sur le contexte, si ce n'est que pour décrire complètement le sens d'un énoncé, il faudrait l'enrichir par l'ensemble des paramètres extra-linguistiques qui en déterminent le contenu. Les conséquences d'une telle affirmation n'ont jamais été tirées de manière sérieuse : elles servent plutôt de point fixe d'horizon, et autorisent le plus souvent une contemplation béate de la complexité et de la richesse des informations que nous avons à traiter parallèlement au décodage linguistique.

La seconde approche, nettement plus sérieuse, est celle de la pragmatique néo-gricéenne, et nous avons déjà eu l'occasion d'émettre des doutes sérieux sur le statut de la notion de *connaissance mutuelle* (cf. pour une synthèse Moeschler & Reboul 1994 et Reboul & Moeschler 1998), raison pour laquelle nous ne nous y attarderons pas.

Comment dès lors définir le contexte ? Deux observations préalables méritent d'être faites.

En premier lieu, le contexte semble être une donnée incontournable pour rendre des processus de compréhension : changez le contexte, et vous changerez l'interprétation²¹.

En second lieu, seule une partie des informations disponibles dans l'environnement des interlocuteurs fait partie du contexte et est utilisée pour traiter l'énoncé courant. On dira plus simplement que le contexte est un sous-ensemble de l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs.

La question est de savoir quelles sont les informations disponibles dans l'environnement qui seront sélectionnées pour constituer le contexte. Avant de répondre à cette question, il faut souligner que la ligne d'argumentation défendue ici définit le contexte comme une construction dynamique, et non comme une donnée invariante. En fait, le contexte change pour chaque nouvel énoncé. Certaines informations tirées de l'énoncé précédent sont directement utilisées pour le traitement de l'énoncé courant (elles proviennent de la mémoire à court terme), d'autres informations sont tirées de la mémoire à moyen terme ou mémoire de travail, qui contient notamment des informations sur les énoncés précédents, d'autres enfin proviennent de la mémoire à long terme, et sont généralement sélectionnées sur la base des informations contenues sous les entrées encyclopédiques des concepts correspondant aux lexèmes. Dès lors, on comprend quel rôle joue le contexte : il permet d'activer ou de réactiver des informations disponibles sous différentes sources d'informations (environnement physique, énoncés précédents, mémoire à long terme principalement), dans le but de fournir les prémisses permettant de tirer les bonnes conclusions, celles que l'interlocuteur suppose correspondre à l'intention informative du locuteur²².

La réponse à la question du rôle joué par le contexte dans la communication devient maintenant claire : le contexte n'est pas ce qui permet de comprendre « complètement » le

²¹ L'un des exemples les plus extrêmes peut être fourni par les premiers vers de *Chanson d'automne de Verlaine*, qui dans le contexte de la poésie, expriment la mélancolie et la douleur de l'existence, et qui le 6 juin 1944, annonçaient le débarquement allié : *Les sanglots longs / des violons de l'automne / blessent mon cœur / d'une langueur monotone*. Nous renvoyons aussi à l'interprétation désopilante de l'humoriste suisse Bernard Haller, qui insère ce poème dans le contexte d'une rédaction de l'élève Paul Verlaine, très sottement et négativement évalué par un instituteur pédant et littéraliste.

²² Cette entreprise n'est évidemment pas sans risque : elle explique notamment qu'en cas de mauvaise sélection du contexte, l'interlocuteur peut tirer des conclusions erronées et prêter des intentions fausses au locuteur. C'est ce qui arrive typiquement dans le cas des malentendus.

sens de l'énoncé (tout ce qui échapperait au décodage linguistique); le contexte est l'ensemble des informations qui rend l'énoncé du locuteur pertinent.

Il nous faut maintenant définir la pertinence d'un acte de communication.

5.3. Comment définir la pertinence d'un acte de communication ?

La pertinence est une notion cognitive et communicative. Une information est pertinente du point de vue cognitif si elle a des effets sur l'organisme qui la traite ; une information est pertinente du point de vue communicatif si les effets qu'elle produit compensent les efforts de traitement. En d'autres termes, une information est pertinente relativement aux effets cognitifs qu'elle produit et aux efforts cognitifs que son traitement mobilise.

Cette définition de la pertinence est donc fondée du point de vue de la cognition humaine et de la communication : en tant qu'organisme doté de capacités cognitives de haut niveau, nous recherchons des informations pertinentes ; en tant qu'individus participant des activités de communication et de coopération sociale, nous avons des attentes sur la pertinence des actes de communication que nous avons à traiter. L'idée de présomption de pertinence optimale attachée à tout acte de communication s'est érigée en principe dans la théorie de pertinence, principe qui fonde la communication. Le principe de pertinence stipule en effet que tout acte de communication ostensive-inférentielle (à savoir qui indique qu'il est un acte de communication et qui requiert un processus inférentiel pour l'interpréter) communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Définie en ces termes, la pertinence n'est pas une notion absolue : elle est relative à un individu. Ainsi, pour reprendre l'exemple des vers de Verlaine, le 6 juin 1944, ces énoncés pouvaient être hautement pertinents pour les résistants, mais totalement incompréhensibles pour les soldats allemands. Peut-être ces derniers pouvaient-ils faire l'hypothèse d'un message codé et donc d'une pertinence informationnelle, mais le fait de reconnaître la possible pertinence de ces informations ne suffit nullement à en déterminer le contenu.

5.4. Quel rôle joue la pertinence dans la communication et la cognition humaine ?

Nous pouvons maintenant répondre à la question du rôle de la pertinence dans la communication et dans la cognition humaine. Nous communiquons des informations que nous pensons être pertinentes parce que nos interlocuteurs ont des attentes de pertinence optimale relativement aux actes de communication. Nous ne communiquons donc pas simplement pour communiquer, ou pour passer le temps, ou encore pour renforcer ou créer des liens sociaux entre individus. Bien sûr, un des effets de la communication peut être de montrer que nous voulons communiquer, que nous en avons besoin, que nous le recherchons, ou encore que nous avons du temps et qu'une des meilleures manières de le passer est de communiquer avec autrui. Nous pouvons utiliser la communication verbale dans le but de renforcer les liens sociaux, voire de les créer. Mais ce n'en sont que les effets : lorsque nous communiquons, nous tâchons de satisfaire les attentes de pertinence de nos interlocuteurs, parce qu'ils sont en droit d'obtenir des effets cognitifs compensant leurs efforts de traitement. Sans ces attentes, il ne serait pas possible d'expliquer pourquoi, par la perception d'un stimulus verbal, l'interlocuteur serait disposé à faire des efforts pour comprendre ce que nous voulons lui communiquer.

Il nous reste à examiner une dernière question, à la lumière de ce que nous avons dit sur la communication et la cognition humaine. Quel rapport le langage entretient-il avec la communication ? A-t-il une fonction communicative ? Est-il un bon outil pour la communication ?

6. Conclusion : langage et communication

Commençons par la dernière question. Assurément, le langage n'est pas le meilleur outil de communication que l'on pourrait imaginer. Mais c'est ce que l'espèce humaine a trouvé de mieux pour communiquer. Même si la communication verbale n'est pas garantie à cent pour cent, et constitue un processus, selon les termes de Sperber et Wilson, à haut risque, il convient de rappeler que le langage est un système d'une complexité permettant, par ses nombreux usages, de satisfaire presque tous les buts de ses utilisateurs.

Cela dit, la grande prolifération des ambiguïtés, à savoir son caractère non univoque, a rendu les linguistes et philosophes sceptiques sur la perfection du langage. Mais les usages multiples du langage (dans la communication, dans la réflexion scientifique, dans la création artistique par exemple) ne devraient pas nous conduire à la conclusion inverse, celle notamment de philosophes du langage comme Searle (1972) persuadé qu'il n'y a pas de pensée qui ne puisse être exprimé dans une langue naturelle (voir son fameux principe d'exprimabilité). Le rôle de la communication non littérale ou indirecte, ainsi que la description de la communication en termes de deux modèles, le modèle du code et le modèle de l'inférence, devraient au contraire nous convaincre que le langage n'est pas un outil de communication optimal. Mais si nous acceptons cette proposition, il devient alors assez difficile de caractériser le langage par son unique fonction de communication. Dans notre introduction à la pragmatique, Anne Reboul et moi-même (Reboul & Moeschler 1998) avons insisté sur le fait que le langage doit davantage, et ceci pour des arguments de type phylogénétique, être considéré dans sa fonction cognitive plutôt que dans sa fonction sociale. Le langage s'est certainement développé par la nécessité de représenter, de stocker et de communiquer de l'information sur le monde, et non parce qu'il permettait aux individus de renforcer les liens sociaux à l'intérieur des groupes humains²³.

Ainsi, si le langage a principalement une fonction cognitive, et accessoirement une fonction communicative, comment peut-on définir le rapport que le langage entretient avec la communication ? Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les deux propositions suivantes :

Le langage n'est pas la communication et la communication n'est pas le langage. Les êtres humains peuvent communiquer sans l'intermédiaire du langage, par des gens, des sons, des regards, etc. De même le langage peut être utilisé en dehors de la communication. Dans les termes de Banfield (1982), seul la présence d'un pronom de deuxième personne relève de la communication²⁴.

Si le langage ne garantit pas à cent pour cent la réussite de la communication, il est un système très élaboré permettant de communiquer des pensées complexes, de manière littérale ou non littérale.

Le rapport entre le langage et la communication est donc le suivant : le langage n'est pas un système dont l'émergence et l'évolution est déterminée par la communication, mais dont l'un de ses usages est la communication verbale.

²³ Nous donnons des arguments de ce que nous savons, en anthropologie, des populations de chasseurs-cueilleurs comme les pygmées ou les bushmen : ces populations ne se nourrissent pas principalement de la chasse, mais de la cueillette, et l'idée que le langage aurait optimisé leurs actions coopératives pour la chasse est dès lors irrecevable.

²⁴ Pour Banfield, la fiction ne relève pas de la communication, mais de l'expression. Pour une approche pragmatique de la fiction, cf. Reboul (à paraître).

Références

- Anscombe, J.C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Asher, N. (1993), *Reference of abstracts objects in discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Austin, J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bach, E. (1989), *Informal lectures on formal semantics*, New York, State University of New York.
- Banfield, A. (1982), *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Chierchia, G. (1997), *Dynamics of meaning*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Chomsky, N. (1995), *The minimalist program*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Dowty, D.R., Wall, R. & Peters, S. (1981), *Introduction to Montague Semantics*, Dordrecht, Reidel.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Gazdar, G. (1979), *Pragmatics. Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.
- Grice, H.P. (1957), « Meaning », *The Philosophical Review* 67, 377-88.
- Grice, H.P. (1975), « Logic and conversation », in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press, 41-58.
- Grice, H.P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Hooper, P. & Traugott, C (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, C.U.P.
- Horn, L.R. (1984), « Towards new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and R-based implicature », in Schiffrin, D. (ed.), *Meaning Form and Use in Context (GURT 84)*, Washington, Georgetown University Press.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From discourse to logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Kleiber, G. (1994), *Anaphore et pronoms*, Paris-Gembloux, Duculot.
- Lakoff, G. (1972), « Linguistics and natural logic », in Davidson, D. & Harman, G. (eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, 545-665.
- Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Levinson, S.C. (1987), « Minimization and conversational inference », in Verschueren, J. & Bertucelli-Papi, M. (eds.), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam, John Benjamins, 61-129.
- Levinson, S.C. (2000), *Presumptive meaning. Theory of generalized conversational implicature*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Moeschler, J. & Auchlin, A. (2000), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin (Curus), 2^e édition.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Morgan, J.M. (1978), « Two types of convention in indirect speech acts », in Cole, P. (ed), *Syntax and Semantics 8 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 245-259.
- Pinker, S. (1994), *The language instinct. The new science of language and mind*, Allen, Lane, The Penguin Press.
- Pollock, J.-Y. (1997), *Cognition et langage. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, P.U.F.
- Reboul, A. (à paraître), *Réalités de la fiction*, Toulouse, Presse de l'Université Toulouse-Le Mirail.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998), *La pragmatique aujourd'hui. Un nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil.

- Récanati, F. (1994), « Contextualism and anti-contextualism in the philosophy of language », in Tsohatzidis, S.L. (ed.), *Foundations of Speech Act Theory*. London, Routledge.
- Ross, J.R. (1970), « On declarative sentences », in Jacob, R.A. & Rosenbaum, P.S. (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn, 222-272.
- Searle, J.R. (1972), *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.
- Searle, J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1982), « Mutual knowledge and relevance in theories of comprehension », in Smith, N.V. (ed.), *Mutual Knowledge*, New York, Academic Press, 61-85.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 2^e édition.



Langage et hors-langage Quelques remarques

Par Frédéric François
Université de Paris V
France

Mai 2001

Ce titre manifeste son évidente généralité ou plutôt son énormité. Qu'est-ce qui sera en dehors d'une telle dichotomie ? Et ici, en plus, il s'agit d'éclairer (?) un sujet d'une telle ampleur dans un court article. Cela mérite justification. Même si le sous-titre signifie, après la prétention à la généralité, un mouvement de recul.

Barrières et transgressions.

Il semble aller de soi pour un projet « scientifique » sérieux de poser des barrières; on propose, par exemple, de s'occuper des modes de fonctionnement du langage et non de ses origines. Et puis, à l'épreuve, on éprouve aussi le besoin de transgresser les barrières. Ainsi, le souci même des modes de fonctionnement amène à s'intéresser aux relations intimes du corps comme source de signes et des signes de la langue et donc à retrouver en quelque sorte les questions d'origine au moins dans la reprise du langage chez chaque enfant qui re-commence à parler. Je constate, par ailleurs, une nouvelle pléthore d'hypothèses sur l'origine historique du langage. Même si, mais c'est une autre histoire encore, l'aspect sérieux est ici moins évident.

Ou bien, on peut vouloir étudier le déroulement d'un discours et non pas les processus qui rendent possibles sa programmation chez son émetteur. Mais étudier le déroulement du discours, c'est forcément l'étudier non en soi mais tel que nous le recevons, en le rapprochant de telle famille de textes, en le replaçant dans tel monde qui l'éclaire et qu'il éclaire, en même temps que nous nous constituons comme sujet générique ou particulier, proche ou lointain dans notre mode de perception ou plutôt comme point de vue plus ou moins justifiable. Bref, on sortira d'une étude purement « interne ». D'autant que le « pur linguiste » pratique une sociologie, une psychologie implicites. Davantage, il me semble qu'il ne travaille qu'en élaborant une première expérience de ce que c'est que le sens des mots, des prises de parole et leur rapport au monde donné par ailleurs.

On voit ce que ces interdits, qu'on vous les impose ou que l'on pense soi-même devoir se les imposer, ont de discutable. De toute façon, même si la question de fait ne résout pas la question de droit, on peut constater que, par exemple, les problèmes que posait Austin en tant que philosophe et les notions qu'il élaborait, par exemple la réflexion sur les « actes de langage », leurs conditions de félicité ou ce qu'il a appelé « perlocutoire » se sont intégrés à la linguistique la plus ordinairement pratiquée, mettant ainsi l'étude des « faits de langue » en relation à une part de hors-langage, (même s'il reste des « purs syntacticiens »).

Et puis, il y a l'éclatement disciplinaire, symbolisé en langue officielle par le remplacement de « la Linguistique » par les « Sciences du Langage », sans parler du recours, clair ou obscur, aux « sciences cognitives ». Recours qui pose, entre autres, la question de savoir si la mise en place du langage et du hors-langage relève de quelque chose qui peut s'appeler « science ».

De toute façon, même dans la tradition linguistique fondée sur la dichotomie langue-parole, on peut noter qu'une fois l'opposition posée, on est amené à la refuser (la dépasser ?) et à poser un rapport intrinsèque entre les deux notions primitivement disjointes.

Et, par là, à rompre le bel isolement du « fait de langue ».

Une parenthèse : qui parle ici ? - problème (linguistique ?) préalable. D'un côté, on peut dire que personne ne parle jamais qu'en son nom propre. Mais alors, quel est le statut de celui qui énonce anonymement « la linguistique, c'est... » ? En posant cette question, on ne revendique pas un individualisme méthodologique qui irait de l'isolement de celui qui fait l'acte phonique ou graphique à l'isolement de l'énonciateur. On veut au contraire noter que le discours à prétention anonyme : « la linguistique, c'est... » pose la question générale du statut de chacun de nous lorsqu'il énonce des « vérités générales », reprend explicitement ou non ce que les autres ont dit ou, à chaque instant, en dit plus que ce dont il fait, au sens strict, l'expérience. Admettre que c'est toujours « je » qui parle ou écrit, c'est reconnaître paradoxalement que la question du lien de ce « je » aux autres, qui ont parlé avant ou qui reçoivent-interprètent son discours est toujours là. « Je » est forcément pris, qu'il se présente comme doxique ou paradoxal à la fois dans « la communauté humaine » et dans l'« esprit du temps ». C'est l'individu qui prend le risque de ce qu'il dit, en même temps que le sort de tous ceux qui prennent position est commun : même lorsqu'on polémique contre l'isolement du « fait de langue », on ne peut non plus « prendre tout en compte ».

Comment formuler la question ?

Pour revenir au titre de cet article, on peut proposer, de façon facile à admettre (?), qu'il détermine un champ trop vaste, qui doit être monnayé sous forme de questions plus précises, non pas forcément telles qu'elles auront une réponse factuelle, mais qu'elles permettront peut-être d'éclairer un peu ce champ.

Au moins chez les linguistes, est souvent répété un discours qui me semble justement discutable, celui selon lequel la langue conditionne la forme de la pensée possible sur le hors-langage. Le problème de ce hors-langage est dès lors court-circuité.

On peut revenir ici sur la position de Benveniste, telle qu'il l'a souvent exprimée, sur un thème particulier¹, celui du « sujet », dans une formule célèbre : « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego ». Il ajoute que l'unité psychologique confrontée à la diversité de la vie mentale « n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage ». Ce rôle attribué au langage pose un grand nombre de problèmes. Celui de la relation de ce qui est ainsi nommé au fait d'être nommé : cela ne peut vouloir dire que le mot crée absolument ce qui est en question. Celui de savoir si l'ensemble de nos notions sont dans un même rapport au langage. Certes, être interpellé comme « tu » et le reprendre en « je » n'est pas rien. En même temps, question minimale, quelles figures différentes du « je » ou du « tu » dans des formulations différentes ? Comme celle du « je pense que... » (On y reviendra.) ou du redoublement dans « je reconnais que j'ai fait une bêtise ». Ou encore la question de savoir ce qu'il en est du « je » de l'émetteur dans des énoncés qui ne manifestent pas ce « je ». Comme celui de Benveniste justement.

Toujours est-il qu'en ce qui concerne la question générale des mots et des notions, Benveniste¹ tend à donner une réponse identique, puisque dans un autre article du même recueil, il écrit que le contenu de pensée « reçoit forme de la langue et dans la langue, qui est le moule de toute expression possible; il ne peut s'en dissocier et il ne peut la transcender. » Ou encore « Mais la possibilité de penser est liée à la faculté de langage, car la langue est une structure informée de signification et penser, c'est manier les signes de la langue ».

Appliquant ce principe aux catégories d'Aristote, il commente : « Aristote, raisonnant d'une manière absolue, retrouve simplement certaines des catégories fondamentales de la langue dans laquelle il pense », renvoyant par exemple la catégorie « être en posture » au moyen ou l'opposition catégorielle substance-agir ou pâtir à l'opposition linguistique nomino-verbale.

¹ BENVENISTE Emile, « De la subjectivité dans le langage », *Journal de psychologie normale et pathologique*, Juil-sept 58, repris in *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, 1966, p.258 sqq.

¹ BENVENISTE Emile, « Catégories de pensée et catégories de langue », *Etudes philosophiques*, 1958, repris *ibid.* p. 63-74.

Certes, on peut, avec Benveniste, noter la parenté des catégories réfléchies par Aristote et des catégories des langues en général et de la langue grecque en particulier. Mais cela pose d'abord la question de la façon dont Aristote pense à partir de ces catégories de langue.

Noter que des prédicats contradictoires peuvent être attribués au même objet de points de vue différents, en particulier comme actuel et en puissance, ce n'est pas justement développer quelque chose qui était déjà dans la langue, c'est modifier le discours de ses prédécesseurs. C'est ouvrir un horizon de sens, qui ne me semble toujours pas fermé.

De toute façon, une large part de la « pensée » philosophique a consisté à critiquer les évidences portées par la langue. Ainsi, justement lorsque Nietzsche critique, non l'expérience du *cogito* mais, avant même la recherche d'une substance pensante chez Descartes, la croyance à un « je » agent de la pensée.

Et puis, la thèse benvenistienne suppose au moins clarification. Elle semble éliminer toute autre forme de médiation sémiotique, renvoyant l'expérience hors-langage à un pur informe. Sans parler du monde tel qu'il est façonné par les outils et les œuvres, analyser en particulier le « langage de l'enfant », c'est analyser la façon dont les premiers mots sont pris dans la communication non-verbale, dans le sens entre les corps, sens global comme atmosphères, local comme actes et échanges d'actes: montrer à, refuser, chercher, échanger des regards. Si « le sens » n'était pas déjà dans ou pour le corps, sa relation au monde et aux autres, on ne voit pas bien comment il pourrait advenir au langage. De même que l'intersensorialité de l'objet perçu, ses multiples facettes ou le fait que l'objet actuel est ou non reconnu et pris dans tel ou tel projet caractérisent d'abord la « pensée » de l'animal ou de l'*infans* (même si ces caractéristiques sont modifiées une fois qu'on est entré dans le langage).

Et, corrélativement, nous faisons tous l'épreuve des redoutables capacités du langage à nous permettre de ne pas penser, à répéter des formules. Dire que c'est en tant que *loquens* au sens étroit que l'homme a développé l'ensemble de ses capacités humaines est une idée intéressante, provocatrice, mais sûrement fautive. Reconnaître qu'il y a un rapport complexe entre les façons de faire sens du langage et les façons de faire sens du corps, de l'action ou du jeu (par exemple) est plus modeste. D'autant que même si on part de l'existence de la langue, celle-ci n'est pas un *factum* absolu: il faut bien se demander pourquoi les langues sont telles qu'elles sont.

On pourrait retrouver les mêmes simplifications lorsqu'on se demande si le langage est une infrastructure ou une superstructure. Il faut peut-être plutôt poser une forme de circuit immense et non-clos. La langue se fonde sur une proto-approche non linguistique du monde, ouvre des possibilités indéfinies de modifier notre protoperception, puis de nous présenter des aspects du monde, de l'absent qu'on ne peut saisir qu'à travers lui. En même temps que la langue peut toujours être le médium à travers lequel nous pouvons nous leurrer, biaiser notre expérience et/ou créer des arrière-mondes.

J'ai rencontré chez Hannah Arendt un point de vue proche de celui de Benveniste. Cherchant à déterminer ce qu'est « la pensée », elle écrit¹ p.116 « Les activités mentales, invisibles et consacrées à l'invisible, ne deviennent manifestes qu'à travers le langage ».

H. Arendt part d'une évidence qui l'a frappée et qu'elle rend, me semble-t-il, en quelque sorte présente pour nous. Celle du procès d'Eichmann et de la banalité du mal. Eichmann n'a pas péché par orgueil, tel, dit-on, Satan. Il s'est contenté d'obéir aux ordres, de répéter des formules toutes faites, de faire confiance aux chefs et, dans le cas spécifique, au Führer. Il n'a pas essayé de penser, de sortir du cours de la pratique quotidienne pour voir autrement. L'appel à cet exemple a quelque chose de frappant. Mais que se passe-t-il quand à partir de cet exemple, H. Arendt tente de définir « la » pensée ? Que ce qui a manqué à Eichmann, c'est de « voir autrement » et en particulier d'éclairer sa routine par la considération d'absents invisibles, c'est sûr. Mais cela nous oblige-t-il, dans les termes d'une certaine tradition, à mettre l'invisible « ailleurs » ? On peut douter que séparer « la pensée » du champ de la perception soit sensé. Encore une fois, si le bébé qui s'étonne de la disparition de l'objet disparu ne « pense » pas, au moins en un des sens du mot, on peut se demander quel est le miracle qui ferait qu'on entre « dans la pensée ». De même qu'on peut séparer « savoir » et « pensée », comme le fait H. Arendt, mais qu'une pensée qui ne serait pas étayée par la façon dont les savoirs modifient notre perception, l'orientent ou la leurrent ou encore par les conflits des pensées des autres manifestées sous forme de discours ne serait pas grand chose. Il me semble que, outre le relatif arbitraire du signe qui fait qu'il n'y a pas de raison absolue de faire

¹ ARENDT Hannah, *La vie de l'esprit I, La pensée*, 1971, tr. fr. P.U.F., 1981, p. 116.

passer ici ou là la différence entre penser et non-penser, aussi bien Benveniste qu'H. Arendt oublie systématiquement les symbolisations, les façons de saisir à la lumière de l'absent qui ne sont pas verbales. De même que le seul rapport au « langage » en général leur fait négliger la question des régimes différents du parler-penser.

Régimes d'existence ? Régimes du parler-penser ?

Peut-on se demander directement « combien y a-t-il de façons d'exister ? » La question est redoutable. On peut constater que beaucoup se sont effectivement posé la question de cette façon: exister n'ayant pas la même signification pour l'infini et le fini ou bien pour quelque chose de localisable dans l'espace et une idée, ce triangle et le triangle. On pourrait même penser que cette question traditionnellement philosophique pourrait en quelque façon intéresser l'être indéterminé qu'est « le linguiste ». Après tout, il pourrait être raisonnable de distinguer des objets dont nous parlons mais qui ne nous sont donnés autrement: la personne que nous voyons et d'autres objets qui ne nous sont donnés qu'à travers un discours: *le triangle* ou *l'homme*. Et à partir de là, on pourrait aussi s'interroger sur les différentes façons dont les autres « media », le dessin, la musique ou les algorithmes nous donnent objets ou façons d'être. Avec aussi la question de la capacité du langage à nous permettre de mettre correctement en mots ces façons de donner le monde ou en tout cas de les indiquer, d'y renvoyer.

Toujours est-il que, de quelque message qu'il s'agisse, on peut se demander comment il faut formuler la question. Si la question prend la forme « le référent fait-il partie du sens de l'énoncé ? », il y a évidemment aporie à imaginer « le référent dans le sens ». On peut, peut-être, dire qu'un objet, même s'il est présenté uniquement par le langage, n'est pas un contenu du mot, « un signifié » ou comme on voudra dire. Il est le visé-posé sur lequel d'autres « idées » viendront (plus ou moins mises en forme linguistiquement) des associations, des sentiments de satisfaction, de manque. Et puis, comme le répète Godard dans son dernier film « pour penser à quelque chose, il faut penser à autre chose ». Le langage est un des media fondamentaux de cette altérité. Mais le mouvement d'association et/ou de critique ne se réduit pas à être un mouvement de mots ou d'énoncés. D'autre part, les différents objets dont on peut parler, multipliés par les différentes façons d'en parler (les différents genres si l'on veut) seront donnés différemment. Par exemple comme objet tout à fait manifeste, comme objet partagé ou au contraire comme objet seulement évoqué dont on ne sait quoi dire, et cela de façon différente pour différents interlocuteurs. Que l'on pense à l'adulte et à l'enfant.

Et pour compliquer les choses, il faut noter que, très souvent, quand on parle du référent on parle de ce caillou, ce cheval, cette voiture, ce qui est un peu réducteur, puisque la langue, à tout le moins, nous permet de référer à des objets dont le statut est moins simple : « le spectacle que j'ai vu hier » ou « ce que je ressentais » ou encore « l'idée que j'avais mais que j'ai oubliée » avec toutes les difficultés qu'il y a à cerner de tels objets, ce qui nous évite d'imaginer un monde peuplé uniquement d'êtres assignables. Et même dans le cas des êtres individuels perceptibles, ils ne peuvent apparaître que sur fond non seulement spatial, mais aussi de préoccupation et cela avec une allure, par exemple de partage ou de non-partage, de familiarité ou d'étrangeté. C'est le mythe du « donné simple » qui s'effrite. Mais alors, les relations du dit au perçu ne peuvent se réduire à la simplicité du seul nommer ou du prédiquer. On pourrait ici parler de double enveloppement. Pour une part, les mots prennent sens dans le monde perçu. C'est bien ainsi que l'enfant apprend à parler. Pour une autre part, l'enfant se parle à lui-même, évoque des objets absents ou irréels, le langage contribue à dessiner une forme d'enveloppe fragile, d'irréel autour du réel. La capacité à être dans l'absent prend corps (entre autres) dans les mots. Elle n'y trouve pas son origine. Qu'on pense au jeu ou à la rêverie.

Avec le problème de ce qu'on pourrait appeler l'ontologie spontanée du vivant qui s'oriente vers ce qui est donné, vers l'absent, réagit différemment à l'inattendu... De même que le bébé humain dans sa prématurité et le rôle des autres pour lui a, par rapport aux autres vivants, une façon de manquer à être qui s'articule différemment dans les questions, l'affirmation de soi, le refus de parler, l'entrée ou à la non-entrée dans le langage.

On ne peut pas ici proposer une liste complète des façons de parler-penser, encore moins de la diversité de leurs liens. Juste évoquer les « expériences négatives ». Elles sont évidentes dans l'ordre moral: nous ne savons pas comment la société devrait fonctionner mais nous savons que quelque chose est insupportable. Ou bien nous ne savons pas comment décrire un

sentiment, une façon d'être, mais nous ressentons que telle expression est inadéquate. Ici aussi, c'est l'expérience hors-langage qui est première, celle que nous mettons plus ou moins bien en mots en parlant de solitude, de manque ou d'injustice.

Poser le problème de la référence, c'est noter d'abord que le monde n'est pas composé de choses. C'est aussi reconnaître qu'il comporte des façons d'être différentes.

Après tout, dire « le seul monde qui existe est le "monde physique" » ne peut vouloir dire qu'il faut décrire l'élection d'un président de la République en termes de mouvements d'électrons. Sur la base de la relative autonomie du monde institutionnel qui précède notre naissance vont se construire, dites et non dites, nos diverses relations au pouvoir politique, l'imaginaire jacobin, celui du chef-père, chacun de nous naviguant entre différents mondes thématiques ou non, sa présentation verbale de ce qu'il pense étant toujours plus ou moins biaisée par rapport à sa façon de réagir effectivement ou d'oublier ce qu'il a dit. On peut évidemment parler ici d'inconscient ou d'idéologie, sur la base de l'impossibilité de faire coïncider ce que nous sommes, la façon dont nous nous orientons, ce que les autres nous demandent d'être et ce que nous disons de nous.

Mais on se trouve alors confronté non plus à « la langue », mais à des « mises en mots », sur une réalité commune que nous allons accentuer différemment. Ce qui se passe lorsque l'un parle de marché, le second, du capitalisme, le troisième, du capitalisme financier, le quatrième de la mondialisation. L'idée que je voudrais défendre est que l'existence de ce champ conflictuel est caractéristique du « réel » au sens large, ensemble de notions, de faits, de pratiques, d'essais de mise en mots... et d'irréels. Un peu comme la critique du formalisme de la « démocratie bourgeoise » était légitime chez les partisans des démocraties populaires et qu'en même temps, leurs pratiques effectives invalidaient cette critique. Ici, parler, c'est accentuer des aspects du réel à travers des façons de dire, non les faire exister. Ce qui n'exclut ni le réel commun non-dit ni le fait qu'à une même formulation ne correspondent pas les mêmes mises en mouvement de chacun non plus que les mêmes horizons de sens.

On peut se vouloir « moniste » par opposition à un dualisme qui cherche à faire de l'esprit une res aussi ou plus réelle que la matière, mais il me semble que le moniste, comme le dualiste du reste sont confrontés à bien plus de façons d'exister qu'ils n'en font la théorie.

Par exemple, petit exercice : combien de façons avons-nous de percevoir de l'absent ? Un manque ? un manque assignable ou pas ? Combien d'espèces de silence ? Calme ou angoisse ou neutre ?

Ou encore, qu'est-ce que l'expérience d'un Autre en général ? Il y a assurément danger de substantialisation des entités nommées. Mais en même temps une expérience, par exemple dans la foule, correspond à « n'importe qui ». Rien n'empêche de dire que nous faisons en quelque sorte l'expérience du générique. Certes, la grammaire avec la possibilité de dire « tous » ou « n'importe quel » joue ici un rôle central. Mais il serait erroné de dire que dans l'expérience même, il n'y a que du particulier, que le générique est seulement dit.

Il y a plutôt une expérience qui se laisse (trop bien ?) dire ou qui résiste à la mise en mots.

D'où le problème du « bien dire ». En particulier, celui de « trouver les bons mots » (ce qui n'est pas le tout du dire). Certes, ce n'est pas les mots en eux-mêmes qui disent le vrai. Désir, amour, aimance, attachement, manque, besoin, attirance, pulsion, libido. Aucun de ces mots n'est en lui-même « bon ». La nouveauté peut frapper ou rendre incompréhensible, la répétition peut banaliser jusqu'à l'écoeurement. Ce n'est pas par eux, mais à leur occasion que le discours peut montrer autrement qu'« on » ne pense d'habitude. Avec toujours le risque de l'incompréhension et la création d'une zone de « refoulement » des autres façons de dire.

Nous avons des expériences négatives, nous avons des expériences génériques, celles aussi des différentes façons d'exister ou de ce qui dans « les choses » résiste aux mots. Nous avons aussi des « expériences indirectes » dont une grande partie nous est donnée à travers le langage. Est-ce cela « la culture » ? En partie au moins me semble-t-il. En tout cas, ceci nous écarte de positions bizarres comme celle qui unifie tout ce qui est « fiction » par opposition à « sérieux » ? Faut-il d'abord unifier tout ce qui est fiction ? Faut-il, comme le fait Searle¹ poser qu'il y a quelque chose comme « l'acte de feindre » ? On peut aussi proposer que la seule détermination en termes d'actes est déraisonnable. Que les fictions fonctionnent selon

¹ SEARLE John R., « Le statut logique du discours de la fiction », *Sens et expression, étude de théorie des actes de langage*, 1979, tr. fr. 1982, Ed. de Minuit.

des régimes différents. Un peu comme à travers l'expérience directe que je fais, j'ai aussi l'expérience indirecte de l'expérience de l'autre. En quelque façon nous éprouvons que l'objet commun n'est pas vécu par l'autre comme par nous. De même, le « raconter » est le lieu privilégié de l'expérience indirecte. J'ai en moi la lampe vue par d'autres. Par exemple, la lampe de l'interrogatoire dans les yeux qui ne m'est donnée que dans la fiction, le lire en secret avec une lampe cachée sous ses draps comme souvenir littéraire vague. Et ensuite, ces expériences indirectes seront parenthèse ludique, masques, mythes ou révélateurs du vécu.

Si l'on se demande plus généralement « ce que parler veut dire ? », il faut se souvenir qu'il y a peu de chances que soit jamais prononcé le supposé énoncé sérieux, « le chat est sur le tapis », mais plutôt « il dort », « il est malade », « il a l'air mort » ou « moi aussi, j'aimerais bien dormir » : on parle à propos de ce qu'on perçoit, plutôt qu'on ne dit ce qui est là. Et puis, bien sûr, au moins dans une certaine culture « le petit chat est mort » importe plus que les conditions de véridicité de « le chat est sur le tapis ». Sans entrer assurément dans la dichotomie « réel » ou « irréel ».

Régimes de parler–penser. Fonctions et genres.

Dans certaines limites, le sens des mots est institutionnel-légué, dans une certaine limite nous pouvons les faire varier. Un exemple : faut-il distinguer des types de textes et des genres de textes, des genres et des sous-genres ? Il n'y a pas une bonne réponse. On propose sans justification absolue de parler de « régimes du parler-penser », par opposition à une classification des genres institués. Ou une classification trop générale en fonctions du langage, dont pour le dire brièvement, elle me semble trop générale pour être opératoire. Comme l'illustre la formule bien connue : « instrument de communication » qui, j'imagine, laisse chacun sur sa faim. De même que « fonction référentielle » n'a pas grand sens si on n'essaye pas de préciser un peu les diverses façons dont le référent est donné, en relation aux genres, aux types d'objet, aux non-dits, au résidu qui subsiste forcément. Pas plus que n'est éclairant de parler de « fonction poétique » en oubliant ce que peut être le plaisir du mouvement du texte ou ce que ça peut être que « célébrer » un objet.

Sans oublier qu'il y a d'un côté les fonctions en petit nombre posées par le chercheur et de l'autre les usages de fait, manifestement en inventaire ouvert. De même qu'on oublie que justement cette organisation fonctionnelle n'est pas la même pour celui qui parle et pour le récepteur, celui qui prononce l'éloge funèbre de celui qui est, pour lui, un inconnu et celui qui entend alors évoquer le mort familier ou pour l'auteur de la « première génération » et pour les lecteurs de génération en génération. Et que c'est cela le mouvement du sens.

De la même façon, on peut poser que même s'il est effectif qu'il y a des genres de discours différents et que la classification de ces genres nous donne des façons différentes dont leur objet est présent, en termes un peu prétentieux, des ontologies différentes, une telle classification n'épuise pas ces variations.

Ainsi, il y a bien des genres comme pratiques discursives liées à des situations données, ainsi dans un journal l'éditorial, la dépêche d'agence, le reportage, le commentaire, la mise au point etc... Ce qui comportera déjà des différences, par exemple dans le droit à la subjectivité, l'évaluation. Mais ces différences de genres changeront selon les thèmes, selon les journaux, les époques. Pour décrire les fonctionnements effectifs, on devra tenir compte des éléments supposés partagés, des perspectives d'avenir, des différences entre les demandes sociales et la façon de les remplir, des relations aux autres media, au dessin ou à l'image dans le texte même... Surtout tout cela pourra devenir des genres hétérogènes, par mélange, zones de contact entre ce qu'on pourrait appeler les types comme genres abstraits constitués par le chercheur, mais jamais actualisés directement comme tels : types de la narration concrète, du savoir générique, de commentaire. Ou par l'imitation laudative ou dérisoire de genres manifestes.

Mais, il faut ajouter qu'à ces traits généraux s'ajoute l'allure de chaque texte.

Il y a celui qui dit par petites touches, celui qui tente de raisonner *more geometrico*, celui qui cite, celui qui utilise le discours quotidien et celui qui pense qu'il faut utiliser des mots nouveaux ou techniques. Naturellement des rapports différents entre ce qui est thématique, dit en passant, sous-entendu, nié... Et ces « façons de parler » peuvent obéir à des modes dominants ou au contraire fonctionner comme transgressions.

Il faudrait aussi rappeler que chacun de nous fait la double épreuve qu'il règle (un peu) son discours par une intention qui permet la correction et que les mots font sens malgré lui, sur le mode de l'inertie fâcheuse ou plus rarement de la trouvaille. Ce qui implique, au moins, deux rapports différents du dire au statut de ce qu'il dit. Mais c'est l'hétérogénéité manifeste des textes (entre eux et en chacun d'eux) et de leur façon de faire sens qu'on voudrait illustrer rapidement à partir de rencontres différentes. Le premier parce qu'il remet en cause la supposée unité du discours théorique.

Descartes et les mouvements du texte.

Il me semble par exemple que chaque fois qu'on relit le *Discours de la Méthode* ou les *Méditations*, on est d'abord confronté à l'hétérogénéité des modes de présence du « je » dans le texte. Le « je » narratif, d'un individu solitaire qui raconte son expérience, sous couvert d'ailleurs d'un discours (trop ?) modeste : « Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne ». Cela dans une forme narrative « j'étais alors en Allemagne, où l'occasion des guerres qui n'y sont pas encore finies m'avait appelé... ». Ce qui aboutit à deux degrés, si l'on peut dire d' « assertion-événement à prétention universelle ». D'abord, comme on sait, Et, remarquant que cette vérité : *je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée, que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais le recevoir, sans scrupule, pour le premier principe de la philosophie que je cherchais ». Puis, « Et ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci *je pense, donc je suis*, qui m'assure que je dis la vérité, sinon que je vois très clairement que pour penser il faut être : je jugeai que je pouvais prendre pour règle générale, que les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies... ». On sait les gloses infinies qui ont été portées sur ces lignes. Et ces gloses sont inévitables. Parce que « clarté et distinction » font elles-mêmes problème, parce qu'on peut s'interroger sur l'évidence du cogito et son lien à ce qui est présenté ici sous forme d'axiome « pour penser il faut être », qu'on peut s'interroger encore davantage sur la possibilité de trouver ici un modèle applicable dans d'autres cas. Comme sur la présupposition de la recherche du certain ou comme on l'a vu sur la difficulté du passage à « substance pensante ». Il y a là une loi qui s'impose, non celle de la langue, mais celle du dialogue des discursivités, de l'ouverture que produit chaque texte de la possibilité de répondre en parlant-pensant autrement. Mais en même temps, le texte offre un modèle toujours illuminant (à mes yeux, pas seulement à ceux de la doxa pédagogique) de la tension entre le je narratif, le je de l'instant de l'illumination et le je du « je pense » comme existant hors du temps et des contingences du « douteable ». Ce qui fait fonctionner ce texte au-delà des difficultés de sa réception, c'est son mouvement qui lie deux types de discours et deux façons d'être pour leurs objets qu'une certaine tradition du sérieux philosophique avait dissociés.

Qu'est-ce que la révolution ?

Mais, sans cesse, les textes nous proposent de semblables hétérogénéités. Je rencontre dans *Libération* du 19-20/05 une interview de Daniel Bensaïd consacrée à son dernier ouvrage¹ :

« Interviewer : Les trotskistes sont partout en ce moment, mais le trotskisme nulle part... »

DB : C'est ce que Jacques Derrida appellerait une présence spectrale ! Je veux bien me déclarer trotskiste face à un stalinien, comme je me déclare juif face à un antisémite, mais sans panique identitaire ... ».

Il me semble qu'il y a là un bel exemple d'ontologie peu prévisible : reconnaître qu'on « est » quelque chose, mais sans que cette reconnaissance entraîne proclamation, affirmation d'une essence. Sans oublier l'étonnement éventuel du lecteur qui se demandera si, pour lui, cela peut relever d'un même mode d'assertion d'être « trotskiste » et « juif ».

Puis l'ensemble de l'interview tourne autour du titre « personne ne sait à quoi ressembleront les révolutions du XXI^e siècle ». Il y a là quelque chose de plus compliqué. D'un côté, comme dans la première citation, ce qu'on pourrait appeler une position de retrait. Avec une affinité entre « personne ne sait » et le pluriel de « révolutions ». Mais en même temps une position d'assertion, celle qu'on va retrouver dans l'idée de révolution comme ce qui est

¹ BENSAÏD Daniel, *Résistances, essai de topologie générale*, Fayard, 2001.

souhaitable, nécessaire, même si, en même temps, on peut s'interroger sur la tension qu'il y a entre ce qu'évoque le terme « Révolution » et la position de cette indétermination. Le « monde » dans lequel se développe la pensée de l'auteur n'est pas autre chose que ce qui est indiqué par l'allure de sa mise en mots, telle que nous la lisons. Ce qui, naturellement, s'étaye et se développe dans l'ensemble de l'article et dans le mouvement de l'ouvrage considéré. D'abord la figure historique de la taupe. Avec le sens dessiné (c'est le cas de le dire par la taupe à casquette révolutionnaire prolétarienne russe de 1917 - au moins telle que je la perçois-). En même temps, des références philosophiques classiques p. 95 : « A la différence de l'architecte qui a d'abord porté la maison dans sa tête, la taupe ne suit pas un plan préconçu. Comme la ruche de l'abeille, la taupinière prend forme au fur et à mesure de son cheminement. En creusant un dédale de galeries, de carrefours et de bifurcations propices à la surprise d'une rencontre, la taupe découvre sa propre vocation ».

Se mêlent ici la figure de la taupe, la polémique de l'auteur contre l'esprit du temps, ses réserves aussi à l'égard d'auteurs dont il se sent cependant proche. Aussi tout ce qui est évoqué des révolutions passées. Tout cela rend impossible la pure invocation aux lendemains qui chantent. En même temps qu'il garde à l'arrière-fond la valorisation de la révolution par opposition à la réforme. Mais que l'évolution des formes de l'« empire », pour reprendre les termes de Negri, rendent imprévisibles les formes de cette révolution. Et certes, les Thermidor suivent les révolutions, mais en même temps, l'auteur préfère le temps des prophètes à celui des devins.

Cette citation, relativement imprévisible ici, traduisant par sa présence quelque chose comme la polémique contre ceux d'entre nous qui pensent que la linguistique pourrait être une science qui ne s'occuperait pas « du reste », en particulier pas de « la politique ».

Le mélange du hasard des lectures me fait rencontrer dans un autre domaine un auteur dont le mouvement à l'égard d'un « objet difficile » me semble en partie homologue.

Inconscient ?

Demander « l'inconscient existe-t-il ? » ne pose pas une question d'existence qualifiée comme « est-ce vraiment des cerises qu'il y a dans cette assiette ? ». Ici aussi, ce sont les modes d'assertion qui dessinent le cadre des questions d'existence. Pour l'un ce sera une hypothèse, pour l'autre une évidence. Pour un troisième, souvent philosophe-linguiste, on préférera un adjectif ou un adverbe « inconsciemment ». On peut aussi se demander si c'est le « même » inconscient qui caractérise un individu et son histoire et celui qui caractérise une collectivité et/ou l'homme en général. Ou celui qui surgit par moments ou qui constitue la toile de fond de la vie de chacun. Ou encore distinguer inconscient comme non présent à la conscience, insu comme non objectivé ou encore difficile à dire. Avec aussi les querelles entre analystes, dont il nous faut nous demander ce qu'elles signifient. Sans doute l'impossibilité d'un « vrai discours », le « réel » étant tissé d'expériences, de citations, de futur, de passé, d'insistance de ce qu'on n'arrive pas à dire et aussi de bribes de savoir savant. Un peu comme on ne peut pas désambigüiser définitivement le rapport du rêve avec la réalité quotidienne. Parmi les livres de psychanalystes, celui d'Adam Philipps¹ (je ne tiens compte ici que de la traduction française, qui doit assurément perdre une partie de l'allure, du mouvement discursif propre à la langue anglaise. On peut ainsi noter que le titre original est *Terrors and Experts...*) illustre bien l'impossibilité d'une cohérence « sérieuse ». Ce qui peut se manifester par des citations explicites : « Après tout, l'inconscient n'est autre que cette partie de nous-mêmes qui participe sans jamais s'intégrer ». Ou bien lorsque l'auteur propose une division lexicale explicite en opposant le « Freud des lumières » rationaliste généralisant et le « Freud postfreudien » qui essaie de cerner une nouvelle façon de parler, de mettre en mots un nouvel objet fuyant. Ou encore lorsqu'il oppose le savoir et l'expérience: (p.26) « Nous ne pouvons par exemple pas connaître un désir, mais seulement l'explorer; le désir est de l'ordre de l'expérience non du fait ». Enoncé qui lui-même renvoie à des expériences variées, des réflexions non un savoir précis de ce qui est de la zone du fait et de la zone de l'expérience. Avec le problème que le « Freud des lumières » sait l'ensemble des « points aveugles possibles ». Et que les différents analystes ont donné de ces points opaques des caractérisations différentes, violemment polémiques et parfois péniblement pédagogiques (que l'on pense aux relations de thème-variante autour du mot « castration »).

¹ PHILILLIPS Adam, *Le pouvoir psy*, 1995, tr. fr. Bayard Editions, 1997, Hachette, Pluriel, 2001.

La conclusion annoncée qui empêche de tirer un trait: p. 17 « lorsque la psychanalyse n'est plus capable de reconforter et de déranger en même temps – avec ce sentiment moderne que l'un ne va pas sans l'autre-, elle devient un radicalisme obligé ou bien une nouvelle manière de se soumettre à une obéissance ancienne ». Avec, à mon sens, la difficulté à avoir un maniement assuré d'un mot comme « modernité ».

Mais en tout cas, l'idée qui se dessine ici serait que des mots comme « pensée », « révolution » ou « inconscient » fonctionnent sur le mode polémique, parce qu'ils amènent à explorer un domaine aux limites et à l'homogénéité incertaines, sans jamais pouvoir poser les limites strictes du vrai et du faux, du dedans et du dehors. Ce qui a pu irriter.

« Vie quotidienne » ou « philosophèmes » ?

Une tendance philosophique, autrefois viennoise, puis anglo-saxonne, a voulu distinguer des vaines querelles philosophiques un champ où les implications du langage fonctionneraient sans histoire, en gros, celui de la vie quotidienne par exemple où « je pense que... » signifie que c'est mon opinion et non la votre, ne signifie pas que je suis le sujet, la cause de cette pensée...

D'où la généralisation selon laquelle, lorsqu'on l'étudie dans ses « conditions réelles d'usage » la langue fonctionne bien. Il est bien vrai que pour une part, il y a des énoncés qui fonctionnent bien tant qu'on ne s'interroge pas (qu'on n'est pas amené à s'interroger sur) leur statut. Mais la généralisation oublie que le « langage ordinaire » peut être plein de difficultés. Par exemple lorsque nous disons aux enfants que c'est bien ou mal de faire ceci ou cela. Et que l'enfant a de « bonnes raisons » de se demander pourquoi nous utilisons la même formule dans tous ces cas et aussi d'où nous vient tout ce savoir qui sort par notre bouche. Et l'on oublie aussi qu'heureusement le langage philosophique n'est pas que fabrication d'entités, mais retrouve parfois la naïveté de l'enfant. « Les droits de l'homme sont sacrés ». Certes, mais est-ce fondé sur une volonté de Dieu, sur une nature humaine, sur un sentiment que nous avons tous, sur un espoir de rendre la vie digne ?

L'« expérience » de la vie quotidienne est à la fois commune, comporte des existentiels de base. Et en même temps chacun saisit la spécificité de sa vie et cela avec différentes façons de la vivre, de l'entourer en la mettant en mots ou en se taisant. En y faisant attention ou pas. On peut redire ici que le langage se trouve en situation de double enveloppement. Il est pris dans ce courant de l'expérience qui le légitime, lui donne son sens, et en même temps il constitue le cadre: raconter ou pas sa vie, dire ses rêves, expliquer... Avec aussi l'ensemble des expériences indirectes : celles qui ne me sont données que par les récits, les films, la culture en un mot. Et puis en particulier avec l'éclairage par l'absent : ce qu'on m'a raconté de moi, mon futur, les projets des autres, des irréels plus réels que le réel. Ce qui fait l'accord ou le conflit entre la « vraie vie » et la « vie rêvée ». Avec une zone de clairement thématized et d'autres floues ou opaques. Ceci croisé avec une autre opposition, entre ce qu'il en est pour moi, pour tous, pour l'autre, le partageable et le non partageable. Sans que je sois bien placé pour décider de ces attributions.

Quelques remarques finales

On voudrait tout d'abord noter qu'après tout il y a une relative légitimité de la notion de langue. Manifeste lorsqu'on compare ce qui passe par la langue et ce qui se fait sans elle. Soit l'exemple réel-fictif, général-particulier d'une petite fille de trois ans qui refuse de la nourriture. Elle peut détourner la tête. Elle peut jeter son assiette par terre. Elle peut dire « je veux plus rien » ou « j'ai plus faim » ou... En un sens, ces façons de faire sont équivalentes. En un autre, chacune dessine des monde, des horizons de sens différents. Ainsi dire « je veux plus rien » en même temps que cela présente le refus, évoque aussi la nourriture déjà prise, donc argumente raisonnablement. En même temps, la formule évoque le « rien » et non plus le seul refus de la nourriture. Ou encore la formule peut être perçue comme figement ou au contraire le « je » et le « ne pas vouloir » dessiner la figure supposée d'un sujet s'assertant lui-même...Il y a bien ici un « pouvoir des mots », quelle que soit l'interprétation que les interlocuteurs donnent de ce discours.

Cette légitimité de la notion de langue s'appuie sur la récurrence dans toutes les langues (autant que parler de toutes les langues soit sérieux) de certaines constantes conditionnant les mises en sens langagières. Elles sont bien connues: ainsi, le décalage par rapport à un monde

d'abord visuo-tactile d'un monde audio-oral, « irréel », au sens où on ne s'assied pas sur le mot *chaise*, -mais inversement la capacité à présenter l'absent ou l'invisible. Ou l'opposition thème-propos, qui permet de garder et un thème et de le présenter différemment. Ou l'isolement des grammaticaux, comme condition du discours sur ce qui ne peut être perçu ou sur la possibilité de modaliser toute assertion. Ou l'ouverture du système lexical et des variations de la dénomination et/ou de la métaphore, la capacité perpétuelle de correction, de métalangage, de paraphrase ou encore à la fois l'existence d'un prépensé dans le trésor de la langue et de sa modification perpétuelle par chacun.

La langue reprend des caractères du faire sens de la pensée non verbale : mettre le présent dans un horizon d'absence, classer, questionner, chercher, répondre, modaliser ... En même temps, il est évident que ces « actions », faites dans nos langues naturelles, permettent bien plus que ce qu'on peut faire d'homologue avec son corps ou avec des algorithmes. Même si, inversement, le corps et les algorithmes peuvent beaucoup de choses que la langue ne peut pas. Et si, bien sûr, le langage n'est pas à lui-même un clarificateur définitif. Le langage fait apparaître un autre monde, dont en même temps le statut reste indéterminé. Que fait un enfant qui dit je sautille » en sautillant ?

L'algorithme est mal expliqué avec des mots qui n'ont pas la même puissance que lui et cependant c'est sans doute par les mots qu'on peut le « mettre en place ». La douceur de la caresse et la violence du coup sont repris-modifiés, éclairés par la tendresse du discours et la violence de l'insulte. Dire n'est pas le lieu du sens, mais le lieu où les autres sources du sens sont réfléchies.

En ajoutant que ces pouvoirs du langage ne sont pas donnés avec la forme de la langue telle que le décrit le linguiste. L'évolution de la réflexion philosophique, de la proclamation politique ou fonctionnement du roman ne dépendent pas de « la langue », mais de l'histoire des pratiques littéraires, politiques ou... Un peu comme chacun adopte par rapport à la langue des postures diversifiées. Même si on veut poser quelque chose qui serait « la science », pour se limiter à ce qui touche à du langage, l'allure du texte de Saussure (quelle qu'ait été l'élaboration de ce texte) ou d'Austin ne se laisse pas ramener à du vrai-faux, accepté-refusé par le supposé tribunal de l'histoire. Les textes par leur mouvement même donnent une figure à ce que c'est que penser avec les mots, à ce que c'est que l'articulation entre le déjà pensé, l'apparition du nouveau, l'occulté par la marche même, le dialogue avec les autres, l'apparition de nouveaux problèmes... Ce n'est que relativement récemment que l'on ne s'occupe pas que des idées des philosophes et des découvertes des savants, mais aussi de leur style, de l'allure de leur discours. Bref non pas tant de ce qu'ils disent que de la façon dont l'allure de leurs textes dessine des figures, des façons d'exister de leur objet comme de la relation de leur parole à celle des autres.

Pour revenir à la question posée au début, un premier élément de réponse pourrait être que, quand il réfléchit sur « le langage », le linguiste n'est pas que linguiste, il réfléchit soit à partir des autres qui ont pensé, soit par retour sur son expérience personnelle de la relation variée de ses pratiques et du langage, sans oublier les modalités variées en chacun de nous du langage intérieur. En tant que technique, la linguistique en cinquante ans a obéi à la loi de la division du travail et s'est extrêmement diversifiée. En même temps, on peut s'inquiéter de ce seul mouvement de spécialisation et se demander ce que peut être un discours légitime qui voudrait mettre ces spécialisations en place. D'autant que si le besoin de parler d'un objet limité est légitime, les frontières posées un moment sont toujours transgressées.

Un autre mouvement de recul pour finir. Il n'est pas sûr qu'on doive d'abord se donner un objet bien précis, une méthodologie définie et appliquer tout cela ensuite pour obtenir des résultats évaluables par conformité avec des hypothèses. Il se peut aussi qu'une recherche corresponde davantage à une promenade où ce qu'on rencontre au cours de la promenade modifie la signification qu'on se proposait au début. Faudra-t-il alors raconter la promenade ou la biffer en tant qu'échafaudage pour donner à son texte une apparence plus rigoureuse ? Les deux attitudes sont possibles. Chacune pourra exaspérer tel interlocuteur. Le candidat au baccalauréat qui expose les aléas de sa pensée personnelle prend des risques. Et la posture revue de la question-présentation des hypothèses et du protocole -résultats -conclusion n'est pas « la science » mais une des façons de faire science ou d'avoir l'air scientifique. Il n'est pas sûr que nous ayons par devers nous « une » image de « la » science.

Ou encore croit-on qu'on puisse régler le problème du « sens du sens » par une bonne définition ? C'est pour le moins peu vraisemblable. Il y a plutôt là des questions qui insistent, qui ne peuvent être résolues une fois pour toutes. En ajoutant que le théoricien n'est pas ici dans la même position que le praticien. Celui-ci est dans l'urgence. Il doit trouver une solution. Le « théoricien » est si l'on veut dans un espace de jeu, comme l'est cet article. Et le jeu risque d'empêcher la recherche du savoir comme faire. Mais en même temps, on risque de trop se précipiter sur le sérieux des connaissances « opérationnelles ».

En tout cas, la linguistique comme les autres « sciences » (?) de l'homme est plus ou moins applicable à elle-même. C'est –au moins – une des rares certitudes en même temps qu'un problème permanent.

On pourrait alors considérer cet article lui-même et ce qu'il comporte d'ignorance forcée tant de ce qui a pu ou pourrait être dit sur un tel sujet que de la façon dont il sera reçu. D'où les risques évidents d'oubli, de légèreté, de banalité, d' « hors –sujet »... en fonction même de la dimension et de la multiplicité des problèmes.



Borrowing as a semantic fact

Par Yong-Ho CHOI
Hankuk University of Foreign Studies
Corée du sud

Mai 2001

1. Introduction

In this paper we will demonstrate that borrowing merits semantic inquiry since it contributes in several ways to semantic change. Since cognitive semantics challenged the way in which conceptual categories of cultural validity are established with time, the question of semantic change began to draw the attention of some linguists. It can be said that cognitive semantics rebuilt in this way a broken bridge, a link to historical semantics.¹ To throw light on the borrowing, presented in historical linguistics as one of the main causes of language change, we would like to resort in this paper to a cognitive approach. By cognitive, we relate especially to “social cognition”. The reason for this can be explained by the simple fact that the borrowing is of essentially social order. In short our approach to borrowing can be characterized as cognitive and social.

2. Cognitive semantics and semantic change

According to Nerlich², today’s semantics seems to have abandoned, since Chomsky, this important question: “How is meaning changing”? It strives to describe the semantic properties, not the semantic change. Nerlich gives us historical evidence on this:

During the 1960s, interest in semantic change as well as in metaphor waned in linguistics as well as in psychology. This was mainly due to the fact psychologists began to be fascinated by the new approach to linguistic phenomena proposed by Chomsky. For some time psychologists saw their task in finding the psychological reality of linguistic constructs with the focus on syntax. Semantics was either treated in the formal and philosophical realm of truth conditional semantics or as an appendix to syntactic structures, in deep structure, or in the context of combinatorial properties of words. Lexical semantics and topics such as meaning change and polysemy were neglected. (p.18)

The situation was not the same in pre-chomskyan semantics. People were not merely interested in words-relation, but foremost in words-transformation. Various factors and mechanisms of transformation were suggested and examined (see, for example, G. Stern (1931)’s *Meaning and Change of Meaning* and R. A. Waldron (1967)’s *Sense and sense development*). As main causes of semantic change, metaphor, analogy, and polysemy were often under discussion. As Nerlich pointed out, the interest in semantic change however has “waned” in semantics since chomskyan turn in linguistics. The aim of semantics is merely to describe truth conditions of meaning. Semantics so characterized is simply treated as an “appendix” to syntax and has lost its autonomy. In this situation, it is good for cognitive semantics to claim its autonomous status vis-à-vis the syntax³ and to show a great interest in semantic change, especially when dealing with metaphor.

¹ See G. Györi 1996, pp. 181-194.

² Nerlich, B., www.le.ac.uk/psychology/metaphor/semdev.html.

³ For more information on the question of autonomy of semantics, see for example Langacker, R., 1983; Rastier, F., 1987, 1991 and www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/ASSA-No5/FR1.html.

According to cognitive semantics, metaphor is not simply a matter of figure of speech but a matter of cognition. It should be regarded as a “process of thought”, not merely as a “piece of language”. (Z. Radman 1997). In opening their epoch making book *Metaphor we live by*, G. Lakoff and M. Johnson (1980), with boldness and intelligence, build up a bridge between metaphor and cognition:

The most important claim we have made so far is that metaphor is not just a matter of language, that is, of mere words. We shall argue that, on the contrary, human thought processes are largely metaphorical. This is what we mean when we say that the human conceptual system is metaphorically structured and defined. Metaphors as linguistic expressions are possible precisely because there are metaphors in a person’s conceptual system. Therefore, whenever in this book we speak of metaphor, such as ARGUMENT IS WAR, it should be understood that metaphor means metaphorical concept. (p.6)

If “metaphors as linguistic expressions” are possible, it’s just because there exist “metaphors in a person’s conceptual system”, to be brief, “metaphorical concepts”. What exactly do these “metaphors in a person’s conceptual system” mean? What are these “metaphorical concepts”? In fact, they mean nothing but the *metaphorical* thinking or experiencing, in other words, the capacity to “understand and experience one kind of thing in terms of another” (p.5). Metaphorical competence is considered a cognitive competence. The virtue of metaphor consists in making possible in this manner a new way of thinking or experiencing, and in creating a new meaning in the end. According to Z. Radman(1997), “changes in meaning, which are mainly promoted through the metaphorical shift of meaning become a medium for promoting the shift of world paradigm”(p.153). Metaphor is not simply a “similarity-based process” but a “similarity-creating process”. (B. Indurkha, 1992). The explanation C. Fiumara (1995) gives of this creating process is illuminating:

How a metaphor can invite, direct, and control exploration of a context in which new knowledge is implicit, though not yet manifest, is one of its salient functions. At the same time the use of a metaphor may re-order stored information in such a way that it may affect cognition. It not only activates connotation already present but quiescent; it introduces into its terms semantic features not previously available. (p.12).

By way of metaphor one can arrive at “re-ordering stored information” and thus creating a new semantic order. And in this precise sense metaphor affects cognition. It “formulates the not-yet-known in terms of what is already known, thus enabling a transition from stability of custom to novel uncertainty”(Z. Radman 1997, p.153). It operates a so-called dialectic synthesis of old and new information.

In sum, cognitive semantics has the virtue to replace the question of semantic change in the center of its preoccupation. Let us point out that semantic change, forgotten since Chomsky, turns out to be a corner stone of semantic architecture. To conclude this section, we will cite G. Györi(1996), who bridges a gap between cognitive semantics and historical semantics.

Thus, when asking the question of why words change their meanings, we are actually asking about the speakers’ reasons for using a word in a novel manner instead of using it in the conventional way. While the reasons ultimately triggering semantic change are clearly external, the speaker’s reasons for reacting to these external stimuli must have *cognitive* grounds. The psychological motives of speakers for starting to use a word in a different way are to be found in their adaptive behavior that adjusts their language as a cognitive system to their changing environment. (p.184)

“Using a word in a novel way instead of using it in the conventional way” is not innocent from the cognitive point of view. The communicative need felt by speakers comes from the external world, that is, the “changing environment”. But the linguistic reaction of speakers to this “changing environment” has internal, that is, “cognitive causes”. In short, changes in meaning go together with changes in cognition.

3. The forgotten problem: borrowing

In *Essai de sémantique*, M. Bréal(1897), whom we recognize as a founder of semantic studies, happened to mention the borrowing in respect to the purity of language:

L'adoption des mots étrangers, pour désigner des idées ou des objets venus du dehors, et donnant lieu à un échange international de relations, n'est donc pas une chose condamnable en soi. En pareil cas, il faut seulement souhaiter que dans le passage d'une nation à l'autre, il n'y ait de méprise ni de substitution d'aucune sorte. La chose arrive plus fréquemment qu'on ne croit : Enlevé de son milieu naturel, le mot emprunté court le risque de toute espèce de déformations et d'erreurs. (p. 264)

The borrowing, « pas condamnable en soi », takes place « plus fréquemment qu'on ne croit ». In this passage the attention must be drawn to the last sentence : « Enlevé de son milieu naturel, le mot emprunté court le risque de toute espèce de déformations et d'erreurs ». Detached from the original milieu, the loanword is vulnerable to transformation. One cannot miss observing in this passage the evidence that the borrowing contributes to language change, including semantic change.

While cognitive semantics, as we saw, pays attention to semantic change, the borrowing remains however out of current semantic debates. It happens to be mentioned occasionally but it's rarely down for discussion. There may be some reasons for that. It might be said that the borrowing is nothing but a peripheral problem in linguistics as well as in semantics. It only concerns the question of foreign words, in connection with the purity of language. It can be merely a matter of language planning⁴ but not a matter of linguistics in a narrow sense of the term. It might draw at most a socio-linguistic attention but it fails to attract *semantic* notice.

However it was not the case with historical linguistics, as we saw in Bréal(1897). In fact, borrowing, together with phonetic law and analogy, was referred to as one of the main *explicative* principles known to the linguistics of last century. To illustrate our purpose, let us cite A. Meillet(1921):

Les lois phonétiques, l'analogie, l'emprunt, tels sont les trois principes d'explication qu'a reconnus la linguistique au cours du XIXème siècle...(p.4)

The French linguist regrets however that the borrowing, among the three principles asserted in favor of the history of language, was treated with a light heart.

Il apparaît de plus en plus qu'on s'est exagéré le rôle du changement spontané ; on a attribué au changement spontané, phonétique ou morphologique, tout ce que l'on a pu expliquer par là, et l'on se plaisait à ne voir dans l'emprunt qu'un fait accessoire ; en réalité, l'emprunt est un fait normal, et dont l'importance dans le développement linguistique éclate chaque jour davantage. (p.7).

This remark can apply to the modern linguistic context too. It is regrettable that the borrowing, “fait normal et don't l'importance dans le développement linguistique éclate chaque jour davantage”, is not yet fully illuminated from a theoretical – especially semantic - point of view.

4. Social cognition

There are some more profound reasons for the absence of the discussion on borrowing in cognitive semantics. With regard to semantic facts, one of our convictions is that meaning is produced or understood, not due to the existence of a perfect code registered somewhere, but because of the very fact that it doesn't cease to circulate in society. We are of the opinion that “meaning can only be established through *repeated usage*”.(Z. Radman 1997, p.22). In this occasion we would like to say that we owe this conviction to Johannes Fehr (1997), who, in his *Ferdinand de Saussure: Linguistik und Semiotologie*, makes sense of this fact. As far as a meaning is concerned, one should not ignore its social aspect.

⁴ See E. Haugen (1972), pp.133-147, 159-190, 287-298.

However it is regrettable that this social aspect is not taken into account in the dominant cognitive paradigm, whose main concern seems to be limited without justice to the question of *individual* cognition. All cognitive activities including perception, representation, information processing etc., belong to the “ontology of first singular person” (J. Searl 1995). In principle, the ontological status of mental is individual. In this circumstance G. Lakoff and Johnson (1980) did well putting a high value on the conventionality of meaning in regard of metaphor. According to them, what makes possible the metaphorical process is nothing else than the *common* experience of speaking subjects. The heart of the question is to find the general conditions underneath this *common* experience. The originality of their work lies in their resorting to the concept of “body”, to resolve this question. In a sense, we are bound to think and experience with reference to our body. HAPPY IS UP, because, according to Lakoff and Johnson, “dropping posture typically goes along with sadness and depression, erect posture with a positive emotional state.” (p.15). Up-down, inner-outer, front-back, temporal process underneath the causal judgment, etc, are conceptual pairs obtained by virtue of the body. They are supposed to be constitutive of the general conditions of metaphorical experience. (p.14-21). Let us note however that these general conditions build up the “men with body”. Do not these “men with body” refer to, not the “men in society”, but the “men in general”, just because all men have a body? Having a body is our way of being in the world. And this has something to do with “semio-genesis”. But the communicative need that makes meaning change comes, not from our bodily way of being in the *world*, but from our way of being in *society*.

Cognitive science however being developed, one comes upon the question of *social* cognition.⁵ This question is in fact “among social psychology’s perdurable concerns”.⁶ But pragmatics including speech acts theory, interaction theory, conversational analysis and text linguistics is concerned in one way or another with the question.⁷ According to S. Condor and C. Antaki (1997), social approach to cognition could be regarded in two different ways.

First, the term “social cognition” designates the mental process of information about the *social* world. In this case, the term “social” refers to the objects of cognitive studies, not to the intrinsic properties of cognition. What matters in this line of inquiry is the “psychological mechanisms which enable isolated individual subjects to perceive themselves and other people in particular way in particular circumstances”. (p.320). Let us note that the “psychological mechanisms” reside nowhere but in “isolated individual subjects”.

Second, the term “social” in “social cognition” serves to highlight the essentially social character of cognition. In this case “the concern is with the way in which perception and description of the social world are done by people as members of particular cultures or groups, and the way in which the social world is thought about or described in the course of social interaction. (p. 320). What is at stake in this line of inquiry is to describe the “social construction of our knowledge” (ibid.). The social cognition is referred to as a product of social interaction.

In this paper we side with the second line of research. We start with the conviction that our semantic knowledge builds upon the sociality of meaning. Our question regarding borrowing aims at coming up with the social construction of our semantic knowledge. Semantics, as we see today, seems to concentrate only upon the relational network of meanings in *mental* space, and thus misses the chance to consider the borrowing as a semantic fact, borrowing taking place in *social* space. What we want to do in this paper is to bridge a gap between mental -cognitive- and social. By social we mean the process of words *circulation* in society.⁸

⁵ On the question of social cognition, see Jean-Monteil (1991), Paul Dumouchel (1992), Susan Condor and Charles Antiki (1997), etc.

⁶ R. A. Wilson and F. C. Keil, 1999, The MIT encyclopedia of the cognitive science, The MIT press, Cambridge, Massachusetts, London, England, p. 777. See also Houdé et al., 1998, Vocabulaire de sciences cognitives, Paris, Puf, p. 81-85.

⁷ See for example Eugene H. Casad, ed., 1996, Teun A. van Dijk, ed., 1997; J. P. Koenig, ed., 1998.

⁸ Let us be clear on this point: If we emphasize the social aspect of meaning, it doesn’t mean necessarily that our studies on borrowing rely upon the sociological or socio-linguistic approach.

We chose the question of the borrowing subject, because it seemed to be a good example for this process. Words don't cease to circulate in society and in the course of this circulation the meaning of words undergoes reformation and transformation. Changes in meaning promote the shift of *world* paradigm as well as the shift of *words* paradigm. Our semantic knowledge is established in such a way that it doesn't cease to interrelate with our out-world knowledge. Our cognitive commitment relates to the interaction between semantic knowledge and the social context in which it takes form and shape.

5. What counts as semantic facts ?

This question is of ontological order. We can reformulate it as follows: What is the ontological status of signification? There are in fact two ways of answering this question. One is to resort to behaviorism. In behaviorism, the physical object to which linguistic expression refers is considered as a "stimulus" and the linguistic expression, as a "response", whereas the mental process remains to be a "black box". Signification is here reduced to a causal relation between stimulus and response. The other is to rely upon a mentalism. The "black box" is not devoid of sense. It is filled, so to speak, with *intentional* contents. To know the signification of a word, we must know what a speaker wants to mean by that word. Signification is here identified with the intention of a speaker. In short, if the behaviorism claims a *physical* status of meaning, the mentalism claims its *mental* status. But there exist another kind of approach. This approach is of essentially epistemological order. We don't know what is a semantic fact but we know how to perceive it. Signification comes from perception. According to F. Rastier (1991), one can catch a differential gap existing between linguistic units, owing to the "semantic perception" (p.205). And precisely it is this differential gap that decides their signification. Let us cite F. Rastier (1991) : « le sens linguistique n'est pas (ou pas seulement) constitué par la *reference* à des choses, ou par l'*inférence* entre concepts, mais aussi et d'abord par la *différence* entre des unités linguistiques » (p.101). There exist in fact three paradigms in semantics: reference, inference and difference.⁹ Only the first two paradigms make an ontological claim in regard of signification, while the third and last paradigm confines itself to epistemological inquiries.

In this paper we side, for the semantic description of borrowing process, with the third paradigm, that is, the semantics of difference. F. Rastier characterizes it in contrast with semiotics: "Semiotics (in so far as it is limited to signs) has produced theories of signification only, whereas semantics (when it treats texts, that is) is bound to produce theories of meaning".¹⁰ Replacing semantics in the philological tradition, he tries to perform a transfer from sign paradigm to text paradigm. If semantics can be characterized as "theories of meaning", it's just because it treats semantic phenomena in context, that is, in text. However we would like to go further on. Meaning lies, not only in a text but also in inter-texts. In his *Sémantique interprétative*, F. Rastier(1987) left a brief note on the matter: "Pour traiter à présent de la lecture, on respectera certaines limites de fait. Nous nous en tiendrons aux textes linguistiques *bien que les relations entre textes relevant de systèmes sémiotiques différents ne manquent pas d'intérêt*" (p.221-222). Semantics of difference must pay attention to the difference, not only in text, but also in inter-texts. In this perspective the borrowing merits discussion. As we will see, it is a good example illustrating this inter-textual movement.

6. Borrowing as a semantic fact

"Borrowing is a vast topic", said Garland Cannon (1990). There are in fact several ways of dealing with this vast topic. It's E. Haugen (1972) who, among others, made the greatest efforts to offer an exhaustive analysis of linguistic borrowing. His inquiry on borrowing is performed in the realm of "language ecology" he defines as follows: "the study of interactions between any given language and its environment"(p.323). In the ecology of language defined in this manner, bilingualism is treated as an important part. In this connection, his studies on borrowing start with the analysis of the behavior of bilingual speakers. From the standpoint of *Languages contact*, U. Weinreich (1953) takes account of the borrowing as an example illustrating the "lexical interference" (p.47-62). By the term "interference", he refers to "the

⁹ F. Rastier 1991, p.82-88, 97-107.

¹⁰ F. Rastier, www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/ASSA-No5/FR1.htm. p.321.

practice of alternately using two languages”(p.1). The borrowing forms part of this practice of bilingualism. In studying the language in the situational context, Gumperz focused his attention on the relationship between use of the two codes and local social system.¹¹ He explained this relationship in terms of code-switching. According to G. Lüdi(1988), if the interference belongs, in saussurean terms, to the sphere of “langue”, the code-switching to the sphere of “parole. Recently P. Augen and others (1998) contrast the borrowing with a code-switching. Borrowing, as we saw, is a vast topic of socio-linguistics. What are the phonemic and morphemic characteristics of borrowed terms? How to explain their integration process? What makes distinguish borrowing from code-switching? We will not enter into details with these socio-linguistic questions, because our concern will remain with a *semantic* aspect of borrowing. As we will see, this aspect, even though it is not totally ignored, is deliberately put aside in socio-linguistic studies.

Haugen (1972) defines the borrowing as follows: “the attempted reproduction in one language of patterns previously found in another”. (p.81). He refuses to give precision on what is meant by ‘another language’ in his definition. A. Meillet(1921) talks about the passage from particular language to common language and vice versa. In this case we are dealing with *internal* borrowing. This cannot be the case with E. Haugen, because, as for him, what is at stake is the behavior of bilingual speakers, that is, the *external* borrowing. “Reproduction” goes in two directions: importation and substitution, which are defined in terms of a comparison between the model language and the reproduction. While the importation refers to a borrowing without any deformation, compared to the model, the substitution points to a borrowing taking place with some modifications. The transformation borrowing undergoes should not be taken in a semantic sense, because Haugen confines his inquiry to morphemic and phonemic categories. The distinction between importation and substitution makes it possible to set up three classes of loan such as: loanwords, loanblends and loanshifts (p.85)

- i) Loanwords show morphemic importation without substitution. Any morphemic importation can be further classified according to the degree of its phonemic substitution: none, partial or complete.
- ii) Loanblends show morphemic substitution as well as importation. All substitution involves a certain degree of analysis by the speaker of the model that he is imitating; only such ‘hybrids’ as involve a discoverable foreign model are included here.
- iii) Loanshift show morphemic substitution without importation. These include what are usually called “loan translation” and “semantic loans”; the term shift is suggested because they appear in the borrowing language only as function shifts of native morphemes.

When Korean people imported the French word “café” into their language, they reproduced it almost the same, only with a slight phonemic modification: [kape]. It’s the case of a loanword. Korean people adopted “Apple pie” as “Sakwa pie”, in which the morpheme “pie” has been imported, while a native portion “Sakwa” has been substituted for the rest. In this case one can speak of the loanblend. Loanshift applies to such case as French “gratte-ciel”, modeled on English “skyscraper”. It is often called “loan translation” or “semantic loan”. This doesn’t mean that it’s only the loanshift that is semantic. In fact all loans are semantic. Haugen is clear on the subject:

To call this a semantic loan overlooks the fact that all the loans described above are semantic.
(p.84)

But in what sense can all loans be said semantic? Haugen gives no answer to this question. In studying the integration process of English loanwords into Spanish, S. Poplack and D. Sankoff(1984) also confined themselves to the social and linguistic –phonological, morphological and syntactical- integration, and left unsolved the semantic one: “With free speech data this would involve identifying all semantic equivalents of every borrowed word in a corpus far larger than this one, and ascertaining the proportion of those uttered in English and those in Spanish, a formidable undertaking well beyond the scope of the present work”(p.107).

¹¹ See L. Milroy 1980, p.31-35.

This restrictive attitude can be explained by the fact that their studies on borrowing start with a socio-linguistic perspective, not with a semantic perspective. We believe that all loans are semantic. The reason for this is clear: borrowing contributes to semantic change.

Haugen makes some assumptions about the "fate" of loanword, which merits notice (p.87).

First, a bilingual speaker introduces a new loanword in a phonetic form as near that of the model language as he can. Secondly, if he has occasion to repeat it, or if other speakers also take to using it, a further substitution of native elements will take place. Thirdly, if monolinguals learn it, a total or practically total substitution will be made.

Haugen offers an explicative model of how a loanword is integrated into the recipient language. The process of integration goes through three steps: First step is the introduction of a loanword in phonetic form; second, the repetition of the loanword; third, its integration. In the circulation process of a loanword, a "total or practically total substitution" takes place. In the same vein C. Fries and K. Pike (1949) put forth three criteria for the assimilation of loanwords: phonological, grammatical and social. S. Poplack and D. Sankoff (1984) summed up this assimilation process as follows: "It is in fact reasonable to assume that as a borrowed word is more and more used, it tends to become phonologically and morphologically integrated, to displace competing recipient language forms, and at least eventually, to be accepted by its native speakers" (p.105). From this standpoint, Meillet(1921)'s brief remark on borrowing can be reexamined:

L'emprunt qui est, de tous les faits linguistiques intéressant le vocabulaire, le plus important sans doute a donc avant tout des causes sociales. (p. 254)

The « causes sociales » in question designate in fact the « différenciation des éléments qui constituent les sociétés » (p. 271). According to A. Meillet, society is divided into subgroups, and this social division entails inevitably the circulation of words, circulation from "common language" to "particular language", and vice versa. In the borrowing process characterized in this manner, a semantic change comes to pass. In regard to Chinese borrowings into English, G. Cannon made this remark: "By contrast, a purely semantic description of our items is fairly straightforward. The chief semantic area is food and drink, closely followed by botany and then geography and the arts.... Borrowings almost invariably come into English with only one meaning, as is true for most of the 30 recent Chinese loans.... They usually gain additional meanings if they remain viable, as many French, Greek, and Latin loans have demonstrated over the centuries" (p.48). For the characterization of this semantic change, U. Weinreich (1953) speaks of a "semantic extension" (p.61). We would like to observe what happens in the circulation of loanwords, from the semantic point of view. We believe that the "total or practically total substitution" must imply a "semantic" substitution and that the semantic substitution entails a "cognitive" substitution.

For the illustration of our purpose, let us come back to the imported French word 'café'. We can observe that the loanword gave birth to competition between neighboring words and brought about transformation in their semantic field. S. Poplack and D. Sankoff (1984) made a same observation in the studies mentioned above: "It may well be that the borrowing process can pass through a phase where the Spanish designation is displaced by a number of competing English terms before any single one of the latter can predominate. Alternatively, synonymy or partial synonymy may be a viable long-term outcome, but the English influence extends to all concepts in the surrounding semantic domain"(p.130). When a word is borrowed, its "surrounding semantic domain" is also affected. It is noted that the loanword "kape", as soon as it was introduced into Korean, was put in competition with the native term "tabang"(tee room). This competition was not innocent from the semantic point of view. A slight transformation is brought about in the semantic field of TEE ROOM. /new style/, /urban/, etc. are attributed to "Kape", while /old style/, /rural/, etc., to "tabang". This attribution is made possible by the efforts of the capitalists who try to attract the new generation. The image of "Kape" thus formed is reinforced by the social gap between new generation and old generation. These days the loanword "kape" is being used on Internet site, with the simple meaning of "chatting room". In an "Internet kape", we cannot order a cup of coffee. "Kape" has lost the semantic property of /drinking/ in Internet context but conserves only the

property /conversational place/. The reason for this is contextually – socially- determined. The Internet context serves as a constraint in the selection of semantic properties of the “Kape”. In the transfer from FRENCH to KOREAN, and from CAFE to INTERNET SITE, the loanword “Kape” underwent changes in cognitive sense as well as in semantic sense, because changes in meaning result inevitably in changes in cognition. If the communicative need to use it in a novel way comes from the “changing environment” where it finds itself, the linguistics reaction to this “changing environment” is cognitively motivated. As we saw in the case of “Kape”, the semantic network is socially constructed in the course of context transfer and this construction is cognitively motivated. In short the “semantic perception” F. Rastier (1991) talked about is cognitively motivated and socially constraint.

7. Analysis on some Korean compound expressions concerning the loanword IMF

Under the financial control of IMF (International Monetary Fund), the Korean people made different compound expressions regarding the foreign word “IMF”: “IMF price”, “IMF cold”, “IMF food”, “IMF sale”, “IMF tunnel”, “IMF papa” etc.¹² They call their financial crisis “IMF crisis”. It must be regarded as the proper name for the Korean 1998 financial crisis. At the beginning of the economic crisis, it was not the case. As long as “IMF” was confined in the area of economics, it continued to retain its original meaning, that is, the /international institution/. But after Korean government officially asked for financial aid to the IMF, the expressions regarding “IMF” began to proliferate in almost every fields of life. For the sake of illustration, let’s look into the compound expressions with “IMF” which appeared in the Korean newspaper, *Choson Ilbo*. In reading the newspaper, we are able to make three observations:

- 1) The abridged form “IMF” functions in the text differently from the complete form “International Monetary Fund”. They don’t have the same syntactic distribution, for instance. While we can say that we have to “overcome the IMF” in such a sense that we have to overcome the economic crisis, we cannot say that we have to “overcome the International Monetary Fund”. While we can say that I am fired “because of IMF” in such a sense that “I am fired because of the economic crisis”, we cannot say that “I am fired because of the International Monetary Fund”.
- 2) Until November 18th 1997, the loanword “IMF” was confined in the fields of economics and international affairs. In other words, it was a matter of specialists. As soon as the eventuality of a demand for economic aid to the IMF was officially discussed in government, the political camp began to move. The social area came after. Gastronomy, culture, sports were also concerned with the question one after another.

I->E
 I->E->P (19/11/1997)
 I->E->P->S (25/11/1997)
 I->E->P->S->G (3/12/1997)
 I->E->P->S->G->C (7/12/1997)
 I->E->P->S->G->C->Sp (7/12/1997)

(I: international relations; E: economics; P: politics; S: society; G: gastronomy; C: culture; Sp: sport)

The merit of this list is to clearly show how words circulate in society. They don’t cease to circulate in society and in the course of social circulation they construct a new semantic network whose ontological status is essentially social. And in this precise sense we can say that semantic network is socially constructed.

- 3) We observed that this social circulation entails a meaning transformation. The loanword “IMF”, detached from its original ground, underwent transformations in such a remarkable manner as this: “IMF” in “IMF price” means /cheap/; “IMF” in “IMF cold” meant /economic

¹² We collected these expressions in the Korean newspaper *Choson Ilbo* from 11/1997 to 02/1998.

crisis/; “IMF” in “IMF food”, /simple/; “IMF” in “IMF sale”, /big/; “IMF” in “IMF tunnel”, /economic crisis/; “IMF” in “IMF papa”, /fired/. How could Korean people understand the new meanings of IMF, which were created in almost every minute? It’s just due to the social context in which the compound expressions in question were used. Why was “IMF” in “IMF price” understood with no hesitation as /cheap/? It’s just because it was used in the context of PRICE. And this context is socially determined. The socially determined context can be paraphrased as follows

As far as the price is concerned, people prefer to buy at a low price, especially under the economic crisis.

We cannot deduce the semantic property of /cheap/ from analyzing the semantic field of IMF. In other words, “IMF” as /international institution/ has nothing to do with /something cheap/. We have to refer to the *social* context in which it is uttered, for the semantic property of /cheap/. It serves as a *semantic constraint* for the selection of semantic property. It is the interaction between semantic knowledge and the context dependant knowledge that promotes the transformation of worldview as well as the transformation of meaning.

8. Conclusion

In this article we aimed at observing how meaning is established through *repeated* usage, in the process of *social circulation*. Semantic network established in that manner is of an essentially social order. We took up the question of borrowing because we thought it to be a good example illustrating this social process of circulation. Borrowing merits semantic inquiry as it contributes to semantic change. It is an error to think that semantic change is but a problem pertaining to diachronic order. Changes in meaning take place in every moment and in this precise sense they have to be taken from a synchronic point of view. Among many other contributions cognitive semantics made to semantic inquiry, we especially place much value on the semantic change, neglected however since Chomsky. According to Z. Radman(1997), changes in *meaning* become a medium for promoting changes in *cognition*. Changes in semantic fields entail changes in mental -cognitive- space. Cognitive semantics from this standpoint relates to historical semantics. It was pointed out however that borrowing remains yet beside the question in cognitive inquiry, although it makes a great deal of contribution to semantic change.

In conclusion we would like to emphasize three points: Borrowing is a semantic fact, since:

- 1) It contributes to semantic change.
- 2) Semantic change has social causes and in this sense it is synchronic by nature.
- 3) Changes in meaning entail in the end changes in cognition.

References :

- Auer P., ed., 1998, *Code-switching in conversation language, interaction and identity*, Routledge, London and New York.
- Bréal, M., 1897(1981), *Essai de sémantique*, Paris, Hachette. *Cho Sun Il Bo*, Korean Newspaper, from 11/1997 to 02/1998.
- Cannon G., 1990, Sociolinguistic implications in Chinese-language Borrowings in English, in *International journal of the sociology of Language*, 81-86.
- Casad, Eugene H., 1996, *Cognitive Linguistics in the Redwoods: the expansion of a new paradigm in linguistics*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York.
- Condor, S., and Antik Ch., 1997, Social cognition and Discourse, in *Discourse as Structure and Process*, Teun A. van Dijk, SAGE Publication, London, Thousand Oaks, New Delhi.
- Dumouchel, P., 1992, Système sociaux et cognition, in *Introduction aux sciences cognitives*, éd. par Daniel Andler, Paris, Gallimard.
- Fehr J., 1997, *Ferdinand de Saussure: Linguistik und Semiologie*, Suhrkamp Verlag Frankfurt am Main.
- Fiumara, G. Corradi, 1995, *The metaphoric process Connections between language and life*, Routledge, London and New York.
- Fries, C., and Pike, K., 1949, Coexistent phonemic systems. *Language* 25. Györi, G., 1996, Historical aspects of categorization, in Eugene H. Casad, Mouton de Gruyter, Berlin, New York.
- Haugen, E., 1972, *The ecology of language*, Stanford University Press, Stanford, California.
- Houdé O., et al., 1998, *Vocabulaire de sciences cognitives*, Paris, Puf.
- Indurkha, B., 1992, *Metaphor and cognition An interactionist Approach*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht Boston London.
- Jakobson, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Koenig J. P., ed., 1998, *Discourse and cognition bridging the gap*, CSLI Publications, Stanford, California.
- Lakoff, G., and Johnson, M., 1980, *Metaphors We live by*, Chicago, University of Chicago Press.
- Langacker, Ronald W., 1983, *Foundations of cognitive grammar*, IULC, Bloomington, Indiana.
- Lüdi G., 1998, Le code-switching comme variété mixte ?, in *Sociolinguistica* 12.
- Meillet, A., 1921(1975), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Milroy, L. 1980, *Language and social networks*, University Park Press, Baltimore.
- Milroy, J., 1992, *Linguistic Variation and Change, on the historical Sociolinguistics of English*, Blackwell, Oxford UK and Cambridge USA.
- Monteil, J.-M., 1991, Cognition sociale et psychologie sociale de la cognition, in *Les sciences cognitives en débat*, éd., par Gérard Vergnaud, Paris, CNRS éditions.
- Nerlich, B., Semantic Development and Semantic Change, with special reference to metaphor and metonymy, An overview of theories from 1950 to 1990, <http://www.le.ac.uk/psychology/metaphor/semdev.html>
- Poplack S. And Sankoff D., 1984, Borrowing: the synchrony of integration, *Linguistics* 22.
- Radman, Z., 1997, *Metaphors: Figures of the mind*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht Boston London.
- Rastier, F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F.
- Rastier, F., 1991, *Sémantique et recherche cognitives*, Paris, P.U.F.
- Rastier, F., On Signs and Texts: Cognitive Science and Interpretation, <http://www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/ASSA-No5/FR1.htm>
- Searle, J., 1995, *La redécouverte de l'esprit*, Paris, Gallimard.
- Weinreich U., 1953(1974), *Languages in contact Findings and Problems*, Paris, Mouton.
- Wilson R. A. and Keil F. C., 1999, *The MIT encyclopedia of the cognitive science*, The MIT press, Cambridge, Massachusetts, London, England.



**Entre langue, discours (texte), et narration :
Sur le choix de l'anaphore
dans un exemple de style/discours indirect libre¹**

Par Guy Achard-Bayle
Université de Paris VI
France

Mai 2001

Le style ou discours indirect libre (SIL/DIL) a longtemps été pris – il l'est encore parfois – pour un phénomène grammaticalement “ marginal ” : “ *Le DIL n'est pas un phénomène relevant de la syntaxe* ” (Maingueneau, 1990 : p. 98).

Considéré souvent comme littéraire, il a été ou il est situé aux marges de la langue ordinaire², et (par conséquent), sinon aux confins de la linguistique, du moins au croisement où celle-ci rencontre d'autres disciplines et par contrecoup perd l'exclusive de la description³.

Si, toutefois, l'une et l'autre de ces considérations ont été remises en question, tant au plan de la recherche qu'à celui de l'apprentissage (Authier & Meunier, 1977, Combettes, 1989 et 1990), il n'en reste pas moins que ce type de discours rapporté (DR) reste difficile à identifier, donc à décrire comme tel, en ce qu'il ne présente apparemment pas de marques propres, et tend à “ se confondre ” sinon avec le discours narratif proprement dit, du moins avec certaines formes de “ narration intérieure ” – voir “ *ce passage insensible, progressif, du psycho-récit au monologue narrativisé (et inversement)* ” chez D. Cohn (1981 : p. 161). Or s'il s'avérait, comme le soutient S.-Y. Kuroda (op. cit. : p. 256), que “ *le narrateur omniscient ne peut être identifié par aucun mécanisme linguistique dont l'existence soit établie indépendamment de l'hypothèse qu'il existe un tel narrateur* ” (nous soulignons), nous nous retrouverions alors, non plus aux confins ou aux marges, mais bien à l'extérieur de la linguistique.

Notre propos, ici, sera modeste. Il sera d'abord de reprendre un certain nombre d'études, qui, d'une manière ou d'une autre, conduisent au constat de J. Authier-Revuz (1993 : p. 14) :

[Le SIL/DIL et le DDL (discours direct libre)] *sont* des formes non marquées, purement interprétatives de représentation d'un autre acte d'énonciation : certains indices vont, de façon très claire ou de façon tout à fait incertaine, conduire à interpréter, dans une suite de phrases P1 P2 P3... ou une suite d'événements X1 X2 X3..., une phrase P2, ou un événement X2, comme relevant d'un autre acte d'énonciation. (nous soulignons)

– un constat, donc, que l'on pourrait dire “ d'échec ” en termes de fait de langue, et de description linguistique.

¹ Nous remercions chaleureusement M. Santacroce et les relecteurs de la Revue, ainsi que M. Charolles, M. Perret et C. Schnedecker dont les précieuses remarques nous ont aidé à amender une première version de ce texte.

² Cf. J.-C. Chevalier et al. (1964, rééd. 1988 : p. 122), M. Arrivé et al. (1986 : p. 237), M. Riegel et al. (1994 : p. 600), A. Banfield (1995 : p. 117) ; L. Rosier (1999 : p. 125) parle de “ marges ” pour tout type de discours rapporté.

³ On en veut pour preuve le texte fondateur de M. Bakhtine (1929/1977, ch. 9 à 11), mais aussi celui où O. Ducrot (1984 : pp. 206 sq.) emprunte explicitement à G. Genette (1972). Plus explicites encore, de ce point de vue, les textes et titres de : A. Banfield (1978) et S.-Y. Kuroda (1979).

Notre propos sera également de reprendre l'exemple célèbre de SIL/DIL, traité par de nombreux auteurs (La Fontaine, *Le Savetier et le Financier*, vers 39-49 ; le texte intégral se trouve en fin de contribution) :

39. [...] *il perdit la voix*
40. *Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.*
41. *Le sommeil quitta son logis ;*
42. *Il eut pour hôtes les soucis,*
43. *Les soupçons, les alarmes vaines ;*
44. *Tout le jour, il avait l'œil au guet ; et la nuit,*
45. *Si quelque chat faisait du bruit,*
46. **Le chat** *prenait l'argent. À la fin le pauvre homme*
47. *S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus.*
48. *“ Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,*
49. *Et reprenez vos cent écus. ”*

Il sera, à partir de variations que nous pourrons lui faire subir, d'étudier le rôle “ instructionnel ” que joue le SN anaphorique souligné (au vers 46) ; ou encore de montrer que du choix du SN anaphorique dépend l'interprétation “ discursive ” (“ focalisée ”, “ opaque ”) et non “ historique ” (“ omnisciente ”, “ transparente ”) de ce fragment de récit.

Nous inscrirons donc aussi notre contribution dans le cadre de recherches pragma-sémantiques sur l'anaphore. Il nous semble en effet que, dans l'exemple cité, le problème de l'hétérogénéité, donc de l'attribution de paroles ou pensées rapportées à une source ou origine énonciative, parmi plusieurs concurrentes, n'a pas été traité, ou traité suffisamment, comme étant aussi une question de représentation ou de “ mode de donation ” du référent. Dans ces conditions, nous essayerons de montrer que le calcul d'attribution dont nous parlons peut être orienté ou supporté par les instructions propres au sémantisme des SN anaphoriques.

Chemin faisant, et plus systématiquement en conclusion, on sera amené à se demander d'une part si l'on est “ condamné ” à considérer le SIL/DIL comme un fait non marqué, ou strictement interprétatif : un “ effet de narration ” ; d'autre part, et plus radicalement, s'il est encore pertinent, pour les phénomènes étudiés (hétérogénéité énonciative ou polyphonie, empathie et anaphore...), de chercher à déterminer, comme “ fait linguistique ”, ce qui ressortit à la langue et ce qui ressortit au discours (“ ordinaire ” ou pas).

Nous procéderons en trois temps : nous consacrerons la première partie à rappeler les principaux problèmes que le SIL/DIL soulève, en termes de marques et de marges linguistiques, au travers ou non de l'exemple cité ; puis nous passerons à l'analyse de cet exemple dans la perspective annoncée ; enfin nous reprendrons la question des marques et des marges dans la description de ce type de discours rapporté.

1. Le SIL/DIL aux marges de la linguistique ?

Comme on l'a dit, la situation et la description linguistiques du SIL/DIL – voire plus généralement du DR – ont plongé, plongent plus d'un auteur dans l'embarras. Ceci s'explique et se comprend si et tant que l'on considère le *discours* comme ce qui échappe au domaine de la *langue* (Arrivé et al., op. cit. : p. 234 ; Rosier, 1999 : p. 11). Mais il semble que cet embarras s'estompe dès lors qu'on s'inscrit, en rupture avec Saussure et son “ *objectivisme abstrait* ” (Yaguello, 1977 : p. 12), dans le courant socio- ou pragma-linguistique qui, d'un bout à l'autre du XX^{ème} siècle, unit les travaux de M. Bakhtine (sur la “ *polyphonie* ”, 1929/1977) à ceux d'O. Ducrot (sur la “ *double énonciation* ”, 1980 et 1984).

Nous bâtirons cette partie sur les travaux de M. Bakhtine, qui sont considérés comme fondateurs par la plupart des auteurs qui s'intéressent aujourd'hui à la question ; nous verrons néanmoins que M. Bakhtine a repris un certain nombre de ses contemporains ; nous serons également amené à citer certaines des nombreuses gloses que ses travaux ont suscitées.

1.1. Discours, polyphonie et SIL

La rupture de M. Bakhtine avec Saussure et son “ objectivisme abstrait ” repose, entre autres, sur l’observation que le “ discours ”, dans le sens où l’on vient de le définir, est – repose sur – une multitude de formes qu’on ne peut contrôler, ou du moins que le linguiste saussurien ne saurait contrôler sans violence réductrice (Bakhtine, 1977 : p. 97).

Pour autant, et cette fois d’un point de vue bakhtinien, ce sera une autre difficulté que de considérer le DR, en ce qu’il est à la fois un “ *discours dans le discours* ”, ou une “ *énonciation dans l’énonciation* ”, et “ *un discours sur le discours, une énonciation sur l’énonciation* ” (Bakhtine, op. cit. : p. 161) ; et plus encore de considérer parmi les formes du DR le SIL/DIL, avec lequel :

nous ne trouvons pas en présence d’un simple mélange mécanique, de l’addition arithmétique de deux formes [discours direct : DD, et discours indirect : DI], mais bien d’une tendance complètement nouvelle, positive, dans l’appréhension active de l’énonciation d’autrui, d’une orientation particulière, de l’interaction du discours narratif et du discours rapporté. (Bakhtine, 1977 : p. 195 ; souligné par l’auteur ; “ mélange ” fait référence à Tobler, 1899 : p. 437)

M. Bakhtine a donc eu le mérite, et bien avant d’autres, de présenter le SIL sous un jour positif, dégagé du carcan “ *déviotionniste* ” qui en a fait un dérivé mixte du DD et du DI. (Combettes, 1989 : p. 111 ; Authier-Revuz, 1992).

1.2. Discours ou style ?

Rupture, approche positive... Les choses n’en sont pas simplifiées pour autant, car, si M. Bakhtine rejette la terminologie de T. Kalepsky (1899), pour qui le SIL est une “ *verschleierte Rede* ” (un discours *caché* ou *voilé*), il n’en convient pas moins avec lui que “ *la signification linguistique de cette forme réside dans le fait qu’il faut deviner qui a la parole* ” (op. cit. : p. 197, souligné par l’auteur). Le problème est alors, d’une part, que “ *dans les limites d’une seule et même construction linguistique, on entend résonner les accents de deux voix différentes* ”, d’autre part, que “ *les structures de la langue se prêtent également au phénomène du camouflage prolongé du discours d’autrui* ” (Bakhtine, op. cit. : p. 198) ; ce qui veut dire, d’un côté, que l’on sort du domaine de la grammaire (“ *des indicateurs syntaxiques* ”, op. cit. : p. 197) pour entrer dans celui de la “ *stylistique* ” (ibid.), de l’autre, qu’en fait de “ *phénomène* ”, ce qui est donné à décrire ou à analyser au linguiste⁴ est de l’ordre du non figuré, c’est-à-dire “ *figuré par aucun signe linguistique spécifique* ” (Bakhtine, op. cit. : p. 199, d’après Bally, 1912).

Mais il se passe en plus, référentiellement parlant, que ce qui aux autres formes “ *explicites* ” du DR prendrait (aussi) une valeur citationnelle, autonymique ou sui-référentielle, tend à prendre ici une valeur (seulement) dénotative :

Le discours d’autrui est retransmis sous cette forme comme si son contenu était un fait, relaté par l’auteur en personne. (Bakhtine, op. cit. : p. 202 ; d’après Lerch, 1914)

L’auteur présente l’énonciation du héros comme si lui-même la prenait en charge, comme s’il s’agissait de faits et non simplement de pensées ou de paroles. (op. cit. : pp. 206-207, d’après Lerch, 1922 ; nous soulignons)

L’opacité (*de dicto*) tend donc à s’effacer devant (ou à se camoufler derrière) la transparence (*de re*), et le “ fait de langue ” devant (derrière) le “ fait de réalité ”. On peut comprendre, *i. e.* on comprend que l’on puisse avancer, dans ces conditions, que le procédé consiste alors, en termes strictement discursifs, ou plus exclusivement encore grammaticaux, à effacer toute marque ou trace susceptible de signaler la rupture ou l’enchâssement énonciatifs... C’est toutefois ce point (de vue), fût-ce modestement, que nous contesterons dans la partie suivante.

⁴ Et non bien entendu à l’interlocuteur interprète : “ *Il est évident que personne ne fonde l’acte de compréhension sur des réflexions grammaticales abstraites* ” (Bakhtine, op. cit. : p. 198).

2. Anaphore et SIL/DIL : étude d'un cas

Nous nous proposons maintenant d'analyser, dans l'exemple retenu, les trois vers suivants (44-46) :

(1) *Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent...*

Ces vers, on l'a dit, ont été souvent cités comme un " modèle " de SIL/DIL ; mais ils ont été traités de diverses manières.

2.1. Revue de quelques traitements énonciatifs et pragmatiques

A. Thibaudet (1935, rééd. 1982 : p. 247, qui souligne) y voit, un exemple de ces " *curieuses dissonances de temps* " qu'il relève par ailleurs si fréquemment chez Flaubert, et considère comme caractéristiques de son " style " ; pour notre part, nous privilégierons dans les sections suivantes l'aspect nominal (référentiel et anaphorique) de la question.

M. Perret (1994 : p. 112, en référence à Verschoor, 1959) commente cet exemple " *éclairant* " en mettant en relief *Le chat prenait l'argent* : " *Dans certains cas, seule l'impossibilité que l'énonciateur primaire [ici donc le narrateur de la fable] puisse asserter l'énoncé suspect permet de comprendre qu'il s'agit de DIL.* " Mais cela veut dire aussi qu'il n'y a là aucun " *indice* ", pour reprendre l'auteur cité, aucune marque inscrite dans l'énoncé, qui permette de décider du type de DR auquel on a affaire. Le calcul d'attribution de la voix, donc de l'origine ou de la source énonciative, ne se fait ainsi que sur la base de raisonnements relatifs aux connaissances extralinguistiques. On retrouve ainsi l'affirmation de J. Authier-Revuz (1993 : p. 14), ou celle de D. Maingueneau (1991 : p. 127), selon qui le DIL n'est pas " *une forme grammaticalisée de DR [si bien qu'] on interprète comme DIL des énoncés qui, dans un autre contexte, pourraient être interprétés autrement* ".

Nous allons voir ici encore comment se font ces calculs, ou du moins ont pu être faits par certains auteurs ; puis nous présenterons dans la section suivante (2.2) la manière dont nous-même avons procédé.

J. Moeschler & A. Reboul (1994 : p. 337) consacrent une analyse assez fouillée au dernier vers, analyse qu'ils empruntent en partie, pour " *la double énonciation* ", à O. Ducrot. " *Selon Ducrot* ", écrivent ces auteurs, *Le chat prenait l'argent* est au SIL, en ce qu'il " *correspond à un point de vue mixte* " :

Le terme référentiel le chat relève du point de vue du fabuliste qui sait qu'il s'agit d'un chat, alors que le prédicat prenait l'argent exprime le point de vue du savetier qui, entendant le chat, pense qu'il s'agit d'un voleur.

Il est important, à nos yeux, de considérer deux choses ici. La première est la notion de " point de vue ". Il nous semble en effet que dans la citation ci-dessus ce qui " *s'exprime* ", chez le narrateur ou le savetier, ce sont des pensées ou des croyances qui peuvent reposer sur des savoirs (par exemple l'omniscience du narrateur) comme sur des perceptions (le savetier entend du bruit on le vole). La notion de point de vue recouvre donc des capacités et des attitudes (cognitives, sensibles...) diverses chez le sujet de conscience (voir Erhlich, 1990, et surtout Rabatel, 1998).

Il n'en reste pas moins – c'est la seconde chose que nous voulions considérer – que le SIL/DIL est caractérisable comme " *l'expression de deux points de vue* " (toujours " *selon Ducrot* ", in Moeschler & Reboul, *ibid.*). Pour aller un petit peu plus loin, sur les traces d'O. Ducrot (1984), mais en suivant maintenant D. Maingueneau (1990 : p. 96), on peut donc dire que :

Le lecteur ne repère cette dualité que par la discordance qu'il perçoit entre les deux "voix", discordance qui lui interdit de tout rapporter à une seule instance énonciative. (souligné par l'auteur)

Mais il nous semble que la difficulté, en la matière, est sinon le calcul, du moins le raisonnement qui recompose le calcul permettant l'attribution d'énoncés – ou de parties d'énoncés, de syntagmes comme dans *Le chat + prenait l'argent* – à chacune des deux “voix”. Car si ce calcul repose plus sur des indices, voire sur des impressions⁵, que sur des marques linguistiques ou textuelles, il est toujours possible de faire varier l'interprétation en fonction de la distribution des voix. Ainsi J. Moeschler & A. Reboul (ibid.) contestent-ils l'interprétation d'O. Ducrot :

Si l'on examine le premier vers et non pas seulement le deuxième, on s'aperçoit qu'il s'agit de l'antécédent d'une conditionnelle (Si quelque chat faisait du bruit) dont le deuxième est le conséquent (Le chat prenait l'argent). Dès lors, il nous semble que les deux vers sont à prendre comme l'expression de la pensée du fabuliste qui conjecture ce que serait la réaction du savetier si..., et non la pensée du savetier. Il s'agit alors d'une simple narration avec pour sujet de conscience le fabuliste, et non d'une phrase au SIL avec pour sujets de conscience le savetier et le fabuliste.

Pour notre part, avant ou plutôt que de renoncer à l'interprétation du vers 46 comme du SIL/DIL, nous ferons trois remarques sur cette analyse :

I. Tout d'abord, il nous semble, en ce qui concerne la “conjecture” du fabuliste, qu'il faudrait davantage dissocier la contrefactualité liée au genre du texte et au statut du narrateur de l'éventualité exprimée par la subordonnée dans l'histoire elle-même. À propos de la contrefactualité liée au statut fictionnel de la fable, on peut suivre A. Jaubert (1997 : pp. 21-22), pour qui le même vers est “à la fois non sérieux et raisonnable, “non sérieux” car ne prétendant ni décrire ni produire un état de fait, “raisonnable” car portant une instruction pour sa dérivation” ; ce qui veut dire pour cet auteur que la “surimpression de voix” déclenche une interprétation “dédoublée”, et une “glose” telle que : “il croyait [tout de suite] qu'un voleur prenait l'argent, moi, conteur, moraliste, je sais que ce n'est qu'un chat, et pour montrer l'absurdité de la crainte intempestive, j'abrège, je téléscopie conventionnellement le réel et l'imaginaire en “le chat prenait l'argent”.”

II. Pour ce qui est maintenant de “l'hypothèse”, nous citerons M. Wilmet (1997 : p. 446) qui étudie ces vers du point de vue des tiroirs verbaux, mais les interprète dans un tout autre sens que J. Moeschler & A. Reboul : “Escamotant un verbe introducteur comme penser ou se dire, La Fontaine donne à l'“imparfait de concordance⁶” attendu en sous-phrase les apparences d'un “imparfait duratif” en phrase matrice” ; ce qui nous ramène à la remarque de M. Bakhtine : “Le discours d'autrui est retransmis [...] comme si son contenu était un fait...” (op. cit. : p. 202).

III. Enfin si, notamment sous l'influence du déterminant *quelque* (nous suivons ici Culioli, 1983⁷), on considère l'imparfait de (1) comme pouvant recouvrir diverses modalités, celles :

- de l'éventualité (ou de la supputation *probable, vraisemblable*, sur le modèle de : *Si quelque aventure devait lui survenir...*) ; ou bien :
- de l'itération : *chaque fois que...*
- et de l'indéfinition : *un chat, peu importe lequel...voire même un chat, ou quelque chose d'approchant,*

alors on peut remplacer l'imparfait potentiel ou factuel du vers 45 par un irréel :

(2) *Imaginez que quelque chat eût fait du bruit...*
Le chat aurait pris l'argent.

Mais cela ne change finalement rien, quelque peu satisfaisant que soit (2) comparé à (1), au choix du SN anaphorique⁸.

⁵ Voir D. Maingueneau (1990 : p. 97) : “On est en droit de déceler ici [un extrait de *l'Éducation sentimentale*, I, IV] une discordance parce que les pages antérieures du roman nous ont accoutumés à la figure d'un narrateur distancié, “neutre”, incapable d'être aussi ingénu que Frédéric Moreau.”

⁶ Voir le § 490 du même ouvrage, page 384.

⁷ Merci à C. Schnedecker pour ce rappel. On peut se reporter également à M. Grevisse (1975 : §§ 984 et 1038).

Nous continuerons donc à y voir la marque d'une " discordance ". Car, quelles que soient les variations que l'on fasse donc subir à l'énoncé antécédent, du factuel itératif ou de l'éventuel au contrefactuel, le vers conséquent, comme le fait remarquer A. Jaubert (art. cit.), combine deux " *espaces mentaux* " (Fauconnier, 1984) ou " *univers de croyance* " (Martin, 1987) ; si bien que le lecteur comprend de toute manière, *i. e.* en (1) comme en (2), (i) que ce que le savetier croit (croyance " rapportée ") être un voleur est " en réalité " (savoir et discours " rapporteurs ") un chat ; (ii) ou, en fin de compte, que le SN anaphorique *le chat* est la description synthétique d'un référent mixte⁹ tel que : *ce qu'il croyait (voire aurait cru) être un voleur et qui en fait était (aurait été) le chat...*

2.2. Vers un traitement cognitif, et linguistique

Ceci dit, et même si l'on convient que le " propre " du SIL/DIL est, sinon de ne pas marquer, du moins de ne pas borner les citations – ou les paroles et pensées, voire les perceptions ou sensations, rapportées –, il n'en reste pas moins que des instructions d'ordre linguistique ou si l'on préfère pragma-sémantique sont données au lecteur pour faire cette interprétation " discordante ". C'est qu'en effet, dans notre univers d'expérience, notre représentation du monde, et dans le lexique-grammaire qui les accompagne, il n'est pas de *chat* dont on puisse prédiquer qu'il *vole de l'argent* – pas même dans cette *fable* qui ne représente que des faits et des personnages " ordinaires ". C'est donc à ce niveau syntactico-lexical (et pragma-sémantique) qu'il y a " discordance ", et celle-ci est bel et bien inscrite dans le texte, par la construction SN + SV.

On considérera donc cette construction comme **la marque** à partir de laquelle un processus de " démêlage " est déclenché, (i) et pour atteindre l'identité complète du référent visé :

le chat = ce que le savetier croyait (voire aurait cru) être un voleur et qui en fait était (aurait été) le chat...

(ii) et, mais c'en est l'effet, pour activer l'interprétation " discordante ". Ainsi donc la reconnaissance d'un fragment textuel comme du DR de type SIL/DIL repose sur un processus préalable de restitution ou de recomposition référentielle, lui-même déclenché par la discordance sémantique et pragmatique que présente un tel SN avec un tel SV.

Nous sommes proches alors, nous semble-t-il, de ce processus cognitif et linguistique que certains sémanticiens décrivent comme un processus de *projection* – ou de *mélange*, *mixage* (*blending*) – sur la base de " *relations d'identité, d'analogie, de similarité, de causalité, de changement, de temps, d'intention, d'espace, de rôle, de partie et de tout, ou de représentations* " (Turner, 2000/1 : p. 9 ; voir aussi Fauconnier, 1997).

Les espaces ou domaines¹⁰ ici rapprochés sont les représentations mentales de deux sujets de conscience et de parole, le narrateur et le personnage ; le *mélange* est la représentation discursive, telle que le fabuliste la livre au vers 46. Mais le système de relations qui existe entre ces espaces initiaux est d'une certaine complexité. Reprenons les choses en détail :

I. En (1), nous avons, on l'a dit, deux espaces de représentation qui partagent un savoir ou une expérience, mais seulement jusqu'à un certain point ; la logique de la fiction narrative et particulièrement le genre de la *fable* veulent ainsi que le narrateur, généralement, en sache plus que le personnage ; en outre, ce dernier voit son degré de savoir ou de connaissance (de reconnaissance, plus exactement) limité par la situation (" la nuit " il dort). Dans ces espaces de savoir et d'expérience partagés (y compris par le lecteur), on trouve des éléments et des schémas, culturels (stéréotypiques) ou situationnels, tels que :

dans l'esprit et la vie d'un thésauriseur, qui plus est d'un avare, " argent → crainte " ; " nuit + bruit → voleur "...

⁸ Le lecteur pourra préférer : *Imaginez que quelque chat eût fait du bruit... / Ce chat aurait pris l'argent...* ; mais cela ne change rien, encore, au choix du N dans le SN2 anaphorique. (Merci de nouveau à C. Schnedecker pour la précision.)

⁹ Dans sa démonstration, A. Jaubert (1997 : pp. 21-22) parle de " *raccourci spectaculaire* ", mais s'attache plus à la structure logique et argumentative de la phrase (de type " si p [alors] q ") qu'au statut référentiel ou au contenu sémantique du SN anaphorique.

¹⁰ Pour le détail, voir E. Sweetser & G. Fauconnier (1996), M. Charolles (1997), ou P. Aa. Brandt (2000/2001).

II. Mais il y a disjonction sur l'identité de l'auteur ou la cause du bruit, donc erreur, de la part du savetier, sur le mobile ou l'effet (*vol* → *fuite*)... Et c'est là, à notre avis, que les choses se compliquent, car cet élément de disjonction est " projeté " dans le texte, de telle sorte que l'énoncé " final ", censé à la fois rapporter et rectifier (comme le souligne A. Jaubert, art. cité) la croyance du personnage, est une assertion moitié *de re* moitié *de dicto*, mi-transparent mi-opaque, telle que :

(4) *La fille aux yeux verts a les yeux bleus.* (suivant Fauconnier, 1984)

qui peut se paraphraser en :

(4') [*X croit que (ou : Pour X, Selon X,...)*]^{espace rapporté} *la fille qui [en réalité (ou : selon moi qui dis vrai)]* ^{espace rapporteur} *a les yeux verts a les yeux bleus.*

III. La discordance vient, donc, et du décalage qu'il existe entre deux degrés ou étendues des savoirs – ou si l'on préfère de leur différence (au sens arithmétique même de " soustraction ") –, et du fait que, pour être inégaux, ces espaces sont enchâssés et non pas (seulement) concurrents ou divergents, ce qui permet que l'un serve de cadre à l'autre, dont les paroles ou pensées peuvent alors être rapportées ; mais le discours rapporteur fait plus qu'enchâsser le discours rapporté : il se représente également.

IV. Nous dirons alors que, pour que l'effet de discordance puisse agir (et le mode de rapport discursif s'interpréter comme du SIL/DIL), il faut qu'existent et s'affrontent deux espaces ou modèles de représentation ; or, ces modèles ne peuvent se confronter et combiner, *de dicto*, que si l'on considère, " en amont ", *de re*, la (re)connaissance, l'identification ou la catégorisation d'un référent.

Mais c'est précisément une autre question que de voir comment ce référent est saisi, ou plutôt ressaisi, en discours.

2.3. L'anaphore dans le SIL/DIL : traitement sémantique et textuel

Nous avons dit qu'à notre avis l'interprétation du vers (46) comme du DR de type SIL était liée au SN anaphorique qui, avec le SV suivant, joue le rôle d'un *déclencheur* ; nous venons également de dire que l'effet de discordance, dans ce même vers, était selon nous lié à l'existence, *de re*, d'un référent auquel sont attribuées, dans deux espaces mentaux divergents, deux identifications ou catégorisations différentes. Nous voudrions maintenant aborder la question du SN anaphorique défini *Le chat* du dernier vers sous un autre jour : celui de sa détermination.

Nous dirons tout d'abord que l'idée de traiter cette question sous ce jour nous est venue d'un exposé d'A. Floirat (voir Floirat, 2000) et d'une remarque de B. Combettes (1989 : p. 113) : " [Dans l'étude du SIL/DIL] *le problème de la référence nominale, à travers les syntagmes nominaux définis, n'est pour ainsi dire jamais abordé.* " Nous nous attacherons donc à avancer un peu dans cette direction.

2.3.1. Anaphore fidèle vs infidèle

Nous commencerons par nous demander si le problème de la catégorisation et de la représentation " fidèle " du référent tout au long de la chaîne que forment les deux vers (45-46), est décisif dans l'interprétation du second comme un DR de type SIL. La question est en effet de savoir si la discordance introduite par ce SN, qui produit certes un effet polyphonique, est néanmoins la seule garante de l'interprétation au SIL/DIL. On pourrait ainsi procéder à une autre choix morphologique ou lexical d'expression référentielle, le résultat, en termes de mode de représentation du DR, serait le même :

(5) *Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
C'est qu'on prenait l'argent...*

En (5), on opte, à la place du narrateur, pour une expression référentielle " infidèle ", mais qui, par son sémantisme indéfini, instaure un lien de cohérence contextuelle entre la proposition

sous-entendue *le savetier entend la nuit un N faire du bruit* (donc il ne peut voir et identifier de visu l'auteur du bruit) et la proposition effective *le savetier pense qu'on prend l'argent*. En fait, la discordance est déplacée : elle était en (1) entre les SN et SV du dernier vers, elle est maintenant entre le pronom *on* et le SN *quelque chat* ; l'effet de (5) est seulement... " plat ", on en convient volontiers, car les deux vers se répartissent de manière plus homogène : en narration omnisciente (vers 45) et (vs) DR (vers 46).

Il faut néanmoins souligner qu'en (5) nous avons, spontanément, introduit le derniers vers par la forme : *c'est que...* qui non seulement renforce le lien (chrono)logique entre les propositions, mais ouvre aussi une portée citationnelle. Nous pensons qu'inversement le strict remplacement *le chat on passerait mal* :

(5') *Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
?? On prenait l'argent...*

parce que la disparition de *c'est que...* entraînerait non pas la suppression du lien (chrono)logique, mais bien celle du bornage citationnel¹¹. On aurait aussi pu opter pour :

(5'') *Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
? On prenait son argent¹²...*

qui passe mieux, du fait de l'adjonction d'un possessif qui déplace le foyer d'empathie vers le savetier ; mais (5'') est toujours moins satisfaisant que (5). On peut faire le même test en essayant d'harmoniser davantage " point de vue " (du personnage) et " voix " (rapportée du même personnage), d'un vers à l'autre :

(6) *Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
S'il entendait du bruit,
C'est qu'on prenait l'argent... (6') ?? On prenait l'argent... (6'') ? On prenait son argent...*

Le résultat est toujours le même selon nous ; c'est-à-dire que l'indéfini, seul à l'initiale (6' et 6''), ne suffit pas à déclencher le processus d'interprétation du vers 46 au SIL/DIL. En somme, ce qu'il manque à ce vers, versions (5'), (5''), (6') ou (6''), vs (1) et (5), c'est soit un marqueur désignatif, soit un introducteur prédicatif¹³, permettant : l'un (1 : *Le chat...*) le rappel ou la ressaisie du référent (SN1 vers 45) ; l'un ou l'autre (1 : *Le chat...*, 5 : *C'est qu'...*) d'ouvrir et baliser au vers 46 un espace (cognitif) et une portée (discursive) attribuables à un autre sujet (de conscience, de parole), et, donc, d'interpréter ce vers comme du SIL/DIL.

2.3.2. Défini vs démonstratif

Il nous reste cependant à savoir et montrer comment le SN anaphorique fidèle – ou, en termes cognitifs et narratifs, " omniscient " – est une marque de subjectivité qui déclenche un processus d'interprétation du discours narratif comme du SIL/DIL.

On sait, depuis au moins le travail de F. Corblin (1983), que les rappels anaphoriques nominaux, particulièrement certains SN démonstratifs ou " infidèles ", sont vecteurs du jugement ou de l'engagement du locuteur, donc facteurs de " déformation " du référent dans

¹¹ Il faudrait pouvoir approfondir ici la nature du lien ou de l'effet " conditionnel " introduit par *si*. Ainsi E. Sweetser (1990, ch.5 " Conditionals ") relève-t-elle, outre l'hypothétique (*If mary goes, John will go*), des liens ou des effets : épistémiques (*If she's divorced, (then) she has been married*), illocutoires (*If it will amuse you, I will tell you a story – vs If I tell you a story, it will amuse you*), métalinguistiques (*That was a great dinner, if I do say so myself*)...

¹² Merci particulièrement à M. Perret pour cette suggestion.

¹³ On peut hésiter ici entre valeur *métadiscursive* et *topicale* de *c'est que...* : (i) *si... alors il disait que...*, (ii) *si... alors voilà ce qu'il disait...*, mais dans les deux cas il nous semble que le discours représenté est mis en valeur comme tel. À défaut de pouvoir développer, nous renvoyons à E. Sweetser (op. cit.) de nouveau ; et à M. Wilmet (1997 : §§ 650 p. 527, 651-3 p. 529, 690 p. 561-563) pour des *si* qu'il appelle " *circonstanciels transprédicatifs* ".

sa représentation (sa “ re-présentation ”) discursive. La difficulté qu’il nous reste alors à affronter et résoudre, voire le paradoxe à expliquer, est dans le (con)texte qui nous intéresse que la marque et en même temps la portée subjective sont assurées par un SN anaphorique fidèle, qui plus est défini.

Pour ce qui est de l’anaphore nominale en seconde mention ou “ reprise immédiate ”, il faut tout d’abord, mais brièvement, rappeler les principaux résultats auxquels F. Corblin et G. Kleiber sont arrivés, fussent-ils divergents sur l’opposition défini vs démonstratif. Pour F. Corblin (1995 : p. 66), le défini et le démonstratif, dans cette position, jouent un rôle de contraste : “ le N saisit un objet en le séparant d’un ensemble d’individus connus “non N”, ce N oppose l’objet aux autres membres de la classe virtuelle N ” ; il précise par ailleurs (op. cit. : p. 69) que dans les débuts de chaînes de référence “ la succession un N... ce N est typique ” en ce que “ le démonstratif oppose à la classe virtuelle des N, un N dont les particularités justifient qu’il fasse l’objet du discours ”.

Pour G. Kleiber (1989 : p. 24), “ l’article défini réfère indirectement au référent à travers une circonstance d’évaluation ”, tandis que “ l’article démonstratif y renvoie directement par l’intermédiaire obligé du contexte d’énonciation de son occurrence ” ; G. Kleiber précise en outre (1994b : p. 71) que le SN démonstratif permet “ une sortie du contexte linguistique ”, “ un isolement dans la représentation discursive ”. Ces définitions sont évidemment très lapidaires, on peut néanmoins essayer de voir ce qu’elles ont en commun pour le défini, comme le fait M. Charolles (1994 : p. 177) :

L’usage du défini indique en effet qu’il existe [...] “un domaine d’interprétation” (Corblin) ou “des circonstances d’évaluation” (Kleiber) à l’intérieur duquel ou desquelles on puisse établir qu’il n’y a qu’une et une seule entité, ou un et un seul ensemble d’entités (cf. les N), satisfaisant le trait être N.

Nous dirons pour notre part, en nous paraphrasant (Achard-Bayle & Theissen, 1998 : pp. 88-89) :

- que le démonstratif, attirant l’attention sur le référent par une procédure déictique d’isolement, a pour effet d’appréhender ce référent comme une entité non nommée, non encore classée ; de là un fonctionnement référentiel qui s’apparente à une opération de classification ou de reclassification : de classification s’il s’agit d’une entité non encore nommée, de reclassification si l’entité est déjà rangée dans une classe nominale ;
- que l’emploi du défini de reprise ne concernant pas le référent isolé ou tel qu’il est présenté dans le discours par le seul SN indéfini *un N*, le calcul référentiel du SN défini s’appuie sur un domaine d’interprétation plus large qui est la situation particulière dans laquelle le référent est impliqué.

Nous pouvons maintenant revenir à notre exemple (1) et à l’anaphore du vers 46 : *Le chat*. La première chose que nous ferons alors remarquer est que, dans la position de reprise immédiate où l’anaphore se trouve, un SN démonstratif passerait à notre avis beaucoup moins bien que ne le fait le défini :

*(7) Tout le jour il avait l’œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
? Ce chat prenait l’argent.*

Mais comment expliquer cela, alors même qu’il est convenu que le SN démonstratif se trouve fréquemment en ces place et fonction (du moins à partir du français classique et en français moderne ; voir Perret, 2000 : p. 23) ? Il est d’ailleurs un autre exemple de La Fontaine (*Le Lièvre et les Grenouilles*, II, XIV) qui a servi plusieurs fois à le montrer, chez C. Blanche-Benveniste & A. Chervel (1966), puis chez G. Kleiber (1986a) et F. Corblin (1995 : p. 59) :

*(8) Un lièvre en son gîte songeait.
(Car que faire en un gîte à moins que l’on songe ?)
Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait.*

C. Blanche-Benveniste & A. Chervel jugent la reprise définie “ impossible ” ici, en ce qu’il n’y a pas contraste ou opposition avec d’autres substantifs concurrents. F. Corblin juge cette reprise tout à fait acceptable, fût-elle “ moins typique ”. G. Kleiber prend lui en compte le second vers, et, par là, la rupture ou l’interruption que ce vers instaure entre le premier et le troisième vers

où apparaît le SN démonstratif. Or c'est, pour G. Kleiber, cette rupture qui justifie l'emploi du démonstratif, lequel " *par le renvoi forcé au contexte d'énonciation, assure la reprise du récit, puisqu'il oblige le lecteur à renouer avec le premier vers* " (art. cité : p. 65). Ainsi,

Si le locuteur pour une raison ou une autre, ressent le besoin de ramener, au cours de l'établissement d'un lien coréférentiel, l'interlocuteur au contexte [d'énonciation] antérieur, il a intérêt à employer plutôt l'adjectif démonstratif. (ibid.)

Si l'on rassemble alors toutes les remarques qui précèdent sur les SN démonstratif et défini, et cela dans les divers (con)textes présentés, nous pouvons justifier en (1) et le choix (anaphore fidèle et définie) et le rôle (polyphonique) du SN2 (de reprise immédiate).

Procédons *a contrario* : le démonstratif est " exclu " ou peu souhaitable en (1) parce qu'il aurait pour effet indésirable de remettre le SN2 en position saillante, et l'effet serait ici celui d'une distanciation (donc d'une " ironie ") qui n'a pas lieu d'être, puisqu'elle serait destinée, *via* l'antécédent (*un chat*), à la source énonciative qui est ici (vers 46) citée, c'est-à-dire au narrateur lui-même.

Car c'est une autre forme de subjectivité – qu'un jugement " déformant " – que le SN de rappel est chargé en (1) de signaler au lecteur. Le propos, au sens d'effet attendu, est pour le narrateur, omniscient, de faire naturellement, pour ne pas dire *incognito*, " repasser " *le chat* (" son " *chat*), puisqu'il vient de prédiquer son existence (virtuelle), et du même coup d'assurer qu'il est l'auteur du bruit, pour focaliser sur le DR (et par là la bévue, le ridicule) du personnage. Or, compte tenu de l'aptitude du SN2 défini à faire passer avec lui les circonstances et la situation qui l'ont vu apparaître en première mention (indéfinie), c'est du même coup le savoir omniscient du narrateur qui est affirmé ; et même réaffirmé si l'on considère notamment que la première mention indéfinie saisit (par " quelque ") le référent dans la modalité de l'éventuel (*supposons qu'un chat...*).

Le processus de coréférenciation auquel se livre le lecteur lui permet ainsi de relier dans une même portée (discursive) les deux SN, puisque le second ne vaut que par rapport à son instanciation première et dans l'espace mental du narrateur. C'est dans ce sens que nous dirons alors (i) que le SN défini est un marqueur de subjectivité – avant d'être, au contact du SV à suivre, une marque de polyphonie ou de SIL/DIL –, et (ii) qu'il est aussi un opérateur de continuité énonciative.

En somme, si le SN défini (1) fait " passer en douceur " le point de vue du narrateur, le SN démonstratif, lui, passerait mal (7), en ce qu'il viendrait le dédire ; " le dédire ", car si le défini permet de rebondir sur le contexte situationnel (l'histoire), le démonstratif, lui, focaliserait sur le contexte discursif (l'objet du discours), donc sur l'énonciation et sa source¹⁴. Il y a donc, dans ce défini (1), non seulement une marque de subjectivité et un facteur de cohésion en matière de portée discursive et d'espace mental, et dès lors un signal de polyphonie, mais aussi un mode de centrer l'attention, jusque là, sur l'histoire, et, à partir de là, sur le propos rapporté ; soit encore, pour exploiter la veine musicale de la " *dissonance* " (Thibaudet, art. cité), une manière d'atténuer la voix du narrateur, qui a pour effet de mettre en valeur, fût-ce pour la moquer, celle du personnage.

3. Fait ou effet ?

Nous voudrions maintenant nous demander, en rassemblant les remarques et les analyses des deux parties précédentes, si l'on est en droit de considérer ou non le SIL/DIL comme un " fait non marqué " ou " non repérable " en langue, soit comme seulement " interprétable " en discours.

3.1. Langue et code, texte et interprétation

Le débat qui sert de toile de fond à la question annoncée n'est rien moins qu'original : il s'agit de l'opposition langue/parole ou langue/discours. Ce débat, toutefois, peut être utilement rappelé ou ranimé à propos du SIL/DIL.

¹⁴ Sur cette question, de la " *réflexivité* " du démonstratif, voir M.-N. Gary-Prieur & M. Léonard (eds) (1998).

Il est vrai que la linguistique discursive ou textuelle, ou comme dit J.-M. Adam (1999 : ch.5, pp. 119 sq.) la “ *pragmatique linguistique et textuelle* ”, a porté un coup au projet d’une :

linguistique structurale [...] définissant la langue comme un instrument de communication décontextualisé, [et ayant] tendance à considérer les énoncés comme de purs produits d’une codification. (Adam, op. cit. : p. 120)

Nous avons vu dans notre première partie que les travaux à plus d’un titre “ fondateurs ” de M. Bakhtine sur la polyphonie, le DR et le SIL reposaient en partie sur une remise en question du modèle saussurien. Il peut en résulter néanmoins un danger si l’on considère que la linguistique “ *a pour tâche de théoriser [le] code de façon exhaustive* ” (ibid.).

Prônant à l’inverse que “ *les énoncés sont contextuellement et contextuellement interprétés et immédiatement saisis dans leur fonction sociocommunicative* ” (ibid.), J.-M. Adam souligne alors que les premiers travaux de linguistique énonciative (Benveniste), textuelle (Weinrich), ou pragmatique (Ducrot), ont porté :

sur les relations entre langage et contexte les plus grammaticalisées : temps verbaux, indices personnels, déictiques en général, verbes performatifs et actes de discours, présupposition. (Adam, op. cit. : pp. 120-121)

On pourrait en dire autant des travaux (Banfield, Authier-Revuz) sur le DR, à l’exception toutefois de ceux portant sur le SIL/DIL, dont les auteurs que nous avons cités soulignent quasi unanimement le caractère “ insaisissable ” en termes de langue et de marques. Nous pensons toutefois qu’une approche et une description syntaxiques et phrastiques (intraphrastiques) du DR, qui font que finalement la conception “ interprétative ” du SIL/DIL se rapproche de celles, “ déviationnistes ”, du DD et du DI, faussent évidemment le débat sur les marques et les faits de langue. Nous pensons avoir montré ici que si l’on considère différemment la notion de marque, si l’on prend en compte notamment les notions de cadre et de portée, et les processus mis en œuvre qui servent d’introducteur ou de borne à ces cadre ou portée, il semble bien alors que ce que l’on considérerait comme le seul produit de l’interprétation est inclus dans et déclenché par des faits linguistiques. Ce qui revient à dire que le locuteur (ou le narrateur) désireux de rapporter des propos au SIL/DIL dispose d’outils pour orienter l’interprétation, c’est-à-dire faire savoir au lecteur comment il procède à ce moment-là en matière de construction du sens dans et par les relations textuelles (interphrastiques).

3.2. Sens, représentation discursive et instruction

Reste néanmoins la question de la langue ou du code linguistique, sa place, son rôle, dans ce travail d’interprétation. Pour traiter ce point, nous continuerons de nous inspirer de J.-M. Adam (1999 : ch. 5), qui lui-même reprend un certain nombre d’auteurs.

Il nous semble en effet que la notion essentielle lorsqu’on exerce dans le domaine (encore) “ flou ” du texte, est celle d’instruction. J.-M. Adam (1999 : p. 121) explicite cette notion à partir de H. Weinrich (1979 : p. 339 ; nous soulignons) :

[Dans une conception] *dialogique du langage, le modèle fondamental de la communication doit être celui de l’échange entre un locuteur (ou un auteur) et un auditeur (ou lecteur). Dans cette communication dialogique, [...] le signe linguistique est un segment textuel par lequel l’émetteur induit le récepteur à se comporter d’une certaine façon. [...] D’après cette conception, le signe linguistique est un acte d’instruction dans une situation communicative...*

Cette notion d’instruction est aujourd’hui plus largement répandue, elle est défendue et illustrée, entre autres par M. Charolles (1993, 1999) et G. Kleiber (1997) :

*Les relations que [les connexions textuelles] induisent [...] ne sont pas structurales ni locales mais interprétatives ou computationnelles. **Les marques** supportant ces connexions n’instituent pas, à proprement parler, des relations entre les unités composant le discours : elles véhiculent des instructions qui orientent l’élaboration d’une **représentation de son contenu**. Elles sont donc de nature fondamentalement sémantique et pragmatique.* (Charolles, 1993 : p. 302 ; souligné par l’auteur sauf les gras qui sont de notre fait)

On ne peut ainsi nier que le texte et sa “ grammaire ” comprennent tout un appareillage formel et codé, qui balise ou sous-tend “ une schématisation textuelle ” (Adam *op. cit.* : p. 122), laquelle permet et “ d’accéder à un ensemble d’hypothèses intentionnelles qui motivent et expliquent l’acte d’interaction verbale ”, et de “ reconstruire la visée [i. e.] effectuer des inférences sur son (ou ses) intention(s) communicative(s) ” (ibid.). Pour revenir à notre exemple (1), il nous semble en effet qu’on ne saurait à la fois se passer de cette grammaire, et convenir assez unanimement, pour son interprétation (lors d’une lecture “ naturelle ” ou d’une analyse linguistique), qu’un tel texte est un DR de type SIL/DIL. À moins que, tout à fait radicalement, on opte pour une conception strictement cognitive, ou “ constructiviste ”, du sens ; mais dès lors – on l’a vu lors de notre discussion de l’interprétation “ non discursive ” que J. Moeschler & A. Reboul (1994) faisaient de (1) –, il n’y a plus d’argument linguistique possible pour décrire le texte comme tel...

Nous ne reprendrons pas en détail l’argumentation des pragmaticiens qui défendent cette option constructiviste du sens (notamment Moeschler & Reboul, 1994, et Reboul & Moeschler, 1998 ; pour une présentation-discussion de ces thèses voir Charolles & Combettes, 1999 : pp. 92-93, et Adam, 1999 : pp. 123-124). Nous opterons directement pour une position “ moyenne ”, soutenue notamment par G. Kleiber (1997) ; celle-ci se définit d’abord par rapport au statut de réalité des référents, et se présente donc comme une sémantique référentielle “ plus réaliste ”, dans la mesure où il existe un sens “ conventionnel ” de ces référents, *i. e.* un socle descriptif “ partagé ” par une communauté de langue et culture. Mais il existe aussi des “ balises ” instructionnelles qui permettent d’accéder aux référents (par exemple les déterminants). On a vu ainsi qu’en (1), la représentation discursive est davantage le fait du déterminant que de la tête nominale du SN anaphorique (SN2). Mais, toujours avec G. Kleiber (sur la base de ses travaux antérieurs cités), on pourrait aller plus loin et dire qu’en (1), si la re-présentation du référent en SN2 est assurée par le déterminant (et qu’elle est d’autant plus “ construite ” ou orientée que ce SN2 avait nombre de “ concurrents ” possibles), il n’en reste pas moins que SN2 est donné comme tel pour être interprété dans le sens ou la visée du narrateur : comme un marqueur (i) de continuité en terme de portée ou d’espace mental, et (ii) de discordance polyphonique ; or, comme on l’a vu aussi, le narrateur s’assure et ne peut s’assurer d’une interprétation dans ce sens, ou cette visée, qu’au moyen de l’outil que lui offre la désignation définie, avec les instructions co(n)textuelles ou inférentielles que ce type de déterminant comporte (face notamment au démonstratif). Au sens descriptif partagé des unités linguistiques référentielles, il faut donc ajouter, dans et pour l’interprétation, le sens instructionnel tout aussi conventionnel que comportent les déterminants.

Il nous semble alors, pour finir avec le sens instructionnel, ou les instructions d’interprétation, que le SIL/DIL, du moins dans notre exemple, n’échappe pas à l’analyse linguistique au seul profit d’une intuition du lecteur, laquelle serait appuyée sur une impression littéraire, ou plus simplement encore induite par pression du littéraire (voir ci-dessus la citation de D. Maingueneau, 1990, à propos de *l’Éducation sentimentale*). Il y a certes en (1), on l’a dit, un effet de narration, mais cet effet est bien le résultat, du moins nous espérons l’avoir montré, d’une “ manipulation ” textuelle, que l’on peut (aussi) décrire ou décoder comme telle.

3.3. Du *factum textus* au *factum grammaticae* ; bilan méthodologique

Pour terminer, nous allons nous demander, à partir du cas et de l’exemple proposés, si l’on peut déplacer la question du *fait* (“ fait de langue ou fait de discours ? ”) sur le terrain propre du texte, c’est-à-dire si l’on peut envisager ces cas et exemple comme un *factum textus*.

Nous nous inspirerons là du cadre et des notions définis par L. Lundquist (1999), même si ses analyses ne sont consacrées qu’en partie à l’anaphore, et si le texte qu’elle a choisi est strictement narratif (il ne comporte pas de DR). Nous verrons alors comment adapter ses analyses à notre exemple (1), et à son segment polyphonique. Mais nous serons amené à nous demander également s’il est pertinent, pour les phénomènes et marques que nous avons étudiés (l’hétérogénéité énonciative, la polyphonie, l’anaphore), de chercher à déterminer, en termes de “ fait linguistique ”, ce qui ressortit à la langue et ce qui ressortit au discours.

L. Lundquist part d’une expérience de compréhension écrite qu’elle a menée avec ses étudiants de Français Langue Étrangère : il s’agissait de vérifier leur “ compétence textuelle ”, en leur demandant de “ reconstruire ” un texte dont les phrases étaient en désordre. L. Lundquist commente ensuite les procédures supposées mises en œuvre par les étudiants,

qui sont de deux ordres : le repérage de marques (dites “ *intégratives* ” dans la mesure où elles permettent à une phrase de prendre place dans un espace plus vaste) et le calcul d’inférences. L. Lundquist remarque que ces marques et inférences peuvent être, de leur côté, d’ordre (i) logique ou argumentatif, (ii) intra- ou (vs) interphrastique, (iii) enfin encyclopédique ou stéréotypique. En conséquence, les “ instructions ” données par le texte peuvent venir tour à tour : (i) d’opérateurs argumentatifs ou de connecteurs ; (ii) du sémantisme lexical ou (vs) instructionnel des unités significatives, ou de “ *constructeurs d’espaces* ”, ou de “ *règles textuelles* ” (relatives à la coréférence, à la composition séquentielle, aux types et genres de texte : ici la narration d’un fait divers) ; enfin (iii) de schémas, scripts, scénarios culturels, ou encore d’une “ *plausibilité chrono- et (psycho)logique* ”.

L. Lundquist commente alors les divers ordres possibles, et proposés, avant de conclure que le travail accompli par les étudiants “ *a mis en évidence qu’il existe des règles linguistiques permettant de décrire l’agencement des parties du texte* ” (art. cité : p. 63), et donc que le *factum textus* est un *factum grammaticae* au sens où J.-C. Milner (1995 : p. 62) définit une *grammaire* comme “ *un ensemble de règles permettant de décrire la manière dont se distribue sur les données de la langue la différenciation retenue [i. e. correct vs incorrect]* ”.

Nous avons vu pour notre part que les variations que nous avons pu faire subir au déterminant et au nom du SN2 *le chat*, et par là au type d’anaphore (définie vs démonstrative, fidèle vs infidèle), suivant le principe de “ *falsification* ” défini par J.-C. Milner (op. cit. : p. 21), ont permis et de tester la recevabilité ou la “ correction ” du résultat, et de mettre au jour, ou de vérifier, le sémantisme (instructionnel) propre au déterminant défini, sur la base d’autres descriptions et exemples linguistiques – ce qui correspond maintenant au principe de “ *reproductibilité des démonstrations* ” de J.-C. Milner (op. cit. : p. 22).

Ceci dit, ce sémantisme n’était pas “ testable ” en langue, mais bien en discours, dans la mesure où il doit s’appréhender, ne serait-ce qu’en termes fonctionnels (site anaphorique, reprise immédiate), en contexte ; ce qui nous rapproche alors de “ l’exigence d’*empiricité* ”, du nécessairement “ *représentable dans l’espace et le temps* ” (Lundquist, op. cit. : p. 65, suivant Milner, op. cit. : p. 21 et p. 97).

Voilà pourquoi on peut maintenant poser, à propos de phénomènes ou d’opérations relevant de la macrosyntaxe ou de la grammaire du texte, la question de la pertinence du “ fait de langue ”, ou de “ l’opposition langue/discours ”. En effet, les procédures que nous mettons en œuvre pour la détection des phénomènes et l’analyse des opérations n’agissent pas, indépendamment, à deux niveaux – alors qu’on peut le faire par exemple en sémantique lexicale : voir M.-F. Mortureux (1999).

4. Conclusions et perspective : effet narratif et dimension narrative d’un fait textuel

I. Nous espérons avoir montré que le SIL/DIL relève, comme tout autre DR, du “ fait textuel ”, ou plus largement de l’analyse du discours. Il n’y a donc pas de raison de le catégoriser *a priori* comme “ fait littéraire ” ; ainsi, dans l’exemple sur lequel nous nous sommes penché, l’interprétation est guidée :

- non seulement par le contexte, au sens large (notre expérience du monde) ou restreint (la dimension de cette histoire, et ses événements) ; donc par nos représentations partagées (en termes de scénarios, ou de savoirs encyclopédiques) et nos connaissances “ locales ” : argent, crainte, nuit, bruit...
- mais aussi par les contenus et instructions pragma-sémantiques propres aux anaphores (SN2), c’est-à-dire aux marques (N) et marqueurs (déterminants) référentiels, dans la mesure où nous savons que leur possible concurrence (fidèle vs infidèle ; défini vs démonstratif) en un même site (seconde mention) induit des saisies et des lectures contrastées.

II. Nous convenons cependant que, de par la complexité et la multiplicité de ses formes ou formules d’insertion, ou de représentation, donc de par cette richesse qui sous-tend une variété dite “ incontrôlable ” d’interprétations, le SIL/DIL est volontiers utilisé – et illustré – par le littéraire.

III. Mais, si nous nous méfions de confondre ses origine et destination, nous ne convenons pas moins que le SIL/DIL est porteur d’effet, de multiples “ *effets* ” (Rosier, 1999 : pp. 125-126) ; notre longue section 2.2 en a fourni la preuve... Car, si le SIL/DIL n’a pas été créé par la

fiction, il crée sans doute de la fiction : d'abord dans le sens logique où il crée bien un ou des effets d'illusion par l'insertion de paroles et/ou pensées *hétérogènes* ; dans la mesure ensuite où son autonomie se superpose à la " *sui-référentialité* " propre du texte littéraire (Harker, 1999 : p. 86).

IV. Pour juger de ce que l'on appelle, suivant les cas, *polyphonie*, *ironie*, il est certes raisonnable, d'inscrire le SIL/DIL à l'inventaire des procédures d'expression et des marques linguistiques (discursives) de la subjectivité ; il est aussi prometteur de décrire les effets du SIL/DIL à la lumière de ce qui a été fait pour le discours narratif ou proprement narratif : non seulement en termes de schémas ou de dynamiques d'imbrication des " *voix* " et " *visions* " (Rabatel, op. cit.) ; mais aussi de degrés de " *fidélité* " (Perret, 2000), de " *déformation* " (Corblin, 1983, 1995), d' " *empathie* " (Conte, 1990), en tant que ces degrés sont exprimés " de fait " : dans le texte et en l'occurrence par les marques ou marqueurs que sont les descriptions nominales anaphoriques.

V. En ce qui concerne les anaphores définies, nous avons cherché à ouvrir la voie, très modestement ; ne serait-ce que parce que nous ne nous sommes intéressé qu'à un cas. Il faudrait donc multiplier les relevés d'occurrences et sans doute reprendre les analyses à la lumière de la sémantique " non conditionnelle " de *si* que nous n'avons pas pu approfondir, nous le regrettons...

Pour avancer et espérer conclure, sur la question du défini en SIL/DIL, avec la même assurance que M.-N. Gary-Prieur & M. Noailly (1996 : 116) sur les " *démonstratifs insolites* " des textes littéraires¹⁵ :

Quel est l'effet de ces démonstratifs ? La réponse à une telle question varie évidemment, dans le détail, d'un texte à l'autre. Mais il semble bien que certaines propriétés générales se retrouvent, et peuvent donc être attribuées non au " style " du texte, mais au sens du démonstratif... (nous soulignons)

¹⁵ " *Insolites* " : les auteurs relèvent et analysent un certain nombre de cas de SN démonstratifs non anaphoriques (en " première mention ") dans des romans du XX^{ème} siècle : " *J'appuie mon front contre les carreaux. Cette vieille femme m'agace...* " (J.-P. Sartre, *La nausée*, Gallimard, 1960 : p. 47).

LE SAVETIER ET LE FINANCIER

Un Savetier chantait du matin jusqu'au soir ;
C'était merveilles de le voir,
Merveilles de l'ouïr ; il faisait des passages,
Plus content qu'aucun des sept sages.
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encore.
C'était un homme de finance.
Si, sur le point du jour, parfois il sommeillait,
Le Savetier alors en chantant l'éveillait ;
Et le Financier se plaignait,
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire.
En son hôtel il fait venir
Le chanteur, et lui dit : " Or çà, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an? – Par an? Ma foi, Monsieur,
Dit avec un ton de rieur
Le gaillard Savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte ; et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année ;
Chaque jour amène son pain.
Et bien que gagnez-vous, dites-moi, par journée ?
Tantôt plus, tantôt moins : le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes),

Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chommer ; on nous ruine en fêtes.
L'une fait tort à l'autre, et Monsieur le Curé
De quelque nouveau Saint charge toujours son prône. ”
Le Financier, riant de sa naïveté,
Lui dit : " Je vous veux mettre aujourd'hui sur le trône.
Prenez ces cent écus : gardez-les avec soin,
Pour vous en servir au besoin. ”
Le Savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans,
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui ; dans sa cave il enserre
L'argent, et sa joie à la fois.
Plus de chant ; il perdit la voix
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.
Le sommeil quitta son logis ;
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines ;
**Tout le jour, il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.** À la fin le pauvre homme
S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus.
" Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus. ”
(Fables, VIII, II)

Références

- ACHARD-BAYLE, G. & THEISSEN, A. (1998). " SN démonstratif et SN défini anaphoriques en contextes évolutifs ". *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 4, pp. 85-108.
- ADAM, J.-M. (1999). *La linguistique textuelle*. Paris, Nathan.
- ARRIVÉ, M., GADET, F. & GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris, Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1992). " Repères dans le champ du discours rapporté " (1). *L'information grammaticale*, 55, pp. 38-42.
- (1993). " Repères dans le champ du discours rapporté " (2). *L'information grammaticale*, 56, pp. 10-15.
- AUTHIER, J. & MEUNIER, A. (1977). " Exercices de grammaire et discours rapporté ". *Langue française*, 33, pp. 41-67.
- BAKTHINE, M. (1977 trad. fr.). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Éd. de Minuit (éd. originale publié en 1929 sous le nom de V. N. Volochinov).
- BANFIELD, A. (1978). " Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire ". *Langue française*, 44, pp. 9-26.
- (1995 trad. fr.). *Phrases sans paroles. Théorie du récit et style indirect libre*. Paris, Éd. du Seuil.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & CHERVEL, A.. (1966). " Recherches sur syntagme substantif ". *Cahiers de lexicologie*, IX/2, pp. 3-37.
- BRANDT, P. Aa.. (2000). " Les intégrations mentales : schémas, espaces et domaines. La sémantique dans le cadre d'une sémiotique cognitive ". Conférence plénière au Colloque international " Linguagem e Cognição. A Perspectiva da Linguística Cognitiva ", Université Catholique Portugaise, Faculté de Philosophie de Braga, 22-23 mai 2000.
- Autre version (2001) : " Mental Space Networks and Linguistic Integration ". In : Soares da Siva, A. (ed.). " Linguagem e Cognição. A Perspectiva da Linguística Cognitiva ". Faculdade de Filosofia de Braga & Associação Portuguesa de Linguística, pp. 63-76.
- CHAROLLES, M. (1993). " Les plans d'organisation du discours et leurs interactions ". In : Moirand, S. et al. (eds). *Parcours linguistiques des discours spécialisés*. Berne, Peter Lang, pp. 301-314.
- (1994). " Quand et comment sont résolus les NP définis notamment anaphoriques ? ". In : Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. & David, J. (eds). *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*. Paris, Klincksieck, pp. 175-207.
- (1997). " L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces ". *Cahier de recherche linguistique*, 6. Université Nancy 2, LanDisCo (URA CNRS 1035 Langues - Discours - Cognition) & UFR des Sciences du langage, 60 p.
- CHAROLLES, M. & COMBETTES, B. (1999). " Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours ". *Langue française*, 121, pp. 76-116.
- CHEVALIER, J.-C., ARRIVÉ, M., BLANCHE-BENVENISTE, C. & PEYTARD, J. (1964). *Grammaire du français contemporain*. (Rééd. 1988). Paris, Larousse-Références.
- COHN, D. (1981 trad. fr.). *La transparence intérieure*. Paris, Éd. du Seuil.
- COMBETTES, B. (1989). " Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes ". *Pratiques*, 64, pp. 111-122.
- (1990). " Énoncé, énonciation et discours rapporté ". *Pratiques*, 65, pp. 97-111.
- CONTE, M-E. (1990). " Anaphore, Prédication, Empathie ". In : Charolles, M., Fischer, S. & Jayez, J. (eds.). *Le discours, représentations et interprétations*. Nancy, Presses Universitaires, pp. 215-225.
- CORBILIN, F. (1983). " Les désignateurs dans les romans ". *Poétique*, 54, pp. 199-211.
- (1995). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*. Rennes, Presses Universitaires.
- CULIOLI, A. (1983). " À propos de *quelque* ". In : Fischer, S. & Franckel J.-J. (eds). *Linguistique, énonciation et détermination*. Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp 21-29.
- DUCROT, O. (1980). " Analyse de textes et linguistique de l'énonciation ". In : O. Ducrot et al. (eds). *Les mots du discours*. Paris, Éd. de Minuit, pp. 7-56.
- (1984). *Le dire et le dit*. Paris, Éd. de Minuit.
- EHRlich, S. (1990). *Point of View. A Linguistic Analysis of Literary Style*. Londres & New-York, Routledge.

- FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces mentaux*. Paris, Éd. de Minuit.
- (1997). “ Manifestations linguistiques de l’intégration conceptuelle ”. In : Fuchs, C. & Robert, S. (eds). *Diversité des langues et représentations cognitives*. Gap-Paris, Ophrys, pp. 182-193.
- FLOIRAT, A. (2000). “ Le discours indirect libre : approche diachronique ”. *LINX*, 43, pp. 77-86.
- GARY-PRIEUR, M.-N. & NOAILLY, M. (1996). “ Démonstratifs insolites ”. *Poétique*, 105, pp. 111-121.
- GARY-PRIEUR, M.-N. & LÉONARD, M. (eds) (1998). “ Les démonstratifs : théories linguistiques et textes littéraires ”. *Langue française*, 120.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*, Paris, Éd. du Seuil.
- GREVISSE, M. (1975, 10^{ème} éd.). *Le bon usage*. Gembloux, Duculot.
- HARKER, W. J. (1999). “ Inferential Processing and the Comprehension of Literary Texts ”. *Journal of Literary Semantics*, XXVIII/2, (Heidelberg, Julius Groos Verlag), pp. 79-91.
- JAUBERT, A. (1997). “ Labyrinthes énonciatifs ”. In : Rosier, L. (ed.). “ Nouveaux discours sur le discours rapporté ”. *Modèles linguistiques*, XVIII, 1, pp. 17-31.
- JESPERSEN, O. (1992 trad. fr. et rééd.). *Philosophie de la grammaire*. Paris, Gallimard-TEL.
- KLEIBER, G. (1986a). “ Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate ”. *Langue Française*, 72, pp. 54-79.
- (1986b). “ Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle ”. In : David, J. & Kleiber, G. (eds). *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Paris, Klincksieck, pp. 169-185.
- (1989). *Reprise(s). Travaux sur les processus référentiels anaphoriques*. Publication du groupe *Anaphore et deixis*, 1. Strasbourg, Université des Sciences Humaines.
- (1994a). *Anaphores et pronoms. Etudes de pragma-sémantique référentielle*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- (1994b). *Nominales. Essai de sémantique référentielle*. Paris, A. Colin.
- (1997). “ Sens, référence et existence ”, *Langages*, 127, pp. 9-37.
- KURODA, S.-Y. (1979 trad. fr.). *Aux quatre coins de la linguistique*. Paris, Éd. du Seuil.
- LUNDQUIST, L. (1999). “ Le Factum Textus : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? ”. *Langue française*, 121, pp. 56-75.
- MAINGUENEAU, D. (1990). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris, Dunod.
- (1991). *Précis de grammaire pour examens et concours*. Paris, Dunod.
- MARTIN, R. (1987). *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Liège, Mardaga.
- MILNER, J.-C. (1989, éd. abrégée 1995). *Introduction à une science du langage*. Paris, Éd. du Seuil-Points.
- MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Éd. du Seuil.
- MORTUREUX, M.-F. (1997). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris, Sedes.
- PERRET, M. (1994). *L'énonciation en grammaire de texte*. Paris, Nathan.
- (2000). “ Quelques remarques sur l’anaphore nominale aux XIV^o et XV^o siècles ”. *L'information grammaticale*, 87, pp. 17-23.
- RABATEL, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris, A. Colin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-CH. & RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- ROSIER, L., 1999, *Le discours rapporté*. Bruxelles, Duculot.
- SWEETSER, E. & FAUCONNIER, G. (1996). “ Cognitive Links and Domains: Basic Aspects of Mental Space Theory ”. In : Fauconnier, G. & Sweetser, E. (eds). *Spaces, Worlds and Grammar*. Chicago, University Press, pp. 1-28.
- THIBAUDET, A. (1935). “ Le style de Flaubert ”. In : Thibaudet, A. (rééd. 1982). *Gustave Flaubert*. Paris, Gallimard-TEL, ch. 10.
- TURNER, M. (2000). *Conférences au Collège de France*. Disponibles sur le site professionnel de l'auteur (consulté en avril 2001) www.wam.umd.edu/~mtturn/WWW/cdf.html.
- (6 juin 2000). 1^{ère} conférence : *L'imagination et le cerveau*.
- (13 juin 2000). 2^{ème} conférence : *L'invention du sens*.
- WEINRICH, H. (1979). “ Les temps et les personnes ”. *Poétique*, 39.
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris et Louvain-la-Neuve, Hachette et Duculot.
- YAGUELLO, M. (1977). *Introduction*. In : M. Bakhtine (1977), pp. 9-18.

Références reprises de M. Bakhtine (1977), M. Perret (1994) et L. Rosier (1999)

BALLY, Ch. (1912). " Le style indirect libre en français moderne, I et II ". *Germanisch-Romanische Monatschrift*, IV, pp. 549-556 et pp. 597-606.

KALEPSKY, T. (1899). " Mischung indirekter und direkter Rede " (Mélange de discours indirect et direct). *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXIII, pp. 491-513.

LERCH, E. (1914). " Die stilistische Bedeutung des Imperfekts der Rede " (La signification stylistique de l'imparfait du discours). *Germanisch-Romanische Monatschrift*, VI, 1, pp. 470-481.

LERCH, G. (1922). " Die uneigentliche direkte Rede " (Le DD impropre). In : *Idealistische Neuphilologie : Festschrift für Karl Vossler*, Heidelberg, Winter, pp. 107-119.

TOBLER, A. (1887). " Eigentümliche Mischung direkter und indirekter Rede " (Mélange particulier de discours direct et indirect). *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XI.

VERSCHOOR, J.-A. (1959). *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects*. Groningue, VRB.



Pour une linguistique interactionnelle

Par Lorenza Mondada
Université de Bâle
Suisse

Mai 2001

Cet article¹ se propose de réfléchir aux conséquences épistémologiques et pratiques qui découlent de la prise au sérieux de la dimension interactionnelle dans le champ de la linguistique. Ces conséquences concernent de nombreux aspects de la discipline: en premier lieu l'émergence d'un paradigme qui reconnaît à l'interaction un rôle constitutif non seulement dans les pratiques des locuteurs mais aussi dans la structuration des ressources linguistiques; en deuxième lieu, l'exigence d'une démarche de terrain qui contraste avec les façons de faire des linguistes de cabinet et qui va de pair avec l'exigence de travailler sur un certain type de données – des activités interactionnelles enregistrées dans leur contexte social ordinaire – contribuant à une redéfinition possible de l'objet de la linguistique; en troisième lieu, une analyse interactionnelle concevant un modèle des pratiques situées des locuteurs fondé sur des catégories descriptives en mesure de rendre compte de phénomènes dynamiques et émergents.

Cette approche s'ancre dans le contexte d'une mutation de la discipline apparue dès les années '80, marquée par une attention renouvelée pour les discours oraux attestés et enregistrés dans diverses situations sociales. Quatre tendances peuvent être citées pour situer les facteurs favorisant un intérêt croissant pour l'interaction en linguistique:

- l'essor des grammaires de l'oral, revendiquant leur spécificité par rapport aux grammaires existantes souvent tributaires de l'écrit et de l'imposition ou de la naturalisation de ses normes et de ses standards. L'attention des syntacticiens pour les phénomènes d'oralité invite non seulement à de nouvelles formes de description mais aussi à des élargissements de la perspective grammaticale, par exemple vers une macro-syntaxe complémentaire à la micro-syntaxe (cf. Blanche-Benveniste, 1987, 1990; Gadet & Kerleroux, 1988; Berrendonner, 1990 pour le français);

¹ Cet article est une version réélaborée d'une première esquisse parue dans les Working Papers du Romanisches Seminar de l'université de Bâle (Acta Romanica Basiliensa ARBA, 8, 1998, 113-130). Il a bénéficié des échanges ayant accompagné des communications dans plusieurs universités, notamment à Paris, Lyon, Bielefeld, Mannheim, Budapest et Campinas.

- le développement des grands corpus de données orales authentiques – bien que leur taille demeure inférieure à celle des corpus de données écrites – initiés notamment dans le domaine de l'anglais (Svartvik & Quirk, 1979). Ces corpus augmentent l'accessibilité de données quantitativement importantes et sociolinguistiquement diversifiées, en ouvrant ainsi de nouvelles possibilités pour la comparaison, l'analyse de la variation, le traitement qualitatif/quantitatif des formes linguistiques (cf. Aijmer & Altenberg, 1991; Kallmeyer, 1997; Bilger, 2000);

- un intérêt général pour l'interaction verbale de la part des analyses du discours (cf. notamment Coulthard, 1992; Dijk, 1985; Fairclough, 1995 dans le domaine anglo-saxon, Kerbrat-Orecchioni, 1990-1994 en France, Orletti, 1994; Galatolo & Pallotti, 1999 en Italie, le Cercle d'Analisi del Discurs, 1997; Cots, Nussbaum, Payrató, Tuson, 1990; Tuson, 1997; Gallardo Pauls, 1996 en Espagne; Kallmeyer, 1996; Deppermann, 1999 en Allemagne), ainsi que de la sociolinguistique interactionnelle (développée, outre que par Gumperz, 1982, de façon parallèle par des auteurs comme Kotthoff, 1996; Hinnenkamp, 1989; Martin Rojo, 1994; Pujolar, 1997).

- la diffusion de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique (cf. pour des présentations Gülich & Mondada, à paraître; ten Have, 1998; Levinson, 1983, ch. 6) dans certains courants linguistiques, notamment fonctionnels, renouvelant l'approche de la grammaire dans l'interaction (Ochs, Schegloff, Thompson, 1996).

Ces différentes mouvances, et notamment la dernière sur laquelle nous reviendrons, constituent l'arrière-fond sur lequel nous pouvons aujourd'hui mieux situer les caractéristiques d'une linguistique interactionnelle (Mondada, 1995a, 1995c, 1998a, 1999, 2000a – cf. Selting, 1995, 1996; Ono & Thompson, 1995; Ford, Fox, Thompson, 1996; Auer, Couper-Kuhlen, Müller, 1999) qui intègre les conséquences de l'étude de la parole-en-interaction et ses caractéristiques localement situées dans son approche du terrain, dans la description de son objet et dans la définition de ses catégories.

Cet article se propose donc plusieurs buts: d'une part il vise à expliciter la démarche pratique par laquelle la linguistique interactionnelle constitue ses propres objets (ch. 1); d'autre part il entend montrer comment une analyse peut se déployer sur les données ainsi recueillies (ch. 2); enfin il entend tirer quelques conséquences théoriques de ces perspectives empiriques et analytiques (ch. 3 mais déjà ch. 1.3.).

1. Le rôle constitutif de l'interaction: effets sur la définition du terrain, des données, des modèles

Le recours de plus en plus massif à des corpus de données orales observable dans la littérature de ces deux dernières décennies entraîne des conséquences plus radicales qu'on ne puisse le penser de prime abord.

Même s'il ne suffit pas de travailler sur des données issues de transcriptions d'interactions verbales pour autant faire de la linguistique interactionnelle (de nombreux travaux en effet continuent à appliquer les mêmes catégories descriptives tout en passant d'une analyse basée sur des exemples fournis par introspection à celle de corpus dits "authentiques", dans une démarche visant à capitaliser les acquis des analyses précédentes et à élargir de façon cumulative les modèles de la grammaire) – nous considérons que l'ouverture à des données interactionnelles est susceptible de mettre en cause des outils et des catégories d'analyse traditionnels ainsi que de créer de nouvelles exigences méthodologiques et théoriques, qui en retour obligent à revoir un certain nombre de présupposés régissant les modèles linguistiques classiques.

Cette révision des présupposés est indissociable d'une réflexion sur trois aspects fondamentaux pour la construction du savoir linguistique: l'approche du terrain, la définition et le recueil des données pertinentes, la formulation de modèles adéquats.

1.1. Une pratique renouvelée du terrain

Alors qu'une démarche sur le terrain - entendue ici comme le déplacement du chercheur dans les lieux sociaux où s'élaborent et sont échangées celles qui deviendront ses futures données, en vue de les recueillir et de les enregistrer, voire de les constituer comme telles - est rendue inutile par l'introspection et est fortement domestiquée par le recours à des questionnaires, elle est fondamentale lorsqu'on a l'exigence de travailler sur des données attestées dans leur contexte social d'énonciation (cf. Mondada, 1998b).

Cette exigence va de pair avec deux assomptions fondamentales:

- L'interaction sociale, dans ses formes variées, allant de la conversation ordinaire aux échanges professionnels et institutionnels, est le lieu prototypique de l'usage des ressources linguistiques, outre que de la construction de l'ordre social, des relations, des positions et des identités catégorielles des participants. C'est donc sur ce *locus* privilégié, à la fois pour les pratiques des acteurs et pour les observations des chercheurs, que se focalise le travail de recueil et d'enregistrement des données.

- Les formes de la langue autant que les pratiques langagières se configurent en structurant et en étant structurées par leur situation d'énonciation et d'interaction. Leur indexicalité se définit dans le double fait qu'elles s'ajustent constamment au contexte et que ce faisant elles contribuent à faire émerger les éléments pertinents de ce contexte.

Cette reconnaissance du rôle constitutif de l'interaction incite procéder à un recueil des données dans leur contexte, sans que ce dernier soit fabriqué, manipulé ou provoqué par le chercheur aux fins de son enquête. En effet, un contexte qui aurait été aménagé par l'enquêteur — comme c'est le cas dans une situation expérimentale ou lorsque l'interaction est contrôlée par lui, par exemple dans l'entretien ou dans d'autres techniques d'élicitation d'informations — ne ferait que rendre observables les caractéristiques de l'échange particulier entre le chercheur et l'informateur et non pas les propriétés des interactions que ce dernier vit quotidiennement en tant qu'acteur social engagé dans une pluralité d'activités.

Pour cela, la linguistique interactionnelle et l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique pratiquent une démarche de terrain qui fait recours à une intégration du chercheur dans les groupes observés, à une invasivité minimale dans les activités enregistrées, à l'auto-enregistrement de la part des acteurs, à l'utilisation de dispositifs d'enregistrement prévus par les acteurs eux-mêmes pour leurs propres fins pratiques. Ces précautions méthodologiques ne veulent pas effacer l'indexicalité propre à toute activité, y compris celle du chercheur: la démarche consiste à ne pas vouloir remédier à cette indexicalité mais plutôt à traiter le chercheur présent sur le terrain (son point de vue, son corps ou ses prothèses techniques, comme le micro ou la caméra par exemple) comme un acteur social parmi d'autres, interagissant lui-même avec ses partenaires - c'est-à-dire comme un participant contribuant à l'organisation interactionnelle des activités sociales dans ce contexte-là. La configuration de la scène par les techniques utilisées (effets de perspectivisation déclenchés par la prise de son autant que par le cadrage des images vidéo) et par la démarche ethnographique adoptée font dès lors partie des phénomènes à décrire et à analyser.

L'argument de l'indexicalité est donc double: d'une part il invite à considérer les activités dans leur propre contexte, d'autre part il invite à reconnaître que l'observateur s'intègre dans le contexte observé (Mondada, 1998b, à paraître b).

1.2. Les données recueillies

La démarche sur le terrain poursuit l'objectif de rendre disponibles certains phénomènes pour l'analyse. Elle vise à préserver un certain nombre de leurs caractéristiques essentielles: d'une part la temporalité de l'événement et son déroulement séquentiel, qui permettent de travailler sur les processus de coordination, de synchronisation, et d'articulation ordonné du déploiement des activités; d'autre part les détails observables mais non imaginables (Sacks, 1984) qui rendent disponible et descriptible cet ordre. L'enregistrement permet de capturer ces dimensions et de les étudier par une réécoute ou une ré-vision innombrable de la scène – alors qu'elles échappent à la prise de notes, aussi précise soit-elle, voire à l'observation unique et instantanée de l'enquêteur participant.

Les données interactionnelles recueillies dans leur contexte social d'émergence présentent donc des propriétés qui sont absentes des données recueillies par introspection ou par des dispositifs très contraints d'élicitation.

En premier lieu, ce sont des *données orales*, contrastant fortement avec les données écrites et les données décontextualisées fabriquées par les linguistes de cabinet. En effet, malgré l'appel fondateur de Saussure défendant la primauté de la langue orale, repris par les énoncés théoriques de la linguistique ultérieure, les données sur lesquelles se sont construits bon nombre de modèles linguistiques restent fortement marquées par l'écrit (cf. Harris, 1980; Linell, 1982). L'écrit exerce souvent un effet normatif sur les données considérées, tendant à gommer les caractéristiques non-standard des formes observées. Or le fait de se pencher sur des données attestées interdit l'exclusion de certaines d'entre elles sous prétexte qu'elles sont 'déviantes'. Cette pratique, rendue explicite par le recours à l'astérisque chez nombre de linguistes, a contribué à la définition circulaire des modèles et des données, les premiers ne traitant que les formes qu'ils savaient reconnaître et reproduire. Au contraire, un principe de symétrie résulte de la prise au sérieux des interactions verbales, exigeant de traiter les données non-standard aussi bien que les données standard (Reichler-Béguelin, 1993; Cheshire & Stein, 1997), avec des effets importants sur le regard théorico-normatif des linguistes sur la langue. Un moyen de préserver les caractéristiques irréductibles de l'oralité consiste à traiter comme données premières les enregistrements et à recourir pour faciliter leur présentation et leur analyse à des transcriptions soigneuses qui en constituent une re-présentation. C'est pourquoi la linguistique interactionnelle accorde une attention particulière aux pratiques de transcription, à leur notation détaillée des phénomènes et à leurs effets théoriquement et analytiquement configurants (Mondada, 2000b; Psathas & Anderson, 1990; Selting et alii, 1998).

En deuxième lieu, ce sont des *données situées*, imbriquées dans leur contexte d'énonciation et dans les activités au cours desquelles elles ont été produites. Ceci interdit la séparation des formes linguistiques et des activités dans lesquelles elles sont apparues; au contraire ceci invite à considérer les usages linguistiques comme des pratiques sociales, souvent intégrées dans des activités complexes qui ne se réduisent pas à des échanges verbaux. Un moyen de préserver cette complexité consiste à travailler sur des enregistrements vidéo qui permettent l'étude de la coordination entre la parole et les activités non-verbales (voire de dépasser la distinction entre le verbal et le non-verbal en prônant leur intégration dans la définition des phénomènes observables), ainsi que la prise en compte de la manipulation d'objets, d'instruments techniques, de technologies pour la communication (Internet, deskconferencing, visioconférence, etc.). Cette dimension a été tout particulièrement prise en compte par les *studies of work* qui, en travaillant sur des environnements professionnels et institutionnels ont montré la nécessité de redéfinir la notion de contexte ainsi que de réfléchir de façon renouvelée aux compétences localement incarnées des participants et à leur fine adéquation aux particularités du contexte – demandant du côté de l'analyste aussi des connaissances particulières (Drew & Heritage, 1992; Have, 1990; Psathas,

1995; Lynch, 1993, Luff, Hindmarsch & Heath, 2000). Un autre moyen de préserver et de traiter cette complexité des activités en contexte consiste à pratiquer une ethnographie adéquate aux fins de l'analyse pratiquée: il ne s'agit donc pas simplement de recourir à l'ethnographie en général pour contextualiser les données enregistrées, mais de penser une démarche ethnographique qui soit compatible avec la "mentalité analytique" particulière de l'analyse conversationnelle et de la linguistique interactionnelle (leurs rapports n'ayant jamais relevé de l'évidence, comme le montrent les débats suscités par l'oeuvre de Moerman, 1988 par exemple). La pratique ethnographique du terrain permet de mieux identifier le tissu organisationnel au sein duquel prennent sens les "méthodes" (au sens de Garfinkel, 1967) déployées par les membres d'un groupe pour mener à bien leurs tâches, pour prendre des décisions, ou pour accomplir leur travail (Heath, 1997; Peräkylä, 1997, Whalen, 1995). Cette ethnographie est d'autant plus nécessaire que les contextes dans lesquels ont lieu ces activités requièrent souvent, pour être intelligibles pour le chercheur, une connaissance approfondie du domaine technique spécialisé concerné, des dispositifs matériels, spatiaux et technologiques ayant des effets structurants sur les activités qui y ont lieu et sur leurs spécificités: une connaissance proche de celles des membres est alors nécessaire, tout en n'allant pas de soi comme c'est par contre plus souvent le cas pour l'étude des conversations ordinaires (ten Have, 1998, 59 parle de "virtual membership requirement").

1.3. D'un modèle exogène à une perspective endogène

Même s'il est possible d'appliquer à ces données des modèles classiques conçus indépendamment d'elles, voire de réformer ponctuellement ces derniers lorsqu'ils entrent manifestement en contradiction avec elles, on peut faire l'hypothèse que la prise au sérieux des données interactionnelles entraîne des changements importants dans la description des objets de la linguistique et dans les principes régissant cette description.

- Un des effets les plus immédiats est la mise en cause de la pertinence de catégories classiques d'analyse: la notion de phrase en est l'exemple prototypique (Berrendonner & Reichler, 1989), mais n'est de loin pas la seule (ainsi, par exemple, Thompson, 1989 met en cause la catégorie d'"adjectif" grâce à une analyse du discours). D'autres catégories se mettent en place: la notion de clause et de période, dans lesquelles la prosodie intervient en s'intégrant à la syntaxe (Berrendonner, 1990; Danon-Boileau et alii, 1991), ainsi que, plus radicalement, des catégories inédites mieux adaptées au déroulement conversationnel comme le tour de parole ou le "turn constructional unit" (cf. infra, 3.2).

- Un deuxième effet est donné par la prise en compte de nouvelles pertinences: l'intégration d'aspects marginalisés jusque là, comme la prosodie (Couper-Kuhlen & Selting, 1996) ou comme l'organisation de la conversation (Ochs, Schegloff, Thompson, 1996) ne signifie pas simplement l'ajout de nouvelles dimensions d'analyse, venant se juxtaposer aux anciennes. Elle signifie plus radicalement la reconnaissance et l'assignation d'un rôle central à la dynamique temporelle et séquentielle dans laquelle se déploie la parole orale, ainsi qu'à la dynamique interactionnelle dans laquelle sont élaborées collectivement les formes linguistiques. Ceci amène à une mise en cause fondamentale des modèles traditionnellement monologiques de la langue et à la reconnaissance que même la syntaxe est structurée interactionnellement (Mondada, 1995c, 1999). La hiérarchisation des niveaux d'analyse est ainsi bouleversée: on ne peut plus pratiquer une analyse phonologique et morpho-syntaxique indépendante de considérations interactionnelles, puisque les principes de l'organisation conversationnelle pénètrent tous les niveaux d'analyse (voir par exemple Local & Kelly, 1986 à propos de la phonétique).

• Un troisième effet est donné par la reconnaissance de la centralité de la perspective des locuteurs: ceci amène à donner à l'énonciation une dimension interactionnelle (elle est immédiatement co-énonciation, comme le dit Jacques (1983) et dépasse ainsi une perspective énonciative encore souvent centrée sur le locuteur comme sujet rationnel et solitaire) et plus généralement à intégrer le point de vue du locuteur comme une dimension constitutive du caractère ordonné de ses activités (cf. infra 3.2.).

Dans ce qui suit, nous esquisserons quelques pistes de recherche permettant de mieux situer et formuler les enjeux d'une telle linguistique interactionnelle, en privilégiant quelques phénomènes d'analyse, rendus disponibles par les données recueillies dans leurs contextes sociaux d'énonciation.

2. Quelques phénomènes significatifs: vers une 'grammaire-pour-l'interaction'

Si l'on considère que l'interaction sociale est le lieu fondamental d'élaboration du lien social et d'usage de la langue, alors on peut faire l'hypothèse que les ressources linguistiques sont configurées d'une manière adéquate compatible voire adéquate par rapport aux formes et aux contraintes organisationnelles de l'interaction. Par conséquent, la description de la grammaire - terme employé ici de façon générale pour désigner les ressources de la langue, considérées, conformément à une perspective wittgensteinienne sur la grammaire, du point de vue des pertinences émergeant de leur usage situé - doit tenir compte des dynamiques interactionnelles, considérées comme structurantes à tous les niveaux de l'analyse linguistique. L'analyse du déploiement séquentiel de l'interaction, tour par tour, est le site d'observation empirique à partir duquel formuler ces hypothèses, qui ne relèvent pas d'une approche théorique *a priori* de la langue ou de la conversation, mais qui sont issues d'analyses détaillées d'occurrences.

2.1. Les pratiques de coordination des tours de parole

Les tours de parole ont fait et continuent à faire l'objet de nombreux travaux, faisant suite à la description *princeps* de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) et s'enrichissant ces dernières années d'analyses de plus en plus fines et complexes (cf. notamment Ochs, Schegloff et Thompson, 1996). Dans leur modèle du *turn-taking*, Sacks, Schegloff et Jefferson avaient identifié deux aspects fondamentaux pour rendre compte de la précision avec laquelle les participants coordonnaient leur organisation de l'alternance des tours de parole: d'une part les techniques d'allocation de la parole, d'autre part les méthodes d'identification des lieux de transition possible, où l'alternance pouvait prendre place. C'est surtout ce dernier aspect qui permet de développer une approche de la grammaire configurée pour l'interaction et émergeant d'elle. Les locuteurs sont en effet confrontés à un problème pratique, la gestion synchronisée et mutuellement ajustée de l'alternance des tours. Afin que celle-ci se fasse de façon adéquate, en minimisant à la fois les silences et les chevauchements, les locuteurs repèrent méthodiquement et systématiquement les points de transition potentiels de la parole: ils se les rendent mutuellement reconnaissables grâce à des procédures d'interprétation et de production qui exploitent, de façon située et au fil du déroulement temporel des énoncés, un grand nombre de formes linguistiques et non-linguistiques. Les énonciateurs comme les énonciataires effectuent ainsi une analyse en temps réel de l'élaboration du tour de parole, de sorte à projeter sa fin possible, que ce soit, du côté du locuteur, pour maintenir ou pour passer la parole, ou, du côté de son interlocuteur, pour la laisser ou la prendre. Cette lecture de la projectabilité des points de transition laisse des traces: par exemple dans les tentatives de prise de la parole, dans les

positions d'occurrence de marques telles que "mhm", ou dans l'élaboration et modification de la configuration du tour de la part de son énonciateur.

L'exemple suivant permet de faire quelques remarques sur la façon dont la projectabilité du point de transition potentiel est organisée et lue par les interlocuteurs.

Extrait 1 - Débat télévisé «Demain la guerre», TF1, janvier 1991.

(P et L sont des politiques, J est un des journalistes)

((P est en train de parler depuis un long moment))

V ((écran découpé en quatre parties égales, centrée chacune sur un locuteur))

1 J alors juste[ment

2 P [et je voudrais poser une question tout

3 de même si vous le permettez/ *à monsieur L\ . bien qu'

V *((plein écran sur P))

4 il ne soit plus en fonction de gouvernement de son

5 parti\ il semblait avoir attaché euh au sort du

6 liban/ . une partie de ses convictions\ . puisqu'il

7 était allé euh revêtu de de son écharpe tricolore

8 P [.. dans le camp du général Aoun\ *. est-ce qu'à ce &

V *((écran part. en 4))

9 L [sans écha-

10 &moment-là euh monsieur L/ n'a-t-il pas ressenti la

11 P nécessité d'une action de l'ONU/[.. et de la &

12 L [mais bien sûr

13 P &France/[.. pour défendre le Liban/ [.. auquel nous &

14 L [mais bien sûr monsi- [bien sûr mons-

15 P &étions li[és/ depuis des siècles/ [.. PUISque vous ne&

16 L [bien sûr monsieur P [mais bien sûr

17 P &*l'avez pas fait/[. vous avez accepté l'inva*sion&

V *((plein écran sur L)) *((sur P))

18 L [mais pas du t-

19 P [&de Chypre par la Turquie/&

20 L [mais si y a que lui qui parle

21 P [&vous avez accepté les territoires occupés/ .. ah &

22 L [monsieur P vous lui posez une question laissez-le&&

23 P &ben laissez-moi parler/

24 J &&répondre

V renvoie à la description de l'écran.

* indique le moment à partir duquel l'image à l'écran change ((sa description est fournie entre parenthèses))

Dans cet extrait, les nombreux chevauchements pourraient faire dire que la 'machinerie des tours de parole' est mise en crise par la relation conflictuelle des interlocuteurs. Or il n'en est rien: au contraire, elle est exploitée de façon méthodique par l'un d'eux, P, pour garder la parole, tandis que l'autre, L, essaie, de façon tout aussi méthodique, de s'auto-sélectionner pour la prendre. L'organisation systématique et mutuellement coordonnée de cet échange - alors même qu'il est catégorisé et dénoncé comme déviant des normes dans les dernières interventions, à caractère méta-communicationnel - est observable dans la façon dont les chevauchements entre L et P sont accomplis. D'une part, les interventions de L manifestent une lecture en train de se faire du propos de P, en se situant systématiquement aux frontières des unités qui construisent son tour. D'autre part, P prend la parole aux lignes 2-3 en annonçant qu'il va la passer à L, en projetant une paire adjacente de type question/réponse. Son propos se structure de telle sorte qu'il puisse garder la parole le plus longtemps possible, grâce au cumul d'une série d'unités syntaxiques, à laquelle correspond une série d'unités prosodiques délimitées par des intonèmes montants, qui prolongent indéfiniment la question commencée en 3. Nous avons ainsi affaire à une exploitation interactionnelle de la possibilité d'aligner des syntagmes afin de réaliser une expansion du tour vers la droite, permettant au locuteur de garder la parole et de minimiser la pertinence des points possibles de transition. Ce n'est pas un hasard que les protestations de L et J n'interviennent qu'à partir de la ligne 18, i.e. après que P ait modifié la relation interlocutive (passage de "il" à "vous" en 15) en s'adressant directement à L. Cette dernière expansion n'appartient plus à la question posée à L, comme auparavant, mais enchaîne par rapport à ses réactions à la question, sans toutefois ne lui avoir donné aucun espace pour prendre le tour: L proteste par rapport à cet escamotage de la deuxième partie de la paire adjacente.

Cet extrait montre la plasticité que les locuteurs eux-mêmes confèrent au tour de parole: il s'agit d'une unité virtuelle et dynamique, qui se configure dans son déploiement par les participants, qui ajustent sa forme émergente au contexte, à l'activité de leurs partenaires, à leurs visées communicationnelles immédiates, à la définition de positions interactionnelles. La plasticité du tour est fournie par son articulation en unités définies par les points de transition potentiels, les 'turn constructional units' (Schegloff, Sacks, Jefferson, 1974; Schegloff, 1996, Ford & Thompson, 1996), dont la délimitation et la construction sont d'abord du ressort des interactants et seulement ensuite de celui de l'analyste. Bien que la dimension syntaxique de la définition des unités constitutives du tour soit celle qui a attiré davantage l'attention des conversationnalistes, dès Sacks, Schegloff et Jefferson (1974: 702), elle n'est cependant ni suffisante ni indispensable, se combinant avec la dimension prosodique, avec des marqueurs lexicaux, et étant imbriquée et/ou relayée par la gestualité et les regards (cf. surtout les analyses de Goodwin, 1979, 1995; Streeck & Hartge, 1992). Cette intégration de différentes dimensions appelle ainsi une description elle-même intégratrice, qui définisse les critères de complétude d'une unité.

Cette analyse de la dimension verbale de l'interaction peut être complétée par une analyse des cadrages de la scène par le montage télévisuel. L'image présentée au téléspectateur alterne entre deux types: l'écran est soit segmenté en quatre images centrées sur quatre participants au débat, soit entièrement focalisé sur un intervenant. Cette présentation visuelle de l'enregistrement est liée à une activité particulière, qui n'est pas celle qu'adopterait le chercheur enregistrant le débat, mais celle des responsables du programme ou du montage de l'image, et qui ne relève pas d'intérêts académiques mais de la création d'effets spectaculaires. La prise de vue et le montage relèvent donc de finalités pratiques et professionnelles spécifiques, qui peuvent faire l'objet de son analyse. De ce point de vue, il est intéressant de remarquer combien le montage des images est une activité étroitement liée à un découpage du flux des activités en unités pertinentes, délimitées par le changement de cadrage. Ces unités manifestent d'une part des anticipations (par exemple, au début de l'extrait, l'image

quadripartite anticipe en quelque sorte le passage de la parole attendu et requis de P à d'autres participants, qui n'aura pas lieu), d'autre part les effets de micro-événements interactionnels (p.ex., l'annonce de la question à L, ligne 3, déclenche un recentrement sur P; ou p.ex., aux lignes 8-9, après le premier chevauchement de cet extrait, l'écran est segmenté en quatre, comme pour rendre disponibles d'autres objections éventuelles des participants). De ce point de vue, les lignes 17-18 sont intéressantes:

15 P &étions li[és/ depuis des siècles/ [.. PUISque vous ne&
 16 L [bien sûr monsieur P [mais bien sûr

17 P &*l'avez pas fait/[. v**ous avez ** accepté l'inva*sion&
 V * ((plein écran sur L)) *((sur P))

18 L [mais pas du t-
 V **L détour- ** L hoche
ne le regard la tête

19 P [&de Chypre par la Turquie/&
 20 L [mais si y a que lui qui parle

Le changement d'écran, venant se centrer sur L, a lieu peu après l'occurrence du connecteur pivot "PUISque" (15). Il enregistre ainsi, en le rendant visuellement manifeste, le changement de perspective énonciative. Ceci rend disponibles au public non seulement les réactions verbales de L, mais aussi ses réactions non-verbales: sa tentative de protestation est interrompue, suspendue, alors que le regard lui-même est détourné du centre de l'image, par un retrait conjoint de la voix et du regard; la protestation est interrompue, mais est relayée par un geste de tête manifestant le désaccord, juste avant que l'image ne retourne sur P: à partir de là L, privé d'image, protestera de vive voix, en passant en outre au niveau métacommunicationnel. Ses protestations sont donc étroitement coordonnées avec leur disponibilité et visibilité sur l'écran — d'ailleurs la parole thématissant ce qui se passe intervient au moment où l'image n'est plus disponible (20).

Le montage vidéo est une forme incarnée, matérialisée d'interprétation *online* de ce qui se passe entre les participants; c'est aussi une mise en forme de ce qui se passe qui, en choisissant des encadrements spécifiques, souligne certaines particularités de l'interaction, les rend littéralement visibles en créant ainsi leur pertinence: par exemple le fait que le passage des lignes 8 à 16 soit présenté dans un écran partitionné en quatre où L et P occupent respectivement le haut et le bas de la partie droite de l'image, met en relief le fait que L hêche la tête positivement, de haut en bas, en répondant de façon affirmative à P, pendant que celui-ci scande ses unités en voie d'expansion avec des mouvements de tête qui appuient leur cumul. Ces deux mouvements de tête apparaissant comme étroitement coordonnés sont rendus particulièrement remarquables par le type de cadrage et de structuration de l'image télévisuelle. Dans le cas où cette image est disponible aussi pour les participants à l'émission en temps réel - ce qui est souvent le cas des émissions politiques - elle a un effet réflexif sur leur conduite, au sens où celle-ci ne s'ajuste pas uniquement à l'action des interlocuteurs mais aussi à la façon dont celle-ci est cadrée par la caméra.

Cet extrait permet donc d'explicitier l'objet de l'analyse: celui-ci est constitué par des unités pratiques qui s'accomplissent progressivement selon les orientations situées des participants, en faisant intervenir de façon structurante tous types de ressources verbales et non-verbales, outre que l'effet réflexif de l'exploitation de l'environnement spatio-visuel crée par le dispositif d'enregistrement.

2.2. La construction collaborative des tours

Le tour de parole n'est donc pas une unité fixe et définissable *a priori*: c'est au contraire un accomplissement pratique et interactionnel des participants. Tout point de transition est donc à la fois projeté par l'analyse en temps réel qu'en font les participants et établi par eux dans son déroulement même, comme le montrent les modalités de sa contraction ou son expansion, de sa poursuite ou son abandon. Ces pratiques font que le tour est toujours une réalisation conjointe des interlocuteurs, fruit de leur orientation mutuelle envers ses caractéristiques formelles exploitées à toutes fins interactionnelles, comme par exemple les faux-départs (Goodwin, 1980; Schegloff, 1987) ou les réparations (Jefferson, 1974).

Grâce à l'orientation et à la coordination mutuelle, un énoncé peut être achevé collaborativement par deux locuteurs: ceci est le cas lorsqu'un locuteur commence un tour qui sera terminé par son interlocuteur. Ce *pattern* syntactico-interactionnel, déjà relevé par Sacks dans les années '70 (qui parle de 'joint sentence production', cf. 1992), développée par Lerner (1987), puis par d'autres auteurs (Coates, 1997; Ferrara, 1992; Jeanneret, 1999), permet d'identifier des procédures socio-interactionnelles à l'oeuvre au coeur même de la syntaxe. La possibilité de telles occurrences repose sur le fait que le début de l'énoncé projette son schéma constructionnel (Langacker, 1987; Ono et Thompson, 1995), sa configuration syntaxique possible, de telle sorte que l'interlocuteur puisse non seulement repérer des points de complétude possibles mais surtout les anticiper pratiquement, en les énonçant à la place du locuteur qui a la parole. Cette possibilité est maximisée par certaines formes, comme les énoncés articulant deux parties (comme "si p alors q" ou "quand p, q", "au lieu de p, q"), les listes qui, sur la base de l'apparition d'une première partie, facilitent la projection de la seconde, les verbes introductifs de discours rapporté, etc. (Lerner, 1991).

Dans l'extrait suivant les flèches indiquent les lieux où le deuxième locuteur collabore à l'achèvement du tour commencé par le premier:

Extrait 2 - "la double nationalité" (uneu/b)

- 1 B mais mais j'ai toujours cru que les hommes pouvaient
2 pas avoir la double nationalité: euh. suisse et italienne\
3 C pourquoi/
4 B mais j'sais pas: / à cau- à cause du service militaire: / alors
5 tu vois:
6 A ah ouais il a dû choisir à un moment donné\
7 B ouais [il a choisi la Suisse/]
8 A [à 18 ans pour:] ouais il a choisi la Suisse
9 C aha
10 B et ça [lui a pas enlevé son passeport pour autant quoi\
11 A [et pis il a fait son service/. voilà\
12 B oui
13 A il a fait son service en Suisse/ mais mais il avait toujours euh.:
14 B > la nationa-
15 A non il a jamais eu de passeport en fait/ justement c'est/
16 [y a y a quinze j-
17 B [a:hh/
18 A enfin/ y a une année maintenant qu'il a deux qu'il a deux
19 passeports\
20 B ah il en a deux/
21 A mais à dix-huit ans ils lui ont dit euh
22 B > qu'il devait choisir
23 A qu'il devait choisir\ puis lui il avait cru que il a- il avait
24 RENIE l'italienne/

Dans le premier cas indiqué (14) le deuxième locuteur produit un SN qui vient remplir la place d'argument du verbe énoncé par le premier; dans le second (22) c'est une subordonnée qui vient compléter l'introduction du discours rapporté à la forme indirecte. Dans les deux cas A hésite avant que B ne propose le deuxième segment, ce qui permet de rapprocher ces patterns d'une forme d'hétéro-réparation (Schegloff, Jefferson, Sacks, 1977) — et d'autres cas d'accomplissement collaboratif du discours (Gülich, 1986). Ces apports collaboratifs peuvent être ratifiés par le premier locuteur: c'est le cas à la ligne 23 - alors qu'à la l. 15 l'énoncé est interrompu par un retour vers l'intervention de B en 10, chevauchée par le propos de A en 11, continuée en 13. De tels enchaînements manifestent les effets rétrospectifs et prospectifs des interprétations configurantes des participants. Les productions collaboratives ont ainsi pour effet non seulement de prolonger l'énoncé projeté par le premier locuteur, mais aussi éventuellement de le recadrer et le restructurer, l'adjonction d'une deuxième partie pouvant imposer une nouvelle interprétation (syntaxique et pragmatique) de la première. Là encore les activités interprétatives des locuteurs ont un effet configurant sur les *patterns* syntaxiques utilisés: leur analyse ne peut pas se limiter à en relever les formes, mais doit intégrer la dynamique procédurale qui les fait émerger *in situ*.

2.3. L'élaboration séquentielle du topic

Cette émergence des formes et de leurs fonctionnalités *in situ*, par un accomplissement collaboratif des interlocuteurs, souligne le fait que l'achèvement de la conversation est une entreprise collective, qui exclut la gestion solitaire et monologique d'une ou plusieurs dimensions linguistiques. Le travail interactionnel de mise en forme du tour a des effets non seulement sur la syntaxe, mais aussi sur l'organisation des topics conversationnels. Eux aussi n'échappent pas à la production conjointe des partenaires: une fois introduit dans la conversation, un topic n'appartient plus en propre à son énonciateur, mais peut être en tout temps négocié, modifié, abandonné, détourné par ses interlocuteurs (Mondada, 1995b; Mondada, à paraître a).

Extrait 3 - "le problème du TGV" (corpus incendie)

- 1 A mais je crois/ dans un endroit qui est particulièrement:
 2 intéressant/ et: . je crois qu'il soulève un problème de
 3 fond/ c'est le problème du feu l'été . et je crois
 4 qu'il faut le soulever ce problème parce que . on est jamais
 5 assez préventif/ et on: . et quand on va voir cette ce film
 6 que nous avons: [tourné&
 7 B [xxxxxx
 8 A &sur la montagne Sainte-Victoire/
 9 B ah oui à Aix-[en-Provence/
 10 A [c'est un endroit que j'adore/ vraiment qui
 11 est merveilleux/
 12 B > qui a été défiguré complè[tément\
 13 A [qui a été défiguré complètement\
 14 alors il reste encore quelques parties côté Vauvenargues et:
 15 B oui oui
 16 A et je crois que ça va revivre/ heureusement/ grâce à
 17 l'effort de:
 18 B Cézanne a dû se retourner dans sa tombe\
 19 C mais qu'il risque de l'êt[re encore plus [par le: TGV et: xxx
 20 A [voilà [non c'est ça// non
 21 non c'est ça/ y a le problème du TGV qui: qui vient se
 22 greffer là-dessus/

B en 12 complète l'énoncé de A, en ajoutant à sa relative une autre relative: il produit ainsi collaborativement un énoncé en reprenant un *pattern* syntaxique pouvant être répliqué de façon récursive. Ceci permet la prise du tour par B, qui, de cette façon, lie son énoncé au précédent, exhibe sa collaboration et légitime le point où la prise de parole se fait, de façon coordonnée, immédiatement après le *pattern* pertinent. Cette intervention a des effets sur la suite: A en 13 la ratifie en la répétant, tout en reprenant son développement topical originel. En effet, B en 12 a introduit une ligne topicale qui diverge de celle que A est en train de développer (A insiste sur les beautés à préserver de la Sainte-Victoire, alors que B souligne les destructions massives qui l'affectent). Alors que A exploite pour cela des formes syntaxiques spécialisées pour l'introduction du topic et des marquages lexicaux explicites ("je crois qu'il soulève un problème de fond/ c'est le problème du FEU" 3, "y a le problème du TGV" 21), B exploite des ressources syntaxiques et séquentielles (les points de transition possibles et les modes d'enchaînement) pour concurrencer le topic proposé par A. Les deux essaient de contraindre les enchaînements successifs possibles à leur tour de parole, A avec des techniques 'de premier locuteur', projetant une suite dont ses interlocuteurs vont devoir tenir compte, B avec des techniques de 'second locuteur', qui réinterprètent ce qui précède pour le transformer. A aura ainsi de plus en plus de difficultés à maintenir son topic: après une nouvelle intervention de B à la ligne 18, appuyée par celle de C à la l. 19 (qui par les deux anaphoriques relie son tour à ce qui précède, éventuellement à la l. 18 mais possiblement à la l. 13), il est obligé d'incorporer dans son propos le développement du topic "TGV", qu'il ne se limite pas à ratifier mais qu'il réintroduit avec des marquages explicites en 21.

On sait que la gestion du topic fait intervenir conjointement plusieurs niveaux d'analyse: un exemple comme celui-ci montre l'imbrication des ressources syntaxiques et lexicales dans l'organisation séquentielle des tours, les premières n'acquérant leur fonctionnalité et leur efficacité qu'en étant rapportées à la seconde. Planification des énoncés, élaboration du topic et structuration de la conversation sont ainsi intégrées dans les usages des locuteurs, dans des 'méthodes' qui exploitent l'une comme ressource de l'autre.

2.4. Les réparations et l'élaboration *in situ* des ressources

Les participants à la conversation possèdent un ensemble de 'méthodes' pour en gérer collaborativement le déroulement, que celui-ci soit marqué par des accords ou des désaccords. Certaines de ces procédures permettent de réparer les troubles identifiés comme tels par les locuteurs (Schegloff, Jefferson, Sacks, 1977), et plus particulièrement de traiter *in situ* les difficultés, les mécompréhensions, les pannes concernant les ressources mêmes de l'interaction. Elles ont surtout fait l'objet de travaux portant sur la conversation exolingue (p.ex. Dausendschön-Gay, Gülich, Krafft, 1995; de Pietro, 1988; Lüdi, 1987), mais aussi de travaux de conversationnalistes (p.ex. Goodwin & Goodwin, 1986), qui ont permis de rendre compte de l'émergence des ressources linguistiques *dans, par et pour* l'interaction. Un exemple suffira:

Extrait 4 - "les voleurs" (pnr33/fgc)

- 1 I après il va mettre de l'eau:.. aux escaliers pour l'escalier après il
- 2 y a de [la glace
- 3 A [ouais il fabrique des trucs
- 4 I quand ils vont monter i- ils ils tombent
- 5 A et il met des clous par terre
- 6 I pis il emmène le:... à repasser là:
- 7 A [le fer ouais
- 8 I [le fer à repasser en haut/ et pis y a un voleur qui entre dans
- 9 la cave/

- 10 A il voulait allu[mer
 11 I [pis il voulait allumer la lumière (rires) et pis
 12 il a tiré le filet y le. le
 13 F le feu
 14 I no:n y a le
 15 A le fer. [à repasser
 16 D [à repasser
 17 I le fer à repasser qui va ici/ après i se brûle

Cet extrait de récit partagé avec les autres exemples ici cités un grand nombre d'enchaînements collaboratifs entre les participants: I et A, des adolescents alloglottes, racontent ensemble une histoire, non seulement en fournissant l'un un commentaire de ce que l'autre vient de dire (1-3) ou en achevant collaborativement le tour précédent (4-6, 8-10), mais aussi en fournissant les ressources lexicales lorsque celles-ci viennent à manquer. Les auto-réparations de I en 1 ou les hétéro-réparations par A en 7 et en 15 pourvoient au lexème manquant et permettent la poursuite du récit; elles créent ainsi des occasions d'acquisition pour les participants, mais aussi des espaces d'affiliation, dont on peut être exclu (c'est le cas de F, dont la réparation est rejetée en 14). Autour de la construction des ressources se greffent ainsi d'autres dimensions interactionnelles. Ces interventions sur la langue elle-même - qu'elles portent sur les items lexicaux comme ici ou sur leur sens, sur des formes syntaxiques ou sur leur valeurs pragmatiques - sont particulièrement visibles dans la communication exolingue mais présentent un intérêt plus général: elles montrent que les locuteurs définissent leurs ressources (et ne les exploitent pas seulement) dans le processus d'énonciation conçu comme appropriation (donc aussi détournement, subversion) contextuelle de la langue.

3. Une conception émergentiste des ressources linguistiques et des dynamiques interactionnelles

L'observation de l'imbrication des ressources formelles et des procédures interactionnelles modifie quelque peu les conceptions traditionnelles de la grammaire et de la langue. Elle invite à une redéfinition de la grammaire qui soit plastique, adaptable à la diversité des contextes d'énonciation, des contraintes socio-cognitives et discursives. Cela implique une révision de certaines catégories descriptives et plus généralement des hypothèses sur le rapport entre langue et exploitation des ressources linguistiques en situation.

3.1. Une vision dynamique de la grammaire

Dès qu'elles sont envisagées du point de vue du 'travail' interactionnel qu'elles font et qu'elles exhibent (qu'elles rendent *accountable*, selon le mot de Garfinkel, 1967), les ressources linguistiques appartiennent à une grammaire qui se caractérise par sa recomposition constante, faite de mouvements de stabilisation et de destabilisation, qui vont de pair avec son indexicalité constitutive (Fox, 1994). La grammaire, qu'elle soit définie en termes de patterns, de schématisations ou de routines, est configurée par son usage, en même temps qu'elle le configure: elle devient ainsi "a vaguely defined set of sedimented (i.e. grammaticized) recurrent partials whose status is constantly being re-negotiated in speech" (Hopper, 1988: 118).

Elle est mieux définie en termes de procédures que de règles, c'est-à-dire en termes d'ethnométhodes grammaticales', dont et les formes et les fonctionnalités s'ajustent indexicalement au contexte, aux occasions, aux situations inédites, qui se structurent conjointement avec les activités des interlocuteurs. Ainsi la grammaire est liée moins à des formes et des règles qu'à des activités qui s'ordonnent de façon

localement accomplie dans l'interaction. La grammaire est structurée par la dimension temporelle et séquentielle de l'activité interactionnelle, qui fait que les énoncés sont planifiés, construits, interprétés en temps réel, au fur et à mesure qu'ils émergent, qu'ils sont ré-exploités dans les enchaînements conversationnels et par là éventuellement transformés. L'interprétation qui en est fournie en temps réel, rendue mutuellement accessible par la forme que prend le déroulement séquentiel successif, ne vient pas simplement s'ajouter aux formes produites, mais est réflexivement incorporée dans ces formes au fur et à mesure de leur énonciation et de leur ajustement à l'interlocuteur. La valeur des formes se construit ainsi dynamiquement dans un double mouvement, de projection de contraintes prospectives sur la suite du tour et de retours rétrospectifs sur ce qui précède.

La grammaire dans l'interaction devient alors un ensemble extrêmement dynamique de ressources qui prennent leur sens dans l'interaction et qui, tout en pouvant se sédimenter dans des usages répétés, restent extrêmement malléables. Dans ce sens, ces ressources ne représentent pas un stock de formes figées dans lequel puiser selon les besoins communicatifs, ni un système d'unités et de règles que l'usage ne ferait qu'actualiser. Les ressources appartiennent à ce que Hopper (1988) appelle une 'grammaire émergente', qu'il distingue de son opposé, la 'grammaire a priori': la première est construite, déconstruite et reconstruite de façons multiples dans la temporalité des énonciations et des conversations, alors que la seconde est un système statique, atemporel, homogène, organisé autour de catégories et règles prédéfinies et stables.

Ces constats nous orientent vers une conception des pratiques langagières des locuteurs dans l'interaction, qui prend au sérieux la dimension endogène, émergente, auto-organisée de la grammaire et plus généralement des ressources linguistiques - ce que nous avons appelé ailleurs la grammaire-pour-l'interaction (Mondada, 1999a, 2000a).

3.2. Des catégories liées aux pratiques des interlocuteurs

Une des conséquences immédiates de cette conception, qui lie étroitement les ressources linguistiques aux activités en contexte des locuteurs, est la reconnaissance de l'importance structurante du point de vue du locuteur. En effet le locuteur, conçu comme un acteur social et non comme un sujet idéal isolé, met en oeuvre en temps réel, au fil du développement des tours de parole, des activités d'énonciation-interprétation qui informent réflexivement ce qui précède et qui suit. Ce travail comporte aussi des activités d'identification et de catégorisation d'unités, conçues non pas comme des unités abstraites dans un système formel préexistant mais comme des unités dont le maniement, la reconnaissance, la configuration est indissociable des visées énonciatives locales. D'où l'intérêt pour des unités 'émiques', qui ne relèvent pas de l'observateur mais des dynamiques observées, qui sont des unités pratiques que le locuteur met en oeuvre à toutes fins pratiques au fil de l'interaction.

Cette approche permet d'interroger quelles sont les catégories rendues pertinentes par les locuteurs pour identifier, définir, caractériser une forme linguistique, non pas de façon générale et immuable dans une grammaire, mais telle qu'elle apparaît dans un contexte particulier d'énonciation interactive. Les questions que se posent fréquemment les linguistes concernant l'acceptabilité, la grammaticalité, l'appartenance d'une forme par rapport à un ensemble de ressources ou par rapport à la norme sont aussi (et d'abord) des préoccupations des locuteurs, qui les traitent de façon pratique et située dans leurs propres activités (Mondada, 1999b, 2000c). Il en découle une observabilité locale et pratique des questions d'appartenance, de frontière, de norme, de valeur identitaire des ressources linguistiques.

Cette approche a une dimension praxéologique et phénoménologique, que l'on retrouve dans les emplois de la catégorie de 'gestalt' chez les linguistes conversationnalistes allemands (Auer, 1993; 1996; Selting, 1996) pour parler notamment de la syntaxe imbriquée avec la prosodie: les gestalts émergent au fil de l'interaction, configurées par le locuteur qui par ce moyen dynamique signale, rend *accountables* des phénomènes tels qu'un point de complétion (lorsque la gestalt est clôturée) ou au contraire une expansion (lorsque la gestalt continue à se développer). Ces gestalts syntactico-prosodiques opèrent ainsi comme des indices de contextualisation (Gumperz, 1992) pour la production et la reconnaissance des points de transition dans la gestion des tours (Auer, 1993: 2). La notion de gestalt permet de prendre en compte la flexibilité, l'indexicalité, la saillance locale des unités pertinentes dans l'interaction, ainsi que leur dimension à la fois holiste et analysable (Selting, 1996: 359).

3.3. Comment concevoir les ressources linguistiques dans l'interaction? Deux hypothèses

Si l'on considère que la conversation est un des lieux fondamentaux où s'organise le lien et l'ordre social, où s'accomplit la socialisation des individus, où ils acquièrent leurs capacités à communiquer et où le langage est utilisé de façon prototypique, on peut alors considérer que l'organisation de la conversation n'est pas indifférente à l'organisation sociale ni à la structuration des ressources linguistiques. Autrement dit, le lien doit être étroit entre les ressources linguistiques et les dynamiques interactionnelles. Il peut être formulé dans le cadre de deux hypothèses, l'une faible et l'autre forte:

- Selon la première hypothèse, les formes linguistiques servent de ressource à l'interaction. L'organisation de l'interaction exploite au mieux ces ressources selon leurs spécificités et leurs caractéristiques formelles.

- Selon la seconde hypothèse, les formes linguistiques ne sont pas seulement exploitées interactionnellement, elles sont aussi configurées par l'interaction. Leur adéquation particulière au 'travail' conversationnel ne serait pas un hasard, mais viendrait du fait que ce sont les activités des locuteurs qui structurent les ressources de la langue. Cette opération de configuration aurait lieu dans une boucle réflexive: les locuteurs exploitent indexicalement des ressources qu'ils traitent comme pré-existantes et par là leur imposent des formes, des modes d'organisation, des valeurs situées.

Par rapport à la première hypothèse, qui reconnaît un lien synchronique et fonctionnel entre deux modes de structuration, la seconde apporte un regard diachronique et dynamique, qui prend en charge les processus d'émergence - en termes, par exemple, de grammaticalisation. Il est intéressant de remarquer que, dans un domaine apparemment éloigné de celui qui nous intéresse ici, les travaux actuels sur la grammaticalisation (Traugott & Heine, 1991) s'intéressent de plus en plus aux usages discursifs et interactionnels pour rendre compte de parcours de grammaticalisation ou pour identifier des opérations pragmatico-discursives sédimentées dans des formes grammaticalisées. De l'autre côté, ces questions sont reprises par des travaux portant sur les usages conversationnels de certaines formes, comme par exemple la dislocation (Ashby, 1988; Auer, 1996), qui serait la trace d'une mutation en acte de la structure syntaxique du français, la faisant passer de l'ordre SVO à une structure intégrant les marques de topicalisation.

Ces deux hypothèses veulent montrer le lien étroit que différents paradigmes en linguistique reconnaissent aujourd'hui entre ressources linguistiques et dynamiques interactionnelles et les développements enrichissants que permettent l'articulation et l'intégration de différentes dimensions. Les conséquences sont de taille: au lieu d'une conception qui considère que les possibilités du système déterminent les usages linguistiques, l'usage ne faisant qu'actualiser les potentialités déjà inscrites dans le

code, il s'agit de proposer une conception alternative, selon laquelle la langue est à la fois l'horizon et le produit de la parole. La langue, en effet, existe d'abord dans et par les pratiques langagières des locuteurs; elle est profondément imbriquée en elles et ne peut donc être définie indépendamment d'elles. Il s'agit donc de se demander comment les pratiques langagières interactionnelles des participants identifient, exploitent, et par là configurent les ressources de ce qui sera désigné comme étant la langue. La langue appartient aux locuteurs - avant qu'au linguiste; c'est le ' je ' qui se la réapproprie dans chaque acte d'énonciation, qui la réinvente pour mieux s'ajuster à la situation. Les effets de codification et de standardisation ne sont donc pas les seuls aspects définissant la langue; ils sont le résultat de pratiques sédimentées, à décrire dans leurs processus constituants et non pas à considérer dans leur évidence constituée. Il est ainsi possible de définir des pratiques dont l'effet est de ' durcir ' davantage la langue, de l'instaurer comme une réalité se présentant comme donnée plutôt que comme construite, à côté d'autres pratiques qui, elles, ont un effet dynamisant, recréant indexicalement la langue à chacun de ses usages.

Conventions de transcription

[chevauchements	pauses
(2 s)	pauses en secondes	xxx	segment inaudible
/ \	intonation montante/ descendante\	exTRA	segment accentué
((rire))	phénomènes non transcrits	:	allongement vocalique
< >	délimitation des phénomènes entre (())	par-	troncation
&	continuation du tour de parole	=	enchaînement rapide
^	liaison	(h)	aspiration
(il va)	essai de transcription d'un segment difficile à identifier		

Bibliographie

- Aijmer, K., Altenberg, B. (Eds.) (1991). *English Corpus Linguistics: Studies in Honour of Jan Svartvik*. London, Longman.
- Ashby, W. J. (1988). "The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left and right dislocations in French", *Lingua*, 75, 203-29.
- Auer, P. (1993). "On the prosody and syntax of turn-continuation", *Fachgruppe Sprachwissenschaft, Universität Konstanz, KontRI, Arbeitspapier*, 25, 1-48.
- Auer, P. (1996). "The pre-front field in spoken German and its relevance as a grammaticalization position", *Pragmatics*, 6(3), 295-323.
- Auer, P., Couper-Kuhlen, E., & Müller, F. (1999). *Language in Time. The Rhythm and Tempo of Spoken Interaction*. Oxford: Oxford University Press.
- Berrendonner, A. (1990). "Pour une macro-syntaxe". *Travaux de Linguistique*, 21, 25-36.
- Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). "Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue Française*, 81, 99-125.
- Bilger, M. (Ed.). (2000). *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris: Champion.
- Blanche-Benveniste, C. & alii (1987). *Le français parlé. Edition et transcription*. Paris, INALF.
- Blanche-Benveniste, C. & alii (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, Editions du CNRS.
- Cercle d'Anàlisi del Discurs, *La parla com a espectacle. Estudi d'un debat televisiu*, Bellaterra: Universitat Autònoma de Barcelona, 1997.
- Cheshire, J., & Stein, D. (1997). *Taming the Vernacular. From Dialect to Written Standard Language*. London: Longman.
- Coates, J. (1997). "The construction of a collaborative floor in women's friendly talk", in: Givon, T. (Ed.), *Conversation: Cognitive, Communicative and Social Perspectives*. Amsterdam, Benjamins.
- Cots, J. M., Nussbaum, L., Payrató, L., Tuson, A. (1990), "Conversa(r)", *Caplletra. Revista de Filologia* 7.
- Coulthard, M. (Ed.). (1992). *Advances in Spoken Discourse Analysis*. London: Routledge.
- Couper-Kuhlen, E., Selting, M. (Ed.) (1996). *Prosody in Conversation: Interactional Studies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Danon-Boileau, L., Meunier, A., Morel, M.-A., Tournadre, N. (1991). "Intégration discursive et intégration syntaxique", *Langages*, 104, 111-128.
- Dausendschön-Gay, U., Gülich, E., Krafft, U. (1995). "Exolinguale Kommunikation", in: Fiehler, R., Metzger, D. (Eds.), *Untersuchungen zur Kommunikationsstruktur*. Bielefeld, Aisthesis, 85-117.
- De Pietro, J.-F. (1988). "Vers une typologie des situations de contacts linguistiques", *Langage et Société*, 43, 65-89.
- Deppermann, A. (1999). *Gespräche analysieren*. Opladen: Leske & Budrich.
- Dijk, T. A. van (1985). *Handbook of Discourse Analysis*. New York: Academic Press.
- Drew, P., & Heritage, J. (Ed.). (1992). *Talk at Work*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fairclough, N. (1995). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*. London: Longman.
- Ferrara, K. (1992). "The interactive achievement of a sentence: Joint productions in therapeutic discourse", in: *Discourse Processes*, 15, 207-228.
- Ford, C. E., Fox, B., & Thompson, S. A. (1996). "Practice in the construction of turns: the "TCU" revisited". *Pragmatics*, 6(3), 427-454.
- Fox, B. A. (1994). "Contextualization, indexicality, and the distributed nature of grammar", in: *Language Sciences*, 16(1), 1-37.
- Gadet, F., Kerleroux, F. (1988). "Grammaires et données orales", *LINX*, 18, 5-18.
- Galatolo, R., Pallotti, G., (eds.) (1999). *La conversazione. Un'introduzione allo studio dell'interazione verbale*. Milano: Raffaello Cortina.

- Gallardo Pauls, B. (1996). *Analisis conversacional y pragmatica del receptor*. Valencia: Episteme.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.
- Goodwin, C. (1979). "The interactive construction of a sentence in natural conversation", in: Psathas, G. (Ed.), *Everyday Language: Studies in Ethnomethodology*. New York, Irvington Publishers, 97-121.
- Goodwin, C. (1980). "Restarts, pauses, and the achievement of mutual gaze at turn-beginning", *Sociological Inquiry*, 50, 272-302.
- Goodwin, C. (1995). "Sentence construction within interaction", in: Quastoff, U. (Ed.), *Aspects of Oral Communication*. Berlin, De Gruyter, 198-219.
- Goodwin, M. H., Goodwin, C. (1986). "Gesture and coparticipation in the activity of searching for a word", *Semiotica*, 62(1-2), 51-75.
- Gülich, E. (1986). "L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en "situation de contact"", *DRLAV*, 34-35, 161-182.
- Gülich, E., Mondada, L. (à paraître). "Analyse conversationnelle", in G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer.
- Gumperz, J. J. (1992). "Contextualization revisited", in Auer, P., di Luzio, A. (Eds.), *The Contextualization of Language*. Amsterdam, Benjamins, 39-53.
- Harris, R. (1980). *The Language Makers*. London: Duckworth.
- Have, P. ten (1990). "Methodological issues in conversation analysis". *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 27, 23-51.
- Have, P. ten (1998). *Doing Conversation Analysis. A Practical Guide*. London: Sage.
- Heath, C. (1997). "The analysis of activities in face to face interaction using video". In D. Silverman (Eds.), *Qualitative Research. Theory, Method and Practice* London: Sage.
- Hinnenkamp, V. (1989). *Interaktionale Soziolinguistik und Interkulturelle Kommunikation: Gesprächsmanagement zwischen Deutschen und Turken*. Tübingen: Niemeyer.
- Hopper, P. (1988). "Emergent grammar and the a priori grammar postulate", in Tannen, D. (Ed.), *Linguistics in Context: Connecting Observation and Understanding*. Norwood, Ablex, 103-120.
- Jacques, F. (1983). "La mise en communauté de l'énonciation", *Langages*, 70, 47-71.
- Jeanneret, T. (1999). *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Bern: Lang.
- Jefferson, G. (1974). "Error correction as an interactional resource", *Language in Society*, 2, 181-199.
- Kallmeyer, W. (Hg.) (1996). *Gesprächsrhetorik*. Tübingen: Narr.
- Kallmeyer, W. (1997). "Vom Nutzen des technologischen Wandels in der Sprachwissenschaft: Gesprächsanalyse und automatische Sprachverarbeitung", *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 107, 124-152.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990-1994). *Les interactions verbales*, tomes 1-3. Paris: Colin.
- Kotthoff, H. (Hg.) (1996). *Interaktionale Soziolinguistik. Folia Linguistica*, XXX, 3-4.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1: Theoretical Prerequisites*. Stanford, Stanford University Press.
- Lerner, G. (1987). *Collaborative Turn Sequences: Sentence Construction and Social Action*. PhD, University of California, Irvine.
- Lerner, G. H. (1991). "On the syntax of sentence-in-progress", *Language in Society*, 20, 441-458.
- Levinson, S.C. (1983). *Pragmatics*, Cambridge, CUP.
- Linell, P. (1982). *The Written Language Bias in Linguistics*. Linköping: Dep. of Communication Studies.
- Local, J. K., Kelly, J., & Wells, W. H. G. (1986). Towards a phonology of conversation: turn-taking in urban Tyneside speech. *Journal of Linguistics*, 22(2), 411-437.
- Luff, P., Hindmarch, J., Heath, C. (Eds.). (2000). *Workplace Studies*. Cambridge: CUP.
- Lüdi, G. (1987). "Travail lexical explicite en situation exolingue", in: *Romanica Ingeniosa. Mélanges offerts à Gérold Hilty*. Bern, Lang, 463-496.

- Lynch, M. (1993). *Scientific Practice and Ordinary Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin Rojo, L. (1994). "Jargon of delinquents and the study of conversational dynamics". *Journal of Pragmatics*, 21(3), 243-289.
- Moerman, M. (1988). *Talking Culture: Ethnography and Conversation Analysis*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Mondada, L. (1995a). "Introduction: pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles", in: Mondada, L. (Ed.), *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles, Actes du colloque de Lausanne, Cahiers de l'ILSL no 7*, 1-18.
- Mondada, L. (1995b). "La construction interactionnelle du topic", in: Mondada, L. (Ed.), *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles, Actes du colloque de Lausanne, Cahiers de l'ILSL no 7*, 111-135.
- Mondada, L. (1995c). "Planification des énoncés et séquences interactionnelles", in: *Actes du Colloque BENEFRIS-Strasbourg, "Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe", Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA, 5*, 319-342.
- Mondada, L. (1998a). "Alternances de langues et linguistique des pratiques interactionnelles", *Cahiers du Français Contemporain. Actes du Colloque International "Alternances des langues et apprentissage. Situations, modèles, analyses, pratiques", ENS de Fontenay, 6-8 février 1997, 5*, 83-98.
- Mondada, L. (1998b). "Technologies et interactions sur le terrain du linguiste", *Actes du Colloque "Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête" (Université de Lausanne, 13-14 décembre 1996). Cahiers de l'ILSL, 10*, 39-68.
- Mondada, L. (1999a). "L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions", *Langage et Société*, 89, 9-36.
- Mondada, L. (1999b). "L'accomplissement de l'"étrangéité" dans et par l'interaction: procédures de catégorisation des locuteurs", *Langages* (no spécial dirigé par J. Arditty, M.-T. Vasseur, *Interaction et Langue étrangère*), 134, 20-34.
- Mondada, L. (2000a). "Grammaire-pour-l'interaction et analyse conversationnelle", in: Berthoud, A.-C., Mondada, L. (eds.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Lang, 23-42.
- Mondada, L. (2000b). "Les effets théoriques des pratiques de transcription", *Linx*, 42, 131-150.
- Mondada, L. (2000c). "La compétence de catégorisation: procédés situés de catégorisation des ressources linguistiques", in P. Martinez & S. Pekarek Doehler, eds., *La notion de contact de langues en didactique*, Paris: ENS Editions & Didier Erudition, 81-102.
- Mondada, L. (à paraître a). *Analyses thématiques. De la grammaire à l'interaction*.
- Mondada, L. (à paraître b). "Questionnement et pratiques d'enquête: une approche interactionnelle de la fabrication du savoir" In Richard-Zappella, J. (Ed.), *Aspects pragmatiques du questionnement*. Paris: L'Harmattan.
- Ochs, E., Schegloff, E. A., Thompson, S.A. (Eds.) (1996). *Interaction and Grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Ono, T., & Thompson, S. A. (1995). "What can conversation tell us about syntax?". In P. W. Davis (Ed.), *Alternative Linguistics. Descriptive and Theoretical Modes*. Amsterdam: Benjamins, 213-271.
- Ono, T. & Thompson, S. A. (1995). "The dynamic nature of conceptual structure building: Evidence from conversation", in: Goldberg, A. (Ed.), *Conceptual Structure, Discourse and Language*. Cambridge, Cambridge University Press, 105-139.
- Orletti, F. (Ed.). (1994). *Fra conversazione e discorso. L'analisi dell'interazione verbale*. Roma: La Nuova Italia Scientifica.
- Peräkylä, A. (1997). "Reliability and validity in research based on tapes and transcripts". In D. Silverman (Ed.), *Qualitative Research. Theory, Method and Practice*, London: Sage.
- Psathas, G. (1995). "'Talk and social structure' and 'studies of work'". *Human Studies*, 18(2-3), 139-155.

- Psathas, G., & Anderson, T. (1990). "The 'practices' of transcription in Conversation Analysis". *Semiotica*, 78(1-2), 75-100.
- Pujolar, J. (1997). *De què vas, tio?* Barcelona: Empuries.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1993). "Faits déviants et tri des observables". *Le traitement des données linguistiques non-standard. TRANEL (Travaux Neuchâtelois de Linguistique)*, 20, 89-111.
- Sacks, H. (1984). "Notes on methodology". In J. M. Atkinson & J. Heritage (Eds.), *Structures of Social Action*. Cambridge: Cambridge University Press, 21-27.
- Sacks, H. (1992 [1964-72]). *Lectures on Conversation (2 Vols.)*. Oxford, Basil Blackwell.
- Sacks, H., Schegloff, E. A., Jefferson, G. (1974). "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation", *Language*, 50, 696-735.
- Schegloff, E. A. (1979). "The relevance of repair for syntax-for-conversation, in: Givón, T. (Ed.), *Syntax and Semantics, Vol. 12: Discourse and Syntax*. New York, Academic Press, 261-288.
- Schegloff, E. A. (1987). "Recycled turn beginnings: A precise repair mechanism in conversation's turn-taking organisation", in: Button, G., Lee, J.R.E. (Eds.), *Talk and Social Organisation*. Clevedon, England, Multilingual Matters Ltd, 70-85.
- Schegloff, E. A. (1996). "Turn organization: One intersection of grammar and interaction", in: Ochs, E., Schegloff, E.A., Thompson, S.A. (Eds.), *Grammar and Interaction*. Cambridge, Cambridge University Press, 52-133.
- Schegloff, E. A., Jefferson, G., Sacks, H. (1977). "The preference for self-correction in the organization of repair in conversation", *Language*, 53, 361-382.
- Selting, M. (1995). "Der 'mögliche Satz' als interaktiv relevante syntaktische Kategorie". *Linguistische Berichte*, 158, 298-325.
- Selting, M. (1996). On the interplay of syntax and prosody in the constitution of turn-constructural units and turns in conversation. *Pragmatics*, 6(3), 371-389.
- Selting, M. (1996). "On the interplay of syntax and prosody in the constitution of turn-constructural units and turns in conversation", *Pragmatics*, 6(3), 371-389.
- Selting, M., Auer, P., Barden, B., Bergmann, J., Couper-Kuhlen, E., Günthner, S., Meier, C., Quasthoff, U., Schlobinski, P., & Uhmman, S. (1998). "Gesprächanalytische Transkriptionssystem (GAT)". *Linguistische Berichte*, 173, 91-122.
- Streeck, J. & Hartge, U. (1992). "Gestures at the transition place", in: Auer, P., di Luzio, A. (Eds.), *The Contextualization of Language*. Amsterdam, Benjamins, 135-157.
- Svartvik, J., & Quirk, R. (Eds.). (1979). *A Corpus of English Conversation*. Lund: CWK Gleerup.
- Thompson, S.A. (1989). "A discourse approach to the cross-linguistic category 'adjective'", in: Corrigan, R., Eckaman, F., Noonan, M. (Eds.), *Linguistic Categorization*. Amsterdam, Benjamins, 245-265.
- Traugott, E. C., Heine, B. (Eds.) (1991). *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam, Benjamins.
- Tusón, A.V. (1997), *Análisis de la conversación*, Barcelona, Empúries.
- Whalen, J. (1995). "A technology of order production: computer-aided dispatch in public safety communications". In P. ten Have & G. Psathas (Eds.), *Situated Order: Studies in the Social Organization of Talk and Embodied Activities*. Washington: University Press of America, 187-230.



Peut-on construire des “ faits linguistiques¹ ” comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion² pour amorcer le débat

Par Didier de Robillard
Université de Tours
UMR 6058 CNRS
Université, Aix-Marseille I
France

Mai 2001

“ Il faut ajouter que ces besoins tantôt s’associent tantôt se heurtent les uns aux autres. L’harmonie et l’antinomie relatives entre les besoins est un fait dont on n’a pas encore tiré toutes les conséquences, mais qui constitue sans doute le facteur principal de la stabilité ou de l’instabilité des systèmes linguistiques ”
(Frei 1929 : 28)

0.0.0. Quelques repères

Au fil d’une discussion qui sera complexe, j’essaierai plus bas de défendre des points de vue qu’il importe de résumer dès le début afin qu’il soient plus aisément articulés entre eux :

1° Le linguiste, comme tout scientifique, ne peut pas ne pas se confronter aux questions de l’ordre et du désordre dans les objets qu’il étudie, parce que c’est son regard qui crée “ ordre ” et “ désordre ”, en tentant d’organiser (“ ordre ”) les “ faits ” composant la profusion de formes faisant partie d’une langue, et parce que “ langue ” est assimilée à un système fermé. Ce qui ne correspond pas au système qui ne peut qu’être “ désordre ” ;

2° Cette question est si ardue que nous avons souvent tendance à simplifier la conception que l’on peut avoir de ces objets, pour parvenir à des descriptions faisables, maîtrisables, lisibles, notamment en nous limitant à des hypothèses déterministes parfois dites “ linéaires ”, alors que rien ne permet d’affirmer que les processus linguistiques soient tous déterministes ;

3° Une des difficultés rencontrées par les linguistes est liée à la diversité des formes linguistiques, à la variation et au changement linguistique, phénomènes qui y contribuent ;

4° La variation est une caractéristique essentielle des langues, et l’éliminer ou la réduire dans les descriptions constitue une amputation lourde de conséquences ;

¹ Les guillemets apparaissent d’entrée de jeu parce qu’il est banal de dire que les “ faits ”, en dépit de leur forme “ accomplie ” sans “ agent ” sont partiellement construits par le chercheur, ce qui ne peut qu’affaiblir leur valeur d’instruments de validation par rapport à des modèles (Mahmoudian / Mondada 1998 pour un excellent traitement récent de ces questions).

² Que je dois largement, et depuis de longues années, à des discussions avec Guy Hazaël-Massieux, Daniel Baggioni, Robert Chaudenson, Louis-Jean Calvet, Daniel Véronique, Claudine Bavoux, Isabelle Pierozak, Véronique Castellotti, sans pourtant que cela signifie que ces personnes soient d’accord avec les lignes qui vont suivre, bien au contraire souvent ! Je voudrais remercier Nicole Gueunier, Isabelle Pierozak, Michel Santacrose, Véronique Castellotti, Daniel Véronique et Robert Chaudenson, Yvonne Touchard pour des lectures très fouillées d’une version antérieure à celle-ci, et pour des remarques que je n’ai pas toujours pu ou su exploiter, les imperfections qui restent étant, bien entendu, de mon seul fait. Ainsi par exemple, D. Véronique a attiré mon attention, à juste titre, sur l’absence des enseignements de la psycholinguistique de la présente réflexion.

5° La variation fait partie de l'ordre linguistique, et les variantes, indépendamment des circonstances où elles apparaissent fréquemment, peuvent surgir dans des circonstances où on ne les attendait pas, notamment eu égard aux usages métaphoriques, métonymiques, " décalés ", que l'on peut en faire ;

6° La variation existe parce que les langues sont des objets empiriques, " bricolés ", et ne sont pas à la hauteur de l'image idéalisée que nous pouvons en avoir qui, seule, peut expliquer, par exemple, que l'on nie la variation au nom de la synonymie parfaite ;

7° L'apparition de variantes en discours, et dans les processus de changement linguistique, est liée à des chaînes causales partiellement déterministes, et la composante non déterministe de ces processus rend l'ensemble chaotique ;

8° Tout cela peut changer notre regard sur les langues, de multiples façons qui seront abordées plus bas, notamment en nous permettant d'apprivoiser le désordre, d'en comprendre le caractère relatif, et les fonctions.

1.0.0. Avant le chaos³...

Un certain nombre de points méritent sans doute être d'être évoqués à ce stade liminaire, sans que cela prenne trop de place, ce qui serait fastidieux. Il sera donc difficile de le faire autrement et mieux que d'une manière probablement un peu trop abrupte, on voudra bien ne pas m'en tenir rigueur.

Cette contribution se veut résolument, et ni plus, ni moins, un moyen d'*amorcer* une *discussion* qui sera sans doute, si elle a lieu, longue et ardue compte tenu des aspects assez centraux de l'activité des linguistes qui ne pourront manquer d'y être évoqués. Les lignes qui suivent ne se veulent, faut-il seulement le dire, pas une théorie " clés en mains ", que je suis bien loin d'être en mesure de présenter, mais bien plutôt une série de questions, en s'appuyant sur quelques références, " faits " et réflexions qui ont été rassemblés ici, l'ensemble étant loin, et sans doute heureusement, d'épuiser le sujet. C'est donc à un *chantier commun* que j'invite le lecteur qui voudra bien m'accompagner dans ces *Marges linguistiques*⁴.

J'assume, pour conclure, le caractère encore assez " bricolé " ou " transitionnel " (Santacroce 1999, 2000) de cette approche qui, finalement, consiste essentiellement en une tentative *d'articulation de travaux autrement épars*. Le " bricolage ", on le verra, est assez central dans ma vision des langues et de la linguistique, et ce qui suit est en cohérence avec cela. Il me semble plus utile de lancer immédiatement cette discussion, même sous la forme d'ébauche qu'elle prend ici, que de repousser une discussion qui me paraît importante et stimulante au jour improbable où j'aurai " tout lu " ⁵. L'intérêt ou l'ennui du lecteur tranchera.

³ Il est frappant de voir que les théories du chaos ont choisi ce terme très fort pour s'auto-désigner, au risque de méprises d'ailleurs, les tenants du chaos n'étant nullement convaincus que seul l'aléatoire mène le monde. J'utiliserai ce terme, qui s'est imposé, en regrettant qu'un autre, moins chargé, n'émerge pas pour le remplacer.

⁴ Je partage cette marge cependant avec au moins Louis-Jean Calvet, qui se pose ces questions bien entendu depuis avant que je ne sois en mesure de le faire (Calvet 1975, 1999), puisqu'il réfléchit dans la direction de la métaphore langue - écologie, et aussi avec un certain nombre de sociolinguistes qui ont largement préparé le terrain, J. Marcellesi, L.F. Prudent notamment (voir bibliographie), et, de manière différente cependant, les tenants de l'interactionisme, qui ne souscrivent sûrement pas à tout ce qui sera dit plus bas.

⁵ Les propos d'un Edgar Morin sur la nécessité d'éviter la fragmentation des connaissances, et le prix qu'il faut payer pour essayer de le faire me confortent dans cette prise de risque inévitable : " Pour cela il nous faut comprendre que la révolution d'aujourd'hui se joue non tant sur le terrain des idées bonnes ou vraies opposées dans une lutte de vie et de mort aux idées mauvaises et fausses, mais sur le terrain de la complexité du mode d'organisation des idées. " (Morin 1991 : 238).

2.0.0. Les “ faits linguistiques ” : de la profusion au(x) (dés)ordre(s)⁶ ?

2.1.0 Une hypothèse. Et si on faisait l'hypothèse que la langue était (dés)ordre(s), c'est-à-dire, aussi, et de manière *irréductible*, désordre, ou ordres hétérogènes imbriqués, intersécants, intriqués, mouvants ? On peut, en dernière analyse résumer l'essentiel de ce qui sera dit ici par cette question, qui ne fait, en somme, que compléter l'hypothèse centrale des linguistiques “ systémistes⁸ ”. Il est en effet frappant que l'une des hypothèses fondamentales de la linguistique, et sans doute de toute grammaire, n'est jamais présentée comme telle, comme une *hypothèse* : il se pourrait que l'ordre et la régularité constituent le principe sous-jacent aux “ faits linguistiques ”. Il ne s'agit de proposer ni que le désordre soit la caractéristique unique des langues, ni même un trait dominant, mais simplement de compléter en un sens le postulat fondamental de la linguistique reconnue, en proposant, pour commencer, d'explorer les marges des théories ayant pignon sur rue.

L'hypothèse avancée ci-dessus, que les langues sont peut-être partiellement aussi désordre, pour être plus précis, *que les langues n'obéissent pas qu'à des lois déterministes*, se présente donc simplement comme une invitation à explorer une voie qui pourrait modifier l'idée que nous nous faisons des “ faits linguistiques ”. On le verra d'ailleurs plus bas, j'entretiens l'espoir que la reconnaissance de cette proposition par les linguistes est de nature à favoriser une articulation plus claire des linguistiques contemporaines, ce qui me semble un objectif valant quelques efforts.

2.2.0. Quelques pratiques de gestion de la diversité linguistique. On pourrait, pour fonder cette hypothèse, évoquer de multiples arguments (quelques “ faits linguistiques ” seront évoqués plus bas). Un seul me paraît déjà suffisant : les historiens de la linguistique montrent bien que ce qui fonde l'activité des linguistes à date très ancienne est leur activité normative, par exemple de “ grammairiens ”, ou celle de phonologues, lorsqu'il s'agit de favoriser le passage d'une langue à l'écriture, surtout si celle-ci est phonologique bien entendu. Ce point de vue semble modeler l'activité des linguistes, qui tendent à oublier que la langue “ normalisée ”, “ standardisée ” est le résultat d'actions délibérées, et que la langue peut exister, et c'est le moins qu'on puisse dire, dans d'autres états. G. Bergounioux (1992) montre bien pourquoi, en France, la prise en compte de cette évidence met longtemps à s'imposer ; C. Blanche-Benvéniste / C. Jeanjean dans leur “ Introduction ” (1986 : 1 sq.), commencent par énumérer les préjugés à l'encontre des fluctuations de la langue parlée, ce que souligne ici S. Auroux :

“ Dans un espace linguistique vide, ou quasiment vide, d'interventions technologiques, la liberté de variation est évidemment très grande et les discontinuités dialectales, affectant essentiellement des traits qui ne se recouvrent pas, peu claires. La grammatisation, généralement en s'appuyant sur une discussion de ce qu'est le “ bon usage ”, va réduire cette variation. ” (Auroux 1994 : 115)

⁶ Dès la première occurrence de ce mot, il importe de rappeler que le (dé)sordre est évidemment produit par l'observateur, en fonction de ce qu'il se donne comme définition, ce qui revient à poser aussi la question de cette définition, et donc de la durée considérée comme pertinente à l'analyse, des facteurs servant à l'évaluer, etc.

⁷ Le désordre est peut-être d'ailleurs, on le verra mieux plus bas, une des figures du “ déformable ” d'A. Culioli (1992 : 9), chez qui on retrouve également l'idée de complexité, très proche de ce que l'on rencontre dans les théories du chaos (1992 : 10 – 11).

⁸ Celles qui réduisent, dans leurs théories, et encore plus dans leurs analyses (car rares sont, de nos jours, les prises de position explicitement “ systémistes ”), les comportements linguistiques à des systèmes qui détermineraient très largement les productions en discours, le changement linguistique, le contact des langues, etc. Dans ces approches, la prise en compte des représentations, des paramètres sociaux, pragmatiques, psycho-affectifs, sont considérés comme “ externes ”, et leur examen est soit considéré comme secondaire, soit renvoyé indéfiniment dans le temps, soit encore comme ne devant intervenir que lorsque les facteurs “ internes ” ne donnent pas l'illusion d'épuiser la question. Marie-Christine Hazaël-Massieux pose ce problème clairement (1993 : 292).

“ Nous pensons toujours que la variation est seconde, qu’il y a variation à partir d’une entité primitive et homogène. Il s’agit d’un concept qui est largement le résultat de la grammatisation ; les comparatistes ont eu beaucoup de mal à le surmonter et il entache encore aujourd’hui pas mal des approches théoriques de nos linguistes [Note au mot “ surmonter ” sur l’attitude de Meillet à ce propos, et notamment cette citation de Meillet : “ On ne rencontre nulle part l’unité linguistique complète ”, écrite à la première ligne de *Les dialectes indo-européens*, 1908] : .” (Auroux 1994 : 116)

On observe une énergie considérable déployée à “ réduire ” la profusion des faits linguistiques, à filtrer cette abondance, à en éliminer une partie, déploiement d’activité qui indique bien, chez le linguiste, la crainte de se trouver submergé par les faits linguistiques, peur qui ne peut se comprendre que si ces faits sont désordonnés. En effet, des faits ordonnés, organisés, catégorisés ne susciteraient pas cette crainte. Qui a peur d’une progression arithmétique, bien maîtrisée, condensée dans une formule lapidaire qu’il suffit d’informer pour qu’elle génère une population de “ faits linguistiques ” marchant au pas régulier des algorithmes ? Qui redoute l’effervescence de la population de “ faits ” circonscrite dans une catégorie, si les contours de celle-ci en sont nets, le contenu homogène, et si, selon les préceptes de la systématique, il y a des relations plus étroites entre tous les éléments d’une catégorie entre eux qu’entre n’importe quel élément de cette même catégorie et n’importe lequel de n’importe quelle autre catégorie ? C’est donc parce qu’ils ont le sentiment d’un foisonnement de formes difficiles à classer que les linguistes tentent de réduire la complexité de ceux-ci, en se donnant des procédures légitimes, et en cela, les linguistes se comportent comme tous les scientifiques.

Cette peur de la diversité linguistique, perçue comme l’un des facteurs pouvant générer ce que nous appelons du désordre, conduit très tôt les sociétés à en demander le contrôle aux linguistes, notamment par souci d’efficacité communicative (Bédard / Maurais, éd. 1983) (le terme “ linguistes ” est évidemment anachronique pour une grande partie de la période envisagée dans cet ouvrage). Chez les premiers linguistes, les normalisateurs de langues, ce “ contrôle ”, ces efforts de réduction sont légitimes, puisqu’on se trouve dans une perspective clairement prescriptive, ce qui suppose généralement une étape de *sélection* de faits pour prélever et construire simultanément le “ bon usage ”, selon des procédures variées (Moreau, éd. 1997 ; article *Norme*). Il n’est pas indifférent, si l’on suit l’auteur sus-cité, de constater que la réduction de la profusion et du désordre semble se faire fréquemment avec des critères qui sont plus d’ordre social que liés à la logique des systèmes, ce que ne désavouerait pas la praxématique, avec la notion de “ réglage de sens ”, et cela même si, a posteriori, des arguments formels sont fréquemment invoqués (clarté, concision, précision...). Comme s’il fallait occulter des logiques sociales, comme si celles-ci risquaient de gêner l’idée d’un système auto-suffisant. Or, on peut défendre l’idée que ce qui fait l’unité de l’ensemble de faits rassemblés par le linguiste est leur fonctionnalité sociale (cohésion), qui rassemble des micro-systèmes (cohérence) assez distincts (Robillard 1993-b).

Si l’on ne peut reprocher à des prescriptivistes d’opérer des sélections, puisqu’ils ne traitent que des sous-ensembles parmi la totalité des “ faits linguistiques ”, tel n’est pas le cas de descriptivistes lorsqu’ils se mettent aussi de la partie, ce qui est fréquent depuis que la distinction entre ces deux orientations s’est fait jour dans l’histoire de la linguistique (Moreau, éd. 1997 article *Norme*, p. 217). Bien entendu, le traitement de “ tous ” les faits n’est pas plus possible en linguistique que dans les autres sciences, la question étant donc de savoir *pourquoi* sélectionner, et selon quels *critères*, les deux questions étant liées. Ce débat est parfois explicite, parfois rampant entre linguistes, qui se reprochent fréquemment d’exclure des formes gênantes pour leurs théories (un des plus spectaculaires est le cas de certains créolistes qui, comme Guy Hazaël-Massieux s’en fait l’écho (1992 : 53, (1996 : 291)) découpent des catégories de “ vrais ” et “ faux ” créoles, ce qui pourrait ne pas être étranger à des définitions a priori de leur part). Dans un tout autre domaine, on a pu reprocher par exemple à N. Chomsky (Morin / Paret 1983), dans les premières moutures de sa grammaire générative, de calquer sa grammaire universelle sur celle de l’anglais, puis sur celle de l’anglais normé, etc. ce qui constituait autant d’exclusions, de sélections de fait. Le plus ennuyeux d’ailleurs n’étant pas tant qu’il s’agisse de sélections (les “ clôtures méthodologiques ” pourvu qu’elles soient provisoires peuvent être légitimes) que le fait

qu'elles soient sinon subreptices, du moins implicites, et que le provisoire ait une fâcheuse tendance à devenir permanent. On peut rappeler les astuces des " Messieurs " de Port-Royal pour réduire la complexité des langues, et qui préservent l'a priori selon lequel les verbes servent à affirmer (ce qui simplifie remarquablement les choses), en réduisant " Pierre vit " à " Pierre est vivant " afin de retrouver un verbe Etre " purement " assertif à leurs yeux, donc lié à deux arguments. Ils vont s'escrimer de même, pour les exemples où la langue a la mauvaise idée d'amalgamer maladroitement en une unité deux des trois termes de l'assertion, à démontrer qu'il ne s'agit que d'un regrettable accident (Ex. marquage du sujet, de la personne par la morphologie verbale seule) (Arrivé / Chevalier 1975 : 43 – 44).

Cela permet d'énoncer ce qui est assez évident ; le désordre n'est désordre que perçu, construit par opposition à un " ordre ", et il semble bien que ce désordre soit effectivement bel et bien perçu par les linguistes, puisqu'ils n'ont de cesse que d'élaborer des stratégies successives, variées, ingénieuses et imaginatives pour le contenir. L.J. Calvet démontre ainsi de manière convaincante, grâce à des exemples d'argot, et en s'appuyant sur les travaux de P. Guiraud, que l'invention de la sociolinguistique et de la psycholinguistique permet d'évacuer commodément et élégamment des " faits linguistiques " gênants pour une vision très idéaliste de la langue (Calvet 1991 : 51). En fait, ce sont les procédures réelles d'établissement d'un corpus qui constituent l'aspect le plus contestable, puisqu'on s'aperçoit que si la sélection des " faits linguistiques " est inévitable et légitime, le traitement concret de la profusion, de la diversité, du désordre potentiel est souvent plus discutable, et probablement lié au refus d'envisager l'hypothèse que le désordre puisse être constitutif des " fait linguistiques ", et peut-être même, de manière plus profonde, que le désordre n'est pas nécessairement perturbateur, destructeur, déliquescence, et qu'il peut même s'envisager comme productif, fonctionnel, fécond.

3.0.0. L'hétéroclisie⁹ : les faits ébouriffés¹⁰

" la règle et l'exception forment, dans les grammaires, une sorte de couple infernal, la première appelant quasiment toujours la seconde et la seconde accompagnant presque toujours la première. Une telle cohabitation a fini par faire passer l'exception comme une sorte de réciproque du théorème direct que semble être toute règle générale. Et l'on en est venu à forger le proverbe, apparemment curieux, selon lequel " l'exception confirme la règle ". " (Touratier 1988 : 7 – 8).

Tout linguiste a, quelque part dans ses dossiers ou sa mémoire des " faits linguistiques " qui l'intriguent, le tarabustent, défient sa compétence, son ingéniosité, ses efforts de mise en cohérence. Il suffit de parcourir la littérature scientifique pour glaner des exemples de désordre qui ne sont souvent pas considérés comme tels simplement parce que ceux qui en parlent considèrent que, puisqu'ils ne doutent pas de trouver la clé de ces comportements aberrants, il ne s'agit que de désordre en sursis, donc en quelque sorte d'ordre potentiel. Mais dès que l'on se propose de porter un regard plus accueillant au désordre linguistique, à l'hétéroclisie, on s'aperçoit que les " faits linguistiques " candidats au recensement dans cette catégorie se bousculent. Bien entendu, il ne s'agit que de " candidats ", puisque des règles pourront peut-être un jour régler ces problèmes épineux, ces " faits linguistiques ", ébouriffés par rapport à la langue bien peignée que la culture linguistique établie nous conduit à privilégier, ébouriffants pour le linguiste qui a ce regard peu tendre pour l'hirsute (alors même,

⁹ *Travaux du CLAIX*, 1988, n° 6. Ici est utilisé le sens lato sensu de ce terme, dont la signification précise est rappelée par C. Touratier (1988 : 8) : " flexion [...] empruntée à plusieurs thèmes ".

¹⁰ Bien entendu, face à chacun des exemples donnés plus bas, il y aura toujours au moins un linguiste pour penser qu'il détient la clé de l'apparente irrégularité présentée, ce qui est certainement exact, à l'intérieur d'un cadre précis et restreint. Le problème est que les critères sous-jacents à l'ordre modélisant l'organisation d'un secteur donné génère souvent du désordre dans un domaine voisin. Le degré de spécialisation de la linguistique de nos jours fait que beaucoup se concentrent sur des secteurs assez étroits, rares étant les descripteurs se risquant à une description globale, comme le rappellent A. Berrendonner et alii (1983 : 9), mais pour arriver à des conclusions différentes des miennes, il faut le signaler.

on le verra (9.4.0.), qu'il contribue à produire ces disparates). Plus haut, j'ai abordé la question par le biais du comportement des linguistes : voyons quelques " faits linguistiques " ébouriffants, et cela sans aucunement nier ou dénigrer l'admirable travail de description qui a été accompli par notre profession depuis longtemps, au prix de travaux fastidieux souvent et donc d'autant plus méritoires, rigoureux, ingénieux, intelligents, compétents, et qui ont cependant pour corollaire obligé, il faut l'admettre, un " enfer " de faits non traités, ou dont le traitement relève de l'exercice de prestidigitation de haute volée (les " Messieurs " de Port-Royal, *supra*).

L'espace disponible ici ne permet évidemment pas de développer les problèmes posés par chaque cas *infra*. Mais ces développements sont sans doute inutiles, tant il est banal, dans tout séminaire, dans chaque réunion scientifique, de se confronter à des zones d'indétermination dans les langues. Ne seront donnés plus bas que quelques exemples de zones où les linguistes reconnaissent le plus souvent qu'il y a " flou ", " brouillage ", " intersections " dans les principes organisateurs de la langue.

- Que penser de l'alternance des auxiliaires en français, dans les mêmes contextes (*J'ai monté / je suis monté*) ? (Benvéniste 1997)
- Comment rendre compte des " choix " entre les formes du futur (*Je mangerai / Je vais manger*) ? (Benvéniste 1997, Gadet 1997).
- L'explication fournie pour expliquer la concurrence entre des formes du type " mille deux cent / douze cents " épuise-t-elle l'intégralité de ce phénomène ? (Benvéniste 1997).
- L'alternance entre *de* et *à* (Gadet 1997).
- L'interrogation en français : Virginie Quillard fait un état de la situation, complété par ses enquêtes et analyses propres (Quillard 2000).
- Pour des exemples plus variés (esperanto, guadeloupéen, serbo-croate, acquisition du français, arabes) : CLAIX (1998) en fourmille.
- *Pu* et *va* en créole mauricien (Hazaël-Massieux 1993, Touchard / Véronique 1993, Baker 1993)
- Le jeu complexe du LA¹¹ postnominal, en français déjà, mais plus encore dans les situations de contact, puisque ce LA prend des valeurs difficiles à déterminer exactement, le long de " frontières de langues ", elles-mêmes assez indécidables, avec les variétés de français standard, de français régional et de créole. (Chaudenson 1994, 1998, Fournier 1998, Bollée / Neumann-Holzschuh 1998, Wittmann 1998, Robillard 2000-c).

Sans compter les phénomènes que l'on appelle " historiques ", cet adjectif mêlant de manière synchrétique des facteurs que l'on déploierait en synchronie sur plusieurs domaines, et qui trouvent parfois une explication dans les facteurs internes / sociolinguistiques en diachronie, mais que l'on n'arriverait pas à expliquer dans une perspective rigoureusement et classiquement synchronique. On se référera pour le latin à M. Banniard (1992, 1997), mais aussi à J. Picoche / C. Marchello-Nizia 1996, par exemple, pour ce qui est de la morphologie verbale du français, pourtant à l'écrit, donc probablement moins variable que l'oral de la même période (1996 : 57 – 58, 252 – 253).

"Les textes français jusqu'au XVI^e siècle présentent, surtout pour les verbes à plusieurs bases dont la conjugaison n'est pas entièrement prévisible, un foisonnement de formes verbales [...] dont les manuels existants sont loin de donner un relevé exhaustif [...]. Pour les seules trois premières personnes de l'indicatif présent de *vouloir*, un dépouillement important [...] ne présente pas moins de 128 formes attestées ; il est vrai que sur les 47 formes de première personne, 34 ne le sont que dans un ou deux textes ; restent tout de même 13 types plus ou moins usuels." (Picoche / Marchello-Nizia 1996 : 57 – 58, 252 - 253).

¹¹ L'orthographe " LA " (ni créole, ni française) traduit le fait qu'avant examen, on ne peut trancher sur la question de savoir s'il s'agit ou non de la même forme, et donc s'il existe ou non des " frontières " de langues entre les " lectes " examinés.

Pour faire bonne mesure, on peut rappeler les périodes comme celle de la Guerre de cent ans, où la langue est perçue comme extrêmement variable et perturbée (Brunot 1966, vol. I : 421), ou, encore les structures complexes et loin d'être linéaires du discours que les travaux du GARS et de Claire Blanche-Benvéniste ont mis à jour. La " mise en grille " proposée par Claire Blanche-Benvéniste (1990, 1997) permet certes d'y voir plus clair, mais ce dispositif révèle en même temps encore plus clairement parfois les tâtonnements du locuteur.

Nous ne pouvons continuer à aligner les exemples les uns à la suite des autres, tel n'est pas l'objectif de cet article. On trouvera un certain nombre d'exemples dans l'ouvrage de J.M Léard¹² (1992), qui montre les difficultés que l'on peut éprouver à traduire les " faits linguistiques " en ordre :

L'une et l'autre [grammaire structurale, grammaire générative et transformationnelle] produisent des résidus qui sont le prix inévitable à payer pour sortir du particulier. [...] Parfois, elles ont contourné la difficulté ; si elles l'ont affrontée, elles n'ont pas manqué de s'y empêtrer plus ou moins.

[...] Les surplus (quand il s'agit du clivage) ou les manques (dans le cas de *voilà* et de l'infinitif, privés de temps et de sujet) ne sont que la conséquence directe d'un certain type de généralisation. Si l'on considère que la syntaxe d'une phrase est fondée simplement sur des principes de dépendance ou sur une hiérarchie de catégories (morpho)syntaxiques, les mêmes faits sont inévitablement expliqués mais d'autres, toujours identiques, résistent. " (Léard 1992 : 17)

" Que faire des déchets inévitables des grammaires catégorielles ? La première solution, connue depuis toujours, consiste à les enfouir en attendant (quoi ?). C'est peu glorieux et les écolos disent que c'est un procédé explosif à long terme. Ils proposent deux issues : la première, un peu molle, consiste à les récupérer et à les recycler sans examen des causes ; la deuxième, radicale et révolutionnaire, remet en cause le système qui les produit. " (Léard 1992 : 18)

En fait, bien entendu, ce qui est probablement en cause ici, ce n'est pas le linguiste lui-même, mais, bien plus, la culture de notre discipline dans son ensemble, et plus largement encore, les modèles qu'elle s'est donnés, en prolongeant, malgré des choix en principe descriptivistes, certaines continuités (habitudes de sélection) par rapport à un héritage prescriptiviste d'une part, et empruntant aux sciences " dures " d'autre part, perçues comme les archétypes de la scientificité :

" On en vient donc à conclure que la science du langage se sépare radicalement des " sciences " de la culture et s'apparente plutôt, sur la question décisive de la causalité et des connexions explicatives, aux sciences galiléennes reconnues. " (Milner 1995 : 214). [On aura noté le singulier du syntagme " la science du langage "].

L'ironie est que c'est dans le saint des saints des " sciences galiléennes reconnues " que le chaos apparaît (Gleick 1989), et que, les " sciences de l'imprécis " (Moles 1995), après avoir emboîté avec enthousiasme le pas des sciences dures lorsqu'elles se sont durcies, semblent renâcler à faire de même lorsque leur modèle se ramollit, semble-t-il résolues à se laisser remorquer, avec une révolution épistémologique de retard, alors même que c'est en leur sein, en dernière analyse, que cette révolution aurait pu poindre¹³.

¹² Notons que J.M. Léard semble penser que l'on pourra trouver un système qui soit capable de résorber ces " résidus ", ses propos cités plus bas s'adressant donc au passé.

¹³ A. Moles (par exemple 1995 :51 - 52) fournit des éléments éclairant ce point. A la page citée, il évoque le fait que la mesure (quantification) permet de prendre de la distance par rapport à l'objet, ce qui n'est qu'une étape dans la recherche.

4.0.0. Les théories du chaos dans les sciences dures “ dures ”

“ On ne voit pas pourquoi il serait interdit au linguiste d'introduire des entités aussi étranges que les particules virtuelles de la physique quantique. ” (S. Auroux 1992 : 57)

On se reportera avec avantage à l'ouvrage de James Gleick (1989) pour le détail des théories du chaos, que je ne peux développer en détail ici, on le comprendra. Il ne m'est pas non plus possible ici de m'attarder sur le point suivant, crucial par ailleurs : les théories du chaos, dans les sciences dures, rapprochent considérablement celles-ci des sciences humaines en montrant que les phénomènes physiques sont, en un sens, historiques, car non réversibles. (Spire 1999 : 7, 11 – 12, 15 ; Prigogine in Spire 1999 : 21) ; un autre aspect ne sera qu'indiqué au passage ici, malgré son importance : la nécessaire prise en compte du paradoxe de l'observateur dans les sciences dures, phénomène qui les rapproche des sciences humaines.

Une précision importante s'impose, d'entrée de jeu : “ chaos ” dans le sens où sera utilisé plus bas, n'est pas synonyme de “ totalement aléatoire ”, l'intérêt des perspectives ouvertes par les théories du chaos étant justement de permettre d'envisager autrement l'étude d'objets dont les comportements ne sont ni totalement aléatoires, ni complètement prédictibles, puisqu'un système chaotique se caractérise par les traits suivants (j'ai abordé ces aspects (Robillard 1995, 1998) par le passé, et ce qui est dit plus bas est une reprise partielle de ces textes, d'où des références parfois anciennes, mais à l'usage aussi fiables que les plus récentes) :

1° “ [...] le chaos [...] n'est ni prédictible, ni aléatoire (Tarnowsky 1993 : 38), il s'agit d'un “ mélange subtil de hasard et de déterminisme ” (Guillemot 1993 : 41), “ C'est à dire qu'il est à la fois l'ordre et le désordre ” (Guillemot 1993 : 41) ;

2° “ [...] la sensibilité aux conditions initiales [est la] signature du chaos ” (Guillemot 1993 : 48), il s'agit du fameux “ effet papillon ” de Lorenz : “ la moindre différence de conditions initiales, le plus imperceptible changement dans leur état bouleverse complètement leur évolution ” (Tarnowsky 1993 : 40), ce qui fait que la présence ou l'absence d'un battement d'ailes de papillon en Australie peut décider du déclenchement ou non, quelques mois plus tard, d'une tempête aux Etats-Unis (Tarnowsky 1993 : 40).

Il convient d'insister sur un aspect des objets chaotiques : ils ne sont absolument pas obligatoirement très complexes (en supposant d'ailleurs que nous puissions tous être d'accord sur le sens de ce terme qui pose beaucoup de problèmes aux linguistes en tout cas (Haugen 1975)) :

“ Pourquoi avoir si longtemps analysé un jouet [une sorte de pantin mécanique au comportement imprédictible, mais à la mécanique extrêmement simple] ? C'est que l'on ne saurait mieux illustrer la grande leçon de la théorie du chaos : l'incertitude n'est pas liée à la complexité. La multiplicité des facteurs et des causes n'est pas l'unique source du hasard ; on peut aussi le fabriquer avec des mécanismes très simples. ” (Ekeland 1995 : 23)

Bien entendu, a fortiori, des mécanismes complexes comme les comportements linguistiques peuvent-ils générer le chaos avec encore plus de facilité, puisque les phases déterminantes, fréquemment évoquées dans les théories du chaos, de *sélection* aléatoire d'un facteur parmi plusieurs, puis *d'amplification* de celui qui a été sélectionné (ce qui lui augmente son pouvoir perturbateur et en rend les effets perceptibles) n'ont que plus de champ pour s'exercer.

On trouvera plus bas quelques exemples, empruntés à *Science et Vie* n° 914, illustrant les théories du chaos, avant de tenter d'en dégager plus loin des généralités :

- Après plusieurs siècles de croyance très forte dans la prédictibilité des trajectoires des éléments de la “ mécanique céleste ” (métaphore parlante en soi), on s'aperçoit depuis peu que cela doit être sérieusement nuancé. Les mouvements des corps célestes se produisent dans un milieu exempt de friction, où les impulsions, une fois qu'elle ont été imprimées, n'ont aucune raison de s'atténuer. La même règle vaut pour les perturbations qui peuvent se produire, si parfaite que puisse être cette horlogerie macroscopique. Ces perturbations peuvent entrer en résonance avec des forces plus grandes, ce qui en amplifie l'influence

perturbatrice de manière exponentielle, et provoque des modifications du système que l'on ne pouvait imaginer dans une approche scientifique qui était réfractaire à toute idée de " désordre " (les perturbations minimales ci-dessus). C'est ainsi que l'article de Hélène Guillemot (1993) explique pourquoi l'orbite des quatre planètes les plus proches du Soleil est imprédictible à long terme, la croyance inverse n'étant due qu'à la myopie (intellectuelle) et à l'ethnocentrisme des astronomes, qui effectuaient des calculs considérés comme à long terme à l'échelle humaine, mais qui ne représentaient qu'une période très courte à l'échelle macroscopique.

- L'ornithologie observe que certaines espèces, pendant leurs phases de nourrissage, ont un comportement de vigilance non déterministe, alors que les phases de surveillance d'autres espèces sont parfaitement prédictibles. La comparaison de ces espèces montre que ce qui rassemble les oiseaux " non prédictibles " est le fait d'avoir des raisons de craindre des prédateurs, et les oiseaux " prédictibles " le fait de ne pas entretenir cette crainte.

Le deuxième exemple montre bien que le chaos peut être producteur de stabilité, reproduction d'une espèce). Il est cependant évident que nous, Terriens, avons plus de mal à imaginer qu'il en aille de même dans le cas du premier exemple, puisque nous préférons a priori la stabilité de la " mécanique céleste " à son instabilité, car nous avons des raisons de préférer la constance de la " mécanique céleste " à ses dérèglements : chutes d'astéroïdes, basculement des axes de rotation de la terre, collisions de planètes. C'est cependant simplement parce que nous oublions que nous devons probablement notre propre existence à un épisode chaotique initial assez exemplaire, le big bang.

Lorsqu'on parcourt la littérature sur le chaos, on s'aperçoit que " le chaos gouverne la pensée " (Titre d'un N° spécial de *Science et vie*), permet à des jouets d'enfants de simuler le libre arbitre (Ekeland 1995 : 8), au temps météorologique d'évoluer, aux dés de jouer leur rôle de simulacre de hasard (Ekeland 1995), sans compter que le chaos peut déclencher les éruptions volcaniques, les avalanches, influence les mélanges de fluides, l'agitation boursière, l'évolution des populations (*Pour la science*, dossier n° 6, sur le chaos), sans compter les multiples exemples, de nature plus " scientifique " donnés par J. Gleick (1989), et qui justifient le titre de la présente partie.

Bref, on l'aura compris, *peu de domaines échappent au chaos, que l'on doit donc considérer comme une caractéristique fondamentale du monde qui nous entoure* et dont nous faisons probablement partie intégrante. De là à se demander si le chaos ne peut s'appliquer aux langues, il n'y a bien entendu qu'un pas, sauf à poser une différence fondamentale justifiant cette exclusion. Et cela d'autant plus que, alors que nombre de phénomènes des sciences " dures " ont pu être envisagés par le passé comme étant complètement déterminés, peu de linguistes ont jamais défendu le fait que l'intégralité des " faits linguistiques " puissent l'être.

5.0.0. Comportements linguistiques, " faits linguistiques ", et chaos

Il faut peut-être commencer par proposer de définir la linguistique non à partir des seuls " faits linguistiques ", mais à partir de *comportements*¹⁴ et de *faits*, les représentations faisant partie intégrante de ces comportements sauf si on veut considérer les sujets comme autant de " boîtes noires " réagissant par des chaînes de stimulus - réponse. Les comportements qui font advenir les " faits linguistiques ", ce qui n'exclut pas une influence par rétroaction entre " faits " et comportements (voir plus bas ce qu'en dit Edgar Morin), mettent évidemment à nouveau les représentations au cœur de cette problématique. Il y a de multiples raisons justifiant que l'on pose les comportements comme centre d'intérêt pour les linguistes, même si, comme le faisait remarquer D. Véronique lors d'une des séances du colloque *France, pays de contacts de langues* (9 -10 novembre 2000, Tours), il faut encore démontrer en quoi parler de processus est plus légitime et / ou avantageux que parler de produits, étant entendu que

¹⁴ Le volet des comportements linguistiques exploré par la psychanalyse ne sera pas évoqué ici.

les uns comme les autres sont des fictions scientifiques constituées par le chercheur. Dans l'absolu, cette remarque est totalement juste, mais nous ne travaillons pas dans l'absolu, mais dans l'histoire de la discipline. Les approches systémistes se sont constituées autour de fictions stabilisantes et figeantes, ce qui fait que partir de processus fournit un instrument qui facilite la prise de distance par rapport à certaines traditions disciplinaires, et surtout permet d'introduire avec plus de cohérence le jeu de facteurs considérés comme "externes", dont l'action semble plus aisément imaginable à propos de comportements que de "faits", caractérisés comme accomplis achevés, sans agents, extraits de toute temporalité, peu accueillants à la processualité¹⁵.

Si l'on admet ce point de départ, on peut essayer de voir comment la théorie du chaos peut être éclairante pour la description de "faits linguistiques".

5.1.0. Contacts de langues, changement linguistique et chaos. Les théories du chaos étant constituées pour décrire des processus, labiles, dynamiques, peut-être doit-on risquer "effervescentes"¹⁶, on peut penser à les appliquer en premier lieu au changement linguistique, et pour trouver ces qualités portées à un haut degré, on peut, par simple commodité, commencer par aller chercher des matériaux de réflexion dans des situations de contacts de langues, de "véhicularisation" et de "vernacularisation", celles étudiées par G. Manessy ((1993, 1995), G. Manessy / P. Wald (1984) R. Chaudenson (1974, 1992), R. Chaudenson, R. Mougeon / E. Béniak (1993), L.-J. Calvet (1981, 1999), et bien d'autres envers lesquels la présente étude est lourdement endettée intellectuellement (voir bibliographie). Il ne s'agit pas de considérer que les théories du chaos ne conviennent qu'aux "faits linguistiques" correspondant à ce type de situations, mais que celles-ci ont permis de mettre en évidence des phénomènes que l'on ne pouvait vraisemblablement pas ne pas y percevoir parce qu'ils y sont particulièrement perceptibles ; une fois "éduqués", les yeux des linguistes parviennent facilement à distinguer les mêmes phénomènes, sous des formes moins accentuées, dans la plupart des autres situations, parfois d'ailleurs des situations décrites depuis fort longtemps, avant même que les créoles, pour prendre cet exemple, n'existent (Banniard 1992, 1997).

Ces situations de contacts de langues entre français d'une part et langues africaines, malgache(s) de l'autre, se caractérisent, entre autres traits, par le fait qu'elles font émerger des objets linguistiques analogues par certains aspects, malgré la diversité des matrices sociales, langues en contact, etc.

5.1.1. Créolisation, chaos. Lorsqu'il s'agit de créoles, les créoles français, qu'ils apparaissent dans l'arc Caraïbe ou dans l'Océan Indien plus tardivement, entretiennent des affinités qui ont aiguisé l'attention des tenants du bioprogramme génétique (Bickerton 1981) tant il était tentant de défendre l'idée que le seul invariant dans ces multiples situations différentes ne pouvait qu'être le cerveau humain et le bioprogramme sous-tendant son fonctionnement (Bickerton 1981). Des versions récentes de cette approche défendent l'idée que pourrait exister un "type créole" à ajouter aux typologies existantes des langues (McWhorter 1998). R. Chaudenson, pour sa part a défendu, en s'inspirant de L. Hjemlev et H. Frei (Chaudenson 1974) et en se fondant sur des études socio-historiques précises, que le facteur commun réside plus dans les matrices sociales dans lesquelles, notamment, la norme s'affaiblit considérablement, ce qui desserre l'emprise de la camisole normative sur le français, et libère le ressort de l'évolution du français, véhiculaire des sociétés créoles naissantes. Celui-ci, "figé" en quelque sorte sous l'action des efforts de normalisation étalés dans le temps (F. Brunot (1966), décrit cela par le menu), aurait accumulé des tendances évolutives qui ne peuvent s'exprimer, contenues par la norme, et ces pressions évolutives se libéreraient en

¹⁵ Comme le rappelle L.F. Lara (1983 : 157 note 8), le débat entre la conception "objectale" et "processuale" des "faits linguistiques" remonte à Aristote, Humboldt (*ergon / energeia*) et à E. Coseriu, et est donc sans doute fondamental. Nous n'allons donc pas l'épuiser ici.

¹⁶ Mais bien entendu, une théorie figeante a toujours du mal à voir quelque phénomène que ce soit comme instable. La théorie du chaos a tendance à faire l'inverse, à dynamiser la vision que l'on peut avoir de tout objet, ce qui est sans doute également excessif.

quelque sorte lors de la créolisation, qui a parfois été décrite comme un processus “ anomique ”, et le français parcourrait en 50 ans de créolisation la trajectoire qu’il aurait dû, sans le frein de la norme, accomplir depuis longtemps. Selon R. Chaudenson, le français, dans les conditions de créolisation, très éloignées de toute forme de contrainte normative traditionnelle, dépasserait même les limites que le français, dans des conditions non exceptionnelles, ne pourrait franchir. R. Chaudenson propose donc de considérer que les créoles, sur leur lancée évolutive, échappent à l’attraction du système du français, et constituent des systèmes autonomes de celui du français. Le descripteur attentif devrait donc trouver, dans les systèmes des créoles, à la fois des traits rappelant ceux qui caractérisent l’évolution du français¹⁷ et des traits différents de ceux du français.

5.1.2. Français, créoles, continuités, ruptures. Pour trouver des témoins de l’évolution du français “ affranchi ” des contraintes de la norme, mais qui reste dans la zone du système français, R. Chaudenson, R. Mougeon et E. Béniak (1993) proposent donc d’étudier des formes de français qui, connaissant des conditions sociales propices à l’affaiblissement de la norme, sans aller jusqu’aux conditions paroxystiques de la créolisation, et donc jusqu’à l’autonomisation, permettraient néanmoins d’atteindre les frontières du système du français. Ces témoins sont fournis par les français d’Amérique du nord par exemple, là où il y a eu transmission héréditaire continue, dans des conditions propices à l’évolution de la langue, mais sans “ autonomisation ”.

On démontre ainsi qu’entre les formes de français les plus “ figées ” et les créoles français autonomisés par rapport au français, existe une continuité dont les traces se trouvent étalées dans l’espace de la variation synchronique. Ces témoins peuvent s’interpréter comme des indices diachroniques, puisque ces français de “ migrants ” se comportent, comme souvent en pareil cas, en se fossilisant, comme des “ conservatoires ” de formes anciennes qui seraient en quelque sorte plus “ avancées ”¹⁸ que le français normé, mais moins que les créoles. Ces langues, qui auraient sauté le pas, et ne feraient plus partie de l’ensemble français, par l’orientation des changements opérés dans leur système, indiqueraient néanmoins la direction du changement du français. La question des rapports entre français véhiculaires et créoles se pose d’ailleurs (Manessy 1978, Chaudenson 1994, 1998, Fournier 1998, Bollée / Neumann-Holzschuh 1998, Wittmann 1998, Robillard 2000-c).

On peut sans mal rendre compte de ces phénomènes par le biais de la réduction de la pression normative, qui favorise l’expression de micro-phénomènes perturbateurs, *sélectionnés* par des conditions d’énonciation nouvelles (véhicularisation) *amplifiés* par des conditions sociales mouvantes, (par exemple les importantes migrations aussi bien dans la créolisation que dans les métropoles africaines (Calvet 1994).

5.1.3. Isomorphisme partiel du changement linguistique et du changement social.

D’autres chercheurs comme G. Manessy étudient la variation du français dans des conditions analogues en Afrique, et arrivent à des conclusions sensiblement convergentes, organisées autour des notions de “ vernacularisation / -ité ” et de “ véhicularisation -ité ” (Calvet 1993). L’idée de base en est somme toute simple : lorsqu’une communauté linguistique correspond à une communauté sociale qui souhaite affirmer son identité par le biais de la langue, on s’aperçoit que l’une des évolutions que connaît la langue ainsi fonctionnalisée consiste pour elle à accentuer l’irrégularité de son système¹⁹, alors que lorsqu’une langue sert de véhiculaire

¹⁷ Voir F. Gadet (1999) mais pour notre propos la synthèse de F. Gadet en 1997 souligne mieux les tendances évolutives majeures du français), et les traits étrangers au français.

¹⁸ Lire les critiques de F. Gadet (1998) à l’égard de ce terme, et de l’ouvrage de H. Frei en général.

¹⁹ “ A partir du XVI^e siècle, les grammairiens stabilisent et normalisent un idiome en pleine évolution. La distance entre deux usages se creuse alors, car la langue soignée commence à refuser certaines évolutions populaires. *Ont donc été fixés des usages en voie d’extinction* et des structures alors en cours de modification ont vu leur évolution bloquée. ” (Gadet 1992 : 6, les italiques sont de mon fait). Le français n’a donc pas échappé à cette règle, puisque ce sont les usages les plus inaccessibles par rapport à la pratique courante qui sont érigés en norme,

à des groupes différents, son système tend à se régulariser. De là, il n'y a qu'un pas à faire pour faire l'hypothèse que le marquage de l'identité se fait mieux par le biais d'un système irrégulier (si ce syntagme n'est pas un oxymore) que régulier. En effet, on peut penser que la plus grande prédictibilité du système régulier en fait un instrument facile à maîtriser même pour un néolocuteur :

“ Bien entendu, le développement du français populaire [à Ouagadougou] n'est pas sans conséquences. En effet, cette variété [...] constitue dans le même temps, du fait de la facilité de son acquisition, un frein à l'expansion du français standard²⁰. ” (Batiana 1998 : 32)

La régularité des véhiculaires (cf. les langues artificielles qui recherchent souvent la régularité (Yaguello (1984)), en fait un instrument peu utilisable dans une perspective de marquage de la frontière entre l' " intérieur " et l' " extérieur " d'une communauté, puisqu'une langue relativement régulière est bien entendu comparativement plus facile à maîtriser pour un allophone qu'une langue irrégulière. Si une langue irrégulière est propice au marquage de l'identité, une langue régulière serait un véhiculaire efficace, précisément en raison des mêmes motifs : elle s'apprend facilement, sa régularité la rend plus vite maîtrisable par des néolocuteurs. Bien entendu, des variétés véhiculaires et vernaculaires *de la même langue*, comme cela s'observe en Afrique, peuvent jouer, selon les circonstances, le rôle de langue grégaire ou véhiculaire, ce qui rend ces phénomènes d'autant plus spectaculaires (mais on observe les mêmes phénomènes en anglais et en français véhiculaires, ce qui a suscité, à propos de certains français véhiculaires la question de savoir s'il ne s'agissait pas de créoles (Manessy 1978). Ces remarques conduisent finalement R Chaudenson, G. Manessy, L.-J. Calvet à poser implicitement, et à l'intérieur de certaines limites, une sorte d'isomorphisme entre évolutions sociales et linguistiques.

5.2.0. Normes, chaos, attracteurs étranges

Ce détour est fort instructif pour les perspectives des théories du chaos en linguistique, puisque cela suggère que celles-ci ne peuvent entrer en action qu'une fois le " mur normatif " franchi, une des fonctions de ce " mur " étant, justement (Garvin 1983-a et 1983-b, Mathesius 1983, Havranek 1983²¹, et l'ensemble de Bédard/ Maurais, éd. 1983 d'ailleurs) d'éviter ou de contenir le désordre linguistique. C'est peut-être cela qui expliquerait que, au plan sociétal, les changements massifs et rapides ne pourraient s'opérer que dans des circonstances assez exceptionnelles, la norme s'opposant à ce type de phénomènes (les choses peuvent être différentes à des échelons de socialité²² moins importants, et dans des conditions où le degré d'informalité rend illusoire la prescription de normes strictes, on le verra plus bas). Un cas particulier et récent de ce type de processus est peut-être ce que l'on peut observer dans la libre sphère des *chat*²³s sur internet (Pierozak 2000, à paraître), où l'orthographe du français semble subir des pressions évolutives importantes. Facteur non anodin, cela ce produit au vu et au su de locuteurs de plus en plus nombreux, fait nouveau par rapport à des phénomènes analogues naguère au minitel (Luzzati 1991, Lévy 1993) et dans les correspondances personnelles (Frei 1929, Lucci / Millet 1994).

ce qui peut se lire comme une procédure d'introduction d'irrégularité, du point de vue des locuteurs, par érection en norme d'un usage qui leur est lointain, ce qui leur demande un effort supplémentaire.

²⁰ Ici, en fait, la situation est plus complexe qu'elle n'en a l'air, mettant en présence deux types de véhiculaires différents, l'un, résultat partiellement d'un " aménagement " délibéré, le français standard, figé depuis 3 siècles, et l'autre un véhiculaire " empirique " plus récent, apparemment mieux adapté en tout cas aux besoins des locuteurs.

²¹ Il est à noter que les thèses du Cercle linguistique de Prague en ce qui concerne la standardisation ne préconisent pas l'uniformisation et le figement des langues. La notions de " stabilité flexible " par exemple montre bien cela.

²² On trouve une tentative de mise en rapport des niveaux micro et macro chez A. Bretegnier (1999), qui rappelle la tentative de JC. Corbeil (1983 : 283).

²³ Echanges instantanés de messages écrits qui prennent l'allure de véritables conversations.

Si la norme, d'un point de vue statique, s'imagine bien comme un " mur ", une " digue ", son processus opératoire dynamique se traduit souvent, sous la plume des linguistes, comme une *sélection* (constitution d'un sous ensemble de formes parmi toutes les formes d'une langue), ce qui rapproche soudain les processus normatifs des processus chaotiques, tout simplement, nous l'avons vu en théorie plus haut, parce que le propre de certains types de processus chaotiques est de déstabiliser (ou stabiliser autrement) un système en *sélectionnant* et en *amplifiant* une perturbation que l'on aurait probablement perçue, avant l'enclenchement du processus, comme infime, marginale et fugace, dans le fonctionnement du système.

Autre forme de sélection, les processus liés à l'attracteur étrange (J. Gleick (1989) en donne de nombreux exemples, et est probablement celui qui explique le plus clairement, même au profane, de quoi il retourne exactement) moyen d'illustrer visuellement comment les phénomènes chaotiques peuvent mêler de manière inextricable déterminisme et aléatoire.

" En effet, d'un objet dont le comportement est sous l'effet d'un attracteur étrange :

1° on peut prédire (au sens de " prédictible ") tous les états qui ne se manifesteront jamais ;

2° on peut énumérer les règles qui définissent l'ensemble des états qui sont susceptibles de se réaliser ;

3° mais on n'est pas en mesure, au sein de l'ensemble des états qui sont susceptibles de se réaliser, de préciser en quel point de l'espace ou du temps **un** état donné se manifestera. "

En un sens donc, on est en présence d'une loterie, d'un jeu de hasard, ce qui explique sans doute la passion des descripteurs de langues : on sait quels sont les numéros qui ne seront pas tirés (ceux qui n'ont pas été imprimés ou vendus), on sait quels sont les numéros qui peuvent être tirés, mais on ne sait pas quel numéro sera tiré à un tirage donné : le jeu est stimulant justement parce que le joueur peut espérer gagner, en étant certain de perdre de temps en temps au moins ". (Robillard 2001).

D'une certaine façon, nous pouvons observer quotidiennement la mise en scène du chaos, lorsque nous choisissons de l'appeler " aléatoire ", dans les jeux de hasard. L'ensemble du protocole entourant un jeu de hasard (dés non pipés, tapis de jeu, nombre de dés, ou, plus solennel et protocolaire, au loto : huissier, boules identiques, machine transparente à brasser les boules numérotées, nombre de boules tirées, périodicité des tirages de chaque boule, diamètre de l'orifice par lequel s'évacuent les boules, etc.) constitue la dimension prédictible de l'ensemble du processus.

Cela permet peut-être d'entrevoir une des raisons pour lesquelles *diachronie* (tirages successifs à partir du même ensemble de faces de dés) et *variation* (toutes les faces, à un moment donné, ont d'égales chances d'apparaître, et probablement, apparaissent au même moment, dans des lieux différents), donc aussi, d'un certain point de vue, diachronie et synchronie sont indissociablement liés²⁴.

5.3.0. Le désordre apprivoise le linguiste

La linguistique s'est ingéniée à élucider les déterminismes sous-jacents à l'apparition de structures linguistiques, dans la chaîne parlée comme à la faveur du changement linguistique, et, progressivement, et en partant des systèmes très figés des grammaires normatives, les linguistes ont appris à faire place à l'incertain :

²⁴ P. Garde (in Touratier 1988 : 9) propose de parler de " bisynchronie " lorsque " à l'intérieur d'une même synchronie, les faits se conforment [...] à deux modèles différents qui [...] sont en réalité " la projection sur le plan synchronique d'une évolution en cours depuis un modèle ancien vers un modèle nouveau (Garde 1981 : 382). (Touratier 1988 : 9).

- Les facteurs “ internes ”, interprétés comme déterministes, ont été invoqués, et expliquent une grande partie des occurrences en discours, surtout dans le cas de langues standard.
- Certaines occurrences ne pouvaient s’expliquer par des facteurs “ purement internes ”, et la porte s’est entrouverte à des facteurs, pragmatiques, psycholinguistiques et sociolinguistiques, mais de manière ambiguë, puisque l’on en a profité pour rejeter ces phénomènes hors de la linguistique (Calvet 1991²⁵). L’introduction de ces facteurs, on le comprend bien, rend les comportements prédictibles, au mieux, de manière probabiliste : les pourcentages de chances qu’une proportion d’une population manifeste un certain type de comportement sont exprimables, mais le comportement de chaque individu reste imprévisible.
- Jusqu’à cette étape, les facteurs ont toujours été liés aux comportements des locuteurs, et d’une manière ou d’une autre, à des déterminismes (sémiotique, pragmatique, social), même quand l’apparition de certaines occurrences semblait involontaire, on a invoqué des causalités inconscientes (lapsus), traitées par la psychanalyse, aspect non évoqué ici. L.-J. Calvet, dans son ouvrage de 1999 propose implicitement d’admettre que le changement linguistique soit aussi déterministe, dans la mesure où le modèle écolinguistique observe le jeu de facteurs liés au “ milieu²⁶ ”, et l’adaptabilité des systèmes linguistiques à ce milieu. L.-J. Calvet insiste cependant sur l’idée que le changement, s’il y en a un, ne peut se percevoir qu’au niveau d’ensembles d’éléments, et pas à celui d’éléments pris individuellement, point sur lequel il faudra revenir plus bas.
- On peut poursuivre dans cette direction avec les modèles chaotiques, en proposant de faire l’hypothèse que, en synchronie et en discours, comme dans le changement diachronique, l’apparition de certaines occurrences, et elles sont nombreuses, peut ne pas avoir de déterminisme individuel comme précédemment, mais pour une raison différente. Le comportement de chaque unité, qui se voit conférer un sens individuel et irréductible à celui d’une autre unité (comme dans la linguistique systémiste, dans les ouvrages prescriptivistes), n’est pas toujours prédictible. Ce sont des ensembles d’unités que l’on peut considérer comme catégories déterministes en situation concrète d’interaction, puisque la linguistique ne peut aller plus loin dans la prédictibilité (et se trouve souvent en deçà). Penser que l’on peut, et que l’on doit toujours aller plus loin repose sur l’hypothèse d’une double transparence : le locuteur est “ transparent ” à la théorie linguistique (capable de prévoir tous les cas, motivations, etc.), la langue est parfaitement transparente au locuteur : il en connaît toutes les possibilités (compétence passive), et les exploite toutes (compétence active)²⁷. Bien entendu, il existe des cas de prédictibilité très forte (plutôt dans les domaines de la morphologie et de la syntaxe (incluant les marqueurs prosodiques)), côtoyant des cas de chaos très caractérisé, les langues et les comportement

²⁵ Citons in extenso L.J. Calvet, puisque ce qu’il écrit est au centre de nos préoccupations : “ Car l’ “ argot ” est un bon révélateur des limites de la linguistique, et s’y attaquer constitue un défi. Mais il ne faudrait pas, pour relever ce défi, se contenter de bricolage, car l’argot nous pose en même temps un problème général : celui du passage de l’analyse des codes à celui des usages de ces codes. Pour ce qui concerne la langue, on a cru pouvoir marginaliser cette analyse en la baptisant “ sociolinguistique ” ou “ psycholinguistique ”, pensant du même coup sauvegarder ce que certains ont baptisé la “ linguistique pure ” ou le “ proprement linguistique ”. Il semblerait bien aujourd’hui qu’il soit impossible de conserver une telle distinction, puisqu’un code n’existe pas en dehors de ses usages, et qu’il faille opérer un retour du “ périphérique mou ” vers le “ noyau dur ” : en quelque sorte, le mou est dans le dur, et réciproquement... ” (Calvet 1991 : 51)

²⁶ “ A chaque instant, la langue est soumise à des stimuli extérieurs auxquels elle s’adapte. *La régulation* [...] est donc une réponse au milieu ” (Calvet 1999 : 35)

²⁷ Cela rappelle d’ailleurs les théories économiques sur le “ mécanisme ” des marchés, fondées sur l’hypothèse de l’information parfaite de l’acheteur (il connaît tous les prix, toutes les caractéristiques des produits), et sur la parfaite interchangeabilité des produits (c’est envisageable) et services (c’est plus rare), qui omettent que les acheteurs sont par ailleurs acteurs sociaux, et qu’ils n’obéissent pas seulement à des lois de maximisation des bénéfices, et ne disposent ni de titres de transport gratuits, ni de temps illimité, etc.

linguistiques n'étant pas homogènes. Le comportement chaotique d'un élément peut avoir pour conséquence, de proche en proche aussi bien dans le changement linguistique que dans les discours synchroniques, de ruiner les mécanismes de prédictibilité les plus élaborés : plus la prédictibilité est liée à des facteurs subtils d'ailleurs, plus celle-ci est fragile puisqu'il suffit de peu pour la déstabiliser. *On est conduit à poser que c'est l'ordre et la prédictibilité qui doivent être considérés comme des phénomènes rares et admirables, et que le chaos est l'état empirique des discours et des processus de changement.* Il faut rappeler ici que " chaos " signifie simplement que si des chaînes déterministes existent au sein du chaos, elles ne suffisent pas à tout expliquer. *La pertinence des approches déterministes est simplement relativisée, parce qu'on ne peut prédire quelle chaîne causale sera mobilisée, et quand ; cela ne signifie donc pas qu'il est inutile d'étudier ces chaînes, mais que leur pertinence est relativisée par rapport à celle de l'étude des paramètres sous-jacents aux processus de choix entre les chaînes causales.* Si la linguistique est capable de les reconstituer a posteriori (décrire, expliquer le comment) elle est rarement capable d'en prévoir le déroulement, ce qui place la linguistique parmi les sciences historiques, liées au défilement du temps, et confère une place centrale aux approches tenant compte du sens (Ramognino 1995) pour les locuteurs. En effet, les paradigmes constituant la base des sélections sont influencés, par exemple, par l'analyse que fait de la situation le locuteur : parle-t-il " vernaculaire " ? " véhiculaire " ? Comment souhaite-t-il se présenter à l'autre ? etc.

Il suffit d'observer une communauté linguistique parlant une langue non standardisée, puis une communauté utilisant une langue standard dans certains registres pour constater que la prédominance de l'ordre de va pas de soi (il existe, en plus, des communautés bilingues où les deux existent côte à côte, et où il est intéressant d'observer les métamorphoses des mêmes locuteurs faisant la navette). Et pour évaluer la distance entre les deux, de lire une histoire de la langue française (Brunot 1966) pour apprécier l'importance de l'effort qu'il a fallu consentir pour construire une langue aussi prédictible que le français standard dans certains registres, et une communauté linguistique acceptant, dans certains registres, de se comporter de manière aussi normée. Pour expliquer le fonctionnement des langues, on peut sauver la notion de paradigme, mais avec beaucoup plus de souplesse : ne faut-il pas poser des " paradigmes chaotiques " ?

Il suffit pour cela d'imaginer que le " paradigme " est constitué des éléments apparaissant sur l'attracteur étrange, ce qui fait inévitablement penser à l'expression de Michel Banniard décrivant l'évolution du latin au français :

" Il existe un " effet quantique " des variables. C'est-à-dire qu'elles ont une potentialité d'apparition en un lieu donné, sur les lèvres de tel locuteur, dans telles circonstances, mais sans que cette potentialité puisse les rendre prédictibles ponctuellement. Tant qu'il en est ainsi, le diasystème, disons au stade zéro, de la latinophonie appartient à l'époque classique. La limite naturelle de ce champ de dispersion en synchronie comme en diachronie est la communication " (Banniard 1997 : 23 - 24)

On voit bien comment cette idée évoquée par M. Banniard pour la latinité correspond bien à l'attracteur étrange, à l'idée que synchronie et diachronie ont partie liée, que la recherche de la prédictibilité absolue est peu crédible, et que beaucoup se joue dans les interactions, aussi " micro- " soient-elles :

1° le fait que, comme dans la physique quantique pour les atomes, l'image de continuité que nous pouvions avoir de la cellule de base de la linguistique (le morphème en langue, le syntème en discours) se métamorphose en vision fragmentée, en " paquets " discontinus, rappelant ce qu'on pourrait appeler le " paradigme chaotique " aperçu ci-dessus²⁸ ;

²⁸ " Ce dernier [Max Plank] postule l'idée originale selon laquelle les échanges d'énergie entre la lumière et la matière ne peuvent se faire que par paquets discontinus, que l'on appellera les quanta. Il renonce ainsi à la loi sacrée de la continuité, pilier de la physique " (<http://perso.club-internet.fr/moltaire1/quantum.html>)

2° l'obligation de recourir à des stratégies probabilistes pour rendre compte des phénomènes²⁹. Pour la langue, il vaudrait mieux parler, plutôt que de (dis)continuité, de l'opposition singulier / pluriel, unité / ensemble, paradigme.

Mervyn Alleyne, pour ce qui est du réunionnais, semble implicitement faire référence à l'attracteur étrange des théories du chaos tant il est précis (la même démonstration est faite par R. Chaudenson (1994) pour la détermination nominale, dans l'ensemble des créoles) :

“ Le réunionnais, dans un sens, reflète, dans ses variétés actuelles (censée représenter un continuum, post- ou pré-créole), tous les niveaux dialectaux et stylistiques du français qui ont fait partie de la structure socio-linguistique de la situation de contact. Cela apparaît clairement dans les différentes formes verbales synonymes qui ont survécu, peut-être avec des valeurs sociales ou stylistiques peu étudiées et peu comprises. C'est comme si le réunionnais avait simplement retenu toutes ces formes sans choisir entre elles mais en les intégrant dans un système de variation libre, conditionnée ou socio-linguistique. ” (Alleyne 1996 : 41-42).

Une difficulté centrale de l'observation des langues apparaît donc ici : comment déterminer cet ensemble flou, probabiliste, puisqu'on n'en voit jamais qu'une partie à la fois. Cela signifie simplement, ce que les linguistes savent déjà, que tous les “ systèmes ” construits ne sont que des virtualités essayant soit de saisir l'ensemble des potentialités au moment où une possibilité du système se matérialise, soit, plus ambitieux encore, l'ensemble de toutes les potentialités, indépendamment du temps, et / ou de l'espace, etc., ce qui contraint à élaborer des objets indispensables, certes, mais bien pauvres par rapport à la luxuriance des comportements réels, et de nature très spéculative. Pour ce qui nous intéresse, les “ faits de langues ” ne sont constructibles que par le biais de ceux qui se manifestent, le reste du schéma étant le fait d'une bien hypothétique construction.

Mais, ce qui rend les choses encore plus difficiles, est le fait que, *comme en physique quantique*³⁰, l'observation de la langue ne peut se faire sans intervention sur les “ données ”, qui sont on ne peut plus mal nommées, car bel et bien “ co-construites ” en fait. Ce point est bien entendu fondamental, puisqu'il indique que le “ paradoxe de l'observateur ” est bien loin de ne concerner que les praticiens des sciences humaines. Cela relativise la valeur de démonstration des “ faits linguistiques ” puisque le linguiste n'a jamais accès qu'à un fragment de paradigme : le prélèvement d'un fait singulier constitue donc systématiquement une mutilation aveugle, puisque la totalité du paradigme demeure hors de portée, et reconstituable de manière hypothétique seulement en tenant compte de facteurs tels les représentations des interactants, les conditions d'énonciation, les paramètres sociaux, la compétence linguistique, etc., à travers les représentations que s'en fait le chercheur. Or, bien entendu, le travail du chercheur, malgré sa formation, ses efforts de rigueur, résulte de comportements qui ne

²⁹ “ La particule n'est plus un point matériel classique mais un paquet d'ondes probabilistes, une superposition de mouvements potentiels. Les orbites électroniques doivent faire place à la notion d'**orbitales**, sorte de sphères floues et probabilistes, dans lesquelles l'électron serait en quelque sorte dilué tout autour du noyau.

Ce n'est que lorsque les physiciens interagissent avec l'atome pour observer l'électron, que ce dernier leur apparaît comme une particule : C'est comme si le nuage électronique ondulatoire se réduisait soudain en une particule bien matérielle. S'il fallait risquer une image pour illustrer ce curieux phénomène, on pourrait imaginer l'électron comme un sous-marin qui émerge, le temps d'une mesure, de son océan probabiliste. Plus tard, il y replongera et il sera impossible à un observateur de surface de le localiser avec précision : on ne pourra plus que définir le volume de l'océan où le sous-marin peut probablement se trouver. ” (<http://perso.club-internet.fr/moltaire1/quantic.html>)

³⁰ “ On ne peut observer quelque chose qu'en l'éclairant avec de la lumière. Or à l'échelle de l'infiniment petit, cela pose un problème tout à fait nouveau. Le moindre photon qui percute ou interagit avec un électron va modifier la trajectoire initiale de ce dernier ou le faire changer d'orbitale. A cette échelle, le photon devient un projectile qui pourra déterminer la position de l'électron, mais qui aura en même temps modifié sa vitesse et sa trajectoire; celle-ci ne pourra donc pas être connue en même temps. La moindre mesure interfère avec l'objet de la mesure... et la change! ” (<http://perso.club-internet.fr/moltaire1/quantic.html>)

sauraient échapper complètement au chaos (à moins que le chercheur ne fasse exception au monde qui l'entoure), ce qui relativise inévitablement les procédures de recherche, les " faits " qui en sont issus, et ne peut que rendre le chercheur modeste et pragmatique dans ses approches.

5.4.0. " Résidus ", synchronie, diachronie, jeux de langues, jeux de hasard.

Cet ensemble de considérations, si l'on y souscrit, aurait une conséquence importante : ni la linguistique " interne ", ni la linguistique " externe " n'épuisent, chacune de son côté, l'objet " langue " si on tient compte de ses usages. Les deux approches sont nécessaires, mais leur articulation est loin d'être facile à appréhender, puisque les deux s'articulent par le biais d'une interaction où les forces que chacun représente sont variables au cas par cas.

De plus, les approches non chaotiques font souvent l'hypothèse que l'ensemble des " faits linguistiques " peut et parfois doit s'expliquer en synchronie, ce qui laisse un " résidu " (Léard 1992) de " faits linguistiques " attestés mais néanmoins parasites parce qu'on ne comprend pas à quoi ils peuvent bien servir, par exemple dans le cas de la variation, lorsqu'on recense des formes concurrentes, à peu près synonymes. Si l'on fait l'hypothèse que la fonctionnalité doit se chercher et se trouver dans la synchronie, ces " parasites " risquent de demeurer irréductibles, inexplicables, et forte devient la tentation de les faire disparaître, en utilisant plusieurs baguettes magiques : en démontrant qu'ils ne sont pas synonymes, donc non concurrents, donc qu'il ne s'agit pas de phénomènes de variation, en disqualifiant leur mode de collecte, en les considérant comme appartenant à un autre temps, un autre espace, un autre groupe social, une autre langue, etc., bref, soit en les intégrant de force dans un système idéalement fonctionnel (ce ne sont pas des synonymes), soit en les " passant " à la psycholinguistique ou la sociolinguistique (Calvet 1991), soit encore en les faisant inexister (ce ne sont pas des " faits linguistiques ", mais des " ratés de la communication " (Blanche-Nenvéniste / Jeanjean 1986).

Une approche chaotique, par définition même, ne peut que se placer dans le flux du temps, et se rend donc compatible avec la perception de fonctionnalités non immédiates : ce qui est déchet, parasite, hétéroclisie ici et maintenant, peut fort bien avoir eu une fonction et / ou se voir affecter une fonction dans l'avenir. L'approche chaotique, en d'autres termes, ne peut que poser qu'il y a du " déchet ", des " parasites ", puisque toute approche stochastique doit, par définition même, postuler, des " numéros " qui ne sont pas tirés, ce que le linguiste tend à considérer, a posteriori, une fois un énoncé proféré, une fois un changement apparu, comme " déchets ", " parasites ".

Cependant, la métaphore du jeu de la langue et du hasard doit, à ce point du raisonnement, justifier une pause, pour expliquer pourquoi la langue a du " déchet " ? En effet, si les " parasites " existent, a posteriori (après le tirage) dans les jeux de hasard (dès le début du jeu, il y a du " déchet " programmé, puisqu'on sait bien d'avance qu'une infime minorité de numéros sortira par rapport à l'ensemble des possibilités), et doivent exister, parce que sinon il n'y a bien entendu plus de hasard, cette nécessité n'est pas celle de la langue.

6.0.0. Ours, caméléons, dandys, poulets télévisés, miss bicyclettes

Michel Banniard apporte déjà des éléments de réponse aux questions portant sur la présence d'éléments non fonctionnels, par sa théorie des stades :

" **Stade 1** : à côté de la forme ou de la tournure la plus fréquente dans la langue parlée par la collectivité des locuteurs apparaît une forme ou une tournure plus investie par 1 ou n locuteurs parce qu'elle paraît plus expressive, plus chargée d'informations, voire plus claire, autrement dit marquée par rapport à son correspondant usuel. " (Banniard 1997 : 29 – 30)

" **Stade 2** : de variable libre, la forme tend à se généraliser et à se grammaticaliser. Il y a concurrence entre l'ancienne et la nouvelle forme. La forme marquée tend à s'affaiblir et, *ipso facto*, à devenir non marquée. A ce stade, il y a polymorphisme intense. Les locuteurs effectuent une succession d'essais, de compromis, de retours en arrière, de progressions brusques, etc. Le diasystème est instable. " " (Banniard 1997 : 30)

“ **Stade 3** : la forme anciennement marquée se démarque , elle est choisie comme la forme usuelle de l'énoncé. Au fur et à mesure que sa fréquence augmente, que donc sa valeur expressive diminue, l'ancienne forme non marquée se raréfie et occupe peu à peu la place de la forme précédemment marquée. Cette dernière s'érige alors en rareté voire en archaïsme (effets stylistiques) et tend à disparaître. Le diasystème s'est inversé. ” (Banniard 1997 : 30)

L'inutilité perçue de formes serait donc simplement liée au fait que nous recherchons (au stade 2 ci-dessus, où le désordre est le plus marqué, cela est assez évident) en synchronie des réponses à des questions qui peuvent s'élucider en tenant compte de la diachronie, même moyenne. De manière plus radicale, il faut également se demander si cette évaluation des “ inventaires de formes et de règles³¹ ” est seulement possible, si nous en avons les moyens, qu'on soit locuteur et / ou linguiste ?

6.1.0. Savons-nous reconnaître l'indispensable du nécessaire et du superflu ?

6.1.1. Les “ résidus ” existent-ils ? Si les langues ne doivent pas obligatoirement comporter des éléments “ inutiles ”, il se peut que des conditions concrètes font qu'elles en ont fréquemment, voire que l'on n'en observe pas qui en soient exemptes ? Si, dans la logique “ systémiste ”, il n'y a pas “ nécessité ” logique que dans les langues il y ait des formes peu ou pas utilisées, on observe que les langues, les communautés linguistiques et les locuteurs vivent le plus souvent avec une certaine “ surcharge ” apparente dans les inventaires de formes et de règles. En d'autres termes, on peut se demander si la perception de “ déchets ”, d'où mes guillemets persistants, ne provient pas avant tout d'une conception quelque peu idéaliste de la langue, et par exemple fondée sur l'efficacité communicative, au sens restreint. En effet, si l'on postule que les langues ne servent qu'à communiquer au sens étroit du terme, on ne peut comprendre la présence de “ déchets ” qui ne peuvent, dans cette optique, que faire obstacle à l'efficacité communicationnelle. On le comprend déjà mieux si on admet des dimensions emblématiques, pragmatiques, esthétiques pour les langues, qui expliquent par exemple que certaines concurrences quasi-synonymiques perdurent malgré leur faible rentabilité quantitative, compensée peut-être par une haute rentabilité qualitative. Le registre des injures n'est pas aussi fréquemment utilisé par la plupart des locuteurs que par le Capitaine Haddock, mais se maintient car il est indispensable dans certaines circonstances. Selon les sociétés, des dispositifs diversément organisés remplissent ces fonctions de maintien d'éléments “ apparemment superflus ”. Si les communautés “ orales ” comptent plus sur les devinettes, jeux de langues, “ virelais ”, transmission de textes sacrés par l'apprentissage-récitation, etc. (Calvet 1984), les communautés “ écrites ” s'appuient sur des dictionnaires, cédéroms, bibliothèques, pour assurer cette fonction, qui relève bien évidemment au moins partiellement de l'emblématique lorsqu'il s'agit de communautés qui se définissent une identité en s'appuyant sur un héritage. Or il est rare que ce ne soit pas partiellement le cas.

Si l'on accepte ce raisonnement, ce n'est donc pas de la présence de “ déchets ” qu'il faut s'étonner, mais d'une vision fonctionnellement assez réductrice et utilitariste de la langue qui, en écartant certains “ faits linguistiques ”, se donne le moyen de construire des systèmes épurés et dépouillés de ce qui gênerait cette édification, et crée inévitablement les “ déchets ” du même geste, comme d'invisibles galeries minières, invisibles parce qu'elles sont souterraines, sont trahies par les terrils qu'elles font pousser à la surface. La présence de ce qu'il vaut donc mieux appeler de l' “ apparemment superflu ” fait partie de l'ordre linguistique, et ce débat a eu lieu notamment autour des conceptions “ instrumentalistes ” de la langue (V. Tauli 1968, P.S. Ray 1963) vigoureusement combattues par des sociolinguistes notamment, parmi lesquels E. Haugen (1975) (pour un résumé, Robillard 1989³² : 79 - 99).

³¹ Cette expression est de Guy Hazaël-Massieux, et je la trouve fort commode, notamment, on le comprend bien, dans une approche qui intègre une dimension stochastique.

³² On pourrait s'étonner du nombre de références dans cet article ayant trait à des problèmes de politique linguistique, problématique que l'on pourrait penser diamétralement opposée à celles du chaos. Il n'en est rien, bien au contraire : cette spécialité a dû d'abord s'affranchir de tendances à l'hyper-rationalisation avant de pouvoir commencer à réfléchir de manière pragmatique à des stratégies d'intervention. Les théoriciens de politique linguistique ne peuvent donc que s'interroger sur les mécanismes les plus fondamentaux des comportements linguistiques pour se donner de bonnes chances de succès lors d'interventions. Aurait-on

On s'aperçoit donc, en dernière analyse, que la vision que pouvaient avoir les " fous de langues " (Yaguello 1984), les " inventeurs " de langues artificielles³³, du fonctionnement linguistique, se voit parfois simplement transférée au domaine théorique : alors que les " instrumentalistes " évaluaient les langues à l'aune d'un idéal de langue " parfaite ", de nos jours, certaines théories linguistiques prennent parfois pour étalon un idéal de langue pour bâtir des théories forcément assez réductrices par rapport à la richesse de leur objet (mais qui produisent des objets bien plus " beaux " que la réalité, si on fait de la régularité un critère de beauté). On peut sans doute déjà amorcer la réflexion dans une direction qui paraît plus stimulante en proposant que, puisque l' " apparemment superflu " semble bien constituer une caractéristique constitutive des langues, la question consiste maintenant plutôt peut-être à se demander ce que les sociétés en font, un peu comme on peut se demander, en voyant un ours sur la berge en été, à quoi lui sert son " apparemment superflu ", sa masse grasseuse, qui n'a pas l'air de faciliter sa locomotion sur la terre ferme. En synchronie on comprend vite en constatant la remarquable flottabilité que lui confère cet " apparemment superflu " qui ne paraît tel que sur la terre ferme : l'ours peut flotter sans effort, et, la diachronie aidant, cela devient encore plus clair l'hiver, et encore plus, lorsque l'ours va dans l'eau à la saison froide (l'eau, meilleur conducteur thermique que l'air, accroît les déperditions caloriques).

6.1.2. Saurait-on évaluer les langues ? Pour " évaluer " les langues justement, autre aspect crucial dans le domaine des politiques linguistiques, particulièrement des interventions sur le corpus³⁴ des langues, et opérations sous-jacentes à l'idée que les langues seraient encombrées de " déchets ", il faudrait bien entendu répondre à une condition préalable : celle qui consiste à se donner les moyens d'avoir une vue d'ensemble et exhaustive des langues, et des critères d'évaluation. Sans tomber dans un idéalisme facile qui serait contradictoire avec ce qui vient d'être écrit ci-dessus, et qui consisterait à rappeler, que personne ne maîtrise totalement quelque langue que ce soit, on peut se poser la question de savoir qui (individu ou équipe) possède les moyens de cette évaluation, avec un certain degré de crédibilité. A défaut d'instruments, on peut en conclure que l'idée selon laquelle le " superflu " pourrait influencer les comportements linguistiques est affaiblie par le fait que ni les locuteurs ni les linguistes ne peuvent avoir une perception claire et globale de la langue, et n'auraient donc rien sur quoi fonder ces comportements, si on entend pas là une action sur l'ensemble du système langue, ce qui suppose un regard englobant et omniscient. Les locuteurs ont certainement une vision sur de petites portions de la langue, en situation d'interaction, ce qui les fait transformer *métropolitain* en *métro* par exemple, pour des raisons non liées au système de la langue dans son ensemble, mais à l'usage en discours. L'échelle n'est manifestement pas la même, et le lien entre les deux univers " micro -" et " macro -" n'est pas facile à établir de manière déterministe.

6.1.3. Le darwinisme n'est plus ce qu'il était. L'idée que les langues ne doivent pas avoir d' " apparemment superflu " semble bien hériter du darwinisme : les espèces qui survivent seraient celles qui seraient le mieux adaptées, et une des voies de l'adaptation serait l'élimination ou la fonctionnalisation (attribution, transformation de fonctionnalités) de caractères que l'on considérerait autrement comme " inutiles ", " superflus ". Il s'agit peut-être d'une conception idéaliste elle aussi de l'évolution des espèces vivantes, puisque commence à émerger l'idée que le darwinisme a peut-être posé des principes d'une rigueur peu observable empiriquement, ou en tout cas pas toujours et universellement observable :

" Cela conduit Henri Atlan à évoquer comme le fait de son côté Stephen Jay Gould, une évolution non adaptative, contingente elle aussi, d'une certaine façon, en tout cas non téléologique : " Pour qu'une espèce survive dans l'évolution, il n'est pas nécessaire qu'elle soit forcément la plus adaptée. " ". (Spire 1999 : 92). "

élaboré les langues artificielles comme elles l'ont été si on avait, au préalable, étudié les grands véhiculaires ? En aurait-on élaboré une seule, si on avait compris le rôle des facteurs sociolinguistiques ?

³³ Détail piquant, Aurélien Sauvageot constate que même en esperanto, on observe nombre de formes hétéroclites (Sauvageot 1988).

³⁴ Expression commode pour opposer les "inventaires de formes et de règles " constitutifs d'une langue, aux fonctions sociales (inventaires de statuts, de fonctions).

Si les linguistes s'étaient inspirés des sciences de la vie pour concevoir l'évolution des langues de manière très " fonctionnaliste " (on pense à H. Frei 1929, même si la tendance avait existé avant lui), cela constitue une invitation à assouplir cette position. Quoi qu'il en soit, ce constat est une incitation à voir l'évolution des espèces et le changement linguistique de manière moins idéaliste, peut-être en fonction de " niches écologiques " (Calvet 1999) distinctes, et de la pression variable de la concurrence ressentie dans chacune d'entre elles, qui, tantôt peut ressembler aux contraintes très rigoureuses et impitoyables imaginées par les théoriciens, tantôt en être assez éloignée, et autoriser par conséquent certaines formes d'adaptation seulement relatives.

6.1.4. Langues, temporalité, inertie, anticipation. Finalement, il faut sans doute encore rappeler l'irréductible caractère social des langues, qui fait qu'elles se placent toujours dans une continuité historique, avec un passé qui constitue le paysage (D'Ans 1987) légué aux générations suivantes, et un horizon futur³⁵. Le présent est conçu comme le point très guillaumien où le passé se convertit en futur, ce qui suppose que le présent est un moment où se travaille un héritage, un paysage légué, en fonction de ce que l'on aperçoit à l'horizon du futur. Il est donc normal, de ce point de vue, que les langues entretiennent de l' " apparemment superflu ", tant par inertie du passé³⁶ (le paysage hérité, qui ne s'efface pas instantanément) que par anticipation en fonction des représentations que l'on se construit du futur.

On pourrait sans doute invoquer d'autres arguments pour expliquer la présence, dans le corpus d'une langue, de formes dont l'utilité immédiate n'apparaît pas de manière flagrante, mais qui ne disparaissent pas pour autant. Les raisons invoquées ici constituent déjà un argumentaire assez substantiel pour étayer l'idée qu'une constante dans l'organisation des langues est sans doute le fait pour elles d'être constituées d'un inventaire de formes et de règles non réduit à ce qui est immédiatement et synchroniquement perçu comme fonctionnel, si on savait dresser un tel inventaire, et cela dans au moins deux directions, celle de l'existence de la variation, et celle de son caractère non marginal.

6.2.0. Présence et constance de la variation

6.2.1. Présence de la variation. L'existence en synchronie de " faits linguistiques apparemment superflus ", comme par exemple la concurrence synonymique, est un fait normal, dans les comportements linguistiques quotidiens. On invoque souvent les arguments, teintés d'idéalisme formaliste, de la tradition linguistique, ceux que résume fort bien Claire Blanche-Benvéniste (1997), reprenant l'idée selon laquelle la synonymie parfaite n'existe pas, le linguiste parvenant toujours à démontrer une différence de sens, d'emploi.

Cela est certainement vrai, comme il est exact, dans le monde technologique qui nous entoure, que tout ce qui repose sur l'uniformisation très précise des quantités (longueurs, diamètres, unités d'énergie...) pour fonctionner n'est jamais à la hauteur de cette exigence : les écrous, les vis, les tensions électriques, les diamètres de conduites : bref, rien ne devrait fonctionner, puisque les ampoules ne devraient pas se loger dans les douilles, les écrous épouser les pas de vis, les robinets de gaz devraient fuir, ou ne jamais s'ouvrir. Pourtant ces catastrophes restent l'exception. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les fonctionnements linguistiques ? A. Berrendonner / M Le Guern et G. Puech (1983 : 30 – 31³⁷), cette fois ne disent pas autre-

³⁵ " L'homme n'agit pas seulement en tenant compte du milieu qui l'entoure mais en tenant compte du futur tel qu'il peut le concevoir. L'image devient cause agissante dans la modélisation. Les sociétés humaines sont des systèmes non-linéaires mais aussi délocalisées dans le temps. Elles ont donc des caractéristiques très spécifiques. " (Spire 1999 : 24).

³⁶ Les situations de créolisation, pourtant parmi les plus radicales que l'on puisse étudier, montrent, à l'évidence que l'inertie et le conservatisme sont des phénomènes puissants (Chaudenson 1974, pour ce qui est du domaine lexical, dont on dit souvent qu'il est le plus prompt à s'adapter à des conditions nouvelles).

³⁷ " Si les codes sont vraiment des instruments de communication, leur structure s'explique en dernier ressort par des facteurs qui leur sont externes, à savoir leurs conditions d'emploi. Et la

chose, mais en dégagent des conséquences différentes des miennes plus bas, puisque je souhaite m'orienter vers le fait que dès lors que l'on rompt avec un certain idéalisme linguistique qui consiste à chercher dans la réalité une perfection qui n'existe que dans nos modèles théoriques, force est de constater que, dans le discours, la synonymie s'observe bien, ce qui ouvre la porte à la variation, et à la nécessité permanente de choix non seulement de ce que l'on souhaite véhiculer comme information, mais de ce que l'on veut construire comme image de soi, de l'autre, etc.

La variation peut donc être posée (Moreau 1997, article *Variation*) comme caractéristique des langues construites d'après les comportements empiriquement observables car, en discours, la synonymie semble bien opératoire. En effet, si tel n'est pas le cas dans l'univers linguistique épuré des descriptions à visée normative et communicative où il est parfaitement cohérent de rechercher jusqu'au bout (et donc de trouver ou construire cette spécificité) ce qui fait l'individualité irréductible d'une structure, cela ne signifie nullement que cette spécificité soit constamment mobilisée dans l'univers distinct des discours informels, sans que l'on doive exclure que cela puisse se produire³⁸.

Sans entrer dans le détail de cette démonstration, voyons comment Michel Banniard illustre, pour le latin³⁹, que la concurrence entre formes existe en discours, deux structures pouvant aisément commuter dans cette sphère puisque la situation et le contexte peuvent lever d'éventuelles ambiguïtés (de toute façon, une vision non idéaliste de la langue admet tout à fait, selon la formule prêtée à A. Culioli, que la compréhension n'est qu'un cas de figure particulier du malentendu), la compréhension parfaite n'existant pas plus que la langue parfaite :

“ Pour désigner le but d'un mouvement, le locuteur latinophone pouvait certes employer *in* + accusatif ; mais il avait aussi la ressource d'un datif de but... Le complément d'agent animé s'exprimait par *ab* + ablatif ; mais aussi par *per* + accusatif, voire par *de* + ablatif, etc. Il n'est que de lire les textes – sans que ce soient des textes “ vulgaires ” - pour percevoir la latitude du système (Plaute, Virgile, Ovide, Lucain, Sénèque). On a objecté que ces variations étaient le plus souvent de nature non pas linguistique, mais stylistique. Cette réserve ne paraît pas gênante, parce que d'abord la limite entre les deux domaines n'est pas tranchée, et qu'ensuite une telle observation conforte au contraire l'application proposée du concept de diasystème à la latinophonie classique, parce qu'elle rend compte de l'évolution en termes non plus négatifs (délabrement) mais positifs (dynamique). ” (Banniard 1997 : 23)

“ C'est ainsi que le changement se trouve placé au cœur de la parole se déployant en synchronie dans la réalité énonciative. Dans celle-ci émergent à tout instant des variables qui font partie du système : ce sont des variables artificiellement érigées en système autonome par les philologues romanistes, qui ont donné naissance au concept de “ latin vulgaire ”, en apparence éclairant et commode, mais peu adapté à la réalité tant sociolinguistique que langagière. Il existe un “ effet quantique ” des variables. C'est-à-dire qu'elles ont une potentialité d'apparition en un lieu donné, sur les lèvres de tel locuteur, dans telles circonstances, mais sans que cette potentialité puisse les rendre prédictibles ponctuellement. ” (Banniard 1997 : 23 - 24)

principale de ces conditions d'emploi, c'est qu'ils sont destinés à être mis en oeuvre par des individus aux aptitudes opératoires humaines, c'est-à-dire diablement limitées. Ceci est vrai, au premier chef, de la variation linguistique : mon hypothèse, on le verra bientôt, est que s'il y a du jeu dans les systèmes, c'est que les locuteurs s'accommoderaient mal d'une mécanique à l'ajustage de précision.” (Berrendonner et alii 1983 : 31).

³⁸ Ainsi du couple *translucide* / *transparent*, souvent considéré apparemment comme synonymes, puisque même dans des contextes où il est clair qu'il s'agit de *translucide*, personne ne voit à redire à des segments comme “ Je voudrais des stores *transparentes* pour protéger mon bureau du soleil ” (Observé pendant une séance du Conseil de l'UFR Lettres, Université de Tours, épice du beau parler !). Il suffit parfois que l'interlocuteur propose *translucide* pour que ce terme soit repris par la suite.

³⁹ Bien entendu cela pourrait se démontrer pour d'autres langues : si l'on parvient à traduire (par exemple la bible) dans toutes les langues, il serait bien étonnant que la traduction “ interne ” à une langue ne soit pas possible.

Je ne pourrais qu'ajouter à la liste de Michel Banniard, en insistant peut-être sur le fait que les variables peuvent être non seulement stylistiques, mais liées également au registre dans lequel on souhaite se placer, au type de situation que l'on souhaite définir, notamment à l'aide de traits linguistiques, au type de d'image de soi que l'on souhaite projeter, à la définition de l'autre que l'on veut lui renvoyer, tant sur le plan social que de celui de toutes les plans identitaires que l'on peut souhaiter faire apparaître : sexe, classe d'âge, niveau de formation, type de formation, etc.

Claude Caïtucoli (1998) montre ainsi de manière très convaincante à l'aide d'un ensemble de stéréotypes que la variation du français permet à des francophones burkinabè de se positionner dans des postures identitaires d' " ours ", de " caméléons ", de " dandys ", ce qui montre bien que l'on peut légitimement ne pas considérer que l' " exploitation sociolinguistique est un phénomène partiel et secondaire " (Berrendonner 1983, in Blanche-Benvéniste 1997 : 28). Bien au contraire, il se pourrait que ces impératifs identitaires soient en fait au cœur de certains choix des locuteurs. Bien entendu cela ne signifie pas non plus qu'il faille donner une quelconque primauté absolue et systématique aux causes " externes " (ce reproche est adressé par A. Berrendonner / M Le Guern et G. Puech (1983 : 20), aux " corrélationnistes "), en faisant le contraire de ce que proposent les mêmes A. Berrendonner / M Le Guern et G. Puech (1983 : 20) qui ne font qu'en " dernier recours " seulement appel à des facteurs externes. Il est probable que cela ne soit pas à déterminer a priori, et de manière générale, mais au cas par cas.

6.2.2. Constance de la variation. L'apparition de formes généralement marginalisées comme " régionales ", " familières ", " archaïques ", etc. n'est pas un phénomène qui ne se produit que rarement. Il est clair qu'une unité peut apparaître en discours, en apparence hors de propos si l'on se fie à sa description dictionnaire, mais en raison d'un trait théoriquement secondaire, clairement mis en valeur et perceptible en contexte et en situation, ce qui rend vraisemblables des occurrences que l'on ne peut autrement que percevoir comme saugrenues⁴⁰, ces phénomènes étant parfois consacrés par l'usage, notamment dans les français " périphériques ". Ainsi en Afrique francophone, le *poulet télévisé* (affichettes à tous les coins de rues de Bamako en 1989) est-il un poulet que l'on voit rôtir au tournebroche dans un four électrique muni d'une ouverture frontale vitrée, et la *miss bicyclette* est la lauréate d'un concours de beauté féminine, envoyée dans les concours internationaux où prédominent les canons occidentaux de la beauté, les formes du vélo étant perçues comme squelettiques par rapport à celles, plus généreuses, des vélomoteurs et motocyclettes, qui correspondraient mieux aux canons locaux de la plastique féminine. Si des caractéristiques aussi marginales de " télévisé " et de " bicyclette " peuvent se trouver mobilisées, on ne peut qu'en conclure que le spectre des possibles, en linguistique, est beaucoup plus large que ce que le systémisme et le normativisme nous avaient appris à penser. On ne s'étonnera pas de trouver de tels exemples dans les ouvrages comme les dictionnaires de français non conventionnel, ou celui de J.P. Goudaillier (1998). Cela ne doit pas occulter le fait que le plus sérieux des dictionnaires en fourmille tout autant, sinon, quel serait l'intérêt de demander à nos étudiants de rédiger des " fiches sémantiques ", si ce n'était pour suivre le parcours retors et imprédictible de " tripalium " (la prédictibilité des parcours ôterait tout intérêt à l'exercice) ? Un étudiant facétieux, mobilisant la forme de ce mot, a pu en cours, à la grande joie de l'amphithéâtre, et de manière tout à fait vraisemblable, faire mine de prendre ce terme pour un nom de médicament, preuve de la souplesse des processus qui nous intéressent. L'important ici est de noter que l'apparition de formes que nos dictionnaires (à juste titre bien entendu, en se fondant sur l'usage dominant, à un moment donné) étiquettent comme " régionales ", " familières ", " archaïques " ce qui devrait en rendre l'apparition rare, est rendue possible par la mobilisation, selon des processus difficiles à prévoir, mais souvent assez faciles à reconstituer a posteriori, de caractéristiques considérées comme " secondaires " par les descriptions. Pour prendre un dernier exemple, qui aurait pu prévoir que dans le milieu des ecclésiastiques, baiser la bague épiscopale se dit " sucer le bonbon ", à partir des propriétés des lexèmes " sucer " et " bonbon " ? Cela reste assez incompréhensible si le linguiste

⁴⁰ On peut renvoyer à l'exemple de l'*oiseau*, de la *chaise* ou du *chien* que fait G. Kleiber (1990 : 55 sq.) pour économiser de la place ici.

s'interdit de considérer le problème par l'autre bout, celui des référents (bannis de la linguistique par Saussure et / ou ses disciples) et des fonctions sociales des langues. Ainsi, l'apparence de la pierre (protubérante, colorée) explique en partie le phénomène, et la nécessité ressentie, semble-t-il par les ecclésiastiques, de se moquer de leurs autorités (pierre précieuse ramenée à un bonbon), et de leur soumission à celles-ci (je m'inspire librement, pour cette analyse de l'exemple cité par Josiane Boutet, le 11 mai 200, à l'Institut du travail social de Tours, à propos de la " flingueuse " (la salle d'opération, si mes souvenirs sont exacts) chez les ambulanciers en milieu hospitalier.

On peut en conclure, pour avancer dans notre cheminement, que non seulement la variation existe (parfois malgré nos efforts), qu'elle a peut-être des fonctions importantes, et que de plus, loin d'être cantonnée à sommeiller dans les pages de recueils érudits, elle peut faire irruption dans la vie de tous les jours, dans des situations inattendues, en vertu d'usages " décalés ", métaphoriques, métonymiques, etc., de besoins fonctionnels, emblématiques... Une fois cela admis, et si on peut démontrer comment un incident, même minime, peut se voir amplifié en événement, on peut construire une théorie jetant des passerelles entre les dimensions micro- et macro-, entre discours et changement linguistique, donc entre synchronie et diachronie, entre approches " externes " et " internes ", ce qui n'est pas inintéressant.

6.3.0. Un seul maillon prédictible vous manque...

De ce long développement, il me semble nécessaire, en prenant un peu plus de recul, de dégager les enseignements suivants en deux points :

1° les comportements linguistiques des locuteurs, dans des situations réglées par la norme, sont plus prédictibles que dans des situations d'où la norme est absente, " situation " étant un terme extrêmement général ici, allant de la micro-situation très brève au demi-siècle des processus de créolisation, par exemple.

2° le chaos est radicalement (et " irrémédiablement " !) implanté au cœur des comportements et " faits " linguistiques si l'on admet qu'il y a variation, concurrence synonymique, concurrence entre formes syntaxiques, phonétiques, etc., car cela caractérise alors bien entendu même les situations les plus soumises à la norme. Le chaos est présent dans la mesure où, entre variantes, entre formes concurrentes, il est difficile de prévoir totalement le choix qui sera effectué par les locuteurs, celui-ci étant apparemment conditionné jusqu'à un certain point par des facteurs identifiables (prosodiques, phonétiques, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, diaphasiques, diastratiques, etc.), qui limitent les choix. Il n'en demeure pas moins que, entre les formes qui sont susceptibles d'apparaître (le " paradigme chaotique ") une fois que ces facteurs ont joué, nous ne savons pas ce qui explique l'apparition d'une forme précise (d'autant plus que, dans des cas apparemment semblables, ce sont d'autres formes qui apparaissent). Face à cela, une démarche consiste à continuer à postuler que des linguistes plus nombreux, des corpus plus étendus, des analyses plus minutieuses, des ordinateurs plus puissants, des logiciels plus spécialisés, etc. arriveront à en percer le mystère. Cela ne peut probablement détériorer la situation, mais il n'est pas sûr que ces conditions suffisent à résoudre tous les problèmes posés par la complexité des objets linguistiques.

Si l'on tient les comportements linguistiques empiriques produisant des " faits linguistiques " pour des processus que l'on n'a pas de raison claire de soupçonner d'être des mécanismes parfaits, si l'on pense qu'ils sont en partie le résultat de " bricolages " approximatifs, d'ajustements successifs en discours, qu'une part d'impondérable irréductible en est constitutive, il est aussi cohérent de postuler qu'il s'agit de processus chaotiques (ce qui, encore une fois, n'exclut nullement une participation variable de la prédictibilité), et d'en tirer toutes les conséquences. Aucun linguiste ne soutiendra que, dans les chaînes causales sous-jacentes aux " faits linguistiques ", tous les maillons soient de type déterministe.

Or il suffit d'un seul maillon aléatoire dans une chaîne causale pour transformer un bel édifice déterministe en chaos. Cela ne signifie nullement qu'il faille désormais abandonner les approches déterministes, mais cela en relativise la place au sein des disciplines scientifiques, en redonnant aux approches moins déterministes, plus " historiques " au sens large, en sciences humaines, celles qui sont plus liées à la prise en compte du " sens ", donc plus qualitatives de manière générale, une place qu'on ne peut maintenant plus leur refuser.

6.4.0. Le chaos est-il inévitable ?

Robert Chaudenson rappelle volontiers, à propos des théories de la créolisation, qu'il ne suffit pas de démontrer qu'une théorie rend compte des " faits linguistiques " pour en démontrer la pertinence. En toute rigueur, il est souhaitable d'en faire apparaître le caractère inévitable : si l'on n'utilise pas cette théorie, certains " faits linguistiques " demeurent inexplicables.

On peut peut-être commencer déjà par rappeler que le caractère indispensable attribué à la notion de système par les approches systémistes n'est nullement démontré. Il y a, certes, des arguments convaincants plaidant en faveur d'une certaine systématique de la langue, mais cela ne signifie ni que l'on soit de ce fait obligé de postuler qu'il s'agisse de systèmes aussi fermés que l'imaginait Saussure et / ou ses disciples (les systèmes ouverts existent), ni que la totalité des formes d'une langue fasse partie d'un seul et même système (cela rappelle les perspectives de la grammaire polylectale (Berrendonner / le Guern / Puech 1983)⁴¹). Des notions telles que celles de diasystème permettent d'assouplir la dimension " systémique " des langues, sans compter que des études, comme celles menées sur le corse (Marcellesi 1984, 1986), les créoles (Carayol / Chaudenson 1978, 1979, Hazaël-Massieux 1978, Prudent 1981-a, 1981-b, Romani 2000), les français régionaux (Robillard 1993-a, Bavoux 1994, 2000-a, 2000-b) indiquent que ce qui fonde une langue n'est pas nécessairement la seule systématique d'un ensemble " sémiotique ", mais *l'intégration des diasystèmes qui composent cette langue dans les actes de la vie quotidienne d'une communauté linguistique, ce qui en fait un élément indissociable du tissu social car il en est constitutif* (cf. Robillard 1993-b, notions de cohésion et cohérence).

On peut ensuite scinder la question en titre ci-dessus en deux sous-questions : " Le chaos est-il évitable ? " peut signifier soit " **Peut**-on l'éviter ? " soit " **Doit**-on l'éviter ? "

Il est sans doute possible, en toute cohérence théorique, d'éviter le recours aux théories du chaos (cela fait des siècles qu'on le fait !), en arguant par exemple de la relative jeunesse de la linguistique comme science " moderne ", et en réclamant un délai pour qu'elle fasse ses preuves. On pourrait s'interroger sur la jeunesse d'une activité qui, sans adopter exactement les formes contemporaines de la linguistique, semble bien s'être poursuivie sur un nombre non négligeable de siècles, mais on pourrait rappeler, comme je l'ai fait plus haut, que l'activité prescriptive n'est pas identique à l'activité descriptive, elle, plus récente, et que cela introduit une discontinuité dans l'histoire de l'activité de description des langues, etc. Il n'en demeure pas moins (cf. *supra*), que l'activité de description ne peut pas ne pas générer de " déchets ", non pas parce que ces théories seraient améliorables, ou que les moyens consacrés à la description soient insuffisants, mais parce que leur hypothèse de base (les " faits linguistiques " sont de nature déterministe) pourrait ne pas permettre d'épuiser la question, même si elle permet de l'aborder.

" Doit-on éviter le chaos ? " Il semble bien, en toute cohérence aussi, que l'on doive s'y confronter. D'une part parce que s'il n'est pas avéré que l'on doive n'utiliser qu'une autre approche (ce qui est le cas : on n'a jamais prouvé le caractère déterministe des comportements linguistiques, et les développements récents dans d'autres spécialités naguère déterministes, corroborent ce point de vue), pourquoi ne pas explorer, *concurrentement*, celle ouverte par les théories du chaos ?

Une raison plus fondamentale est que le projet même de la linguistique l'y conduit tout droit, s'il consiste en la description de " régularités ". En effet, les théories du chaos dans d'autres domaines que ceux de la linguistique, montrent bien que l'idée selon laquelle l'ordre générerait

⁴¹ On comprend bien que, si la grammaire polylectale est un modèle tentant pour une approche chaotique, c'est en postulant que l'articulation entre les systèmes est " flottante ", et non pas déterminée : que la cohésion vient articuler la cohérence des langues (Robillard 1993-b).

de l'ordre, et le désordre du désordre⁴² n'est pas conforme à l'observable. Il existe de nombreux cas où du désordre apparent génère de l'ordre (voir 3.0.), ce qui fait que, même si l'on ne s'intéresse qu'aux " faits linguistiques " réguliers on ne peut guère se désintéresser de ce qui est irrégulier, sinon de manière transitoire. C'est d'ailleurs sans doute une grande leçon de la linguistique diachronique que de montrer que les langues sont en permanence dans un état d'équilibre entre stabilité et changement. Louis-Jean Calvet (1999) exprime cela à l'aide d'une métaphore très juste : si l'on transforme une ferme en maison de campagne tout en y habitant, à aucun moment il ne doit y avoir de " rupture d'habitabilité ", ce qui exclut tout changement global, radical et brusque, à l'image de ce qui se passe dans le changement linguistique, les langues ne se restructurant pas totalement, et procédant " pièce par pièce ", en conservant en permanence des parties " habitables ". Si les diachroniciens ont raison, la stabilité et l'ordre de la synchronie sont des fictions scientifiques commodes, nécessaires peut-être ; ce qui est plus proche de la réalité, c'est sans doute un complexe de stabilité-instabilité qui pourrait bien ressembler comme deux gouttes d'eau aux objets étudiés par les théories du chaos.

Un certain nombre de raisons plaident donc en faveur de l'étude du " désordre " dans les langues. *En somme, il n'y a de raison de privilégier ni le prédictible seul, ni l'imprédictible seul, les deux paraissant constitutifs de l'univers des " langues ". L'avantage de la perspective du chaos est qu'au contraire des approches déterministes, qui sont incompatibles avec l'aléatoire, les approches chaotiques sont parfaitement compatibles avec le déterminisme, pourvu qu'il ne soit pas omniprésent. La perspective du chaos englobe les " faits linguistiques ", qu'ils soient déterministes ou non, réguliers ou irréguliers.*

7.0.0. La créolisation au quotidien ou le discours ordinaire

" Par le mot de créoles, il ne faut pas entendre des personnes aucunement difformes de nature. "

Histoire générale des voyages, 1703 (T. IX : 153)
cité par R. Chaudenson 1995 : 3).

" Au-delà de ces aspects proprement scientifiques, l'émergence des langues et cultures créoles illustre les remarquables capacités d'adaptation de l'homme [...]. (Chaudenson 1995 : 123).

Pour illustrer le fait que les comportements chaotiques sont des phénomènes totalement banals, quotidiens, relevant donc de la linguistique la plus générale, il faudrait démontrer que des phénomènes qui n'ont été jusqu'ici observés qu'à l'échelle socio-spatio-temporelle vaste de la créolisation, de la vernacularisation, de la véhicularisation des langues, sont agissants dans le quotidien le plus banal.

On peut partir des travaux de H. Frei, dont une citation importante à mes yeux est mise en épigraphe *supra*.

En effet, on trouve chez H. Frei (1929), outre l'idée que la langue, avant d'être " ordre " construit empiriquement par les locuteurs, savamment par les linguistes, est peut-être avant tout " (dés)ordre(s) ", la notion selon laquelle les comportements linguistiques, même s'ils sont influencés par ce que H. Frei appelle les " besoins " semblent, dans l'image qu'il semble avoir des comportements linguistiques, ballottés par des influences contradictoires sans que l'on puisse prévoir laquelle l'emportera, dans quelles conditions, etc.

⁴² Même si cela était d'ailleurs, serait-on dispensé de l'étudier ? Finalement, le désintérêt pour le désordre ne vient-il pas de l'idée que le désordre c'est du " rien " ? Et qu'on ne peut pas étudier le néant ? La linguistique, dans son évolution, n'a cessé de décrire ce que l'on considérait naguère comme indescriptible parce qu'insaisissable : les discours, le parlé, les interlangues d'apprenants, les pidgins...

Le linguiste observant les situations de contacts de langues (ou de dialectes) éprouve souvent de l'émerveillement devant la virtuosité des locuteurs qu'il observe jonglant avec les langues en les alternant tout en produisant en permanence du sens. Ce sentiment est généralement vite mis à mal lorsqu'il prend la peine d'écouter ce que disent les virtuoses, lorsqu'il les interroge sur leur manière de passer à travers les frontières linguistiques. Le témoin n'a souvent aucunement conscience de le faire : il dit parler, tout simplement, en utilisant le(s) matériau(x) linguistique(s) qu'il partage avec son interlocuteur (sauf s'il souhaite susciter l'incompréhension ou autres " effets spéciaux "), sans apparemment se poser la question de l'hétérogénéité que le linguiste perçoit en observant le produit de cette activité. On pourrait essayer de traduire cela en disant que là où le linguiste a l'impression de voir utiliser **des langues** (matériaux préaffectés), le locuteur utilise **de la langue** (matériau souple, plastique, dont la fonctionnalité se construit en situation) (par ex. Robillard 1998, où on voit que les frontières entre " lectes " ne peuvent se concevoir que comme extrêmement souples et perméables).

Même si une vision tendancielle plus vaste de la langue n'est pas à exclure totalement (cf. le comportement de journalistes à l'Île Maurice face au " français régional " mauricien (Robillard 1993-b⁴³), il semble bien que le locuteur en interaction, place au premier plan les données immédiates de l'interaction (et on pense ici bien entendu à l'ensemble des travaux d'inspiration interactionniste), et que sa vision soit bien loin de couvrir la totalité d'un système que personne ne peut comprendre dans toute sa complexité.

De ce point de vue, on pourrait envisager les comportements linguistiques de la manière suivante :

La langue serait donc constituée d'un fourmillement de myriades d'éléments se trouvant dans un de leurs états potentiels, polarisés par des contextes, des situations, des représentations, et rendus à même de produire du sens par l'orientation qu'ils prennent en fonction de ces données " extérieures " au système, mais, on le voit bien, en relations étroites avec celles-ci. En diachronie, ces polarisations, si elles sont constantes, peuvent dessiner des trajectoires, du changement. Mais rien ne permet, a priori, d'affirmer que, si la langue est un objet chaotique, ces polarisations, ces trajectoires soient unidirectionnelles, bien au contraire. C'est bien l'une des démonstrations majeures que l'on peut dégager de l'ouvrage d'H. Frei, comme il le dit d'ailleurs lui-même (1929 : 28). R. Chaudenson, E. Beniak et R. Mougeon vont dans le même sens, en soulignant que les caractéristiques des éléments en variation sont diverses et souvent contradictoires (1993 : 22 sq.). Lorsque les conditions ne sont exceptionnelles en rien, on peut donc penser que malgré ce fourmillement constant, la langue dans son ensemble reste statique, tout comme, malgré le renouvellement quotidien de milliers de cellules dans son corps, l'individu n'a pas l'impression de changer parce que les cellules vivantes ont remplacé des cellules mortes, et qu'il s'agit donc d'un calcul à somme nulle.

La conclusion que l'on peut dégager de ces constats ne peut qu'être la suivante : l'évolution d'un système aussi vaste et chaotique que la langue ne peut qu'être elle-même chaotique, un petit nombre d'états du système étant sélectionné par des besoins communicationnels, expressifs, pragmatiques, etc., pour remplacer des états antérieurs de la langue (un même état peut être utilisé plusieurs fois, comme un numéro au loto peut être tiré à plusieurs reprises⁴⁴, tout comme aussi, un numéro peut n'être tiré que de manière très tardive). En un sens donc, l'évolution chaotique du système de la langue se fait notamment par la sélectivité opérée par les conditions d'utilisation de celle-ci parmi

⁴³ La presse mauricienne, très majoritairement francophone, et en situation de contacts de langues assez intense, se caractérise par une abondance de termes en italiques, qui signalent des unités perçues comme non françaises, ce qui peut s'interpréter comme une demande de normalisation, donc une vision d'ensemble de la langue.

⁴⁴ Cela rappelle d'ailleurs l'idée de " programme de sens " dans la praxématique, qui fait qu'un sens longtemps inusité peut refaire surface inopinément.

les formes possibles, existantes et potentielles (ainsi de “ abracadabrantique ”, prononcé par le Président de la République française à l’occasion d’un récent entretien télévisé, réalisant ainsi une potentialité du système qui ne fait pas partie de la variété normée du français⁴⁵). Puisque l’évolution du système est elle-même chaotique, elle n’a, en elle-même aucun “ sens ”, aucune orientation globale, même si chacun des micro-changements peut s’interpréter dans un sens ou dans un autre. La probabilité la plus forte est donc que les différentes micro-évolutions qui ont lieu se neutralisent les unes les autres quant à leurs effets nets globaux, sauf si elles sont orientées par une modification importante des conditions d’utilisation de la langue, auquel cas elles sont probablement tributaires du rythme et de l’orientation du changement social, mais seulement une fois qu’un seuil critique est dépassé : celui de la pression compensatrice de la norme. En effet, avec H. Frei, on peut penser que tant que la pression normative (sélectivité sociale) et la pression évolutive fonctionnelle s’équilibrent, aucune évolution nette ne peut se produire (étant cependant entendu que la norme peut être plus souple dans certains domaines que dans d’autres : le lexique évolue généralement plus vite que la syntaxe, par exemple, sans doute parce que les pressions “ extérieures ” au système, et c’est une banalité de le répéter, sont plus fortes sur le lexique que sur la morphologie et la syntaxe, pour prendre un exemple facile). La norme peut donc s’interpréter comme un moyen de stabilisation de la langue dans des conditions jugées normales par ses utilisateurs : la rigueur de la norme de la phraséologie aéronautique utilisée par les pilotes d’avions et les aiguilleurs du ciel est probablement plus importante que celle de la conversation familière des mêmes locuteurs autour d’un café. Des conditions exceptionnelles peuvent prendre la norme en défaut, puisqu’elle semble conçue pour pallier les facteurs parasitaires quotidiens (ratés de la communication, évolution normale), et c’est ce que nous verrons plus bas.

Dans les conditions que nous considérons comme “ normales ”, “ quotidiennes ”, ces évolutions ne peuvent être ni spectaculaires, ni rapides, et les tendances ne peuvent donc se lire que **rétrospectivement**, et sur la longue durée.

[...] une fois qu’une évolution a eu lieu, la linguistique sait très bien l’expliquer (la linguistique est donc fort bien adaptée à la lecture des chaînes causales ; ses difficultés, irréductibles peut-être on le verra, se situent ailleurs). Cela correspond d’ailleurs au sentiment que le linguiste ou locuteur moyen peut avoir : il est difficile de prévoir l’évolution de la langue, mais, lorsqu’on se trouve face à une évolution avérée (entrée dans l’histoire, parce qu’accomplie au sens aspectuel du terme) il lui est très facile d’expliquer la trajectoire de ce changement. Cela correspond bien aux caractéristiques des comportements chaotiques : les chaînes causales sont faciles à établir, et correspondent à des régularités, mais on ne peut prévoir quel objet sera sélectionné et mobilisé et par quelle chaîne causale. L’enjeu du débat se déplace donc : le linguiste est-il (sera-t-il) jamais capable de savoir quelle objet et quelle chaîne causale seront mobilisés ?

Si la norme parvient à stabiliser les langues dans des conditions non exceptionnelles, on peut observer des conditions dans lesquelles les tendances évolutives de la langue sont plus fortes que la pression stabilisatrice de la norme.

⁴⁵ Ce terme, depuis que cet article a été écrit, a continué son évolution, puisqu’il est maintenant repris comme intitulé d’une émission de télévision, ce qui ne pouvait se prévoir (les “ bléca ”, et “ chébran ” du Président François Mitterrand, également prononcés dans des circonstances analogues, n’ont pas connu un tel sort). Dans la veine de ce type d’exemples, on peut penser au terme “ quarteron ”, remis en service par le Général de Gaulle, qui avait coutume d’utiliser des termes rares, de manière pragmatique, pour attirer l’attention des journalistes, et s’assurer que certains extraits de ses discours seraient reproduits dans la presse. Si cette stratégie était prédictible, si un ensemble de mots improbables pouvait être dessiné, à partir du contenu général de l’intervention, les mots exacts qui allaient apparaître étaient bien entendu imprévisibles.

Les villes, la sociogénèse créole, la pratique des langues à l'oral (Benvéniste 1990, 1997, Gadet 1997), plus récemment, l' " écrit spontané " d'internet (Pierozak 2000) figurent parmi les révélateurs de ces processus évolutifs, la variété de ces contextes rendant improbable l'identification facile d'une chaîne causale particulière ; il convient sans doute de chercher plutôt du côté de causes d'amplitude très générale. Les créoles (R. Chaudenson 1992) et les villes (Calvet 1994) ont été, dans le passé récent de la linguistique, les révélateurs privilégiés des ces phénomènes, parce que susceptibles d'offrir de véritables laboratoires où les étudier. " (Robillard 2000-d).

L'attracteur étrange peut nous aider à comprendre cela. Il s'agit, rappelons-le même si cela a été évoqué *supra* (4.2.0.), d'un moyen de visualiser⁴⁶ des comportements chaotiques. Des objets ne nécessitant pas l'utilisation d'attracteurs étranges ont des comportement prédictibles, réversibles (on pensait dans les sciences dures, et avant Ilya Prigogine, qu'en inversant le cours du temps, tout comportement observé s'inverserait, en repassant par les mêmes étapes, comme un film passé à l'envers), et que les approches déterministes suffiraient à en rendre compte. C'est ainsi qu'on imaginait, avant les théories du chaos, la marche de l'univers. L'attracteur " étrange " manifeste des trajectoires non régulières, parfois non linéaires, mais qui ne sortent pas d'un certain périmètre, au tracé parfois très capricieux, ce qui traduit, si l'on me pardonne cette formulation torturée, des comportements impossibles prédictibles, mais l'imprévisibilité des comportements possibles. On peut proposer, pour concrétiser cette notion, l'image de patineurs sur une patinoire, dont le tracé exact des trajectoires ne peut être prédit, mais qui ne s'égarent jamais, sur leur patins, hors de la zone de patinage, qui est donc hors de la zone active de l'attracteur étrange.

On peut donc imaginer, pour en revenir aux comportements linguistiques, que les conditions traditionnellement considérées comme " extérieures⁴⁷ " aux " faits linguistiques " et les contraintes linguistiques " internes " interagissent pour délimiter l'attracteur étrange. Les variantes se trouvant hors l'attracteur ne peuvent apparaître. Quant aux variantes qui figurent sur l'attracteur, aucune approche déterministe n'est en mesure d'en prévoir l'apparition ou non en discours, hic et nunc. La prédictibilité s'arrête à un ensemble de faits, à une zone, un champ plus qu'à un point.

José Deulofeu ne dit pas autre-chose, pour ce qui touche à la variabilité graphique du français, dans la mesure où, ce qu'il écrit et qui est rapporté plus bas traduit l'idée que les conditions " extérieures " contribuent à décider de ce qui peut apparaître sur l'attracteur étrange. Après avoir expliqué que ce qui est analysé par J. Anis comme des innovations graphiques (" paske ", " mouiiii ") s'observe en fait depuis très longtemps en français, et il remarque que l'émergence de certaines formes de nos jours, sur internet, ne signifie pas que ces formes soient véritablement inédites, mais peut-être que les conditions sociolinguistiques procurent une visibilité nouvelle aux " variantes non normatives de longue date ", expression heureuse qui apporte de l'eau au moulin de perspectives chaotiques (Valli 1993, cité in Deulofeu 2001 : 20) :

" Quant aux constructions candidates au titre d'innovations syntaxiques, elles se révèlent à l'analyse soit comme des variantes non standard de longue date, soit comme des reprises de trucages stylistiques visant à donner une caricature écrite de la langue orale populaire. L'origine de ces trucages littéraires remonte au moins aux écrivains burlesques du XVII^e siècle [...]. *Dans tous les cas, il ne s'agit donc pas de modifications du système de la langue, mais de changements d'attitudes face à la norme qui amènent les locuteurs à faire des " fautes " là où on ne les attendait pas.* " (Deulofeu 2001 : 19, note 1, les italiques sont de mon fait).

⁴⁶ Pour voir quelques exemples d'attracteurs étranges :

<http://www.multimania.com/sdugo/images/attracteurs/attracteur4.html>

<http://www3.sympatico.ca/olanglois/fractal/lorenz.html> (attracteur de Lorenz)

<http://inferno.cs.univ-paris8.fr/~armsoft/CHAOS/attracteurs/GIF/rossler22.gif> (divers attracteurs)

⁴⁷ Jusqu'à quel point le sont elles vraiment, telle est bien évidemment la question ?

Je ne suis évidemment pas sûr qu'il faille poser l'intangibilité du système avec tant de force, à moins de penser que celui-ci existe indépendamment de l'observateur. Si on tenait à rester dans le systémisme, on serait conduit à poser plusieurs systèmes, mobilisés selon les conditions "externes", et d'une certaine façon "trop de systèmes tuent le systémisme" : si on était obligé, pour sauver le systémisme, de fragmenter "la" langue en une multitude de systèmes apparaissant au gré de conditions que l'on persisterait à appeler "externes" alors qu'elles sont le moteur de l'apparition et de l'organisation de ces systèmes, faudrait-il conserver le systémisme ?

Quoi qu'il en soit, la partie en italiques de ce qu'écrit J. Deulofeu (et qu'il résume de manière aussi claire à la page 30 du même article) se laisse facilement traduire en approche chaotique. Dans le même numéro de *Le français dans le monde*, on trouve également, cette fois sous la plume de Paul Cappeau :

" Les faits linguistiques ne peuvent plus être abordés d'une façon générale mais ne prennent leur vraie valeur que dans des contextes particuliers (cf. les relatives). Il convient en fait de s'intéresser au système linguistique à l'œuvre dans un genre donné " (Cappeau 2001 : 77)

Françoise Gadet analyse un autre exemple intéressant de ce fonctionnement. Elle montre que l'interrogation en *-ti ?* est considérée comme "vivante" par Bauche en 1920, et que cette forme, du fait des seules tendances internes du système aurait dû se maintenir :

" la séquence progressive (sujet avant le verbe), un morphème accentué en fin de groupe, et un parallèle entre formes assertive, négative et interrogative [...] ". Pourtant cette forme "est désormais réservée à quelques usages régionaux, sans doute parce qu'elle a été sentie⁴⁸ comme paysanne. Ce qui montre que les raisonnements internes ne suffisent pas à expliquer le changement " [interrogation par *-ti ?*, c.f. *supra*] (Gadet 1999 : 614). "

Or ce type d'interrogation fait justement partie des "tendances lourdes du français québécois" (Barbaud 1998 : 28), sans doute parce que la matrice sociale québécoise n'obéit pas aux mêmes règles, n'est pas sous-tendue par les mêmes valeurs que le français de France.

On pourrait bien tenir là un exemple où l'interaction entre dynamiques diverses a résulté, en France en l'absence d'un "fait de langue" de la dynamique correspondant à la partie des interactions se faisant en français non rural. Cette structure ne peut plus apparaître que dans la marge des "usages régionaux" en France, mais il s'agit d'une forme centrale de français québécois parce que les paramètres caractéristiques de cette communauté linguistique sélectionnent les formes autrement qu'en France.

Dans la mesure où, pour les langues, un facteur accentuant les conditions chaotiques semble bien être celui de la pression normative, ne peut-on imaginer que, dans des conditions d'énonciation où la pression normative est faible (les situations informelles de prise de parole quotidiennes), le comportement individuel des locuteurs correspond au quotidien à celui d'objets sous l'influence de facteurs chaotiques ?

C'est pourquoi H. Frei va chercher des écrits informels, on pourrait utiliser de nos jours les corpus réunis par le GARS d'Aix-en-Provence pour de l'oral plus ou moins spontané, le français d'internet, etc. Dans quelle mesure peut-on faire l'hypothèse que les comportements d'*individus*, dans ces situations à faible normativité, produisent, si on les observe d'un point de vue abstrait, des tendances analogues à celles résultant de l'activité de *communautés* de d'individus à une échelle beaucoup plus grande ? Il semble que cela est envisageable dès lors que l'on peut démontrer que les dimensions "instrumentales" (véhicularisation) et "identitaires" (vernacularisation) constituent un paramètre important de la communication (mais pas le seul évidemment) lors d'interactions individuelles, et peuvent influencer de manière générale également les "besoins" communicatifs de groupes sociaux beaucoup plus larges (ce qui ne peut bien entendu s'observer que dans les interactions interindividuelles) ?

⁴⁸ Je n'insisterai pas sur cet aspect ici, mais on notera le rôle des représentations dans le processus.

Dans la mesure où l'on a fait l'hypothèse que la créolisation, la véhicularisation, la vernacularisation, sont l'œuvre de comportements individuels chaotiques, le rapprochement avec les travaux de M. Banniard peut être mis en arrière-plan :

“ Entre la parole savante, héritée, grammaticalisée, stylisée, restreinte, et la parole innovante, restructurée, polymorphe, expansive, s'est instaurée une nébuleuse communicationnelle dont l'efficacité perdurera au-delà de l'Empire. ” (Banniard 1997 : 27)

Ne peut-on alors faire l'hypothèse que le discours le plus banal est en quelque sorte une “ créolisation au quotidien ”, une créolisation, dans des conditions non exceptionnelles, plus lente, moins massive, plus superficielle, ce processus rassemblant symboliquement à la fois la véhicularisation et la vernacularisation, et ces tendances se faisant évidemment jour dans les discours de tous les jours, en fonction des besoins, et les pôles vernacularisation / véhicularisation n'épuisant pas la question ?

Bien entendu, cela ne signifie pas que le français informel ressemble aux créoles français (encore que sur certains points, cela ne soit pas faux), mais que les processus entretiennent des affinités quant aux *facteurs en jeu*, et non bien sûr quant aux “ faits linguistiques ” produits (encore que le langage enfantin ait souvent été rapproché des “ faits linguistiques ” créoles (Chaudenson 1978), et que l'acquisition des langues puisse être rapproché des phénomènes de créolisation (Véronique 1994).

Cela aurait l'avantage de proposer une passerelle pour lier deux univers autrement très éloignés, celui des interactions minutieusement examinées par les analyses interactionnistes, et celui des macro-sociolinguistes et historiens des langues, tout en expliquant pourquoi le lien n'est pas facile à établir dans un cadre déterministe, puisque la chaîne qui relie ces deux univers est chaotique : un événement linguistique en apparence insignifiant peut avoir des conséquences importantes pourvu qu'il soit *sélectionné* et *amplifié* par les circonstances, ou par le biais des effets de régularisation (ce qui peut être une modalité d'amplification), qu'il fasse “ tache d'huile ”.

8.0.0. Le chaos est-il fonctionnalisé ? Dialectique de l'inertie et du dynamisme.

“ Au fond, mon travail depuis cinquante ans s'est développé dans deux directions : le non-équilibre – loin de l'équilibre la matière est bien plus inventive qu'on ne le pensait – et la redécouverte du temps, qui n'est pas seulement ce paramètre qui peut aller dans le sens du futur comme dans le sens du passé. ”

(Extrait d'entretien accordé par Ilya Prigogine au “ Club de la presse TSF- Huma ” le mardi 23 janvier 1996, in Spire (1999 :.78))

Pour les spécialistes de nombre de disciplines scientifiques “ dures ”, le chaos est indubitablement fonctionnel (Gleick 1989) puisqu'il est au cœur même de nombreux phénomènes naturels et technologiques. La même réponse globale peut, bien entendu, être proposée pour ce qui est des comportements et “ faits linguistiques ”.

Cependant, pour ce qui est des “ faits linguistiques ”, une réponse plus précise, et éventuellement plus spécifiquement orientée reste à construire. Je serais bien incapable de répondre dans le détail pour ce qui touche à des structures “ internes ” *si la distinction “ interne ” / “ externe ” n'est pas fortement nuancée dans une telle perspective, tant les deux deviennent indissociables*. Est-ce que ce sont les conditions “ extérieures ” qui font apparaître une structure linguistique dans un “ paradigme chaotique ” ? Est-ce l'existence de structures linguistiques qui fait qu'une situation peut se construire de telle ou de telle façon ? On peut penser à l'usage du “ tu ” et du “ vous ” en français, et leurs équivalents dans divers créoles, qui tout en marquant des oppositions de même type, dessinent des frontières différentes, qui rendent la traduction difficile dans ces différents créoles (Ludwig et al. à par.), et cela en contraste avec ce qui peut s'observer en anglais.

La question posée initialement, lorsqu'elle suscite la réponse immédiate et très générale ci-dessus, se révèle d'un intérêt moyen. Il faut donc peut-être essayer de poser l'hypothèse que les comportements linguistique puissent être chaotiques, et se demander en quoi cela constituerait un " univers " linguistique différent de celui de comportements linguistiques déterministes.

La question pourrait alors se reformuler comme suit : si les discours résultent de comportements chaotiques, en quoi cela pourrait-il rendre les " faits linguistiques " différents de ce qui se produirait si les comportements étaient déterministes ?

Une façon d'y répondre consiste peut-être à mettre en relation, comme cela a fréquemment été fait, la variation et le changement, en proposant que l'on considère que ces deux phénomènes soient, comme on l'a souvent souligné, simplement deux façons d'observer le même phénomène, l'une de manière dynamique et diachronique (comportements, chaos) l'autre statique et, logiquement, synchronique (" faits ", variation). On pourrait imaginer un rapport semblable à celui qu'entretiennent le caractère statique des photos extraites d'un film avec le dynamisme du film lui-même (d'ailleurs des photos bien faites laissent deviner les mouvements, les tensions, les dynamismes, donc, à travers des relations figées dans l'espace d'une synchronie, le temps diachronique). Si l'état concret d'une langue, c'est la variation en discours, c'est bien sûr parce que les discours sont conditionnés par de multiples facteurs (" internes ", " externes "), que la langue est plurifonctionnelle, mais aussi, même une fois neutralisés ces facteurs, en raison de comportements irréductiblement chaotiques. Dans la mesure où l'on trouve des liens entre variation et diachronie, peut-on faire l'hypothèse que la variation est fonctionnalisée par les communautés linguistiques, et utilisée comme un ensemble de ressources (formes, règles) pouvant alimenter le changement, l'adaptation des langues aux conditions changeantes ? Il ne s'agit bien entendu pas de poser, de manière téléologique (critique justifiée de J. Boutet (1997 : 11)), que les communautés linguistiques, pire, la langue elle-même, à la manière d'un organisme vivant, serai(en)t capable(s) de " thésauriser " des formes pour d'éventuelles adaptations futures nécessaires. En revanche, si on part de l'idée que les langues et comportements linguistiques, dans leur imperfection constitutive (qui peut être compensée par la fonctionnalisation qui peut en être faite, comme les terrils deviennent pistes de ski d'été), ne peuvent que générer de la variation, il semble légitime d'explorer la possibilité que ce stock variationnel soit fonctionnalisé pour l'adaptation pragmatique au changement. C. Marchello-Nizia en propose une illustration exemplaire, où l'on voit des hypothèses d'intégration des dimensions " interne " et " externe " (Marchello-Nizia 1997).

On peut, dans le prolongement de cette idée, dégager une conséquence du fait généralement admis que les langues sont des faits sociaux. Si la reproduction sociale est constitutive des sociétés, cela concerne bien évidemment les langues, et fait donc de leur transmissibilité une caractéristique fondamentale. Les phénomènes qui favorisent la transmissibilité des langues s'érigent alors en caractéristiques essentielles des langues ; ce qui favorise leur adaptabilité en fait partie, et puisque la variation peut contribuer au changement (Labov 1976), ce phénomène se voit alors conférer une fonction vitale.

Par ailleurs, les comportements chaotiques pourraient également être fonctionnalisés par les locuteurs comme dispositifs luttant contre l'usure, le désinvestissement liés à la routine⁴⁹. Il est clair que des comportements entièrement prédictibles rendraient vite les situations de communications répétitives, peu vivables (Meillet 1982 : 163 - 164⁵⁰). Une indication en est

⁴⁹ Cela rappelle l'histoire des détenus qui partageant depuis longtemps la même cellule, ont épuisé le potentiel hilarant de tout leur stock d'histoires drôles parce que tous les connaissent par cœur. Ils leur attribuent donc un numéro, pour s'éviter d'avoir à les raconter en entier : il suffit d'énoncer à haute voix un numéro pour déclencher un rire, bien mécanique on le devine.

⁵⁰ " Or, cette perte de la valeur expressive, si elle fournit des outils abstraits commodes pour la langue écrite, a le plus grand inconvénient pour la langue parlée, qui ne peut exister sans un appel constant à l'attention et à la sensibilité de l'auteur " (Meillet 1982 : 163 - 164).

que l'observation montre que des professionnels censés utiliser des canaux prescrits (Léglise 1998, 1999), et / ou une phraséologie standardisée sont loin de s'y conformer en permanence. Les comportements chaotiques y injectent une certaine composante d'inattendu sans que l'on ait délibérément à y investir de l'énergie (pourrait-on programmer l'imprévisible ?), stimulent donc l'attention, maintiennent le contact, travaillent en un sens à la socialité. En un sens donc, ce qui est considéré comme le résultat de l'inertie de la langue serait fonctionnalisé en matériau favorisant le changement, le dynamisme des langues.

Tout en se demandant si la voie ébauchée ici est à explorer plus avant, on peut en même temps prendre du recul, en se demandant si, dans cette direction, on ne risque pas de tomber dans le piège de la cohérence absolue⁵¹, à vouloir (trop ?) démontrer que le chaos est " utile ", à créer une autre forme de systémisme (plus vaste peut-être que le précédent) mais une fois encore clos sur lui-même, un univers où " tout se tient ", ce qui exclut bien des choses ? C'est sans doute une des vertus de ces approches que de contraindre à se demander si l'on n'est pas subrepticement en train de transformer en méthodologies programmées de la méthode, par définition adaptative, attentive à l'inédit, créative.

9.0.0. Approches chaotiques et méthode⁵²

L'objectif principal de cet article est de tenter d'étudier la compatibilité des approches chaotiques avec les " faits linguistiques ", sans s'aventurer sur les terrains plus généraux et plus vastes de la méthode. Mais en même temps, et en toute cohérence, cela ne peut s'éviter complètement : il semble donc nécessaire, à ce stade, et avant de conclure, de tenter d'esquisser brièvement des rapprochements avec des points de vue sur la méthode qui seraient plus compatibles avec les approches chaotiques que les méthodologies reposant uniquement sur le déterminisme et le systémisme.

Une façon commode sans doute d'aborder cette question consisterait à partir de l'idée que, si l'on ne postule pas que le monde (et donc les comportements linguistiques, sauf s'ils ne font pas partie du " monde "), est déterministe, cela signifie aussi que, sur le plan de la méthode, on se trouve plus démuné que dans l'hypothèse déterministe, qui peut, en toute cohérence, penser que les méthodologies fournissent des moyens *sûrs* de faire aboutir *toute* recherche. Dans l'hypothèse déterministe, on pense qu'à force d'isoler des variables, d'en déterminer les conditions d'efficacité, de les classer, de les hiérarchiser, on arrivera nécessairement à un modèle qui, à défaut de permettre la connaissance du fonctionnement véritable des faits examinés, *en proposera une simulation fidèle pour le passé et donc fiable dans l'avenir, la prédictibilité, on le voit bien, devenant la pierre de touche de toute science*, l'idée sous-jacente étant que si l'on est capable de " prédire " de manière fiable, on n'est plus éloigné de la compréhension ce qui peut se révéler inexact : on peut prévoir le lever du soleil sans vraiment comprendre les phénomènes sous-jacents.

⁵¹ " Un des problèmes est de savoir comment construire des cohérences locales dans la mesure où nous ne sommes pas sûrs que les règles de cohérence telles qu'elles peuvent nous être données par la logique vont jouer dans tous les cas de la même façon. Et à ce moment-là, pour ne pas se donner la facilité de dire " ceci est une cohérence locale ", même si c'est incohérent par rapport à autre chose, se donner des règles. " (A. Culioli 1992 : 15). La première phrase illustre tout à fait les idées qui sont défendues ici. La seconde serait à nuancer, si on entend par " règles " une liste fermée, et posée en fonction d'une conception a priori, de procédures dont on ne peut s'écarter.

⁵² Je dois certainement une grande partie de ce point de vue à D. Baggioni (qui d'ailleurs s'inspire d'Edgar Morin (Baggioni 1986 : 521), tel que cela est condensé chez lui (1995 : 17), où il affirme qu'une ligne de force de l'histoire de la linguistique et des sciences humaines en général est l'oscillation permanente entre une " restriction du champ de recherche " et " une prise en compte de tous les problèmes (souvent de type " philosophique " ou " métaphysique " dans le sens positiviste, qui ont été exclus du champ de la discipline pour la constituer un discipline autonome. ".

Postuler que des processus chaotiques peuvent être présents dans l'objet étudié fait que l'on change inévitablement de position quant à la méthode et à aux méthodologies :

“ Les méthodologies sont des guides *a priori* qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage de notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra, certes, des segments programmés, c'est-à-dire “ méthodologiques ”, mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation). Le but de la méthode, ici, est d'aider à penser par soi-même pour répondre au défi de la complexité des problèmes. ” (Edgar Morin, in Blanchet 2000 : 27).

Cela signifie qu'aucune méthodologie ne peut être mise en œuvre *a priori* avec toutes les garanties de succès, puisque la recherche a justement pour but de décrire des objets qui peuvent n'être que partiellement déterministes ; cela signifie aussi que le chercheur doit être au moins aussi inventif que le monde qu'il étudie pour ne pas laisser la routine des méthodes lui faire oublier l'imprédictibilité du monde⁵³, mais cela sans certitude de parvenir jamais à épuiser la richesse des objets⁵⁴ d'étude, comme le dit Isabelle Stengers :

“ la question du chaos est une question transversale par rapport aux pratiques scientifiques. Du point de vue négatif, elle condamne, dans l'ensemble des pratiques qui le nourrissent, l'espoir d'un progrès lié à la mise en équation de descriptions toujours plus détaillées dont des ordinateurs toujours plus puissants déduiraient des conséquences toujours plus éclairantes. ” (Isabelle Stengers, *Cosmopolitiques V* : 93 – 9, in Spire 1999 : 86)

“L'invention de nouvelles questions, de nouvelles distinctions, de nouveaux critères n'aurait plus pour enjeu premier la question des processus qui expliquent un comportement, puisque le chaos marque justement les limites du pouvoir que procurent de telles explications. ” Isabelle Stengers, *Cosmopolitiques V* : 93 – 9, in Spire 1999 : 86)

On ne peut donc que se diriger vers des approches autres, par exemple, et pour prendre des propositions qui ont été exprimées depuis un certain temps déjà, la “ pensée complexe ” proposée par Edgar Morin, et résumée comme suit par Philippe Blanchet (2000 : 65) :

“ Une “ pensée complexe⁵⁵ ” est caractérisée par trois principes :

- le principe *dialogique* (dépassement – ou plutôt *intégration* – des paradoxes et antagonismes, y compris entre les différents paradigmes scientifiques) ;
- le principe de *récurtivité* (rétro-action en boucle – ou plutôt en *hélice* – et non causalité linéaire) ;
- le principe dit *hologrammique* (qui affirme que le tout – globalité provisoire et approximative d'une situation perçue – est dans la partie, qui est dans le tout, qui...).

Ces trois principes s'imbriquent pour produire une pensée “ non-disjonctive ” (globalisante), tentant d'envisager la complexité des phénomènes humains dans la plupart de leurs dimensions, tout en restant une pensée ouverte. ”

Il n'est évidemment pas possible d'entrer plus avant dans le détail d'approches que l'on trouvera synthétisées dans l'ouvrage de Philippe Blanchet (2000), qui peut servir de support pour rebondir sur les idées qui ne sont qu'esquissées ici, et qu'il explore plus avant.

⁵³ Cela n'est pas sans rapport avec l'évolution que décrit R. Franceschini (1998 : 74), du paradigme “ objectivant ” au paradigme “ épistémique ” dans le travail de terrain en sciences humaines.

⁵⁴ D'autant plus qu'une partie de richesse attribuée à l'objet de recherche est produite par le chercheur lui-même, par exemple lorsqu'il propose un point de vue nouveau sur un objet ancien.

⁵⁵ “ La pensée simple résout les problèmes simples sans problème de pensée ; la pensée complexe ne résout pas d'elle-même les problèmes, mais elle constitue une aide à la stratégie qui peut les résoudre. ” Edgar Morin, cité par A. Spire 1999 : 170).

10.0.0. Jalons et tremplins

Il serait bien aventureux, ce chantier à peine ouvert, de proposer de “ conclure ”, et c’est pourquoi je suis plutôt tenté de proposer des jalons qui permettront de poursuivre plus sûrement la réflexion qui n’est qu’esquissée ici, et qui ne pourra de toute façon s’affiner que dans le débat.

Une première remarque me vient à l’esprit, et c’est finalement le caractère banal de tout ce qui précède, et qui ne mérite d’être écrit qu’en raison de la transformation subreptice de ce qui n’est qu’hypothèse en habitude de pensée que l’on ne conteste plus que de manière minoritaire, à savoir le caractère intégralement déterministe des “ faits linguistiques ”.

Une indication sûre de cela est le fait que, finalement, pour constituer cette réflexion, il a suffi de rassembler et d’essayer d’articuler des matériaux abondants, répartis dans l’ensemble de la communauté scientifique, particulièrement celle des linguistes eux-mêmes.

10.1.0. Réduire les fractures

Un des intérêts principaux des théories du chaos me semble être de permettre de relancer le dialogue entre “ externe ” et “ interne ”, “ diachronique ” et “ synchronique ”, en articulant deux tendances majeures de la linguistique :

- Celle qui fait des langues le résultat de processus historiques dans le sens où ils ne sont pas réversibles, et peu prédictibles, l’un étant le corrélat de l’autre.
- Celle qui considère l’aspect systématique des langues, leur caractère déterministe, donc prédictible.

Si l’on admet en effet que le déterminisme des facteurs influençant les comportements linguistiques ne peut rendre compte entièrement de la réalisation concrète des formes, et que jouent des forces chaotiques, cela signifie que le linguiste ne peut qu’étudier des ensembles, les “ populations ” de “ faits linguistiques ” de Louis-Jean Calvet (1999), et les comportements des locuteurs. Simplement, là où le modèle écologique de Louis-Jean Calvet n’intègre pas le chaos, les propositions avancées ici le font, ce qui est déjà de nature à modifier la façon de considérer les “ faits linguistiques ”.

Ces ensembles sont donc constitués *simultanément* de “ faits linguistiques ” réels parce qu’ils se sont déjà matérialisés (dimension historique), mais également des “ faits linguistiques ” qui seraient en quelque-sort “ à faire ” non favorisés par le tirage, potentiels, virtuels. Cela légitime donc, pour parler concrètement, les formes “ astérisquées ”, le maniement des formes non attestées, supputées, construites par le linguiste (à partir de la connaissance du passé et d’hypothèses systémistes), puisqu’elles sont susceptibles de se trouver sur les attracteurs étranges, sans que cela signifie qu’à part les formes attestées dans le passé, il n’y a que du virtuel prédictible. A côté des formes “ astérisquées ” se trouvent probablement également des formes que nous ne pouvons prévoir, imaginer, avant qu’elles soient advenues : le linguiste est contraint, pour comprendre l’économie générale de l’objet qu’il étudie, de prendre en compte des “ faits ” advenus, supputés, et inconnaisables. Il est donc acculé, à partir du terrain relativement solide des “ faits ” construits-attestés (sans être certain de se trouver en présence d’un recensement exhaustif de ceux-ci), de lancer des passerelles bien frêles vers du virtuel, de l’hypothétique, sous peine de ne prendre en compte qu’une partie de l’ensemble dont il veut rendre compte (l’équivalent d’un joueur qui jouerait avec moins de 6 faces d’un dé, sous prétexte que les faces dont il ne tient pas compte ne sont jamais apparues, à ceci près, et la différence est de taille, qu’on sait qu’un dé a 6 faces, mais qu’on ne sait pas exactement quelles sont les formes susceptibles de faire partie d’un “ paradigme chaotique ”).

Cela ne peut que rendre modeste le linguiste, puisque cela signifie que pour étudier son objet, il doit se fonder sur des ensembles de formes composées de la manière suivante, bien peu " scientifique " au sens traditionnel ", on le concèdera :

- formes attestées sur lesquelles il peut s'appuyer fermement (mais les connaît-on toutes ?) ;
- des formes potentielles, ce qui est déjà plus aléatoire (mais il est en mesure de proposer des hypothèses construites sur des bases déterministes, tout en sachant que le déterminisme n'épuise pas les phénomènes étudiés) ;
- des formes imprédictibles de l'avenir, inconnaissables par définition avant qu'elle se matérialisent.

Cela peut s'illustrer par l'approche " pan-lectale " de R. Chaudenson / R. Mougéon / E. Béniak (1993), puisqu'ils proposent un modèle qui s'en approche peut-être le plus possible, le français fournissant à la fois les formes attestées (en utilisant pour partie la variation des " français périphériques ", parfois, on le sait conservatoires de formes disparues), les formes actuelles, et des formes à mi-chemin entre le construit du linguiste et les formes que l'avenir seul pourrait apporter, à travers les données fournies par les créoles français. Bien entendu, on ne peut affirmer que les créoles soient des " français avancés ", et cela reste donc dans le champ de l'hypothétique, tout en tentant de s'appuyer au maximum sur de l'attesté, en lui conférant des statuts historiques divers.

Cela signifie aussi, pour reprendre le débat Whitney / Saussure / Meillet, (Mounin 1975) / Calvet que la linguistique serait une discipline historique, ce qui nuance sérieusement le critère de prédictibilité et de systématisme. Le terme " historique " est à prendre, on l'a vu, non pas dans le sens où la linguistique ne pourrait étudier que des faits advenus, mais dans celui d'une discipline qui ne peut que travailler en tenant compte du *temps*, irréversible, qui dépose, à chaque moment un " paysage " (d'Ans 1987) dont le présent et l'avenir doivent tenir compte, et donc un " paysage " en quelque sorte sédimentaire, et changeant au gré des strates successivement déposées. Les événements présents sont enracinés dans le " paysage " construit par le passé, qui modèle ainsi, par sa simple inertie, et son inamovibilité, le présent et l'avenir, et cela, peut se défendre aussi bien à l'échelle sociétale qu'à celle des micro-événements linguistiques, comme le fait J. Boutet (1997 : 64).

De la même manière que les approches chaotiques lancent des passerelles entre synchronie et diachronie, elles permettent d'articuler, sans les confondre on a essayé de le montrer, variation et diachronie, dimension " micro " et " macro " (M. Banniard montre bien que le changement ne se fait pas au plan de la langue, mais des discours), sphères que l'on ne peut articuler les unes aux autres dans une approche intégralement déterministe.

On peut se demander si ces caractéristiques chaotiques des objets linguistiques ne pourraient pas expliquer pour partie le constat assez désabusé de P. Swiggers (1997 : 258 – 261)) à propos de la linguistique du XX^e siècle. Les sciences " dures ", peut-être par confort et conformisme (Moles 1995 : 51), et peut-être orientées par des finalités technologiques auxquelles elles aspirent pour montrer leur " utilité " ont été poussées à renoncer à certaines approches et à élucider en priorité les phénomènes prédictibles, étape logiquement préalable à l'élaboration de technologies fiables. La linguistique au XX^e siècle, quoique n'ayant pas de visée pratique puisque se revendiquant fréquemment descriptiviste, pratique surtout, et de manière un peu incompréhensible, l'approche déterministe, ce qui constitue au moins un " manque à gagner ". La situation inverse prévaut à date ancienne, et semble attirer la préférence de P. Swiggers :

" Le charme des période qui ont été étudiées ici est que l'investissement cognitif (et parfois affectif) des auteurs n'est pas conditionné par un financement de la recherche, qui instaure ses propres priorités et qui pousse en premier lieu à une auto-justification. En dépit d'une profusion de terminologies, de modèles de représentation, on ne peut que constater que dans les théories du XX^e siècle il y a beaucoup d'*homoémeries* (expression aristotélicienne pour désigner les parties semblables dans une masse à première vue nébuleuse) ; à l'inverse, sous l'apparence d'une uniformité presque totale – au plan terminologique et structural – du " modèle gréco-latin de grammaire ", on trouve de nombreuses différences et des écarts significatifs ; matière à réflexion pour l'historien de la pensée linguistique. " (Swiggers 1997 : 261).

10.2.0. La linguistique, les langues, la méthode, des objets, une discipline à taille humaine

Une " linguistique chaotique " dessinerait le portrait de langues " à taille humaine " de plusieurs façons : les langues seraient le résultat de " bricolages " adaptatifs successifs dans un univers historicisé, qui exige donc, à ce titre, l'analyse du " sens " (ce qui met les représentations au cœur de la linguistique) qu'ont les langues pour les individus et les sociétés qui en sont pour partie constituées, et qui s'en servent. Il n'y aurait pas de raison de postuler que les langues soient des " instruments " humains plus parfaits que la moyenne des " outils ", ce qui en fait, d'ailleurs, des objets adaptables, améliorables non pas pour qu'ils deviennent " parfaits " (tentation de l'instrumentalisme en aménagement linguistique), mais simplement mieux adaptés ou moins inadaptés, en sachant bien entendu que des jeux complexes d'équilibres sont à l'œuvre en permanence, et que l'on ne saurait gagner sur tous les tableaux à la fois.

Cette conception me semble de nature à donner un supplément de sens à la fonction du linguiste dans la société, puisqu'il se trouverait à travailler sur des objets historicisés, plurifonctionnels, insérés dans le concret, ayant des fonctions pratiques, des objets imparfaits, adaptables, et non des entités abstraites, obéissant à des lois parfois dites " aveugles ", sourdes aux situations, contextes, fonctions. Sur le plan méthodologique, cela justifie à la fois les approches méthodologiques, pour aller vite, " dures ", mais également, à leurs côtés, les plus " molles ", celles par exemple qui privilégient le regard ethnologique, l' 'empathie ' comme aime à le rappeler J. Billiez (1997 : 7 - 8), parce que l'usage que font les locuteurs des langues nécessite parfois cela pour être mieux compris, et, une fois ces représentations, cet " imaginaire linguistique " traduits par le " regard éloigné ", devenir susceptible de généralisation, et de comparaisons.

On comprend bien également que si des " méthodologies " sont nécessaires, dans cette approche qui essaie de tenir compte de la créativité des sujets, *aucune d'entre elles ne peut être conçue comme définitivement fondée, et devant mener mécaniquement, et par le simple jeu de stratégies rationnelles et universelles à l'élucidation du fonctionnement des objets étudiés.*

10.3.0. Du sens. Tours, détours et retours du sens⁵⁶

Il est inutile d'insister, ce qui prendrait trop de place ici, sur l'importance, dans cette approche, de la prise en compte des représentations, des imaginaires linguistiques, sans lesquels on court souvent le risque de réduire les phénomènes, de leur ôter de la complexité.

10.4.0. Les faits linguistiques : (dés)ordre(s) dynamiques⁵⁷

En dernière analyse, et par rapport à ce par quoi on avait commencé, le statut du désordre dans les " faits linguistiques ", sa relation par rapport à l'ordre, à la régularité, les théories du chaos peuvent formuler plusieurs propositions. D'une part, que le désordre fait partie des " faits linguistiques ", de l'ordre linguistique, et constitue l'un des moyens de maintenir la fonctionnalité des langues à travers tous les changements, toutes les adaptations nécessaires à l'adéquation des langues à leurs fonctions. En somme, on peut penser aux bricoleurs, qui ont toujours quelque part une réserve d'objets obsolètes, de pièces dépareillées et inclassables, qui sont conservés et recyclés en permanence en cas de besoin, et, parce que c'est sans doute une voie pragmatique, les communautés linguistiques utilisent le désordre linguistique de manière analogue, en recyclant des zones d'ordre en désordre et réciproquement (c'est ce que montre M. Banniard *supra* avec l'idée selon laquelle le diasystème s'" inverse " (Banniard

⁵⁶ Cf. titre de Baggioni / Larcher, éd. 1995.

⁵⁷ " Le changement diachronique est une oscillation régulée de la variation " proposent A. Berendonner et alii (1983 : 63). Dans la perspective proposée ici, on a envie de modifier légèrement cette proposition en " partiellement régulée ".

1997 : 29 - 30)), et on peut lire A. Meillet⁵⁸ dans ce sens : ordre et désordre s'articulent un peu comme lorsqu'on avance sur deux jambes, en faisant alterner les deux mêmes fonctions de la gauche à la droite (appui, projection en avant), pour contrôler une chute qui se transforme de ce fait en marche en avant, ce qui rappelle la ferme de L.J. Calvet transformée, par secteurs, en maison de campagne.

Cette image traduit peut-être bien l'idée de la complémentarité irréductible de l'ordre et du désordre, catégories que le chercheur crée en somme pour essayer de se donner des repères lui permettant de comprendre ce qu'il a sous les yeux, puisque l'ordre peut être du désordre en évolution, et l'inverse également, indication qu'il s'agit du produit de découpages temporels, de choix de critères, de la part du chercheur. Ces choix sont cependant indispensables à l'analyse, ce qui n'entraîne pas que l'on doive en être dupe, et fonder une part importante des activités d'une discipline sur ce qui prend alors les allures d'un trompe-l'œil.

10.5.0. Lalang p'éna lézo

Pour conclure, et puisque ce type d'approches verrait d'un œil moins mauvais, dans les disciplines scientifiques, le recours aussi aux métaphores, à la poésie, qu'on m'autorise à citer un proverbe créole de l'île Maurice, /lalâg p'ena lezo/, " La langue n'a pas d'os " qui, peut-être, résume bien le point de vue que j'ai essayé de défendre ici. Il est cité lorsqu'on veut signaler que la souplesse de la langue permet à un locuteur de tout dire, et même de mentir, de créer des univers fictifs. Ce dicton est fondé sur l'idée que la langue n'a pas de structures rigides, qu'elle est constituée essentiellement de muscles dynamiques, qui lui confèrent la polyfonctionnalité qui en fait un organe irremplaçable pour parler, goûter, sentir les textures, manger, aimer. À côté des approches déterministes, qui rendent compte d'une partie des comportements linguistiques, il est sans doute possible de pratiquer une linguistique complémentaire (simplement telle parce que seconde historiquement), celle qui s'attache à étudier la souplesse, la polyfonctionnalité des langues, avec des méthodes adéquates, et les théories du chaos fournissent peut-être un moyen de faire rebondir ces questions, d'y réfléchir et d'en débattre.

" L'obsession de la pensée complexe n'est pas de dissoudre l'incertitude, ni de tomber dans l'illusion de l'incertitude absolue, sinon il n'y aurait plus qu'à jouer à pile ou face ! La pensée complexe s'inscrit dans la filiation prigoginienne, où le chercheur navigue sur un océan d'incertitudes à travers des îlots et des archipels de certitudes. " (Edgar Morin, entretien avec Arnaud Spire, in Spire 1999 : 176).

Il s'agirait donc simplement, par le biais d'approches chaotiques, d'adopter une approche modeste (" un océan d'incertitudes, [...] des îlots et des archipels de certitudes ") non pas par négation du rôle du chercheur, bien au contraire plus central que jamais, puisqu'il fait partie de l'objet de la recherche, de sa richesse comme de sa pauvreté, et cela est une façon de le rendre modeste : il sait d'avance qu'il n'atteindra jamais son objet à l'état pur, et s'y retrouvera en partie, mais parfois sans reconnaître l'un de ses visages⁵⁹ ! Des approches aussi qui essaient (malgré l'obstacle de la présence du chercheur, et grâce à la prise de conscience de cela justement) de ne pas décider d'avance de la nature de l'objet de la linguistique (déterminisme / aléatoire, ordre / désordre, synchronie / diachronie, interne / externe, échelle macro- / micro), des conceptions qui se font également accueillantes à ces visions qui ne sont que des moyens, et envisagent qu'elles puissent produire une linguistique chaotique, que l'on ne pensera métisse que tant qu'on croira à l'immiscibilité de ses sources constitutives.

⁵⁸ " Les langues suivent ainsi une sorte de développement en spirale : elles ajoutent des mots accessoires pour obtenir une expression intense ; ces mots s'affaiblissent, se dégradent et tombent au niveau de simples outils grammaticaux ; on ajoute de nouveaux mots ou des mots différents en vue de l'expression, l'affaiblissement recommence, et ainsi sans fin. " (Meillet 1982 : 140 - 141).

⁵⁹ Cf. les deux pages de citations liminaires d'E. Morin (1986).

11.0.0. Bibliographie :

- Alleyne, Mervyn C., 1996 : *Syntaxe historique créole*, Paris, Schoelcher : Karthala, P.U.C., 198 p.
- Anis Jacques 1998 *Texte et ordinateur – l'écriture réinventée ?* Bruxelles. De Boeck. 290 p.
- Anis Jacques 1999 *Internet communication et langue française*. Hermes. 191 p.
- Ans André-Marcel d' 1987 *Haiti, Paysage et société*. 337 p.
- Antoine Gérard / Cerquiglini Bernard, éd. 2000 *Histoire de la langue française 1945 – 2000*. CNRS Editions. 1028 p.
- Arrivé Michel / Chevalier Jean-Claude 1979 *La grammaire*. Klincksieck. 320 p.
- Auroux Sylvain 1992 " La philosophie linguistique d'Antoine Culioli ", in *La théorie d'Antoine Culioli. Ouverture et incidences*, A. Culioli, éd. Ophrys. pp. 39 – 59.
- Auroux Sylvain 1994 *La révolution technologique de la grammaticalisation*. Mardaga. 216 p.
- Baggioni Daniel 1976 "Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la Norme." in *Cahiers de linguistique sociale*, n° 1 "La Norme". Université de Rouen / Université de Perpignan. pp. 56 – 57.
- Baggioni Daniel 1986 *Langue et langage dans la linguistique européenne (1876 – 1933)*. Lille, Atelier national de reproduction des thèses. 521 + 131 p.
- Baggioni Daniel 1995 " Les intermittences du sens : herméneutique, sémantique et autres réactions antipositivistes et antiformalistes dans les sciences humaines en Europe (des années 1800 à l'époque actuelle) ", in *Du sens. Tours, détours et retours du sens dans les sciences humaines d'aujourd'hui*, Daniel Baggioni / Pierre Larcher, éd. Publications de l'Université de Provence. pp. 17 – 32.
- Baker Philip 1993 " Contribution à l'histoire du futur en créole mauricien. Observations sur les communications [...] ", *Etudes Créoles*, vol. XVI, n° 1, 1993, "Numéro spécial Ile Maurice. Hommage à Francis Jouannet"..pp. 87 - 99
- Balibar Renée 1993 *Le colinguisme*. PUF. 127 p.
- Banniard Michel 1992 *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*. 596 p.
- Banniard Michel 1997 *Du latin aux langues romanes*. Nathan. 125 p.
- Barbaud Philippe 1998 " Tendances lourdes du français québécois ", Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. 350 p. pp. 17 – 36.
- Batiana André 1998 " La dynamique du français populaire à Ouagadougou (Burkina Faso) ", *Francophonies africaines*, Batiana André / Prignitz Gisèle, éd. UPRESA 6065 Dynamiques sociolinguistiques. pp. 21 – 33.
- Batiana André / Prignitz Gisèle, éd. 1998 *Francophonies africaines*. UPRESA 6065 Dynamiques sociolinguistiques. 125 p.
- Bavoux Claudine 2000-a "Le traitement de la variation dans les descriptions lexicographiques des français de l'Océan Indien", in Actes de la 5^e Table ronde du Moufia, (22-24.04 1998), C. Bavoux / J-M Kasbarian / R. Dupuis éd., *Le français dans sa variation, en hommage à Daniel Baggioni*, L_Harmattan, pp. 57-75.
- Bavoux Claudine 2000-b *Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, AUPELF-UREF-De Boeck-Duculot.
- Bavoux Claudine 1994 *Description du français et de la francophonie à Madagascar, 3 tomes, Thèse de doctorat*. Aix-en-Provence ; photocopié, Université de Provence. 380 p. + 345 p. + 346 p.
- Bavoux Claudine, éd. 1996 *Français régionaux et insécurité linguistique*. L'Harmattan / Université de la Réunion. 192 p.
- Bédard, Edith, éd. 1983 Maurais, Jacques, éd. *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. 850 p.
- Bergounioux Gabriel 1992 " Linguistique et variation : repères historiques ", *Langages* n° 108. pp. 114 – 125.
- Berrendonner A. / Le Guern M. / Puech G. 1983 *Principes de grammaire polylectale*. Lyon, Presses Universitaires. 272 p.
- Bickerton Derek 1981 *Roots of language*. Karoma.
- Bickerton, Derek 1990 *Language and Species*. The University of Chicago Press. 297 p.
- Billiez Jacqueline 1997 *Bilinguisme, variation, immigration : regard sociolinguistique*, volume de synthèse présenté pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches, soutenue le 18 décembre 1997. 168 p.
- Blanche-Benvéniste Claire 1990 *Le français parlé*. CNRS Editions
- Blanche-Benvéniste Claire 1997-a " La notion de variation syntaxique dans la langue parlée ", *Langue française*, n° 115 , F. Gadet, éd. pp. 19 – 28.
- Blanche-Benvéniste Claire 1997-b *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys. 164 p
- Blanche-Benvéniste Claire / Jeanjean Colette 1986 *Le français parlé. Edition et transcription*. Didier érudition.
- Bollée Annegret / Neumann-Holzschuh Ingrid 1998 " Français cadien, créole des blancs et créole des noirs en Louisiane ", in Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. pp. 181 – 203.

- Boutet Josiane 1997 *Construire le sens*. Lang. 236 p.
- Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. 350 p.
- Bretegnier Aude 1999 *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion*, thèse, NR, Université de la Réunion / Université de Provence. 4 vol.
- Brunot Ferdinand 1966 *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Armand Colin. XIII tomes.
- Cahiers de praxématique* 1984 n° 3. Groupe de Recherche en Linguistique Praxématique, Université Paul Valéry. 144 p.
- Caïtucoli Claude 1998 " Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones ", Batiana André / Prignitz Gisèle, eds., *Francophonies africaines*. UPRESA 6065 Dynamiques sociolangagières. pp. .9 – 20.
- Calvet Louis-Jean 1975 *Pour et contre Saussure : vers une linguistique sociale*. Payot. 153 p.
- Calvet Louis-Jean 1981 *Les langues véhiculaires*. PUF, Que sais-je ?. 127 p.
- Calvet Louis-Jean 1984 *La tradition orale*. PUF. 127 p.
- Calvet Louis-Jean 1991 "L'argot comme variation diastatique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud) " *Langue française*, n° 90., pp. 40 - 52.
- Calvet Louis-Jean 1992 "Ce que la linguistique doit aux études créoles", *Etudes Créoles*, vol. XV, n° 2, 1992. CIEC / AUPELF / ACCT. pp. 9-44.
- Calvet Louis-Jean 1993 " Véhicularité, vernacularisation ", *Le français dans l'espace francophone*, Robillard Didier de / Beniamino Michel, eds. Tome I. pp. 451 – 456.
- Calvet Louis-Jean 1994 *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Payot. 309 p.
- Calvet Louis-Jean 1996 "Une ou deux langues ? ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations linguistiques" in *Etudes créoles*, vol. XIX n° 2, 1996. pp. 69 - 82
- Calvet Louis-Jean 1999 *Pour une écologie des langues du monde*. Plon. 304 p.
- Calvet, Louis-Jean, éd. 1992 *Les langues des marchés en Afrique*. Marquis, Institut d'Etudes Créoles et Francophones ; 1992. 359 p.
- Cappeau Paul 2001 " Faits de syntaxe et genres à l'oral ", *Le français dans le monde*, N° spécial, " Oral : variabilité et apprentissages ", janvier 2001. pp. 69 – 77.
- Carayol Michel / Chaudenson Robert 1978 "Diglossie et continuum linguistique à la Réunion", in *Les français devant la norme*, Nicole Gueunier / Emile Genouvrier / Abdelhammid Khomsî, eds., 1978. Champion. pp. 175 - 190.
- Carayol Michel / Chaudenson Robert 1979 " Essai d'analyse implicationnelle du continuum linguistique créole – français à la Réunion ", *Plurilinguisme. Norme, Situations, Stratégies*.
- Chaudenson Robert 1974 *Le parler créole de la Réunion*. Champion. 1249 p.
- Chaudenson Robert 1978 " Phylogenèse et ontogenèse ", *Langue française*, n° 37.
- Chaudenson Robert 1992 *Des îles, des hommes, des langues : essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. L'Harmattan. 309 p.
- Chaudenson Robert 1993 " Francophonie, " français zéro " et français régional ", in Robillard D. de / Beniamino M., eds. 1993 *Le français dans l'espace francophone*, vol. I.. Champion. pp. 385 – 404.
- Chaudenson Robert 1994 " Créolisation et appropriation linguistique : de la théorie aux exemples ", Véronique Daniel, éd., *Créolisation et acquisition des langues*. Publications de l'université de Provence. pp. 171 – 187.
- Chaudenson Robert 1995 *Les créoles*. P.U.F. 127 p.
- Chaudenson Robert 1998 " Variation, koïnésation, créolisation : français d'Amérique et créoles ", in Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. pp. 163 – 179.
- Chaudenson R. / A. Valli / /D. Véronique 1985 " The dynamics of linguistic systems and the acquisition of French as a second language " in *Studies in Second Language Acquisition*, vol VIII. p. 277 - 292
- Chaudenson Robert / Mougeon Raymond / Béniak Edouard 1993 *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Marquis.
- Chaurand J., éd. 1999 *Nouvelle histoire de la langue française*. Seuil. 808 p.
- CLAIX / Cercle linguistique d'Aix-en-Provence 1988 *Travaux 6, La règle et l'exception, l'hétéroclisie*. 180 p.
- Corne, Chris 1999 *From French to Creole. The development of new vernaculars in the French colonial world*. University of Westminster Press . 263 p.
- Corbeil Jean-Claude 1983 " Eléments d'une théorie de la régulation linguistique ", . *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. pp. 281 – 303.
- Culioli Antoine 1992 " Ouverture ", in *La théorie d'Antoine Culioli. Ouverture et incidences*, A. Culioli, éd. Ophrys. pp. 3 – 15.
- Deulofeu José 2001 " L'innovation linguistique en français contemporain : mythes tenaces et réalité complexe ", *Le français dans le monde*, N° spécial, " Oral : variabilité et apprentissages ", janvier 2001. pp. 18 – 31.
- Ekeland I. 1995 *Le chaos*. Flammarion. 127 p.

- Féral Carole de / Gandon Francis-Marie, éd. 1994, *Langue française* n° 104 " Le français en Afrique noire. Faits d'appropriation ". Féral Carole de / Gandon Francis-Marie, éd. 126 p.
- Fournier Robert 1998 " Des créolismes dans la distribution des déterminants et des compléments en français québécois basilectal ", in Patrice Brasseur, éd., 1998. pp. 217 – 228.
- Franceschini Rita 1998 "L'observateur et le système de la recherche linguistique : réflexions de méthodologie à la lumière du changement épistémologique", in M. Mahmoudian / L. Mondada, éd. 1998. pp. 69 – 89.
- Frei Henry 1982 [1929] *La grammaire des fautes*. Slatkine. 317 p.
- Gadet Françoise 1992 *Le français populaire*. PUF. 128 p.
- Gadet Françoise 1997 *Le français ordinaire*. Armand Colin. 153 p.
- Gadet Françoise 1998 " Le " français avancé " à l'épreuve de ses données " in *Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benvéniste*, Mireille Bilger / Karel Van den Eynde / Françoise Gadet, éd. Leuven, Peeters Coll. Orbis. pp. 59 – 68).
- Gadet Françoise 1999 " La langue française au XX° siècle. L'émergence de l'oral ", *Nouvelle histoire de la langue française*, Chaurand J., éd. Seuil. pp. 583 – 671.
- Gadet Françoise, (éd.) 1997 *La variation en syntaxe* (=Langue française n° 115, septembre 1997). Larousse.
- Garvin Paul 1983-a " Le rôle des linguistes de l'école de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque ", Bédard, Edith / Maurais, Jacques, éd. *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. pp. 141 – 152.
- Garvin Paul 1983-b " Thèses générales du Cercle linguistique de Prague : Principes pour la culture de la langue ", Bédard, Edith / Maurais, Jacques, éd., *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. pp. 799 – 807.
- Gleick James 1989 *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*. Flammarion. 431 p.
- Goudaillier Jean-Pierre 1998 *Comment tu t'achèves !*. Maisonneuve et Larose. 264 p.
- Hattiger Jean-Louis 1981 *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de 3° cycle. Université de Strasbourg.
- Haugen Einar 1975 " Instrumentalisme in Language Planning ", *Can Language be Planned*, Rubin Joan / Jernudd Björn, éd. Honolulu. The University Press of Hawaii. pp. 281 – 289.
- Havranek Bohuslav 1983 " Emploi et culture de la langue standard ", Bédard, Edith / Maurais, Jacques, éd., *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. pp. 815 – 833.
- Hazaël-Massieux Guy 1978, "Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe ", *Langue française* 37. pp. 106 - 118
- Hazaël-Massieux Guy 1988 "La citation de "langue autre". Contacts, contrastes et émergence de langues (exemple des créoles français)" in *Etudes Créoles*, vol. XI, n° 2, 1988. Montréal / CIEC / AUPELF / ACCT. pp. 17-34.
- Hazaël-Massieux Guy 1992 (1996) " Peut-on caractériser un créole par sa morphosyntaxe ? Verbe et groupe verbal dans les créoles français ", *Lalies*, Actes des sessions de linguistique et de littérature, n° 10, Presses de la Sorbonne nouvelle pp. 45 – 60. Republié in Hazaël-Massieux Guy 1996 : 283 – 298.
- Hazaël-Massieux Guy 1993 " L'expression du futur en créole mauricien ", *Etudes Créoles*, vol. XVI, n° 1, 1993, "Numéro spécial Ile Maurice. Hommage à Francis Jouannet". pp. 61 - 75
- Hazaël-Massieux Guy 1996 *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*. Publications de l'Université de Provence. 374 p.
- Hazaël-Massieux Marie-Christine 1993 *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*. L'Harmattan. 316 p.
- Kaminker J.P. / Baggioni D. 1980 " La norme, gendarme et bouc émissaire ", *La Pensée*, n° 182, janvier –février 1980. pp. 50 – 63.
- Klingler Thomas 1998 " Français cadien, créole des Blancs et créole des Noirs en Louisiane ", in Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. pp. 205 – 215.
- Kleiber Georges 1990 *La sémantique du prototype*. PUF. 199 p.
- Labov William 1966 *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, Centre for Applied Linguistics. 655 p.
- Labov William 1976 *Sociolinguistique*. Editions de Minuit. 458 p.
- Lara Luis Fernando 1983 " Le concept de norme dans la théorie d'Eugenio Coseriu ", *La norme linguistique*, Bédard Edith / Maurais Jacques, éd. Québec / Paris. Conseil de la langue française / Le Robert. pp. 153 – 177.
- Laroussi F. & Babault S. (dirs), 2001 *Variations et dynamique du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan.
- Léard Jean-Michel 1992 *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*. Duculot. 281 p.
- Léglise Isabelle 1998 "Le problème de l'adresse en situation d'interaction plurilocuteurs dans les avions de la patrouille maritime", 1998, in Kostulski K. / Trognon A., éd., *Communication interactive dans les groupes de travail*, Presses Universitaires de Nancy. 183 - 204.
- Léglise Isabelle 1999 Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, thèse de doctorat NR, Université Paris 7.

- Lévy Emmanuelle 1993 "Langage et interaction dans une situation conversationnelle médiatisée : les messageries conviviales du minitel", *Linx* n° 28. pp. 69 – 84.
- Lodge Anthony 1993 *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Fayard. 382 p.
- Lucci, Vincent et Millet, Agnès (dir.), 1994 *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris : Champion ("Politique linguistique"), 248 p.
- Ludwig Ralph, Telchid Sylviane, Bruneau-Ludwig Florence, éd. (avec Stefan Pfänder et Didier de Robillard, collab.) à par. *Corpus créole. Textes oraux dominicains, guadeloupéens, guyanais, haïtiens, mauriciens et seychellois. Enregistrements, transcriptions et traductions*. Buske.
- Luzzati Daniel 1991 "Oralité et interactivité dans un écrit Minitel", *Langue française* n° 89. pp. 99 – 109.
- Mahmoudian Mortéza / Mondada Lorenza, éd. (1998) *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête = Cahiers de l'ILSL*, n° 10, 1998. 170 p.
- Manessy Gabriel 1978 "Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français ?", *Langue française*, n° 37, février 1978. pp. 91 – 105.
- Manessy Gabriel 1993 "Vernacularité, vernacularisation", in Robillard Didier de / Beniamino Michel, éd. *Le français dans l'espace francophone*, Tome I. pp. 407 – 417.
- Manessy Gabriel 1995 *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires*. CNRS Editions. 276 p.
- Manessy Gabriel / Wald Paul 1984 *Le français en Afrique noire : tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. L'Harmattan.
- Marcellesi Jean-Baptiste 1984 "La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse" in *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983), vol. 5. Jeanne Lafitte. pp. 309 -314.
- Marcellesi Jean-Baptiste 1986 "Actualité du processus de naissance de langues en pays roman" in *Cahiers de linguistique sociale*, "Sociolinguistique romane", n° 9, 1986. pp. 21 -29.
- Marchello-Nizia 1997 "variation et changement, quelles corrélations ?", *Langue française*, 115. pp. 111 – 124.
- Mathesius Vilem 1983 "Sur la nécessité de stabilité d'une langue standard", Bédard, Edith / Maurais, Jacques, éd., *La norme linguistique*. Conseil de la Langue française / Le Robert. pp. 809 – 813.
- McWhorter John 1998 "Identifying the Creole Prototype : Vindicating a Typological Class", *Language*, 74.4., December 1998. The Linguistic Society of America at Baltimore. pp. 788 – 818.
- Meillet Antoine 1982 [1912] *Linguistique historique et linguistique générale*. Champion / Slatkine. 334 p.
- Moles Abraham, 1995 *Les sciences de l'imprécis*, Seuil. 360 p
- Moreau, éd. Marie-Louise 1997 *Sociolinguistique, concepts de base*. Mardaga. 312 p.
- Morin Edgar 1977 *La méthode. 1. La Nature de la Nature*. Seuil. 399 p.
- Morin Edgar 1986 *La méthode. 3. La Connaissance de la Connaissance*. Seuil. 235 p.
- Morin Edgar 1991 *La méthode. 4. Les idées*. Seuil. 250 p.
- Morin Yves-Charles / Paret Marie-Christine 1983 "Norme et grammaire générative", Bédard E. / Maurais J., éd., 1983, *La norme linguistique*. pp. 180 – 202.
- Mounin Georges 1972 *La linguistique du XX^e siècle*. PUF. 252 p.
- Picoche Jacqueline / Marchello-Nizia Christiane, 1996 *Histoire de la langue française*, Nathan.. 396 p.
- Pierozak Isabelle 2000 "Les pratiques discursives des internautes", *Le français moderne*, N° 1, 2000. pp. 109 – 129.
- Pierozak Isabelle, à paraître : "Approche sociolinguistique des pratiques discursives en français sur internet : "ge fé dais fotes si je voeux", *Revue Française de Linguistique Appliquée*, consacré à la Sociolinguistique : nouveaux terrains / nouvelles interventions, I. Léglièse et C. Saillard, (éd.), 13 p.
- Prudent Lambert-Félix 1981-a "Diglossie et interlecte", *Langages*, n° 61. Larousse. pp. 13 – 38.
- Prudent Lambert Félix 1981-b "Continuités et discontinuités sociolinguistiques dans le champ créoliste francophone", *Etudes créoles*, IV, 1, 1981. pp. 5 – 16.
- Prudent, Lambert-Félix 1993 *Pratiques langagières martiniquaises: genèse et fonctionnement d'un système créole. Thèse de doctorat d'Etat en Sciences du Langage. 3 tomes*. Université de Rouen. 748 p.
- Quillard Virginie 2000 *Interroger en français parlé. Etudes syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*. Thèse de l'Université François Rabelais, Tours. 317 + 225 p.
- Ramognino Nicole 1995 "Les faits sociaux sont-ils toujours pourvus de sens ou sont-ils sens ? De la phénoménalité du social", in *Du sens. Tours, détours et retours du sens dans les sciences humaines d'aujourd'hui*, Daniel Baggioni / Pierre Larcher, éd. Publications de l'Université de Provence. pp. 71 – 82.
- Ray Punya Sloka 1963 *Language Standardization : Studies in Prescriptive Linguistics*. The Hague, Mouton. 159 p.
- Robillard Didier de 1989 *L'aménagement linguistique : problématiques et perspectives*. Thèse NR, Aix-Marseille I. 849 p.
- Robillard Didier de 1993-a *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*. EDICEF. 143 p.
- Robillard Didier de 1993-b "Le langage des gens c'est beaucoup leur maison : perception et traitement

- des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Ile Maurice : étude d'une gestion de la "citation de langue autre" à travers un sondage sur les "marques" dans la presse", in *Etudes créoles*, Vol. XVI, n° 2, pp. 9 - 39.
- Robillard Didier de 1995 "Lexicographie variationniste, linguistique, sociolinguistique : antagonisme ou complémentarité ? Prédicibilité, aléatoire ou chaos ?", communication aux Deuxièmes journées scientifiques de l'AUPELF -UREF (Réseau langues et français en francophonie), janvier 1994, Louvain-la-Neuve in Francard Michel / Latin Danièle, éd., *Le régionalisme lexical*. De Boeck / AUPELF / UREF. p. 185 – 202.
- Robillard Didier de 1998-a "Le "français régional" existe-t-il à l'Ile Maurice ? Une enquête à travers la correction de copies, *Plurilinguismes* n° 14, décembre 1998, Paris, CERPL, pp. 31-50.
- Robillard Didier de 1998-b "Insularité, langues, chaos " in *Plurilinguismes* n 15. pp. 48 – 66.
- Robillard Didier de 2000-a " Un problème de linguistique variationniste en milieu diglossique franco-créole : Le "mot-outil" *la* postposé dans les lectures romans à l'Ile Maurice. Diasystème / continuum, frontières / contrastes ? Vers des systèmes "affinitaires" ? ", *Le français dans sa variation*, C. Bavoux / Régine Dupuis / Jean-Michel Kasbarian, éd. L'Harmattan. pp. 125 – 146.
- Robillard Didier de 2000-b " Interlopes interlectes : catégorisations empiriques, catégorisations scientifiques, catégorisations didactiques ", journées " Notions en questions ", ENS de Fontenay / St Cloud, EA 2534 " Plurilinguisme et apprentissages ", in Martinez Pierre / Pecarek Doehler Simona, éd. 2000, *La notion de contact de langues en didactique (=Notions en questions n 4)*. Ecole normale supérieure Fontenay / Saint-Cloud / Université de Bâle. pp. 51 – 79.
- Robillard Didier de 2000-c : " Plurifonctionnalité de(s) LA en créole mauricien. Catégorisation, transcategorialité, frontières, processus de grammaticalisation ", in *l'Information grammaticale* n° 85, (D. Véronique, éd.). pp. 47 – 52.
- Robillard Didier de 2001 "Sociolinguistique, villes, créoles : des fenêtres sur une linguistique chaotique ? ", communication présentée au *Colloque sur les villes plurilingues*, Libreville, septembre 2000. A paraître dans Calvet L.J. / Moussirou-Mouyama A., éd., *Le plurilinguisme urbain*. pp. 463 –480.
- Robillard Didier de (sous presse) " *En lizje kokê patat ên lizje vej gardjê ? La linguistique peut-elle passer " Entre-les-langues "*, Exemples de contacts français / créoles à la Réunion ", in Cécile Canut, éd., *Cahiers de linguistique africaine*.
- Romani Jean-Paul 2000 *L'interlecte martiniquais. Approches sociolinguistiques des rapports langue-idéologie dans une communauté antillaise*. Thèse NR, Université de Rouen. 581 p.
- Santacroce Michel 2000 " Vers une grammaire transitionnelle: faire de la grammaire ou laisser la grammaire se faire ? ". in: E.L.A., n° spécial, D. Véronique, éd., octobre-décembre 2000. pp. 431 - 437.
- Santacroce Michel 2001 *Grammaire, Linguistique et Didactique du Français langue étrangère - Propositions pour une grammaire transitionnelle*. Presses universitaires du Septentrion.
- Sauvageot Aurélien 1988 " De l'hétéroclisie ", CLAIX / Cercle linguistique d'Aix-en-Provence 1988 *Travaux* 6, *La règle et l'exception, l'hétéroclisie*. pp. 31 – 47.
- Science et vie* n° 914 1993
- Spire Arnaud 1999 *La pensée-Prigogine*. Desclée de Brouwer. 206 p.
- Swiggers Pierre 1997 *Histoire de la pensée linguistique*. PUF. 312 p.
- Tauli Valter 1968 *Introduction to a theory of language Planning*. Uppsala. 227 p.
- Touchard Yvonne / Véronique Daniel 1993 "A propos d'une enquête sur "pu" et "va" en mauricien", *Etudes Créoles*, vol. XVI, n° 1, 1993, "Numéro spécial Ile Maurice. Hommage à Francis Jouannet". pp. 76 – 86.
- Touratier Christian 1988 " La règle et l'exception : avant-propos ", CLAIX / Cercle linguistique d'Aix-en-Provence 1988 *Travaux* 6, *La règle et l'exception, l'hétéroclisie*. pp. 7 – 11.
- Valli André 1993 " La problématique d'une enquête sur la variation en syntaxe dans le français parlé à Marseille ", *Inventaire des usages en francophonie*, Paris / Londres. John Libbey Eurotext. pp. 395 – 407.
- Véronique Daniel, éd. 1994 *Créolisation et acquisition des langues*. Publications de l'Université de Provence. 248 p.
- Véronique, Daniel 1986 "L'apprentissage du français par des travailleurs marocains et les processus de pidginisation et de créolisation", *Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches*, tome 2. Publications de l'Université de Provence. pp. 561 –584.
- Véronique, Daniel, éd. 1994 *Créolisation et acquisition des langues*. Publications de l'Université de Provence.
- Wittmann Henri 1998 " Les créolismes syntaxiques du français magoua parlé aux Trois-Rivières ", in Brasseur Patrice, éd. 1998 *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*. pp. 229 – 248.
- Yaguello Marina 1984 *Les fous du langage*. Seuil. 249 p.



Introduction

A l'initiative de **Marges Linguistiques**, un forum électronique sera organisé à partir du site Web de la revue <http://www.marges-linguistiques.com> à compter de la mi-novembre 2001 et jusqu'en avril 2002. Les usagers du site **Marges Linguistiques** sont invités à suivre cette « Table Ronde » qui permettra à cinq spécialistes du domaine de s'exprimer publiquement sur le thème délicat de *l'origine du langage et des langues*. Les conversations, en anglais et en français, animées par Pr. D. Véronique de l'Université de Paris III : Sorbonne, seront libres d'accès sur le site. Par ailleurs, les internautes auront la possibilité d'intervenir indirectement dans le débat.

Afin de suivre cette manifestation scientifique sur le réseau Internet, vous êtes invités à vous rendre à la section *Forums de discussions*, à la mi-novembre 2001, date à laquelle les noms et premiers messages des participants seront rendus publics.

Une table ronde sur l'origine du langage et des langues ... A round table on the origin of the language faculty and of languages...

Programme du forum

Par **D. Véronique**

Université de Paris III : Sorbonne Nouvelle
France

Abstract

A century after the decision of the Société de Linguistique de Paris to pronounce in its constitution of 1866, art. II, the ban of research on the origin of language and on the creation of a universal language, the very theme of the origin of language comes again to the fore as a major topic of scientific research. Reasons for this upsurge of an old theme are many. They can be sought in the current state of the art in neurosciences, cognitive sciences, anthropology, creole studies, acquisition theory etc. This round-table, taking stock of the fact that the ontogenesis and the phylogenesis of language are still matters of controversy for linguistic theories and linguists, endeavours to discuss the three following themes :

- primitive forms of language, linguistic evolution, grammaticalization : from protolanguages to modern languages,
- the relations between hominization, neural and cognitive evolutions, and the development of the 'language instinct',
- research on the origin of language and languages as a philosophical and epistemological issue.

Le thème de l'origine du langage et des langues, objet d'une vigoureuse polémique, au sein de la linguistique naissante en France, entre anthropologues et grammairiens comparatistes de la fin du 19^e (Gabriel Bergounioux, *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Agora Pocket, 1994), semble retrouver tout son intérêt en ce début de millénaire. Au-delà de la conjoncture, est-ce parce qu'à côté d'une anthropologie physique, elle-même fondamentalement repensée, d'autres branches de l'anthropologie se sont développées, dont celle de l'anthropologie linguistique (cf. Alessandro Duranti, *Linguistic Anthropology*, C.U.P., 1997)? Est-ce parce que les sciences du langage elles-mêmes, ne sont plus uniquement préoccupées d'établir des proto-langues et des lois d'évolution ? Assurément, de nos jours, les clivages entre anthropologie et linguistique ne se jouent pas sur la question de l'origine du langage. Les luttes interdisciplinaires des naissantes sciences de l'homme et de la société, qui conduisirent à la rédaction du fameux article II de la Société Linguistique de Paris de 1866, " La Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle ", semblent dépassées. Les linguistiques ont, soit radicalement repensé le changement et l'évolution linguistique depuis les polémiques de la fin du siècle dernier, soit continué à ignorer superbement la question. Aujourd'hui, comme hier pourtant, le traitement de l'ontogenèse et, par ricochet, de la phylogenèse linguistiques continue à diviser les linguistes et les linguistiques. Cette table ronde fournira l'occasion d'une mise au point sur cet aspect de l'histoire des théories linguistiques.

En ce début de millénaire, des organismes savants, des fondations scientifiques, le CNRS, la European Science Foundation, engagent des forces et des crédits sur le thème de l'origine des langues et du langage, et des revues de vulgarisation comme *Sciences et Avenir* N° 125 (Déc. 2000-Jan. 2001) y consacrent un numéro complet. Bien des facteurs expliquent cette résurgence. J'en citerai quelques-uns, en soulignant toutefois que l'un des aspects du débat à lancer, est précisément d'amorcer une réflexion sur la retour de la question des origines alors que la linguistique historique du 19^e y avait renoncé (cf. Gabriel Bergounioux *supra* et Daniel Baggioni, *Langue et langage dans la linguistique européenne (1876-1933)*, U. de Lille, Atelier national de reproduction de thèses, 1986). Sans hiérarchie particulière, citons les éléments suivants :

- l'existence de travaux convergents en paléontologie, en anthropologie physique et dans les recherches phonétiques, qui, à l'instar des travaux d'un André Leroi-Gourhan (*Le geste et la parole*), renouvellent les recherches sur la phylogenèse linguistique,
- le développement de recherches en neurosciences pour la compréhension de 'l'homme neuronal' et de son développement, et leurs implications pour une théorie de l'évolution et de l'épigénèse (Jean-Pierre Changeux, *L'homme neuronal*)
- la vigueur de théories linguistiques qui placent au centre de leurs préoccupations la question de l'acquisition du langage, prenant en cela au sérieux la formule de Whitney selon laquelle cette question est l'une des questions majeures de la 'philosophie du langage',
- la prise de conscience de la fragilité des langues et de leur écologie (Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues*, Plon, 1999),
- l'apport de réflexions à partir du cas spécifique de la genèse des langues créoles (Derek Bickerton, *The roots of language*, 1981).

Si la conjoncture est favorable à un débat sur l'origine des langues et du langage – mais les raisons énoncés *supra* n'épuisent pas les interrogations sur les conditions et les circonstances de cette résurgence – , en quels termes s'articulent ce débat et quelles en sont les implications pour les sciences du langage dans leur interrelations avec d'autres disciplines ? *Marges Linguistiques* ne peut envisager l'ensemble des questions imbriquées que posent l'origine des langues et du langage ; il convient donc d'entamer le débat à partir d'un ensemble limité de questions.

En 1988, E. de Grolier (Aux origines du langage In Philippe Brenot (dir.), *Les Origines*, pp. 187-232, Paris, L'Harmattan) tentait d'apporter une réponse aux trois questions qui suivent :

- Pourquoi l'homme est-il sur cette terre le seul être qui puisse parler ?
- Comment et quand cela est-il arrivé ?

Ces interrogations ne sont pas nouvelles. Elles agitent les philosophes et les grammairiens du XVIIIe, de Condillac à Maupertuis, en passant par Rousseau et Du Marsais, puis du XIXe à travers Humboldt par exemple, avant que la grammaire comparative triomphante ne bloque toute spéculation sur les origines. Pourquoi ne pas reprendre cette investigation philosophique et pré- / historique, en faisant attention à la suite de Robert Nicolai (*La traversée de l'empirique*, Paris, Ophrys, 2000), aux implications des formules, métaphores, notions et concepts pour en parler.

La discussion qui s'ouvre pourrait s'articuler autour des thèmes suivants :

- les formes primitives du langage et des langues et leurs formes d'évolution et de grammaticalisation : de la protolangue aux langues modernes;
- les liens entre hominisation, développement cognitif et cérébral et la mise en place d'un 'instinct de langage' ;
- la pensée de l'origines du langage et des langues comme question philosophique et épistémologique.

De la proto-langue aux langues modernes

Dans son introduction à *La Recherche de la langue parfaite* page 14 et suiv., Seuil 1994, Umberto Eco délimite son objet en le restreignant à l'examen de projets de véritables langues, écartant par là, tout autant les langues oniriques que d'autres langues et processus naturels, la créolisation et la pidginisation et les pidgins (les langues de bricolage), la véhicularisation et les véhiculaires et la question d'une grammaire universelle. Eco refuse d'entamer le débat millénaire sur l'origine du langage et des langues, commençons pourtant à l'instar du maître de Bologne par un inventaire non exhaustif de thèmes et d'interrogations :

- Quels liens entre le bi-pédalisme, l'hominisation et le développement de la faculté à communiquer à l'aide de signaux articulés ? Naguère Leroi-Gourhan (*Le geste et la parole*), et Georges Mounin proposèrent des éléments de réponse.
- Quelles interrelations entre l'évolution neurophysiologique du cerveau et l'émergence d'une faculté de langage? Quels rapports entre la communication animale, notamment chez les pongidés, et la communication humaine?
- Ajoutons également, à cet ensemble les leçons issues de l'ontogenèse linguistique, de la pathologie du langage et de la phylogenèse des langues (cf. les leçons du laboratoire créole).

Les travaux de glottochronologie de Maurice Swadesh et d'autres, tout comme les recherches de Merritt Ruhlen pour remonter au-delà des familles de langues complètement ou partiellement attestées, suggèrent des pistes pour un proto-lexique et une proto-grammaire. Qu'en est-il de la genèse des formes grammaticales, au-delà des propositions de Meillet? L'organisation grammaticale se développe-t-elle en même temps que l'évolution physique du cerveau humain et son épanouissement cognitif ?

Ces spéculations sont susceptibles d'interroger en retour les modèles et théories linguistiques disponibles, et la question ne sera pas écartée.

Un 'instinct du langage'?

On souhaiterait reprendre dans la perspective d'une réflexion sur la phylogenèse le débat dont la grammaire générative a été le principal vecteur sur la nature de l'instinct de langage et son épiphanie. Sous quelles conditions physiques, cognitives et sociales s'est développée la faculté de langage? Quelles en sont les caractéristiques et leurs éventuelles spécificités ?

Penser l'origine des langues et du langage ?

Au-delà des théories de l'origine du langage et du récit des origines, récits mythiques de la création, anecdotes telle l'histoire de Psammétique, datations, propos à caractère philosophico-scientifique (bow-wow theory , yo-he-yo theory etc.), il est utile d'interroger les notions et les formulaires qui nous permettent de penser la phylogenèse linguistique.

Vous souhaitez faire part de vos suggestions ? marges.linguistiques@wanadoo.fr



Introduction

La rubrique *Forums de discussion* du site **Marges Linguistiques** entend essentiellement fournir à des groupes de recherches déjà existants en sciences du langage ou à des particuliers (linguistes confirmés) souhaitant instaurer un espace de réflexion et de dialogues, l'architecture informatique nécessaire et la vitrine Web du site **Marges Linguistiques** qui permettront aux usagers du site de choisir un ou plusieurs groupes de discussions, de s'y inscrire et d'y participer. En outre chaque groupe peut bénéficier tout d'abord d'une bibliothèque pour entreposer librement ses ressources documentaires de base, ses comptes-rendus d'activité et ses annexes.

La durée minimale d'existence d'un groupe de discussion est fixée à 3 mois, afin d'éviter de trop nombreux remaniements techniques, en revanche nous ne fixons aucune limite maximale, certains groupes pouvant perdurer plusieurs années. La gestion de chaque groupe de discussion se fait librement par chaque groupe de recherche qui prend l'initiative de créer, par notre entremise et grâce aux moyens qui lui sont fournis par **Marges Linguistiques** bénévolement et gratuitement, son propre forum. De même, la responsabilité de chaque modérateur de groupe est ainsi engagée (respect de la thématique choisie, respect des personnes, respect de la « Netiquette »).

Les usagers qui souhaitent soit visualiser des discussions en cours, soit s'inscrire dans l'un des groupes de discussions sont invités à se rendre directement à la page Les groupes de discussion de Marges Linguistiques ou selon leur souhait à celle de Table ronde — questions impertinentes.

Ceux ou celles qui aspirent à créer leur propre groupe de discussion en profitant des moyens techniques mis à leur disposition sont invité(e)s à prendre connaissance attentivement des informations données dans les paragraphes ci-dessous.

Créer un groupe de discussion sur le site de Marges Linguistiques

Dès lors qu'un thème de discussion dans le domaine des sciences du langage est proposé puis admis par le comité de rédaction de ML, la mise en place effective est rapide et le groupe de discussion devient opératoire en quelques jours. La procédure de création d'un groupe de discussion est simple, elle comporte 3 étapes :

- Prise de contact avec le comité de rédaction pour faire part de votre projet de création d'un groupe de discussion. Indiquez l'intitulé de la thématique que vous souhaitez aborder et joignez si possible un bref descriptif. N'oubliez pas de joindre votre email pour que nous puissions vous répondre aussitôt. Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr
- Pour que nous puissions mettre en ligne sur le site l'accès au groupe et procéder à une première configuration du profil de votre groupe de discussion, nous vous demandons de remplir soigneusement le formulaire électronique réservé à cet effet (http://marges.linguistiques.free.fr/forum_disc/forum_disc_form1/formulaire.htm).

Ce formulaire, relativement détaillé, est un peu long mais nous permet de mettre à votre disposition plus sûrement, plus rapidement et plus précisément un service de qualité. Si vous souhaitez recevoir une aide écrivez à la revue, sachez cependant que tous les réglages des différents paramètres de votre groupe de discussion pourront être modifiés par vos soins à tout moment et très directement auprès du serveur de listes eGroups.fr (sans passer à nouveau par ML). En effet, dès que votre groupe de discussion est créé, vous en devenez l'animateur et le modérateur.

- La dernière étape, consiste simplement, à nous transmettre (format [.doc] reconverti par nos soins en [.pdf]) les premiers éléments de votre bibliothèque de groupe. Cette étape n'est d'ailleurs pas indispensable et il vous revient de juger de l'opportunité de mettre en ligne ou pas, des textes fondateurs (par exemple : programme de recherche, développement de la thématique que vous souhaitez mettre en discussion, etc.). Un compte rendu hebdomadaire, mensuel ou trimestriel des discussions (fichier attaché .doc) est souhaitable afin que les usagers du site puissent télécharger à tout moment un fragment des discussions ou lire sur la page-écran de votre groupe les textes les plus récents. Ce compte rendu n'est pas obligatoire mais peut vous permettre d'intéresser un plus grand nombre de personnes.

Les groupes de discussion(s) actuels

Forum-LaLiF: LAngue et LIttérature Française / French LAnguage and Literature

Modérateur : M. Michel Gailliard, Université de Toulouse II : Le Mirail

Pour vous inscrire, écrire à gailliar@univ-tlse2.fr ou forum_lalif-subscribe@egroups.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

ALDL-acquisition: Appropriation des Langues et Dysfonctionnements Langagiers

Modérateurs : M. Alain Giacomi et M. Michel Santacroce, Université de Provence

Pour vous inscrire, écrire à aldl_acquisition-subscribe@egroups.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Chaos-Lng – Débat sur les implications de la théorie du chaos appliquée à la linguistique

Modérateur : M. Didier de Robillard, Université de Tours

Pour vous inscrire, écrire à chaos_lng-subscribe@egroups.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Vous souhaitez créer un groupe ? Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr



La rubrique *Forum des revues*, animée sur le site Internet de **Marges Linguistiques** par Thierry Bulot (Université de Rouen, France), propose deux types de service complémentaires, à l'attention des chercheurs et enseignants en Sciences du Langage:

1. Une liste des revues du domaine (liste non exhaustive et non contractuelle) avec notamment leurs coordonnées et, à chaque fois que cela est possible, une description de la politique éditoriale de chaque revue.

Les revues absentes de la liste et qui souhaitent y figurer sont invitées à contacter le responsable du Forum des revues en écrivant à thierry.bulot@free.fr

2. Une base de données qui permet de remettre dans le circuit de lecture des documents épuisés mais paraissant toujours importants à la connaissance du champ. (voir Fonds Documentaires de Marges Linguistiques).

Les documents téléchargeables (format .pdf) sont de deux types :

a. Des articles publiés dans des numéros de revue épuisés. Les auteurs doivent pour ce faire obtenir et fournir l'autorisation de l'éditeur initial de leur texte pour cette nouvelle mise à disposition de leur écrit. Mention doit être faite des revues-sources de chaque article soumis au Forum des Revues.

b. Des numéros épuisés de revues. Les responsables du numéro doivent obtenir l'accord de la rédaction de la revue ainsi que celui des auteurs pour soumettre au Forum des Revues une partie ou la totalité des articles d'un volume.

Les conditions générales et les quelques contraintes qui s'appliquent aux articles déjà publiés et destinés à l'archivage et à la présentation sur le site Web de Marges Linguistiques, peuvent être appréciées en lisant les pages web de cette rubrique ou encore en téléchargeant le fichier " Cahiers des charges ". Pour ce faire, rendez-vous sur le site de **Marges Linguistiques** :

<http://www.marges-linguistiques.com>

Vous souhaitez soumettre des articles de revues ? Ecrire à thierry.bulot@free.fr



**Les activités d'emprunt : opérations de reprise et de (re)formulation
dans la production d'un genre textuel en français L2,
de compétence avancée, domaine roumain.**

Par *Danielle Omer* (1999)
Université de Rouen, France.

Résumé

Cette recherche porte sur les activités d'emprunt à des sources bibliographiques par des élèves roumains en fin de cursus bilingue français comme langue étrangère, qui doivent produire en autonomie un dossier de trois à cinq pages sur un thème de "civilisation" française. Les dossiers pour lesquels une partie des sources ou les sources complètes ont été retrouvées constituent le corpus actif de la recherche. L'étude se focalise sur l'analyse des procédés d'emprunt dans les sources donnant lieu à des reformulations pour un emploi dans le dossier correspondant à un "genre de texte" particulier. L'obligation du respect de ces contraintes propres à ce "genre de texte" contribue à mettre en place les conditions de la production écrite. Ces activités de reformulation donnent lieu à une typologie dans laquelle quatre variantes sont distinguées : l'activité de reprise (1) l'activité de reformulation embryonnaire (2), l'activité de reformulation (3), l'activité de (re)formulation personnelles ancrée dans une bibliographie (4). Ces variantes ne correspondent pas nécessairement à des paliers de progression dans l'appropriation des sources par les élèves, puisque souvent plusieurs variantes peuvent cohabiter dans le même dossier. Cette étude essaie de mettre en évidence le travail de rédaction locale et étendue accomplie par les apprenants dans ces exercices "spontanés" de reformulation. Ce travail passe trop souvent inaperçu ou est complètement rejeté de l'évaluation.

Abstract

This research relates to the borrowing activities of bibliographical sources from Romanian pupils ending their bilingual studies of French as a foreign language and having to present - in self directed learning - a file from three to five pages on a subject relating to French "civilization". The files for which a part of the sources or all the sources have been found constitute the active corpus of the research. The study focuses on the analysis of the borrowing proceedings in the sources leading to new formulations to be used in the file corresponding to a particular type of text. The obligation to respect the constraints adapted to this type of text contributes to set up the conditions of written production. These new formulation activities lead to a typology in which four variations of speeches are to be distinguished : repetition (1), embryonary reformulation (2), reformulation (3), personal (re) formulation based on a bibliography (4). These variations do not necessarily correspond with the improvement levels of pupils in appropriating sources, for several variations may be found in a same file. This study tries to stress the detailed and general writing work that has been carried out by the learners in those "spontaneous" new formulation exercises. That work passes too often unnoticed or is even entirely rejected from the evaluation.

2 volumes – 441 et 351 pages

Téléchargement :

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0004_omer_d/the0004a.hqx

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0004_omer_d/the0004b.hqx

**Intégrer Internet dans un enseignement de langue:
une simulation ludique et collaborative pour l'apprentissage d'aspects pragmatiques
en français langue étrangère.**

Par *Joséphine Remon* (1999)

Université de Nice, France

Résumé

Lorsqu'on tente de faire un inventaire des expériences en cours sur internet dans le domaine de l'enseignement, on constate que ses spécificités mêmes sont peu exploitées. chercher les conditions d'une intégration d'internet dans un enseignement de langue, c'est donc avant tout dégager celles-ci. Par ailleurs, la volonté d'utiliser dans l'enseignement les techniques disponibles à un moment donné s'insère dans une longue tradition, dont l'expertise est à prendre en compte également. dans un deuxième temps, ce sont les exigences d'un enseignement de langue plus particulièrement qui sont à définir. Dans ce cadre, jeu et collaboration apparaissent comme des instruments privilégiés de motivation et d'acquisition. dès lors, avec comme archétype l'immersion, la possibilité est envisagée de créer sur internet, caractérisé comme multimedia en ligne, une application qui réponde à ces exigences croisées. D'un point de vue linguistique, une modélisation s'avère nécessaire, et les outils théoriques fournis par la pragmatique et la théorie de l'énonciation sont considérés tour à tour dans cette optique.

Abstract

Looking at the actual way the internet is used for teaching, it appears that few projects really make the most of its specificities. finding out under which conditions the internet could be best integrated in language teaching requires a precise definition of what these specificities are. moreover, the fact of using technology in teaching is part of a whole tradition, the expertise of which must be considered. turning to the requirements of language teaching more specifically, gaming and collaboration appear adequate both for motivation and learning. keeping in mind that immersion is the ideal learning situation, we look at the possibility of creating for the internet a system that would integrate all these requirements. from a linguistic point of view. a model is then needed, and the tools issued from pragmatics' and enunciation are considered.

1 volume – 330 pages

Téléchargement :

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0007_remon_j/the0007.hqx

**Un modèle de dialogue dynamique et générique
intégrant l'acquisition de sa compétence linguistique**
Le système COALA
Par *Lehuen Jérôme* (1997)
Université de Caen, France

Résumé

Ce travail a pour thème le dialogue homme-machine en langue naturelle. Nous proposons une approche interactionniste et acquisitionniste pour aborder la complexité de la langue naturelle, dans le cadre des recherches sur le DHM (dialogue homme/machine). Nous avons développé un modèle de dialogue dont la finalité métaphorique est de "plonger la machine dans l'activité signifiante de la langue". En d'autres termes, il s'agit, à l'inverse des méthodes qui consistent à construire un lexique et à répertorier des formulations afin de les injecter dans le système, de doter le système d'une capacité à construire son propre lexique et sa propre syntaxe tout en dialoguant. Le système COALA (coadaptation langagière pour l'apprentissage) qui met en oeuvre notre modèle de dialogue, est capable de dialoguer sur une tâche de renseignement documentaire, tout en se constituant sa propre compétence linguistique. En articulant au sein d'un même modèle interaction et apprentissage, nous avons essayé de privilégier une approche constructiviste.

Abstract

This research is about human-computer dialogue in natural language. We propose an interactionist and acquisitionist approach to deal with the complexity of natural language. We have developed a model of dialogue the metaphoric finality of which is "to plunge the machine into the significant activity of language". In other words, contrary to methods that itemize and inject the lexicon into the system, we try to endow the dialoging system with a capacity to build its own lexicon and its own syntax. The system (COALA) which implements our model is able to dialogue on a bibliography task at the same time as it builds its own linguistic competence. In articulating interaction and acquisition in the same model, we try and favour a constructivist approach.

1 volume – 185 pages

Téléchargement :

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0006_lehuen_j/the0006.hqx

Vous souhaitez archiver et faire diffuser votre thèse en Sciences du Langage ?
Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr



Présentation générale

La revue **Marges Linguistiques** (ML) s'adresse prioritairement à l'ensemble des chercheurs et praticiens concernés par les questions s'inscrivant dans le vaste champ des sciences du langage. Publiée sur Internet, **Marges Linguistiques** - revue électronique semestrielle entièrement gratuite - entend rassembler, autour de thèmes spécifiques faisant chacun l'objet d'un numéro particulier, des articles scientifiques sélectionnés selon de stricts critères universitaires: respect des normes des publications scientifiques, soumission des articles à l'expertise de deux relecteurs, appel à des consultants extérieurs en fonction des domaines abordés.

ML souhaite allier, dans un esprit de synthèse et de clarté, d'une part les domaines traditionnels de la linguistique: syntaxe, phonologie, sémantique; d'autre part les champs plus éclatés de la pragmatique linguistique, de l'analyse conversationnelle, de l'analyse des interactions verbales et plus largement, des modalités de la communication sociale; enfin les préoccupations les plus actuelles des sociolinguistes, psycholinguistes, ethnolinguistes, sémioticiens, pragmaticiens et philosophes du langage.

Dans cet esprit, ML souhaite donner la parole aux différents acteurs du système universitaire, qui, conscients de l'hétérogénéité des domaines concernés, s'inscrivent dans une démarche résolument transdisciplinaire ou pluridisciplinaire. Lieu d'échange et de dialogue entre universitaires, enseignants et étudiants, la revue Marges Linguistiques publie en priorité des articles en langue française tout en encourageant les chercheurs qui diffusent leurs travaux dans d'autres langues à participer à une dynamique qui vise à renforcer les liens entre des univers scientifiques divers et à mettre en relation des préoccupations linguistiques variées et trop souvent séparées.

Au delà de cette première mission, **Marges Linguistiques** offre sur Internet une information détaillée et actualisée sur les colloques et manifestations en sciences du langage, un ensemble de liens avec les principaux sites universitaires et avec de nombreux laboratoires et centres de recherche, notamment dans la communauté francophone. A noter enfin qu'un espace « thèses en ligne », mis à disposition des chercheurs et des étudiants, permet à la fois d'archiver, de classer mais aussi de consulter et de télécharger, les travaux universitaires les plus récents en sciences du langage que des particuliers souhaitent livrer au domaine public.

Inscription / Abonnement

L'abonnement à **Marges Linguistiques** est entièrement gratuit. Faites le geste simple de vous inscrire sur notre liste de diffusion en envoyant un mail (blanc) à :

inscriptions.ML@wanadoo.fr

ou encore plus directement à abonnements_ML-suscribe@egroups.fr

Hébergement de colloques

Les organisateurs de colloques qui souhaitent bénéficier d'un hébergement gratuit sur le réseau (pages html) par le biais de **Marges Linguistiques** et d'une présentation complète d'actes avant, pendant et/ou après publication papier peuvent nous contacter en écrivant à information.ML@wanadoo.fr. A noter également que la récente création de la collection **Marges Linguistiques** – L'Harmattan, sous la direction de *M. Thierry Bulot* (université de Rouen) et de *M. Michel Santacroce* (Cnrs, Université de Provence), permet d'envisager simultanément, à des conditions avantageuses, une publication électronique et papier.

Base de données textuelles

Afin de constituer un fond documentaire en sciences du langage, gratuit, facile d'accès et consultable par tous, **Marges Linguistiques** s'engage à archiver tous les textes concernant ses domaines de prédilection, présentant un intérêt scientifique et une présentation générale conforme aux critères usuels des publications scientifiques. Cette base de données ne peut exister que grâce à vos contributions que nous espérons nombreuses et de qualité. Outre les thèses en Sciences du Langage que vous pouvez nous adresser à tous moments, les republications d'articles, il est désormais possible de nous faire parvenir régulièrement (1) des documents de travail, (2) des communications proposées lors de colloques, (3) des articles divers encore non publiés dans la presse écrite (par exemple en version d'évaluation), et ce, en français ou en anglais. Dans tous les cas écrire à contributions.ML@wanadoo.fr sans oublier de mentionner votre email personnel ou professionnel, votre site web personnel éventuellement, sans oublier non plus de prévoir un court résumé de présentation (si possible bilingue) et quelques mots-clés (bilingues également) pour l'indexation des pièces d'archives. Vos documents, aux formats .doc ou .rtf, seront enfin joints à vos messages. Grâce à votre participation, nous pouvons espérer mettre rapidement en ligne une riche base de données, soyez en remerciés par avance.

Les rubriques en ligne

Six nouvelles rubriques ont vu le jour ces derniers mois - désormais en ligne sur le site de **Marges Linguistiques**: (1) Une rubrique *annuaires* ; (2) une rubrique *éditeurs* qui indique les hyperliens avec plusieurs centaines d'éditeurs francophones et anglophones mais permet également des recherches en ligne sur des bases de données spécialisées ou encore la commande d'ouvrages neufs ou d'occasion ; (3) une rubrique *emplois universitaires* qui permet des recherches rapides sur les cinq continents et dans environ une centaine de pays ; (4) une rubrique *outils linguistiques* - permettant aussi bien de télécharger librement de nombreuses polices de caractères spécifiques que de consulter en ligne des dictionnaires et encyclopédies francophones et anglophones ou encore d'accéder aux nombreux services de traduction disponibles sur le réseau ; (5) une rubrique *recherches sur le web francophone et mondial* qui vous propose plusieurs milliers de moteurs et d'annuaires internationaux; (6) enfin une rubrique *annonces* destinée à vous fournir des informations brèves et rapidement actualisées.

Le moteur de recherche Aleph-Linguistique

Aleph est un nouveau moteur de recherche, créé à l'initiative d'Alexandre Gefen et Marin Dacos, spécialisé dans le domaine des sciences humaines et sociales, au moment où la croissance exponentielle du web dépasse les capacités des moteurs généralistes. Résultat de la coopération de Fabula.org (<http://www.fabula.org> site spécialisé dans les études et critiques littéraires), de Revues.org (<http://www.revues.org> fédération de revues en sciences humaines et sociales) et de Marges Linguistiques.com (<http://www.marges-linguistiques.com> site-portail et revue en sciences du langage), Aleph guide vos pas dans un Web de plus en plus difficile d'accès. Pour faire référencer vos sites sur *Aleph-Linguistique*, rendez-vous à <http://marges.linguistiques.free.fr/moteur/formulaire.htm>

L'expansion récente du site **Marges Linguistiques** et le rôle de "portail en sciences du langage" que le site est peu à peu amené à jouer - du moins sur le web francophone - nous incite à solliciter l'aide de nouveaux collaborateurs afin de mieux assumer les différentes missions que nous souhaiterions mener à bien.

- **Marges Linguistiques** recherche des linguistes-traducteurs bénévoles pouvant, sur réseau, corriger les passages incorrects du logiciel de traduction automatique Systran (Altavista). L'effort pouvant être largement partagé (une ou deux pages web par traducteur) - la charge individuelle de travail restera abordable. Langue souhaitée : anglais.
- **Marges Linguistiques** recherche des correspondants bénévoles, intégrés dans le milieu universitaire international, dans la recherche ou dans l'enseignement des langues. Le rôle d'un correspondant consiste à nous faire part principalement des colloques et conférences en cours d'organisation ou encore des offres d'emplois, des publications intéressantes ou de tout événement susceptible d'intéresser chercheurs, enseignants et étudiants en sciences du langage.
- **Marges Linguistiques** recherche des personnes compétentes en matière d'activités sur réseau Internet - Objectifs: maintenance, développement, indexation, relations internet, contacts, promotion, diffusion et distribution.

Pour tous contacts, écrire à la revue marges.linguistiques@wanadoo.fr



Le groupe de discussion echos_ML

La rubrique *Echos* ne pourra être pleinement significative que lorsque nous serons en mesure de proposer une synthèse de vos commentaires, suggestions, critiques par rapport à l'actuel premier numéro de la revue. A noter que, dès maintenant, il vous est possible de communiquer et faire partager vos opinions sur les différents textes publiés par la revue, en vous abonnant (gratuitement) au groupe de discussion *echos_ML* créé spécialement pour recueillir vos commentaires.

Tous les commentaires, toutes les remarques ou critiques portant sur le fond comme sur la forme, seront acceptés à la condition bien sûr de (1) ne pas être anonymes (2) ne pas avoir un caractère injurieux (3) d'être argumentés. Nous espérons ainsi pouvoir recueillir des avis éclairés qui nous permettront de mieux gérer les orientations éditoriales de la revue et du site web **Marges Linguistiques**.

Nom de groupe : [echos_ML](#)
URL de la page principale : http://www.egroups.fr/group/echos_ML
Adresse de diffusion : echos_ML@egroups.fr
Envoyer un message : echos_ML@egroups.fr
S'abonner : echos_ML-subscribe@egroups.fr
Se désabonner : echos_ML-unsubscribe@egroups.fr
Propriétaire de la liste : echos_ML-owner@egroups.fr

Merci par avance pour vos commentaires et suggestions.

Le groupe de discussion chaos_lng

Afin de rendre compte des discussions portant sur les implications de la théorie du chaos appliquée à la linguistique et notamment aux questions de variations linguistiques (voir l'article de Didier de Robillard, intitulé : « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Eléments de réflexion pour amorcer le débat », p. 163-204) ; le groupe de discussion *chaos_lng* a été créé, permettant de recueillir vos avis et commentaires.

Nom de groupe : [chaos_lng](#)
URL de la page principale : http://www.egroups.fr/group/chaos_lng
Adresse de diffusion : chaos_lng@egroups.fr
Envoyer un message : chaos_lng@egroups.fr
S'abonner : chaos_lng-subscribe@egroups.fr
Se désabonner : chaos_lng-unsubscribe@egroups.fr
Propriétaire de la liste : chaos_lng-owner@egroups.fr

Modérateur : M. Didier de Robillard, Université de Tours
Assistance technique : Michel Santacroce, Université de Provence

Pour vous inscrire, écrire à chaos_lng-subscribe@egroups.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Novembre 2001 Numéro 2 :

Approches interactives des faits de langue

Numéro dirigé par *M. Robert Vion* (Université de Provence, France)

Les approches interactives des faits de langue, loin de se limiter à une simple analyse des situations dialogales ou aux seuls discours oraux, impliquent, plus largement, une prise en compte du dialogisme constitutif de toute production discursive (pluralité de voix), intègrent la dimension interlocutive de toute parole et focalisent le regard de l'analyste sur les co-activités produites par les sujets. Ces co-activités sont de divers ordres. Elles peuvent concerner d'abord les diverses manières qu'ont les locuteurs de baliser leur propos, de construire et de déconstruire des architectures discursives en incessante évolution. Elles portent aussi sur les modifications constantes des modes d'implication des locuteurs vis-à-vis de leur production et renvoient alors à l'hétérogénéité des sources énonciatives, à des phénomènes de réflexivité et de distanciation. Enfin, ces activités concernent la gestion des différents types textuels, et la signalisation du discours comme ressortissant à un genre ou comme le transgressant partiellement. Les traces observables de ces activités sont diverses et hétérogènes. Formes de la langue ou configurations d'indices épars dans le discours, purement verbales ou multicanales, certaines semblent "grammaticaliser" une fonction interactive quand d'autres l'intègrent à des degrés divers, ou la véhiculent de façon occasionnelle. Mais, quel que soit le caractère pointu des observables, l'objectif consiste à les analyser en relation avec l'ensemble des phénomènes constitutifs de la relation interlocutive et de la relation interpersonnelle que les sujets doivent gérer simultanément.

Vos articles peuvent être envoyés jusqu'en septembre 2001 environ.
Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :
contributions.ML@wanadoo.fr

Langues : français, anglais

Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire
Perspectives en sociolinguistique urbaine
Numéro dirigé par *M. Thierry Bulot* (Université de Rouen, France)
Editrice associée *Cécile Bauvois* (Université de Mons, Belgique)

Le troisième numéro de Marges Linguistiques portera sur le **lieu** comme unité discrète en sociolinguistique urbaine. Il sera composé de textes pour partie spécifiquement *théoriques* et pour partie relatant des *travaux de terrain*.

Les contributions devront poser clairement leur cadre scientifique (sans qu'aucune école ne soit privilégiée) et rendre compte d'une problématique faisant d'abord nettement cas du thème du numéro et ensuite exposant spécifiquement les avancées théoriques proposées à la lumière des données étudiées. Seront appréciées tout particulièrement, les contributions posant la ville (et plus avant l'urbanité mise en mots) comme l'un des éléments nécessaires à la compréhension des phénomènes langagiers observés. Autrement dit, pour chacune des options, **seront privilégiés des textes envisageant la ville comme terrain et non pas comme seul lieu d'enquête**.

Toute communauté et/ou tout groupe social citadin -a fortiori urbanisé- éprouve la nécessité de marquer en langue et/ou en discours l'espace qu'il doit s'approprier pour donner sens social à son identité. Il s'agit bien, dans le numéro de questionner sous toutes ses formes la tension ainsi exposée par les différents acteurs de l'urbanité langagière entre l'obligation d'appartenir à un lieu restreint à une sémiotique spatiale donnée (les espaces chorotaxiques) et l'exigence sociale de produire du territoire à tout moment (les espaces d'action). D'un point de vue sociolinguistique, les **lieux de ville** -à peut-être concevoir comme la mise en mots située et tendue d'une individuation fondée sur des structures socio-spatiales- sont à la fois **outils d'évaluation sociale** et **facteurs d'identification** à un espace socialisé et socialisant, unifiant et différenciateur.

Concrètement, le numéro est ouvert à tout type d'approches, étant admis que l'appropriation d'un espace urbanisé peut relever de dynamiques socio-langagières fort diverses dans leurs formes. Dans cette mesure, les contributions peuvent s'attacher aux discours (identitaires, épilinguistiques, professionnels...), aux attitudes langagières et/ou linguistiques, aux pratiques langagières de tous les types d'acteurs, aux systèmes (parlures, sub-standard, vernaculaires urbains) renvoyant à l'organisation située de l'espace vécu et/ou perçu, ...

Dans ce rapport entre pratiques langagières (langue(s), attitudes, normes, contacts de langues...) et espace urbain (en tant qu'ensemble d'espaces distincts relevant peu ou prou de la culture urbaine d'unités locatives diverses -rue, quartier, squat), on peut ainsi envisager des textes sur : la dénomination/ redénomination des lieux, la mémoire des lieux, la territorialisation, la signalisation urbaine, la ségrégation, la sécession...

Vos articles peuvent être envoyés jusqu'au 31 décembre 2001 environ.
Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :
contributions.ML@wanadoo.fr

Langues : français, anglais

**Places in cities : urban language(s), identities and territories
Perspectives in urban sociolinguistics**

Directed by *M. Thierry Bulot* (University of Rouen, France)
Co-Publisher *Cécile Bauvois* (University of Mons, Belgium)

The third issue of *Marges Linguistiques* will be concerned with the **place** as a discrete unity in urban sociolinguistics. It will be made up of theoretical and field research texts.

The articles must clearly define their scientific background (without privileging a particular school) and deal with a topic clearly related to the general theme. It must describe the theoretical aspects necessary to explain the data. Will be particularly appreciated the articles dealing with cities (and even more, with the urbanity put into words) as one of the necessary elements to understand the observed linguistic phenomena. In other words, for each of the options, the texts which present the city not so much as a place of investigation but as a field in itself will be privileged.

People of all human communities and/or all social groups of citizens – especially urbanised – experience the necessity to mark on the language and/or on the discourse the space that they have to make their own to give a social meaning to their identity. For this special issue, we will question all the aspects of the tension shown by the different actors of the speech urbanity between the obligation to belong to a small place having a given spatial semiotics (the chorotaxic spaces) and the necessity to produce territory at each moment (the action spaces). On a sociolinguistic viewpoint, the **spaces of cities** - to be conceived maybe as the situated and tensed setting into words of an individuation based upon the socio-spatial structures – are as well the tools for a social evaluation and the identification factors to a socialized and socializing, unifying and differentiating space.

Concretely, this issue is open to all types of approaches, since the fact of appropriating a urbanized space can be related to extremely diverse forms of socio-speech dynamics. Therefore, the articles can describe discourses (linked to identity, épilinguistics, professions,...), speech related attitudes, everyday speech of all types of actors, and/or systems (sub-standard speeches, urban vernaculars) dealing with the situated organization of lived and/or perceived space.

In this relationship between speech habits (language(s), attitudes, norms, languages contact...) and urban space (defined as a sum of separated spaces in strong or weak connection with the urban culture and the diverse space related units such as the street, the block, the squat ...), themes such as naming/renaming places, memory of places, territoriality, urban signs, segregation, secession ... can be considered.

Contributions can be sent via email until december 2001 to contributions.ML@wanadoo.fr

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage
Marges Linguistiques est éditée et publiée semestriellement
sur le réseau internet par :

M.L.M.S. Editeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas (France)
Tel./Fax : 04 90 50 75 11

Marges Linguistiques : <http://www.marges-linguistiques.com>